

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs - [www.economiesafricainesmagazine.fr](http://www.economiesafricainesmagazine.fr)

**PND  
2021-2025**

**59 000 milliards de FCFA  
d'investissements pour  
transformer l'économie**

*Spécial*  
**Côte  
d'Ivoire**

**LE FUTUR DÈS  
AUJOURD'HUI**

**DOSSIERS**

**BNETD**

Au service du  
développement

**TOURISME**

L'hôtellerie de luxe  
en plein essor

**COP 15**

L'Initiative d'Abidjan récolte  
2,5 milliards de dollars

**TRÉSOR PUBLIC**

Une culture anti-fraude  
et anti-corruption

M 06547 - 14 - F: 6,00 € - RD



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

# USAGERS DE LA ROUTE, DÉSORMAIS PAYEZ VOS AMENDES ET CONTRAVENTIONS PAR CODE USSD

**\*760\*2\*3\*REFERENCE#**

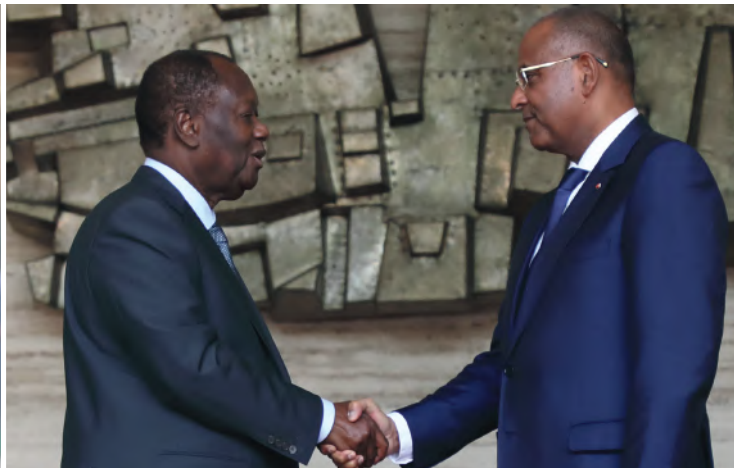
TRÉSORPAY - TRÉSORMONEY



<https://pay.tresor.gouv.ci>



**10 – PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2021-2025**  
Un nouvel objectif pour le PND 2021-2025



**12 – PRIMATURE**  
Patrick Achi, un technocrate modéré qui transcende les clivages

## LA CÔTE D'IVOIRE PRÉPARE L'AVENIR

9 L'édito par Serge Henri Malet

### POLITIQUE

- 10 Plan national de développement – Un nouvel objectif pour le PND 2021-2025
- 12 Primature – Patrick Achi, un technocrate modéré qui transcende les clivages
- 15 Partis politiques – Une limite d'âge pour la présidentielle 2025 ?
- 16 Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix – Gilbert Koné Kafana veut insuffler un air neuf au RHDP
- 18 Entretien – Président du Front populaire ivoirien, Pascal Affi N'Guessan

### ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 21 Emploi – « Gagner le pari de l'emploi des jeunes est une priorité absolue du gouvernement »
- 22 Entretien – Ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara
- 24 Caisse nationale de prévoyance sociale – L'aventure de la CNPS: histoire édifiante d'une réussite
- 26 Entretien – Directeur général de l'IPS/Caisse nationale de prévoyance sociale, Charles Denis Kouassi
- 28 Assainissement – Le PARU, une solution directe pour le bien-être de tous
- 29 Hydraulique – Un investissement de 600 milliards de FCFA
- 30 Eau – Les UCD®, un outil phare du programme « Eau pour tous »
- 32 Entretien – Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana
- 34 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau potable, Ibrahim Berté
- 36 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 15) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification – La COP 15, une aubaine pour la Côte d'Ivoire
- 38 Orange Côte d'Ivoire – Orange Village, un siège à haute valeur économique et environnementale
- 40 Établissements hospitaliers – Santé: les enjeux de la dernière réforme hospitalière
- 42 Groupe AGENTIS – La santé clé en main
- 44 Entretien – Directeur général du groupe *Fraternité Matin*, Serge Olivier Nouho Abdel
- 46 Entretien – Directeur fondateur du groupe *L'Intelligent d'Abidjan*, Wakili Alafé



La Banque Autrement

OWT conseil



NOUS VOUS OFFRONS **LE MEILLEUR DE LA BANQUE,** AVEC **EXPERTISE** ET DANS **LE CONFORT.**

**Nouveau siège CBI Côte d'Ivoire**

Abidjan, Treichville Zone1 Boulevard VGE, Angle Boulevard Delafosse

(+225) 27 20 20 94 50



**La Banque Autrement**  
<https://cotedivoire.coris.bank>





**24 – CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE**  
L'aventure de la CNPS : histoire édifiante d'une réussite



**38 – ORANGE CÔTE D'IVOIRE**  
Orange Village, un siège à haute valeur économique et environnementale

## MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 47 Budget – Des politiques publiques axées sur les performances
- 48 Entretien – Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo
- 51 Investissements directs étrangers – La Côte d'Ivoire, destination privilégiée des IDE dans la région
- 53 Mission d'évaluation FMI – Un programme de réformes solides
- 54 Notes souveraines – La Côte d'Ivoire est ancrée dans la catégorie double B
- 55 Trésor et comptabilité publique – Une culture anti-fraude et anti-corruption
- 56 Entretien – Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Jacques Konan Assahouré

## DOSSIER TOURISME

- 60 Tourisme – « Sublime Côte d'Ivoire » vise le top 5 des destinations touristiques africaines
- 62 Entretien – Ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana
- 64 Entretien – Président du Fonds de développement touristique, N'Guettia Marcel Kouadio

## INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 67 Port Autonome de San-Pedro – Un CA de plus de 10 milliards de FCFA en 2021
- 68 Entretien – Ministre des Transports, Amadou Koné
- 70 Ponts et routes – Un réseau routier pour soutenir le développement économique du pays

## DOSSIER BNED

- 73 Entretien – Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement, Kinapara Coulibaly

## INVESTISSEMENTS

- 77 PND 2021-2025 – L'heure est à la transformation structurelle de l'économie
- 79 Entretien – Country Managing Partner, EY Côte d'Ivoire, Éric N'Guessan
- 82 Commerce extérieur – Une balance commerciale toujours excédentaire
- 84 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré
- 86 SOLIBRA, l'alliance du plaisir et de la responsabilité



**Transférez de l'argent  
de votre compte bancaire  
à votre compte Orange Money.**



**Scannez pour  
télécharger  
l'appli**

**Orange  
Money**



**60 – DOSSIER TOURISME**

« Sublime Côte d'Ivoire » vise le top 5 des destinations touristiques africaines



**73 – DOSSIER BNETD**

Au service du développement

- 89 PME/PMI- Développer les PME, une priorité du gouvernement
- 90 Entretien – Directeur général de Versus Bank, Jérôme Ehui
- 92 Entretien – Directeur général de la Banque de l'Union – Côte d'Ivoire, Idrissa Wélé Diallo
- 95 Fidelis Finance – Améliorer l'efficacité productive des entreprises
- 96 Entretien – Administrateur et directeur général de Fidelis Finance Group, Dr Abdoulaye K. Sory
- 99 Portrait – Rabah Bouarroudj, co-fondateur de Sharewood
- 100 Wizwedge – La marque qui change la vie

**INDUSTRIE & ÉQUIPEMENTS**

- 102 Zone industrielle de Yopougon – Au cœur du dynamisme ivoirien
- 104 Société ivoirienne de produits plastiques et chimiques – SIPPEC, une entreprise multidimensionnelle

**MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE**

- 106 Pétrole – Du pétrole et du gaz offshore dans les eaux ivoiriennes
- 107 Électricité – 42 % d'électricité sera renouvelable en 2035
- 109 Compagnie ivoirienne d'électricité – La formation à la CIE, reconnue en Afrique et dans le monde
- 110 Entretien – Directeur général de LYNAYS Entreprises, Emmanuel Yeo
- 112 Mines – L'ambition de porter la contribution des mines à 6 % du PIB
- 114 Entretien – Président directeur général du groupe Endeavour Mining, Sébastien de Montessus
- 116 Entretien – Directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, Laetitia Gadegboku-Ouattara

**BANQUES & ASSURANCES**

- 118 Le total bilan franchit la barre des 18 000 milliards de FCFA en 2021
- 124 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire, Jérôme Ehui
- 126 Entretien – Directeur général de Société Générale Côte d'Ivoire, Aymeric Villebrun
- 128 Entretien – Directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire, Mamadou Sanon
- 130 Entretien – Directeur général de Ecobank Côte d'Ivoire et directeur régional de Ecobank pour l'Afrique de l'Ouest francophone, Paul-Harry Aithnard

**Avec la BDU-CI,**  
**vos ambitions**  
**n'ont pas de**  
**limites !**



**BDU - CI**, Plateau, boulevard de la  
République, immeuble JECEDA

Tél: 27 20 20 30 50

Site web : [www.bduci.com](http://www.bduci.com)



**BDU - CI**

LA BANQUE DE L'UNION



ÉDITÉ PAR LLB AFRIQUE



**LLB Afrique**

**SIÈGE SOCIAL:**

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Tél/Fax : +33 142 65 25 52  
administration@economiesafricaines.fr  
www.economiesafricainesmagazine.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Cyrille MARTIN  
cmartin@economiesafricaines.fr

**RÉDACTEUR EN CHEF**

Serge-Henri MALET  
shmalet@economiesafricaines.fr

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Annie JUNJAUD

**RÉDACTION**

Andju ANI  
Alain BOUABRÉ  
François CANTHY  
Louise BIBALOU-DURAND  
Paul de MANFRED  
Serge-Henri MALET  
redaction@economiesafricaines.fr

**SERVICE PHOTOS**

JSK

**COMMUNICATION ET PUBLICITÉ**

Directrice commerciale  
Christine LE CUZIAT  
clecuziat@economiesafricaines.com

**FABRICATION**

Tristan BEN MAHJOUB

**WEBMASTER**

Jean OTIS

**IMPRIMEUR**

2GCA'pari.s – 24, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.  
2022 © Economies Africaines - Dépôt légal juin 2022  
Commission paritaire en cours de renouvellement - France  
Messagerie 6547



**118 – BANQUES**

**Le total bilan franchit la barre des 18 000 milliards de FCFA en 2021**

**148 – CACAO**

**Comment accélérer la transformation locale ?**

- 132 Assurances – Le marché a enregistré une progression de 11,86 % en 2021
- 134 Entretien – Directeur général de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, Gildas N'Zouba
- 135 Entretien – Directeur général de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, Moussa Diouf

**TIC**

- 136 Téléphonie mobile – La Côte d'Ivoire s'inspire des modèles américain et japonais
- 138 Économie numérique – Internet à la portée de tous
- 139 Portrait d'Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et de l'Économie numérique, porte-parole du gouvernement
- 140 Économie numérique – La 5G sera effective sur le territoire ivoirien dès janvier 2023
- 142 Entretien – Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications/ TIC Côte d'Ivoire, Namahoua Touré Bamba
- 144 Entretien – Directeur général d'Orange Côte d'Ivoire, Mamadou Bamba

**AGRICULTURE**

- 146 Restauration des sols – Un partenariat entre le Côte d'Ivoire et GENESIS
- 148 Cacao – Comment accélérer la transformation locale ?
- 150 Entretien – Directeur général de CI-MOTORS CORPORATION, Mamadou Camara
- 152 Coton – La Côte d'Ivoire veut relancer l'industrie textile
- 154 Entretien – Directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde, Dr Adama Coulibaly

**CULTURE & SPORTS**

- 156 CAN 2023 – « La Côte d'Ivoire sera à la hauteur des attentes et des défis »

Depuis sa création en 2007, **LYNAYS Entreprises**, spécialisée dans la Technologie de Gestion Intelligente des Mouvements d'Énergie et de l'Énergie Solaire (TGIME-ES), s'est engagée sur le long terme pour une **gestion plus durable des ressources énergétiques et la promotion de l'autosuffisance énergétique**. Lynays Entreprises a par ses actions permis à ses clients, **d'économiser sur près de 50% de leur consommation énergétique tout en réduisant leurs impacts sur l'environnement**.

**Lynays Entreprises** aujourd'hui se compose de **Lynays Industries**, pour tous ses produits et solutions à sa clientèle liés à l'Efficacité Énergétique, **Lynays Academy** pour la formation de tous les acteurs des secteurs publics et privés et de **Lynays Food** pour l'agriculture et l'apiculture.

### NOS PRODUITS, SOLUTIONS ET SERVICES

-  TECHNOLOGIE DE GESTION INTELLIGENTE DES MOUVEMENTS D'ÉNERGIE
-  INTERNET DES OBJETS
-  ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
-  AGRICULTURE INTENSIVE
-  ÉNERGIES RENOUVELABLES
-  APICULTURE
-  ÉNERGIE SOLAIRE
-  FORMATION
-  TECHNOLOGIE DE GESTION INTELLIGENTE DES MOUVEMENTS D'EAU

### QUELQUES DISTINCTIONS

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE STRUCTURE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE 2021  
 PRIX ARICAÏN DE DÉVELOPPEMENT, KIGALI, 2021  
 PRIX DE L'INNOVATION, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES 2019

(+225) 27 22 59 17 85 / (+225) 07 09 89 42 37

info@lynays.com / www.lynays.net / www.lynays.com





Par Serge-Henri Malet

## La Côte d'Ivoire prépare l'avenir

On connaît la Côte d'Ivoire en tant que premier producteur de cacao au monde, avec près de 2 millions de tonnes de fèves récoltées par an. Un or brun auquel le pays d'Alassane Ouattara doit 20 % de son PIB, 40 % de ses recettes d'exportation et les deux tiers de ses emplois. À partir de 2023, il faudra aussi s'habituer à connaître la Côte d'Ivoire en tant qu'important producteur d'or noir.

Actuellement, ce pays produit près de 30 000 barils de pétrole par jour. Mais la découverte jugée majeure d'un gisement offshore dénommé « Baleine » faite en 2021 par la major italienne ENI recèle un potentiel estimé, selon des données post-forage, aux alentours de 1,5 à 2 milliards de barils, ce qui conduirait la Côte d'Ivoire à tripler sa production. À l'époque de cette découverte, le cours du baril de Brent s'élevait à 71 dollars, et la valeur brute du gisement se situait entre 106,5 et 142 milliards de dollars. Mais, du fait de l'impact du conflit Russie-Ukraine, elle a doublé depuis. Et la demande pourrait aussi connaître une pente ascendante.

Cette trouvaille s'est accompagnée de celle d'un gisement de gaz associé au pétrole, estimé entre 1 800 et 2 400 milliards de pieds cubes (un pied cube = environ 28 litres), dont la valeur s'établissait alors à 25 milliards de dollars au prix du marché. Bien avisées sur les perspectives de ce secteur, les autorités ivoiriennes ont, sur la base d'un accord avec ENI en partenariat avec la société ivoirienne Petroci Holding, lancé via l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro une série de formations sur les métiers du pétrole et du gaz à destination des cadres ivoiriens. Dans le même temps, on ne peut passer sous silence la réussite ivoirienne en matière d'électricité. Avec 2 229 mégawatts, ce pays est devenu en moins de dix ans un hub énergétique régional, qui exporte de l'électricité dans plus de la moitié des 15 pays de la CEDEAO. Sachant qu'en 2040, la population ivoirienne pourrait avoisiner les 50 millions d'habitants et la demande en énergie être six fois plus élevée qu'aujourd'hui, le développement des énergies propres comme le solaire pourrait représenter une alternative appropriée pour

l'autosuffisance énergétique régionale. Comme on le voit, la Côte d'Ivoire fait le grand écart entre les énergies fossiles dont nous ne savons pas encore nous passer et les énergies renouvelables qui figurent incontestablement l'avenir.

Justement, en matière d'avenir, une autre priorité des autorités est d'améliorer significativement le climat des affaires en renforçant les capacités des chefs d'entreprises grâce au Programme d'accélération de croissance des petites et moyennes entreprises (PAC-PME). On sait que quelque 6 500 PME constituent une part importante du tissu économique, et des études indiquent qu'elles représentent plus de 98 % du volume des entreprises formellement constituées, mais hélas pour une contribution au PIB comprise seulement entre 20 et 22 %. Le dispositif PAC-PME vise donc à renforcer les capacités managériales des dirigeants de PME et de leurs équipes, et à les soutenir dans leur stratégie de relance de l'appareil de production en ciblant les secteurs de l'économie à fort potentiel de création d'emplois.

Selon Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances, avec un taux de croissance du PIB de 7,1 % attendu en 2022, contre un taux de 6,5 % réalisé en 2021, l'embellie économique est indéniable. Cependant, ce dernier sait que des incertitudes demeurent sur la sécurité du pays du fait de l'apparition de tensions aux frontières avec les pays sahéliens en proie aux terroristes que sont le Mali et le Burkina Faso. Si l'on postule que la stabilité politique dont jouit la Côte d'Ivoire est un atout pour les investisseurs, il s'agit avant tout de consolider la solidité intérieure.

C'est dans ce sens que vont les décisions prises par le président Alassane Ouattara lors du remaniement gouvernemental du 22 avril dernier. En effet, le chef de l'État a reconduit à son poste le Premier ministre Patrick Achi. Il a aussi confié la vice-présidence à un proche, l'ancien gouverneur de la BCEAO Tiémoko Meyliet Koné, faisant *de facto* de ce dernier son dauphin constitutionnel en cas de vacance du pouvoir. Ou, qui sait, exprimant son choix pour la présidentielle de 2025. Ainsi, dans de nombreux domaines, les autorités de Côte d'Ivoire posent des jalons pour demain.



Alassane Ouattara,  
président de la République de Côte d'Ivoire.

## ■ Plan national de développement 2021-2025

# UN NOUVEL OBJECTIF POUR LE PND 2021-2025

*L'investissement global du Plan national de développement (PND) 2021-2025 s'élève à 59 000 milliards de FCFA, soit pratiquement le double du PND 2016-2020. Le secteur privé, tout comme les bailleurs de fonds, doit y contribuer à hauteur de 74% du total.*

**L**a loi relative au PND 2021-2025 a été adoptée par le Sénat le 17 décembre 2021 malgré les fortes réserves des sénateurs d'opposition du groupe parlementaire PDCI-RDA. Il a été défendu dans l'hémicycle par Kaba Nialé, ministre du Plan et du Développement qui, lors de la présentation du projet, a précisé : « *Le PND est une stratégie mise en place par le président Alassane Ouattara pour assurer la transformation économique et sociale du pays, et ce en vue d'améliorer considérablement le bien-être des*

*populations à travers la réduction de la pauvreté et des inégalités.* » Rappelons également que depuis 2012, deux plans nationaux – 2012-2015 et 2016-2020 – ont été élaborés et exécutés. Le coût du premier plan s'établissait à 10 000 milliards de FCFA et celui du second à 30 000 milliards.

Le PND 2021-2025 a pour objectif global de réaliser à l'horizon 2030 la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, et il

coûtera beaucoup plus cher que les deux précédents. En effet, selon la ministre Kaba Nialé, le coût global des investissements est d'environ 59 000 milliards de FCFA, dont 15 353,3 milliards pour le secteur public, soit 26 % du total des investissements, et 43 646,7 milliards pour le secteur privé, soit 74 %. Par conséquent, ce troisième PND mobilise pratiquement le double de l'investissement du PND précédent. Ajoutons que Kaba Nialé a donné des détails sur le besoin de financement public de ce troisième cycle du PND, fixé à 21 110,3 milliards de FCFA : « *Il sera notamment comblé par un recours au marché financier à hauteur de 11 774,7 milliards de FCFA, dont 5 191,5 milliards à mobiliser sur le marché extérieur et 6 583,2 milliards sur le marché régional. De plus, un groupe consultatif a été mis en place en vue de mobiliser 9 335,6 milliards de FCFA, dont 3 922,2 milliards de financement acquis et 5 413,4 milliards à rechercher.* »

En ce qui concerne l'opposition représentée par le PDCI-RDA de Henri Konan Bédié, elle a critiqué la volonté du gouvernement ivoirien de faire du nouveau PND une loi, ce qui n'était pas le cas des deux précédents, et a manifesté son inquiétude vis-à-vis du poids de la dette. Sur ce dernier point, la ministre Kaba Nialé a rétorqué que « *le poids de la dette ne s'apprécie pas en absolu, il s'apprécie en relatif. Car si, avec le fruit de la dette, vous faites des investissements productifs, ils vont créer de la richesse et de la capacité à lever des impôts pour rembourser la dette* ».

Ce troisième PND a aussi fait l'objet de deux conférences de planification tenues à Abidjan respectivement

le 21 mai 2021 et le 31 mars dernier entre le gouvernement ivoirien représenté par la ministre Kaba Nialé et un certain nombre de bailleurs de fonds : Banque mondiale, FMI, Pnud, Union européenne, etc. Ces derniers ont fait part de leur engagement à accompagner

**« Si, avec le fruit de la dette, vous faites des investissements productifs, ils vont créer de la richesse. »**

la Côte d'Ivoire dans ce nouveau plan quinquennal. En matière de méthodologie, la ministre du Plan et du Développement a tenu à expliquer que le PND 2021-2025 avait été élaboré selon une approche participative incluant des consultations nationales sur l'ensemble du territoire pour recueillir sur le terrain les besoins et les aspirations des populations. Il a également été inspiré par les visions de développement à long terme développées dans plusieurs études : l'Étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040, celle du Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030, l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle (MPD 2020), l'Examen multidimensionnel de l'OCDE 2020 et le Plan décennal Côte d'Ivoire 2030 McKinsey sur les perspectives. L'ensemble de ces travaux a permis d'affiner le diagnostic stratégique et de faire ressortir les défis critiques en vue de définir les 6 piliers du PND 2021-2025 (*lire notre encadré*).

**Paul de Manfred**

## Les 6 piliers du PND 2021-2025

La stratégie de développement de la Côte d'Ivoire pour les cinq années à venir est structurée autour des six piliers qui composent le PND 2021-2025 : le premier est l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes, le second est le développement du capital humain et la promotion de l'emploi, le troisième est le développement du secteur privé et de l'investissement, le quatrième est le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale, le cinquième est le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et enfin le sixième est le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

Mais qu'en est-il du bilan des deux précédents PND ? L'objectif étant d'atteindre l'émergence à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire s'est dotée à partir de 2012 des PND 2012-2015 et 2016-2020. Le premier, d'un coût de 10 000 milliards de FCFA et consacré aux chantiers de reconstruction post-crise, conduisit dans le même temps le pays à retrouver la trajectoire d'une croissance forte, et cela grâce à l'assainissement de l'environnement des affaires qui, selon le rapport Doing Business de la Banque mondiale, permit à la Côte d'Ivoire de se classer en 2015 et pour la deuxième année consécutive dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde. Selon des chiffres publiés par le ministère du Plan et du Développement, la Côte d'Ivoire a atteint un niveau de croissance d'environ 9 % pendant les 4 années qui ont suivi 2011, avec à la clé, sur la même période, la création de 2 millions d'emplois. Le PND 2016-2020, avec un niveau d'investissement porté à 30 000 milliards de FCFA, a consolidé les résultats atteints par la mise en œuvre du PND 2012-2015, mais s'est surtout attaqué aux défis restants.

Toutefois, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a contrarié les résultats de croissance. Malgré tout, « *l'économie ivoirienne a fait montre de résilience, avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 2 % en 2020, contre 6,2 % en 2019* », fait observer la ministre du Plan et du Développement Kaba Nialé. Au total, la mise en œuvre réussie des deux premiers PND a permis à son pays de retrouver la paix, de réaliser un taux de croissance moyen de 8 % sur la période 2012-2019, et enfin de réintégrer dès 2020 le top 10 des premières puissances économiques d'Afrique.

**P. de M.**

# PATRICK ACHI, UN TECHNOCRATE MODÉRÉ QUI TRANSCENDE LES CLIVAGES

Maintenu à son poste de Premier ministre, Patrick Achi va poursuivre son action à la tête d'une équipe gouvernementale resserrée dont les noms sont connus depuis le 20 avril dernier. Son objectif est de consolider l'émergence de son pays en menant à son terme le 3<sup>e</sup> cycle du PND 2021-2025.

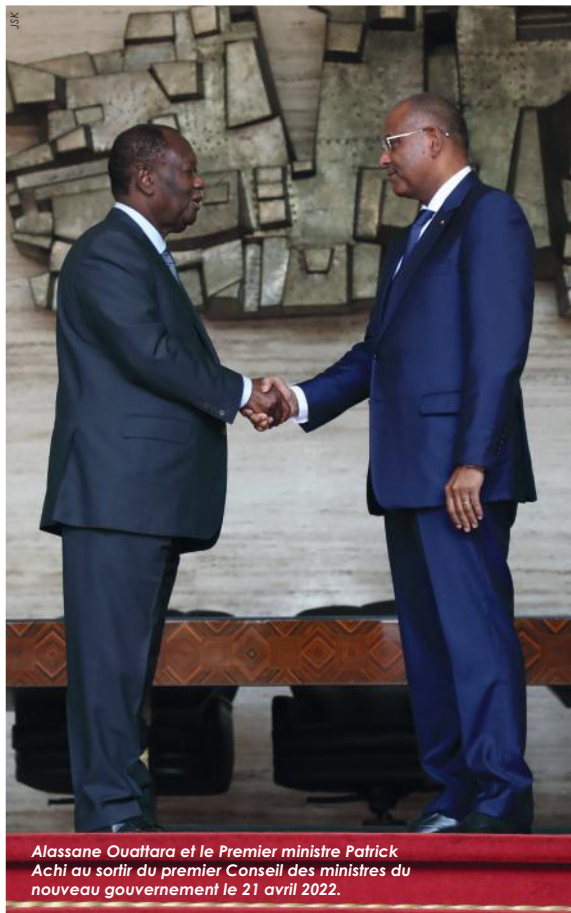
Âgé de 66 ans, Patrick Achi, né d'un père ivoirien originaire du sud du pays et d'une mère française originaire de Bretagne, est titulaire d'une maîtrise de physique obtenue en 1979 à l'université de Cocody, en Côte d'Ivoire, d'un diplôme d'ingénieur de l'École supérieure d'électricité de Paris, en France, et

d'un master en management de l'université de Stanford, aux États-Unis.

Nommé ministre des Infrastructures économiques en octobre 2000 dans le gouvernement Affi N'Guessan I, il va réussir la prouesse de conserver son portefeuille durant 17 ans, et ce dans 12 équipes gouvernementales et avec deux chefs d'États différents que tout semble *a priori* opposer. Il renforcera parallèlement son ancrage local en se faisant élire député en 2011 dans son fief d'Adzopé, mandat renouvelé lors des législatives de 2021. Entre ces deux dates, il arrachera en 2013 un bastion traditionnel au FPI (Front populaire ivoirien) en devenant président du Conseil régional de La Mé, où il sera réélu en 2019.

Au plan de ses engagements politiques, Patrick Achi a été membre du PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire) de l'ex-président Henri Konan Bédié, œuvrant sans succès à un rapprochement avec Alassane Ouattara, notamment lors des tensions consécutives à la création comme parti du RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix) en 2018. Quant à sa rencontre avec Alassane Ouattara, elle remonte aux années 2000, mais c'est en 2010, alors qu'ils sont reclus à l'Hôtel du Golf d'Abidjan pendant la crise postélectorale qui s'achèvera en avril 2011, que Patrick Achi se rapproche de lui. Le président Ouattara, très intéressé par son profil de technocrate, le reconduira donc dans son premier gouvernement à son poste de ministre des Infrastructures économiques. En janvier 2017, alors que feu Amadou Gon Coulibaly devient Premier ministre, Alassane Ouattara le choisira comme secrétaire général à la Présidence, faisant même de lui un ministre d'État en 2020.

Avant de rejoindre l'administration publique de son pays, Patrick Achi travaille durant 17 ans dans le secteur privé. Il commence sa carrière en 1983 en tant que consultant pour le bureau parisien du cabinet Arthur Andersen, puis est affecté en 1988 à celui d'Abidjan



Alassane Ouattara et le Premier ministre Patrick Achi au sortir du premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement le 21 avril 2022.

en tant que directeur technique couvrant les divisions Conseil des pays francophones d'Afrique occidentale et centrale. En 1992, il crée sa société de conseil, Strategy & Management Consulting. Conseiller du ministre des Finances de 1995 à 1997, il contribue à la réforme

### Pour l'Ivoirien lambda, Patrick Achi figure dans la short-list des présidentiables de 2025.

du système de gestion des finances publiques. Entre 1997 et 1999, c'est comme conseiller technique au ministère de l'Énergie qu'il se voit chargé de la réforme du secteur des énergies. En 1999, auprès du Premier ministre Seydou Diarra, il collabore à la réforme de la filière café-cacao.

En 2021, le Premier ministre Hamed Bakayoko est hospitalisé en France, puis en Allemagne, pour un cancer en phase terminale auquel il succombe le 10 mars 2021, soit deux jours après les législatives. Le président

Alassane Ouattara nomme alors Patrick Achi Premier ministre par intérim, réitérant la confiance qu'il place en ce collaborateur perçu comme un modéré transcendant les clivages ethniques et religieux. Le 26 mars 2021, il sera confirmé à son poste. Le 19 avril 2022, sa reconduction dans ses fonctions de Premier ministre suite à sa démission remise le 13 avril constitue une nouvelle preuve de cette confiance. Pour l'Ivoirien lambda, Patrick Achi figure dans la *short-list* des présidentiables de 2025, mais l'inté-

ressé se veut modeste et affirme, lorsqu'il est interrogé, ne pas nourrir cette ambition, affirmant que « *l'avenir n'est pas aux hommes providentiels mais aux équipes compétentes et soudées* ». En effet, d'ici à 2025, il a en charge de bien conduire le troisième cycle du PND 2021-2025 qui doit consolider l'émergence d'une Côte d'Ivoire ayant d'ores et déjà réintégré le top 10 des puissances économiques africaines. Une réussite qui ne peut occulter l'âpreté du chemin restant à parcourir.

Serge-Henri Malet

### Une équipe resserrée de 32 membres

Dès l'annonce de sa démission, nombreux étaient les Ivoiriens à se poser la question de savoir si Patrick Achi serait reconduit à son poste de Premier ministre ou s'il deviendrait le prochain vice-président<sup>(1)</sup>, accédant ainsi de facto au statut de dauphin constitutionnel. Mais Alassane Ouattara lui a renouvelé sa confiance en le reconduisant à son poste de chef du gouvernement. Ce remaniement intervient à trois ans de l'élection présidentielle, et surtout à un an du scrutin municipal de 2023.

Dans ce nouveau gouvernement plus « resserré » de 32 membres, dont 7 femmes, contre 41 précédemment, les principaux ministres ont en majorité conservé leur poste : Kandia Camara retrouve son portefeuille de ministre d'État et de ministre des Affaires étrangères, Téné Birahima Ouattara – l'influent frère du président qui tient les finances du RHDP – garde aussi son ministère de la Défense, toujours avec le titre de ministre d'État. Kobenan Kouassi Adjoumani – troisième ministre d'État dans l'ordre protocolaire qui est aussi porte-parole du RHDP – reste à l'Agriculture, et le général Vagondo Diomandé, un autre proche du président, a été reconduit à l'Intérieur.

La grande nouveauté est l'entrée de deux nouvelles personnalités dans cette équipe : Françoise Remarck, l'ancienne patronne de Canal+ Côte d'Ivoire, est nommée à la Culture, et Mamadou Sangafowa, ex-ministre de l'Agriculture, est de retour après une pause de plus de 36 mois au poste de ministre des Mines et du Pétrole. Les postes de secrétaires d'État du précédent

gouvernement ont été supprimés, et certains ministères fusionnés, comme celui de l'Hydraulique désormais joint au ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, ou celui de l'Économie numérique rattaché au ministère de la Communication.

On présume que les Ivoiriens, dans leur grande majorité, s'attendaient à un remaniement en profondeur et non à un réaménagement consistant essentiellement en une réduction du nombre de portefeuilles ministériels. On en conclut que le président Ouattara a fait sien ce dicton courant en football : « *On ne change pas une équipe qui gagne.* »

<sup>(1)</sup> Fonction exécutive qui a été attribuée à l'ancien gouverneur de la BCEAO Tiémoko Meyliet Koné. Ce poste était vacant depuis la démission de Daniel Kablan Duncan il y a deux ans.



Au premier rang du nouveau gouvernement, le président Alassane Ouattara, avec à sa droite le vice-président Tiémoko Meyliet Koné et à sa gauche, le Premier ministre Patrick Achi.

# SNPECI

## SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRESSE ET D'ÉDITION DE CÔTE D'IVOIRE



**PRESSE**



**IMPRIMERIE**



**ÉDITION**



**PUBLICITÉ**

📍 Adjamé Indenié – Boulevard du Général de Gaulle

☎ 27 20 30 60 00 / 01

**Fraternité Matin**

*Expérience et référence depuis 1964*



# UNE LIMITE D'ÂGE POUR LA PRÉSIDENTIELLE DE 2025 ?

Depuis son retour d'exil, l'ex-président Laurent Gbagbo a déjà affiché ses intentions pour la présidentielle de 2025. Cependant, un obstacle demeure puisque l'exécutif ivoirien réfléchit à un projet de loi visant à limiter à 75 ans l'âge des candidats.

Après presque 10 ans d'absence, l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, âgé de 77 ans, est revenu au pays le 17 juin 2021. Acquitté par la justice internationale qui le jugeait pour crimes contre l'humanité dans la sanglante crise de 2010, il a pu retrouver son pays grâce au feu vert donné par son rival, le président Alassane Ouattara, au nom de la réconciliation nationale.

En rupture politique avec son ancien parti, le FPI, qu'il a fondé et qui est actuellement dirigé par Affi N'Guessan, Laurent Gbagbo ne cache ses ambitions pour la présidentielle de 2025. Pour se donner un nouveau souffle, il a créé une autre formation, le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), et a opéré une véritable saignée dans les rangs du FPI en lui raflant une bonne partie de ses cadres. Ainsi, à l'occasion des législatives de 2021, ce sont 18 députés qui, sous une étiquette indépendante, ont rejoint son nouveau parti. Certes, il a eu le geste politique de rendre visite au président Alassane Ouattara, mais il a également rencontré l'ex-président et ancien rival Henri Konan Bédié, leader du PDCI, le 10 juillet dans son fief à Daoukro.

Au-delà de cette visite de courtoisie, l'objectif était de sceller un début d'alliance dans la perspective des prochaines élections municipales et présidentielle. Au PPA-CI, on se frotte les mains à l'idée d'un débat politique revigoré par un Laurent Gbagbo au centre du jeu politique car ces dix dernières années, l'opposition était affaiblie par l'omniprésence du RHDP, le parti au pouvoir.

Toutefois, avant la présidentielle, des inconnues demeurent : combien de villes vont tomber dans l'escarcelle du PPA-CI aux prochaines municipales ? Une coalition PDCI/PPA-CI permettrait-elle d'avoir une majorité dans les conseils municipaux, alors qu'actuellement toutes les grandes villes du pays sont contrôlées par le RHDP ? Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'exécutif ivoirien réfléchit à un projet de loi visant à limiter l'âge des candidats à 75 ans, ce qui constituerait un obstacle aux ambitions non seulement de Laurent Gbagbo, qui aura 80 ans en 2025, mais aussi d'Henri Konan Bédié, qui aura atteint les 91 ans, alors qu'Alassane Ouattara aura 83 ans.

**Paul de Manfred**

## Le quota de 30% de femmes candidates n'est pas respecté

Depuis l'adoption en octobre 2016 de la nouvelle Constitution instaurant la 3<sup>e</sup> République et conformément à son article 85, le Parlement ivoirien est composé de deux chambres : la Chambre des députés (Assemblée nationale) et la Chambre des sénateurs.

La Chambre des sénateurs est composée de 99 élus. L'article 87 de la Constitution stipule que deux tiers d'entre eux, soit 66, sont élus au suffrage universel indirect et qu'un tiers, soit 33, est désigné par le président de la République, qui effectue son choix parmi les Ivoiriens reconnus pour leur expertise et leurs compétences dans divers domaines : politique, administratif, économique, scientifique, culturel, sportif, professionnel et social. Le mandat des sénateurs est de cinq ans.

L'Assemblée nationale comprend 255 députés. Lors des dernières législatives de mars 2021, le RHDP s'est taillé la part du lion en obtenant la majorité absolue avec 137 sièges, contre 91 aux partis de l'opposition. Parmi eux, la coalition entre le PDCI et les différentes formations affiliées à l'ex-président Laurent Gbagbo a obtenu 50 sièges, le PDCI à lui seul en remportant 23 et les pro-Gbagbo seuls en gagnant 18, soit au total 91. Le reste des sièges est allé aux autres micro-partis d'opposition et aux indépendants.

Depuis un décret pris en novembre 2020, les partis doivent obligatoirement présenter un minimum de 30% de femmes. Le décret encourage par ailleurs les partis à en présenter davantage en assurant un financement public supplémentaire à ceux dont la part de candidates dépasse les 50%. Mais comme ce quota de 30% est une simple préconisation dépourvue de mesures coercitives comme des amendes, les partis ne le respectent pas. Les premières élections tenues sous ce décret en 2021 ne décomptaient que 15% de femmes candidates, aucun parti n'ayant d'ailleurs atteint le quota de 30%.

**P.de.M**

# GILBERT KONÉ KAFANA VEUT INSUFFLER UN AIR NEUF AU RHDP

*Alassane Ouattara a confié les clés du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) à Gilbert Koné Kafana. Le nouveau président du parti a pour mission ultime de « bâtir un parti structuré et solide qui résiste au temps ».*

**M**algré sa défaite aux législatives de 2021 contre Michel Gbagbo, fils de Laurent Gbagbo, qui a arraché au RHDP, le parti au pouvoir, la commune de Yopougon, considérée comme un bastion de l'opposition, le président Alassane Ouattara a témoigné sa confiance à Gilbert Koné Kafana le 24 février 2022 à l'issue d'un Conseil politique tenu à Abidjan. En effet, Gilbert Koné Kafana a été placé à la tête du directoire du RHDP en qualité de président en lieu et place de feu Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre décédé le 8 juillet 2020. Les raisons qui ont guidé le choix du président Ouattara sont multiples. Sachant que le parti présidentiel connaît des soubresauts liés à la mauvaise humeur d'une partie de la base militante, où certains ne supportent guère de n'avoir pas été récompensés par des nominations au sein de l'appareil d'État, ce choix est un signal pour tenter de panser les maux des déçus. De plus, à

l'approche des élections municipales de 2023 et dans la perspective de la présidentielle de 2025, le chef de l'État veut un RHDP soudé, où la base militante et les cadres soient rassemblés. Qui d'autre qu'un Gilbert Koné Kafana, vu en homme providentiel, peut insuffler un air neuf au parti ?

L'homme qui a en main le directoire du RHDP est engagé auprès d'Alassane Ouattara depuis plus de trente ans, où il a été de tous les combats politiques. À la fin des années 2000, un fait a contribué à forger sa personnalité et à renforcer chez les militants son image de personne dévouée au parti : le 5 décembre, il est arrêté en même temps que plusieurs responsables du RDR alors qu'ils dénonçaient bruyamment le rejet de la candidature d'Alassane Ouattara à la présidentielle pour cause de « nationalité douteuse ». Le secrétaire national du parti qu'il était alors subit de la part des forces de l'ordre un tabassage en règle avant

## Bio

Gilbert Koné Kafana, 71 ans, marié et père de cinq enfants, est originaire de Kagbolodougou, dans le fief de Korhogo, au nord du pays. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en travaux publics de l'École nationale des travaux publics (ENSTP) d'Abidjan, il commence sa carrière en 1976 au sein du Service des immeubles et du matériel, où il travaille jusqu'en 1992. Il intègre ensuite jusqu'en 2008 la Société générale de banques en Côte d'Ivoire (SGBCI, devenue Société générale de Côte d'Ivoire), où il accédera jusqu'aux fonctions de directeur des moyens généraux. De 2009 à 2011, il est commissaire du gouvernement auprès du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA). Parallèlement, il mène une carrière florissante d'entrepreneur, notamment dans le secteur du tourisme, possédant plusieurs hôtels dont La Rose Blanche à Korhogo.

Au plan politique, il est ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité de 2011 à 2012, année où il est élu maire de Yopougon, la plus grande commune de Côte d'Ivoire, bastion du FPI de Laurent Gbagbo. Il est réélu maire en 2018, puis rejoint à nouveau les rangs du gouvernement en tant que ministre auprès du président de la République, chargé des Relations avec les institutions, poste qu'il conserve jusqu'à ce jour en ayant toutefois été élevé au rang de ministre d'État le 1<sup>er</sup> mars 2022. Lors des élections législatives de 2021, il perd son siège de député contre la liste menée par Michel Gbagbo, fils de Laurent Gbagbo, allié au PDCI dans le cadre du premier scrutin municipal à Yopougon.

En novembre 2021, il est le principal acteur de l'organisation de l'assemblée générale constitutive de l'Union des élus et cadres du Grand Nord (UGN), une association qui suscite de vives polémiques, l'opposition l'accusant de « séparatisme ». Pour lui, c'est juste une façon de parachever l'initiative lancée par son ami Gon Coulibaly. « Cette organisation n'avait qu'un seul but : contribuer au développement du pays dans un esprit d'ouverture, sans critère politique ou religieux », répond-il à ses détracteurs. En février 2022, Alassane Ouattara annonce une réorganisation du RHDP, avec la nomination d'un « comité de restructuration » dont Gilbert Kafana prend la tête, devenant président du directoire du parti.

d'être conduit derrière les barreaux à cause de son militantisme en faveur d'Alassane Ouattara. Cet événement a consolidé son aura de grand militant acquis à la cause du parti.

Actuel maire de Yopougon, Gilbert Koné Kafana est aussi ministre d'État à la Présidence, en charge des Relations avec les institutions. À la tête du RHDP, il est épaulé par deux vice-présidents : le gouverneur du district autonome d'Abidjan Robert Beugré Mambé et la ministre d'État, cheffe de la Diplomatie Kandia Camara. Dans la foulée de sa nomination, Gilbert Koné Kafana a rendu publique le 28 février 2022 sa feuille de route immédiate sur le thème fort de la « restructuration » du RHDP d'ici à septembre-octobre 2022. Cette reconfiguration donnera lieu à la création de 345 départements politiques, structures qui seront mises en place jusqu'à fin juin 2022. Il a ensuite expliqué que ces départements politiques avaient été conçus sur la base de la liste électorale et le lieu de vote, et qu'ils comprendraient des sections et des comités de base. Il a en outre assuré que les délimitations anciennes se trouveraient incluses dans les nouveaux découpages électoraux, ajoutant : « *Les nouveaux responsables seront désignés par des militants, personne ne sera mis de côté.* » De plus, pour M. Kafana, il est important de « *clarifier l'épine dorsale du parti, à savoir la hiérarchie au sein du RHDP* » afin que les responsables locaux soient « *désignés par des*



Gilbert Koné Kafana, président du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP).

### **Gilbert Koné Kafana a évolué dans l'ombre de l'ancien Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.**

*militants, des membres d'encadrement et des cadres qui seront utilisés pour animer les structures* ».

Après l'installation de ces départements politiques, la reconfiguration du nouveau RHDP passe par « *l'organisation d'un congrès pour redynamiser le parti* ». Ce chantier de restructuration doit se terminer en septembre-octobre 2022, période où il aura son ossature définitive. Du 5 au 15 mai 2022, des missions

de délégation du RHDP ont recensé les militants, un travail en profondeur dévolu au secrétariat exécutif dirigé par Adama Bictogo, outillé pour cette mission. Selon Gilbert Koné Kafana, l'ambition du président Alassane Ouattara est de « *bâtir un parti structuré et solide qui résiste au temps, car nous voulons gérer le pays de façon durable* ».

Enfin, beaucoup rappellent que M. Kafana a évolué dans l'ombre de l'ancien Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, dernier président du RHDP. Et ce n'est un secret pour personne dans le parti que M. Kafana s'était beaucoup appuyé sur lui pour structurer le fonctionnement du RHDP et qu'un fort lien d'amitié unissait les deux hommes.

**Paul de Manfred**

# « UNE ALLIANCE AVEC LE RHDP N'EST PAS EXCLUE »

*Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (FPI), consacre dorénavant son temps à mobiliser ses troupes pour les futures batailles électorales. Dans cette perspective, l'homme qui ambitionne d'être en 2025 « le premier président de la nouvelle génération » n'exclut aucune alliance politique.*



Pascal Affi N'Guessan,  
président du Front populaire ivoirien.

**Vous venez d'effectuer une vaste tournée politique dans le pays. Pour quelles raisons et dans quelles régions ? Pour les élections locales et régionales de 2023, quelle est votre stratégie afin de remobiliser votre camp et vos militants ?**

**Pascal Affi N'Guessan :** Évidemment, toute tournée politique vise un objectif. Pour nous, il s'agit en effet

de mobiliser et de remobiliser nos militants. Mais il est surtout question d'être plus proches d'eux, et de maintenir aussi cette proximité avec les populations dans la perspective des échéances électorales. Cette tournée avait également un défi à relever: la mobilisation après la clarification du 9 août 2021 concernant le départ du président Gbagbo. Il était important de venir sur le terrain pour apporter aux populations en général et aux militants en particulier l'éclairage nécessaire sur les motivations de cette rupture ainsi que pour rassembler les militants et tester l'état de santé de notre structure afin de préparer les échéances à venir, notamment les élections de 2023.

**Pour le présidentiable que vous êtes, les prochaines élections municipales et régionales sont-elles un test en vue de la présidentielle de 2025 ? Pensez-vous obtenir de meilleurs scores qu'aux législatives, où vous n'avez décroché que 2 sièges de députés, contre 18 pour le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) de l'ancien président Laurent Gbagbo ?**

Bien sûr ! Il y a toujours un temps pour la traversée du désert. Mais

on ne reste pas éternellement dans le désert. C'est vrai, les temps passés ont été des moments difficiles, compte tenu de la dissidence qui a éclaté au sein du FPI. Heureusement aujourd'hui, nous avons passé ce cap. Nous sommes sortis de cette turbulence. Les clarifications ont été faites. Nous traînions un boulet. Nous avons réussi à nous en débarrasser. Maintenant, nous nous

lançons dans les grandes actions de mobilisation pour la reconquête du pouvoir. Nous sommes persuadés que nous ferons mieux pour les prochaines élections, car il n'y a plus de débat autour d'aucune contestation ou confusion. Désormais, nous avons une identité plus claire et les Ivoiriens savent qui nous sommes. Dans leur esprit, ils ne nous confondent plus avec qui que ce soit, surtout pas avec cette frange réactionnaire qui nous a empêchés d'avancer pendant plusieurs années. Oui, en 2023, nous aurons de meilleurs scores.

Le 28 octobre 2021, vous avez été reçu en audience par le président Alassane Ouattara et le 13 novembre 2021, au dernier Congrès du FPI qui a enregistré plus de 10 000 participants, on a vu Adama Bictogo, secrétaire exécutif du RHDP, ainsi que d'autres cadres de son parti. Une alliance stratégique FPI/RHDP est-elle en train de se construire ?

Écoutez, rien n'est exclu. Tout dépend de l'intérêt que le FPI peut trouver à une telle alliance ainsi que du bénéfice que le pays peut également en tirer. Aujourd'hui, le pays a besoin de paix, de cohésion, de liberté et de

**« Nous pressentons qu'en 2025, le temps des trois grands présidents encore vivants de l'après-Houphouët sera passé. »**

démocratie. Si des propositions allant naturellement dans ce sens nous sont faites, et que le FPI y trouve son compte, il n'y a pas de raison de ne pas y aller. Si les présidents Bédié et Alassane Ouattara ont été dans une alliance, et qu'ils ont pu en 2010 se placer au-dessus de leurs contradictions passées pour affronter le président Laurent Gbagbo, alors nous disons que toute alliance est possible.

Que devient Simone Gbagbo, en rupture politique avec Laurent Gbagbo, mais semble-t-il toujours membre du FPI ? Va-t-elle vous rejoindre à la direction du parti ? Pour le moment, elle est restée à l'écart. Mais nous attendons qu'elle fasse le bon choix. Elle a toute sa place et nous attendons...

Le président Ouattara envisage prochainement une nouvelle réforme de la Commission électorale indépendante (CEI). Comment analysez-vous ce changement à venir et quelles sont vos attentes ?

Nous avons réclamé ce changement au cours du dialogue politique. Nous souhaitons une commission plus indépendante, plus équilibrée et plus transparente.

Mais il faudrait qu'à tous points de vue, elle inspire confiance à tous les acteurs politiques. Je crois que ce message a été bien compris. Alors, nous attendons les réformes et les amendements à la loi portant code électoral, portant création, organisation et fonctionnement de la Commission électorale indépendante (CEI). Le moment venu, nous apprécierons les avancées obtenues et nous verrons si cette nouvelle CEI répond aux critères souhaités, de nature à garantir des élections transparentes et pacifiques.

Sur instruction du chef de l'État, le Premier ministre Patrick Achi a repris le dialogue politique avec tous les ténors de l'opposition. Au cours de ces assises, la question de la limite d'âge pour les candidats à la présidentielle, qui serait fixée à 75 ans, devrait être abordée. Êtes-vous favorable à cette mesure ?

Le député Assalé Tiémoko a introduit deux propositions de loi pour justement opérer le changement que nous attendons. Nous approuvons la démarche de notre collègue à l'Assemblée nationale d'introduire un verrou d'âge de 75 ans pour l'élection du président

de la République. Ce n'est pas à nos yeux un texte de pure circonstance mais, en l'espèce, c'est un texte qui peut aider à franchir ce cap et à faire progresser notre pays. Nous pressentons qu'en 2025, le temps des trois grands présidents encore vivants [Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo,

NDLR] de l'après-Houphouët sera passé. Chacun a apporté sa pierre à la construction de notre pays. Il y a en chacun d'eux du bon et du moins bon. Leur temps sera passé. C'est un fait, c'est une réalité, même si certains manifestent parfois de manière plus ou moins subliminale une envie de retour.

Lors de votre meeting à la fête de la liberté du FPI 2022 à Abengourou, vous avez déclaré être le candidat de la nouvelle génération. Sur quelle base l'affirmez-vous ? 2025 verra, j'en suis convaincu, l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération et le moment venu, je solliciterai le soutien des Ivoiriens pour porter nos couleurs. J'ambitionne d'être le premier président de cette génération intermédiaire, fort de mon expérience, fort de ma connaissance intime de notre pays que j'aime si passionnément, fort aussi de notre projet. Notre combat de reconquête, nous le mènerons autour de notre vision, de nos convictions, de notre message. Nous voulons bâtir une Côte d'Ivoire réconciliée, plus libre, plus prospère et finalement plus heureuse. C'est cela notre combat.

*Propos recueillis par Alain Bouabré*

# Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits  
& Nos offres



EN UN SEUL  
**Clic**



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV  
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO  
WWW.AFRIKIPRESSE.FR  
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47  
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV  
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM  
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

# « GAGNER LE PARI DE L'EMPLOI DES JEUNES EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE DU GOUVERNEMENT »

Une augmentation de 81 191 emplois a été enregistrée en Côte d'Ivoire de 2020 à 2021, secteur privé et secteur public confondus.

Lors de la cérémonie de clôture d'un atelier de réforme et d'harmonisation des programmes de formation et d'insertion professionnelle des jeunes organisé par le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique le 19 février dernier à Grand-Bassam, la directrice de cabinet du ministère Karitia Coulibaly De Medeiros a déclaré : « Notre gouvernement a pour ambition de créer au moins 3 415 000 emplois à l'horizon 2025. Cela devrait nous permettre de réduire substantiellement la sous-emploi et la précarité des jeunes. »

Selon Karitia Coulibaly De Medeiros, la réforme et l'harmonisation des programmes de formation et d'insertion professionnelle mises en œuvre par son ministère devrait permettre d'agir sur les leviers critiques de la performance pour offrir chaque fois plus d'opportunités d'insertion au plus grand nombre de jeunes. Les acteurs des structures sous tutelle de son département sont donc appelés à capitaliser les acquis de cet atelier. « Nous devons gagner le pari de l'emploi des jeunes, c'est une priorité absolue du gouvernement », a-t-elle indiqué. Pour sa part, l'administrateur de l'Agence emploi jeunes (AEJ) Jean-Louis Kouadio a affirmé qu'une prise en charge du jeune dans sa globalité était

nécessaire pour l'insérer durablement sur le marché du travail. Selon lui, cet atelier qui entend harmoniser les différents dispositifs d'insertion « résout un problème d'efficacité et d'efficience des programmes ».

De septembre 2019 à décembre 2020, plus de 121 000 jeunes ont été bénéficiaires de ce type d'atelier à l'AEJ. Des ateliers financés sur l'ensemble du pays à hauteur de près de 59 milliards de FCFA, et dont le but est bel et bien la réduction du chômage. En matière de création d'emplois justement, l'effectif est ressorti en 2021 à 1 186 657, contre 1 105 466 en 2020, soit une augmentation de 81 191 emplois selon les données officielles de la Direction en charge des prévisions, des politiques et des statistiques économiques (DPPSE) du ministère de l'Économie et des Finances. Cette évolution est portée à la fois par le secteur privé (+ 7,8 %) et le secteur public (+ 5,8 %). Dans le détail, le nombre de salariés dans le secteur privé a atteint 928 086 en 2021, contre 861 070 en 2020, soit une création de 67 016 emplois. S'agissant du secteur public, le nombre de fonctionnaires s'est accru de 14 175, passant de 244 396 en 2020 à 258 571 en 2021.

Louise Bibalou-Durand

## Le gouvernement s'engage à « ne laisser personne de côté »

À la question de savoir comment le ministère de l'Emploi compte agir pour garantir au plus grand nombre l'accès à un emploi décent et durable et à le maintenir, Adama Kamara répond que son gouvernement s'est engagé à « ne laisser personne de côté ». Il ajoute que son département tient à tirer pleinement parti du rôle d'accélérateur joué par la protection sociale pour progresser plus rapidement sur la voie d'un développement plus inclusif de son pays.

Ainsi, des actions de renforcement du niveau de qualification des groupes vulnérables sont menées en vue d'améliorer leur employabilité dans tous les secteurs d'activité. « Cette approche, qui est une réponse concrète à la lutte contre la pauvreté et la précarité sociale, pourrait permettre à terme

d'aboutir à un emploi dit décent, c'est-à-dire respectant un minimum de réglementation en matière d'emploi et de travail tout en ouvrant droit à des mécanismes de protection sociale », explique le ministre.

Parallèlement, son gouvernement organise chaque année au profit des personnes en situation de handicap un recrutement dérogatoire à la fonction publique. Ces recrutements exceptionnels en lien avec la politique sociale du gouvernement ont pour objectif de favoriser durablement l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et de réduire significativement leur pauvreté. De 2015 à aujourd'hui, ce dispositif a permis d'intégrer 1 058 d'entre elles dans la fonction publique ivoirienne.

L.B.-D.

# UN EMPLOI PRODUCTIF ET DÉCENT POUR TOUS À L'HORIZON 2025

*Outre la poursuite du déploiement de la Couverture maladie universelle (CMU), Adama Kamara, ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, va s'atteler jusqu'en 2025 à la transformation progressive des emplois informels en emplois formels.*

**Quels sont les grands défis à relever pour votre département ministériel et quelles sont les attentes légitimes des Ivoiriens, en particulier des plus vulnérables ?**

**Adama Kamara :** En matière de travail, le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale entend notamment relever quatre défis : le renforcement de la lutte contre le travail des enfants, l'amélioration des conditions de travail en veillant à l'application des textes en vigueur, la consolidation du respect des principes et droits fondamentaux, de la sécurité et de la santé au travail dans le secteur informel, et enfin l'accentuation du dialogue social. Ces quatre défis prennent en compte les attentes des populations, qui aspirent à un contrôle accru de l'application des dispositions du Code du travail. En matière de protection sociale, il importe de rappeler que sous le leadership éclairé du président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, le gouvernement ivoirien a conduit de nombreux projets afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins

**« En 2022, le ministère renforcera la synergie d'action gouvernementale avec le secteur privé pour améliorer l'adéquation emploi-formation. »**

réels des populations, surtout des couches sociales les plus vulnérables. Au nombre de ces projets figurent notamment la Couverture maladie universelle (CMU) et le Régime social des travailleurs indépendants (RSTI). La CMU est le système de couverture contre le risque maladie qui permet d'assurer l'accès de tous les Ivoiriens et des non-nationaux vivant en Côte d'Ivoire à des soins de qualité à moindre coût. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, ce projet a été généralisé à l'échelle nationale. Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes sont enrôlées et peuvent

bénéficier des prestations servies au titre de la CMU. S'agissant du RSTI, il permet à cette frange importante de la population active longtemps exclue du système national de protection sociale parce qu'évoluant en grande majorité dans l'informel de bénéficier d'une pension de retraite et d'une prise en charge financière en cas d'accident, de maladie et, pour les femmes, de maternité. À ces deux programmes s'ajoute le lancement, le 2 novembre 2021, du régime de retraite complémentaire par capitalisation des fonctionnaires et agents de l'État dénommé La Complémentaire et dont l'objectif est de bonifier la pension des bénéficiaires grâce à une épargne sécurisée, flexible et rémunérée.

**Quelles sont les ambitions du gouvernement en matière de création d'emplois d'ici à 2025 ?**

Mon département ministériel, responsable de la politique gouvernementale en matière d'emploi, s'est fixé pour ambition, avec la formulation de la Politique nationale de l'emploi (PNE) 2022-2025, de « promouvoir à l'horizon 2025 l'accès à un emploi productif et décent pour tous les hommes et les femmes en âge de travailler, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, avec l'amélioration de la gouvernance du marché du travail ». Cette

ambition, inscrite dans la déclaration de 2011 du président de la République en matière de politique d'emploi et conformément aux orientations stratégiques du Plan national de développement (PND) 2022-2025, se traduit entre autres par la promotion d'emplois productifs et décents, la transformation progressive des emplois informels en emplois formels au profit des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap, la promotion de l'employabilité incluant de nouvelles niches dans des filières porteuses à fort



impact d'emploi (TIC, environnement, agro-industrie), et enfin le renforcement de la gouvernance du marché du travail avec la création de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF).

Ainsi, pour garantir au plus grand nombre l'accès à l'emploi décent et durable et pour maintenir les emplois, plusieurs actions sont menées ou sont en cours de réalisation dans plusieurs registres : la publication et la vulgarisation du répertoire des mesures incitatives de création et de maintien de l'emploi (mesures fiscales et réglementaires), la mise en œuvre de la Stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle (SNIT-EF), la création du Compendium des compétences des seniors, la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat en application du Projet d'insertion des personnes vulnérables (PIPV) et du Projet de promotion de l'emploi décent sur la période 2022-2024 au profit de 15 600 bénéficiaires, et enfin la mise en œuvre du Projet de promotion de l'emploi de ménage sur la période 2023-2024 avec un impact de 6 000 bénéficiaires.

#### Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2022 ?

En 2022, le ministère a pour priorité, en matière de lutte contre le travail des enfants, d'étendre le Système d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTECI) à tous les départements du pays. S'agissant de l'emploi, il s'agira de mettre en œuvre, outre la PNE 2022-2024, la Stratégie nationale de promotion des emplois verts, de poursuivre la phase pilote de la SNIT-EF en ciblant les commerçants du vivrier, de mettre en place les organes de gouvernance du Fonds d'insertion des personnes en situation de handicap (FIPSH), de formuler la Stratégie nationale intégrée de promotion des emplois du numérique, d'opérationnaliser l'ONEF et de renforcer la synergie d'action gouvernementale avec le secteur privé pour améliorer l'adéquation emploi-formation.

#### Et que prévoyez-vous en matière de protection sociale et de travail ?

L'accent sera mis sur le renforcement de la gouvernance du système national de protection sociale, la poursuite du déploiement de la CMU, du RSTI et de La Complémentaire des fonctionnaires et agents de l'État ainsi que sur la construction, la réhabilitation et l'équipement des centres sociaux, sur l'organisation

du recrutement dérogatoire des personnes en situation de handicap à la fonction publique, et enfin sur le renforcement de l'appui aux populations vulnérables dans le cadre des secours sociaux. Nous allons aussi prioriser la régularisation sociale des gens de maison, appelés aussi travailleurs domestiques, qui est une préoccupation récurrente des centrales syndicales.

Enfin, en matière de travail, notre action concernera entre autres la réorganisation des services de l'Inspection du travail en vue de revaloriser l'action de cette administration d'élite et d'en faire un véritable outil de justice sociale, la poursuite de l'adoption de textes d'application du Code du travail, et notamment ceux relatifs à la sécurité et à la santé au travail, l'ouverture des antennes régionales de la sécurité et de la santé au travail, et enfin la consolidation du dialogue social dans une optique de préservation des acquis de la trêve sociale.

*Propos recueillis par  
Serge-Henri Malet*



*Adama Kamara,  
ministre de l'Emploi et de  
la Protection sociale.*



Le siège de la CNPS au cœur du Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan.

## ■ Caisse nationale de prévoyance sociale

# L'AVENTURE DE LA CNPS : HISTOIRE ÉDIFIANTE D'UNE RÉUSSITE

*La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), actuellement sous la houlette d'un pionnier, le directeur général Denis Charles Kouassi, est le fruit d'une histoire qui a vu les luttes syndicales déboucher sur la révision du statut de l'institution. Elle affiche désormais une insolente santé financière.*

La Sécurité sociale a vu le jour en Côte d'Ivoire dans les années soixante, avant même que le pays n'accède à l'indépendance. Les trois branches que sont les prestations familiales, les accidents du travail et les retraites étaient gérées par des structures différentes. En 1968, en prévision de la création de la CNPS à laquelle il était prévu de confier la gestion de la sécurité sociale du secteur privé, ces branches ont fusionné pour être administrées par cette nouvelle institution. À l'époque, lorsque les régimes, notamment ceux de la retraite, ont été définis, le nombre des travailleurs était pléthorique et celui des retraités beaucoup plus restreint. La première vague de retraités est apparue en 1970, puis s'est progressivement étoffée jusqu'à atteindre la taille qu'elle présente actuellement. Forte

de sa trésorerie et faute d'experts en mesure de comprendre comment fonctionnent les régimes de retraite, l'entreprise a dans le même temps créé et développé des activités généreuses...

### **Les effets délétères d'une générosité non raisonnée**

L'absence d'expertise dans la gestion des régimes de retraite a nécessairement eu des conséquences sur le plan de la gouvernance. Au rang des activités sociales financées par l'institution figuraient des centres médico-sociaux ouverts à toute la population, et dans lesquels officiaient du personnel qualifié tellement apprécié du public que 11 unités de soins furent construites. Au niveau de la comptabilité de la CNPS, ces réalisations représentaient des charges fixes. Mais, dans

les années 1990, face à l'évidence de l'accroissement considérable du nombre de bénéficiaires de la branche retraite et du fait que les cotisations des travailleurs ne suffisaient plus pour honorer les paiements affectés aux retraités, la CNPS s'est finalement retrouvée en cessation de paiement. Cette question sociale ayant des répercussions critiques au niveau politique, le président Houphouët Boigny s'est saisi du dossier CNPS et a sollicité la contribution de la France, qui a dépêché à Abidjan une équipe d'experts venus auditer les comptes de la CNPS et émettre des pistes de résolution de ses dysfonctionnements. Dans leurs recommandations, les experts français ont préconisé de dégraisser les effectifs du personnel qui, au début des années 1990, étaient d'environ 2 000 employés, et de les réduire à 1 000 en cinq ans.

#### La contribution historique de Denis Charles Kouassi

Lorsque s'impose la nécessité d'un retour à l'équilibre des comptes financiers de la CNPS, qui est en situation de banqueroute, au bord du dépôt de bilan, Denis Charles Kouassi (*lire son interview p. 26-27*), affecté en 1988 aux fonctions de conseiller auprès de la directrice générale, est en début de carrière dans la société. Face aux préconisations émises, on lui confie la délicate tâche de présenter une étude montrant de quelle façon peut être menée la déflation des effectifs de salariés. Deux jours plus tard, il revient avec les résultats de son étude, dans laquelle il explique à la direction générale que le cœur de métier de l'institution repose sur une fonction essentielle : payer les prestations sociales. Mais que, au lieu de se focaliser sur ses missions, elle a débordé pour s'adonner à des actions généreuses qui ont fait exploser ses capacités financières en nécessitant un effectif conséquent. En effet, plus de 1 000 personnes exercent dans des métiers qui n'ont rien avoir avec les missions régaliennes de la CNPS. Sur 2 000 personnes, 80 % sont hors métier de la sécurité sociale, et le drame dans cette affaire réside dans le fait qu'elle n'a pas les moyens financiers de payer les droits légaux et les indemnités de fin de carrière générés par des licenciements devenus inéluctables.

#### Le rôle décisif d'Houphouët Boigny et de la France

Face à cet écueil, il est urgent, voire vital, de trouver des solutions alternatives. Grâce à l'art de la négociation du président Houphouët Boigny, la France accepte de prendre en charge le paiement des droits légaux de licenciement pour l'ensemble des salariés. Pour sa part, l'État de Côte d'Ivoire doit s'acquitter des indemnités de départ, soit l'équivalent de six mois de salaires. Denis Charles Kouassi, en charge de la coordination de ce dossier, va essayer les foudres des salariés et des syndicats, faisant face aux débordements liés à une

grève très virulente. Un jour, la tension atteint un tel paroxysme que les grévistes le font violemment sortir de son bureau. Convaincu de la nécessité d'aller au bout de ce processus pour sauver la CNPS, il n'échappera toutefois pas aux crises de conscience, notamment au choc psychologique ressenti au moment de remettre au consulat de France, à Abidjan, la liste des salariés de la CNPS censés bénéficier des droits légaux de licenciement. En revenant vers sa voiture, il se sent frustré et humilié. Dans son for intérieur, il se pose cette question : comment une entreprise comme celle-ci n'a-t-elle même pas la capacité de payer les droits légaux de ses employés licenciés ? Et il se dit : un jour, je prendrai ma revanche et redonnerai de la fierté à cette société. Pour l'heure, la méthode est efficace : la masse salariale réduite, la CNPS se recentre sur le métier exclusif de la sécurité sociale, améliore le recouvrement et remonte suffisamment la pente pour reprendre le paiement des salaires. Un retour d'excédents du CA qui permet de ne licencier que 500 personnes au lieu des 1 000 prévues, ce qui n'est pas rien.

#### Une reconfiguration salutaire

Après cette première transformation que l'actuel directeur général nomme « *reconfiguration* », les syndicats s'investissent de 1999 à 2000 auprès de l'État pour revoir le statut de la CNPS. L'Établissement public national (EPN) devient momentanément un Établissement public industriel et commercial (EPIC), avant de redevenir un EPN, mais avec un statut particulier. Il faut savoir que dans une institution assujettie à une organisation administrative publique supposant l'implication de l'État dans la gestion courante et opérationnelle, la nomination des directeurs de département et du directeur général se fait par décret gouvernemental, et qu'elle est par ailleurs soumise aux marchés publics. Or les syndicats souhaitent que la CNPS soit autonome, d'où l'ouverture de négociations avec l'État. Pour le personnel et les syndicats, le changement de statut doit délester la CNPS de ses lourdeurs de fonctionnement. Les discussions durent plus d'un an au cabinet du Premier ministre de l'époque. Et, un vendredi soir, Denis Charles Kouassi avance l'idée de créer une loi spéciale pour la gestion des institutions de sécurité sociale. Cette loi porte sur la création d'une institution à statut privé chargée de la gestion d'une structure publique. Dans les faits, c'est une hybridation fonctionnelle dans laquelle on retrouve des dispositions de société d'État assorties de prérogatives comme la surveillance, mais où les règles de gestion relèvent d'une société anonyme. Et c'est ainsi que sera plus tard votée et adoptée une loi spécifique sur les IPS (institutions de prévoyance sociale) assurant à la CNPS un avenir florissant.

Andju Ani

# « LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA CNPS ASSURE LA PÉRENNITÉ DE NOS RÉGIMES DE RETRAITE »

*Visionnaire en matière de management, Charles Denis Kouassi, directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), explique les bienfaits du modèle économique adopté en 2012 et qui, pour créer de la richesse, s'appuie sur l'épargne et une politique ambitieuse d'investissements.*

**Il y a 10 ans, la direction de la CNPS a souhaité adopter un nouveau modèle économique. Concrètement, comment ce changement s'est-il traduit ?**

**Charles Denis Kouassi :** En 2012, nous avons abandonné le modèle économique hérité de la France et que l'on appelle « régime géré par répartition pure », où la totalité des cotisations était immédiatement redistribuée aux prestataires. Celui-ci n'étant pas adapté et créant trop de déficits, nous avons proposé de passer l'âge de la retraite de 55 à 60 ans et voulu que le taux de cotisation connaisse un bond de 8 à 12 % en 2012 et à 14 % en 2013. Globalement, il s'agissait d'accroître nos revenus ainsi que de stabiliser et réduire nos dépenses pour créer de l'épargne, donc investir pour créer de la richesse. C'est ce modèle économique qui, présenté au nouveau pouvoir sous la direction du président Alassane Ouattara au sortir de la crise militaro-politique, a été adopté. Dès sa mise en œuvre en 2012,

nous avons connu nos premiers excédents de l'ordre de 8 milliards de FCFA, alors qu'entre 2005 et 2011, nous avions accumulé 200 milliards de FCFA de déficits. Et dès 2013, ce capital est passé à 33 milliards de FCFA, au point d'atteindre 100 milliards en 2019. En 2021, les recettes s'établissent aux alentours de 125 milliards de FCFA et, en 2022, nos projections sont estimées à 140 milliards. Ce cycle de recettes à la hausse devrait se poursuivre ainsi pendant les vingt prochaines années.

**Quel est l'impact de vos investissements financiers sur la rentabilité de la CNPS ?**

Avec tous ces excédents cumulés, le portefeuille monétaire de la CNPS, qui s'élevait à 26 milliards de FCFA en 2012, est passé fin 2021, soit en l'espace de neuf ans, à 600 milliards. Le bilan de l'entreprise, qui était de 200 milliards de FCFA en 2012, s'établit aujourd'hui à plus de 1 000 milliards. Les résultats obtenus avec les produits financiers, lesquels étaient de 1 milliard de FCFA en 2012, ont grimpé à 26 milliards en 2021, un capital qui couvre actuellement l'ensemble de notre masse salariale. Cela signifie que nous payons nos salaires non pas avec les cotisations, mais avec les recettes engrangées par les placements des produits financiers. D'ici à 2030, nous espérons que ces produits financiers pourront aussi nous permettre de supporter les revalorisations de retraite auxquelles nous procédons tous les deux ans. De 2014 à 2022, nous avons réalisé, toutes catégories confondues, quatre revalorisations de retraite qui s'élèvent, en cumul, à 25 %. Aucun pays n'a pu réaliser ne serait-ce que la moitié en termes de revalorisation.

**Mais en quoi spécifiquement le modèle économique que vous avez adopté se révèle-t-il si intéressant pour la CNPS ?**

Ce modèle économique permet d'assurer la péren-

## Bio

Denis Charles Kouassi, directeur général de l'Institut de prévoyance sociale (IPS/CNPS) de Côte d'Ivoire depuis 2014, est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques et d'un diplôme de cycle supérieur du Centre ivoirien de formation des cadres de sécurité sociale (CIFOCCS).

Il débute à la CNPS comme chargé d'études, puis gère l'organisation du système d'information tout en dispensant des cours au CIFOCCS. Promu adjoint au directeur des prestations puis directeur du recouvrement, il devient inspecteur technique à l'inspection générale, puis directeur général adjoint chargé de l'exploitation, et enfin directeur général. Parallèlement, il préside la commission des experts chargés de la convention de sécurité sociale d'Afrique, et il est administrateur pour le compte de la CNPS à la LONACI, à la SICOGI et à la BIAO.

En 2015, il est élevé au grade d'officier dans l'ordre du Mérite ivoirien en reconnaissance du travail accompli à la tête de la CNPS et reçoit de l'organisation panafricaine West Africa Development le prix du Meilleur Manager ouest-africain d'une caisse de prévoyance sociale. Son action lui vaut en 2020 la Palme de l'Oscar du leadership et de la performance décernée par la CIMA. En 2022, elle honore à nouveau celui qui pourrait bien être « l'homme providentiel de la CNPS »...



Charles Denis Kouassi,  
directeur général de l'IPS/Caisse nationale  
de prévoyance sociale.

bénéfices ne cesseront d'augmenter. Si on ne le comprend pas aujourd'hui, on sera dans l'obligation de changer de système en mettant en place celui du prélèvement par l'impôt par exemple, comme cela s'applique notamment dans un pays comme la France.

**Quelles sont vos projections sur l'évolution de votre portefeuille monétaire d'ici à 2030 ?**

Nos excédents détenus par notre portefeuille financier, qui s'élève à 600 milliards de FCFA, seront en 2025, selon nos projections, de l'ordre de 1 000 milliards de FCFA, et le double en 2030, soit 2 000 milliards. Les capitaux que j'avance correspondent à des stocks d'argent en réserve, fruit de l'investissement et du placement, ce qui n'a rien à voir avec l'argent affecté au fonctionnement de la CNPS.

**Selon nos sources, vous auriez en préparation un ouvrage pouvant être considéré comme un guide pour les dirigeants d'autres caisses en zone CEMAC ou UEMOA. Pourquoi vouloir partager votre expérience ?**

C'est important de partager notre expérience et notre

expertise, d'expliquer nos grands moments de réforme qui visaient toujours à résoudre les problèmes auxquels était confrontée la société, et enfin de faire comprendre

**« En 2030, la CNPS détiendra 2 000 milliards de FCFA en fonds de réserve. »**

nité de nos régimes de retraite. Mais le plus important, c'est qu'avec les avancées apportées par les processus de digitalisation et de robotisation, il y aura dans quelque temps plus de retraités que de travailleurs dans nos pays africains, donc pas suffisamment de travailleurs pour payer les retraites. L'actualité nous apprend que chaque année, le nombre de milliardaires augmente et que, dans le même temps, la pauvreté grandit. À titre d'exemple, là où le groupe Michelin a 100 000 employés, des géants du Web comme Google ou Amazon emploient 400 000 personnes. Ils font appel à un travail d'expertise et d'intelligence et non à de la main-d'œuvre. Pour ramener des capitaux, il est donc nécessaire d'investir dans les milieux high-tech, de téléphonie mobile, où l'argent coule à flot et où les

l'impérieuse nécessité d'avoir un statut d'entreprise privée, car on ne peut pas être performant en ayant un statut public. Il faut montrer tous les avantages que procure la construction d'une réserve d'épargne en misant sur des placements en produits financiers. Un seul enseignement à en tirer : la richesse se crée.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



Un des sites d'Abobo qui bénéficiera du  
Projet d'assainissement et de résilience urbaine.

## ■ Assainissement

# LE PARU, UNE SOLUTION DIRECTE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Pour faire face aux risques d'inondations et assurer la gestion des déchets solides, améliorant ainsi la résilience des villes, le gouvernement de Côte d'Ivoire a entrepris, avec le soutien du groupe Banque mondiale, la mise en œuvre du Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU).

Dans le cadre du PARU, le Premier ministre Patrick Achi, accompagné des membres de son gouvernement dont le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana, a officiellement lancé le 10 mars 2022 les travaux de construction des ouvrages de drainage des eaux pluviales à Anonkoua Kouté, dans la commune d'Abobo, l'une des treize communes de la capitale économique Abidjan. « Ce Projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU) que nous lançons aujourd'hui, d'un coût de 155 milliards de FCFA, va durer 15 mois. L'ouvrage va changer la commune d'Abobo, la qualité de la ville, quelles que soient les conditions météorologiques », a alors précisé Patrick Achi.

Selon le chef du gouvernement, le projet ambitionne de faire d'Abobo « une commune plus rayonnante et prospère ». Le PARU matérialise l'engagement de son gouvernement en faveur du développement durable et solidaire visant à améliorer de manière concrète la vie des Ivoiriens. Avec ce dispositif, a-t-il ajouté, son pays œuvre à réduire la vulnérabilité des populations aux inondations dans de nombreuses zones urbaines et notamment, donc, à Abobo. Ainsi, dans le cadre de la mise en place d'un système de drainage des eaux pluviales à Abidjan, près de 32 kilomètres de canalisations, dont le coût d'investissement s'élève à 55 milliards de FCFA, ont déjà été réalisés en 2021 à Cocody et à Yopougon. Des travaux qui s'inscrivent dans le schéma directeur de l'assainissement et du drainage du district d'Abidjan, dont l'un des objectifs est de réduire

significativement la charge polluante des eaux usées. Rappelons que les travaux destinés à la gestion des eaux pluviales d'Anonkoua Kouté à Abobo consisteront à construire et à réhabiliter le réseau de drainage primaire et secondaire de cette commune, et que des travaux routiers d'environ 7 500 mètres linéaires y sont associés. La réalisation de cette infrastructure devrait à court terme atténuer les risques d'inondations et améliorer la gestion des déchets solides.

Louise Bibalou-Durand

### Curage des caniveaux à Yopougon

En prélude à la saison des pluies, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana s'est déplacé le 31 mars 2022 dans la commune de Yopougon, à Abidjan, pour inspecter l'état effectif du curage des réseaux de canalisations primaires, notamment dans les quartiers Siporex et Figgayo ainsi que dans la rue Princesse.

Il était important pour le ministre Fofana de constater que l'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) avait procédé au curage des caniveaux, notamment celui du réseau primaire de drainage de ces quartiers. Il a d'ailleurs rappelé la nécessité de procéder à l'opération de curage des grandes canalisations qui drainent les eaux de pluie afin de faciliter leur circulation pendant la saison des pluies.

Néanmoins, le ministre Fofana a déploré la fréquence des caniveaux obstrués en raison de l'incivisme, enjoignant aux populations de s'abstenir d'encombrer les réseaux de canalisations. Il a prévenu dans le même temps que les riverains à l'origine de ces méfaits devaient s'attendre à une réponse répressive des forces de l'ordre.

L.B.-D.

## ■ Hydraulique

# UN INVESTISSEMENT DE 600 MILLIARDS DE FCFA

*Dans le secteur de l'eau, les chantiers ne manquent pas. Sous la supervision du département de l'Hydraulique, l'Office national de l'eau potable (ONEP), la SODECI et les Directions régionales de l'hydraulique sont à pied d'œuvre pour assurer aux populations la fourniture optimale de cette précieuse ressource.*

La bonne gestion de l'eau, cette source de vie dont dépendent crucialement les populations, revêt de ce fait une importance majeure. Le champ d'intervention dans ce domaine va des constructions de châteaux d'eau à l'installation de pompes à motricité humaine ou au rétablissement du service de l'eau dans les quartiers, les villes et les villages en passant par des demandes de camions-citernes ici ou là pour des manques d'eau ponctuels ou durables. Sur le terrain, le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité dispose de son bras séculier, l'Office national de l'eau potable (ONEP), de la Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI) et des Directions régionales de l'hydraulique, auxquels il donne des instructions pour que les différents dossiers soient traités avec célérité sous la supervision du cabinet ministériel et des Directions régionales. De ce fait, aucun dossier ne reste dans les tiroirs sans être traité. Lorsque un manque d'eau est signalé dans un quartier, une commune, une ville ou un village, il est toujours pris en compte avec célérité, ce qui implique une synergie des différents services sollicités pour une efficacité optimale.

## De grandes réalisations abouties ou en cours

En 2021, ce sont 33 projets répartis sur deux volets qui ont été réalisés. Le premier volet concernait le milieu urbain, où ont été exécutés 13 025 m<sup>3</sup>/h de production supplémentaire, 10 684 m<sup>3</sup> de stockage, 182 180 mètres linéaires de canalisations pour la distribution d'eau potable et 16 forages de renforcement de la production dans les localités déficitaires. Le second volet était concentré sur le milieu rural, où les prestations fournies ont consisté en 120 forages équipés de pompes à motricité humaine, 30 mini-systèmes d'adduction d'eau potable, 150 pompes solaires ainsi que le maintien de 15 633 pompes à motricité humaine, soit un total de 15 933 équipements.

Dans la réalisation en cours de l'ensemble des projets, le taux d'exécution est aujourd'hui de 75,7 %, contre 48 % en 2020. Ce sont en outre 38 projets majeurs qui sont en cours d'exécution.

## Le programme « Eau pour tous » pour un taux d'accès de 100 %

Le programme « Eau pour tous » est en marche à Abidjan, pour un taux d'accès de 100 % à l'horizon 2030. Deux projets majeurs sont actuellement déployés. D'une part le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan à partir du fleuve Mé, pratiquement achevé, commence à produire de l'eau qui transite à travers deux châteaux d'eau de 5 000 m<sup>3</sup> chacun. La station de la Mé permettra de produire à terme 240 000 m<sup>3</sup>/j. D'autre part le projet Aghien, qui concerne le renforcement de l'alimentation en eau de la ville d'Abidjan à partir de la lagune Aghien, connaît actuellement un taux de réalisation de 30 %. À l'intérieur du pays, le programme « Eau pour tous » a permis de réaliser plus de 48 châteaux d'eau.

## Les priorités pour 2022

L'année 2022 verra un investissement de 600 milliards de FCFA dans les infrastructures hydrauliques et en faveur de l'accès à l'eau potable, avec deux axes prioritaires : Abidjan et l'intérieur du pays. L'installation des canalisations du projet APTF (Amélioration des performances techniques et financières) va être poursuivie et achevée, la production et la distribution de l'eau produite par la station de traitement de la Mé sera accélérée, le projet de construction de l'usine de traitement d'eau de la lagune Aghien sera finalisé, et enfin la mise en service en pleine capacité des usines de traitement d'eau de Bonoua 1 et 2 sera effectuée. À l'intérieur du pays, 11 villes sont concernées par les travaux : Boundiali, Daloa, Divo, Grand-Lahou, Katiola, Mankono, Odienné, Sassandra, Séguéla, Touba et Tanda. La reconversion en pompes hybrides solaire et manuel sur 1 000 points d'eau équipés de pompes à motricité humaine a été entreprise, ainsi que la sécurisation de la ressource en eau par la construction d'un barrage et de lacs artificiels, ou encore l'installation de la deuxième phase des unités compactes degremont® (UCD®).

**Andju Ani**

# LES UCD<sup>®</sup>, UN OUTIL PHARE DU PROGRAMME « EAU POUR TOUS »

*L'eau est une priorité pour le gouvernement ivoirien qui, en 2018, s'est doté d'un département exclusivement dédié à sa cause.*

Dès 2019, la Côte d'Ivoire s'est attelée à définir une nouvelle politique de l'eau en vue de la préservation de cette ressource et de sa gestion optimale. Cette orientation politique novatrice entendait faire face à l'accroissement des besoins des ménages et de ceux induits par le développement économique, tout en tenant compte de la conservation des milieux naturels et de la biodiversité que la Côte d'Ivoire est résolue à promouvoir. Cette politique préconisait également la gestion intégrée et durable des ressources en eau de surface et souterraines confiée aux autorités de bassin dont l'État ivoirien est membre.

Sur le terrain, cette nouvelle gouvernance s'appuie sur un programme ambitieux lancé en octobre 2019. Baptisé « Eau pour tous », il porte la volonté de parvenir à un taux d'accès à l'eau potable de 100 % au niveau national d'ici à 2030. Le coût total de ce dispositif est estimé à 1 320 milliards de FCFA (environ 2,1 milliards d'euros).

## Des branchements sociaux pour les populations des quartiers précaires

L'un des outils de ce programme dénommé « Amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau potable » (APTF) et qui couvre 155 quartiers et sous-quartiers du grand Abidjan a été pensé pour résoudre la question de l'accès à l'eau : il s'agit de doter les populations à faibles revenus d'un compteur d'eau. Le problème est qu'en principe, pour obtenir ce compteur d'eau, il faut déboursier 167 000 FCFA, un montant dont certaines personnes ne peuvent pas s'acquitter. Face à cette difficulté, le président de la République a préconisé que les populations des quartiers précaires bénéficient des branchements sociaux, c'est-à-dire ne payent que 10 000 FCFA, et que le reste soit supporté par l'État.

## Le miracle des unités décentralisées

Une autre initiative est considérée comme un outil phare du programme « Eau pour Tous » : les unités décentra-

lisées ou UCD<sup>®</sup> (unités compactes degremont<sup>®</sup>). En effet, cette technologie mise au point par le groupe français SUEZ, et qui favorise l'accès continu à l'eau potable aussi bien en zone urbaine que rurale, consiste en des systèmes de production d'eau potable préfabriqués, modulables et à déploiement rapide. Transportées dans des conteneurs métalliques, ces unités compactes peuvent ainsi être déployées dans les zones les plus reculées. Équipées de toutes les technologies nécessaires au fonctionnement d'une station d'eau potable classique, elles répondent aux normes internationales. Ce système a été choisi par le gouvernement car il permet de produire de l'eau potable en un temps record



et de se raccorder rapidement aux châteaux d'eau. La technologie UCD<sup>®</sup> peut traiter aussi bien les eaux souterraines que les eaux de surface. Cette solution est donc adaptée pour l'approvisionnement des zones difficiles d'accès ou disposant de peu d'espace, et dans lesquelles la construction d'installations classiques serait plus contraignante. Ces unités sont opérées localement par des techniciens formés par SUEZ, le gouvernement ivoirien ayant signé un contrat avec le groupe français pour la fourniture et la mise en service de 40 UCD<sup>®</sup>.

Louise Bibalou-Durand





# L'accès de tous à l'eau potable

## Qui sommes-nous ?

L'Office national de l'Eau potable (ONEP) est une société d'État au capital social de 150 000 000 francs CFA régie par les dispositions applicables au traité de l'OHADA, la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'État et, le décret n°2006-274 du 23 août 2006.

L'ONEP a pour but d'apporter à l'État et aux Collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique et la tutelle financière du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État.

## Quelles sont nos missions ?

L'ONEP a pour missions principales :

- La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- La maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'exécution, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- La gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable ;
- Le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- La défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

## Quels sont nos objectifs ?

- Accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le District autonome d'Abidjan ;
- Promouvoir l'alimentation en eau potable en fournissant une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages d'hydraulique humaine ;
- Sensibiliser les usagers en matière notamment de changements de comportements pour une utilisation rationnelle de l'eau potable.

## Quelles sont nos ressources ?

Les ressources financières de l'Office national de l'Eau potable (ONEP) proviennent :

À titre principal :

- de la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre des projets ;
- du Fonds de développement de l'Eau (FDE) ;
- du Fonds national de l'Eau (FNE).

À titre exceptionnel :

- des subventions d'équilibre pour les investissements ;
- des subventions d'organismes publics ou privés nationaux ou internationaux ;
- des produits de ses biens meubles ou immeubles, des emprunts effectués dans les conventions prévues dans les textes en vigueur ;
- des produits des droits et redevances de toute nature dont la perception aura été régulièrement autorisée sur les usagers par le Gouvernement ;
- des dons et legs ;
- de toutes autres ressources extraordinaires.



## Quelle est notre expertise ?

- Société de patrimoine ;
- Société de travaux ;
- Société de gestion des fonds ;
- Société de régulation.

## Les investissements dans le secteur

Depuis le lancement du Programme National d'Hydraulique en 1973, de nombreux investissements ont été réalisés pour satisfaire les besoins en eau potable des populations.

Pour atteindre les objectifs d'une « eau pour tous » à l'horizon 2025, les besoins en financement sont estimés à 2 046,4 milliards de FCFA.

Sur la période 2011 – 2021, 967,18 milliards de FCFA ont été mobilisés et ont permis d'achever des projets à hauteur de 583, 1 milliards de FCFA dont 423 milliards de FCFA pour le seul District autonome d'Abidjan. Les projets et travaux en cours s'élèvent à 384,08 milliards de FCFA.

En milieu urbain, le patrimoine hydraulique dispose de 623 châteaux d'eau, 648 stations de traitement. En milieu rural, le patrimoine se compose de 24 110 points d'eau (forages équipés de pompes à motricité humaine ou de pompes solaires), et 418 systèmes d'hydraulique villageoise améliorée.

# « LE GOUVERNEMENT A ADOPTÉ UNE POLITIQUE DE GESTION RATIONNELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES »

*Le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana s'emploie à renforcer les mesures législatives visant à réglementer le secteur de l'assainissement ivoirien. En cours de préparation, le Code de l'assainissement et le Code de l'hygiène et de la salubrité.*

Comment va se dérouler la prochaine Semaine nationale de la propreté programmée au mois d'août 2022 ? En 2021, le thème de cet événement était : « Pour la propreté de mon cadre de vie, je m'engage ». Quelle thématique allez-vous choisir cette année ?

Bouaké Fofana: Instituée en 2016, la Semaine nationale de la propreté (SNP) se déroule tous les ans du 1<sup>er</sup> au 6 août, s'achevant à la veille de la commémoration de l'accession de notre pays à l'indépendance. Elle est intentionnellement conçue par le gouvernement comme un instrument de promotion de la propreté, un cadre stratégique de sensibilisation et d'éducation au changement de comportement. Cette année, chacun de nous doit poser quotidiennement un acte dans le sens de la propreté de son cadre de vie, autour du thème : « En 2022, je m'engage pour une Côte d'Ivoire propre et saine ».

Quelles actions seront déployées pour changer les comportements en matière de salubrité et d'assainissement ?

Ce thème invite à un engagement de tous – autorités centrales, collectivités territoriales, société civile, chefs coutumiers et religieux, secteur privé et population – à mettre en œuvre des actions concrètes de propreté pour améliorer notre cadre de vie. Il faut sensibiliser, sensibiliser, sensibiliser. Une direction entière est dédiée à cette stratégie, la Direction de la promotion, de l'animation et du suivi des Comités de salubrité et d'hygiène (DPASCSH). C'est également l'une des missions de notre service de la communication et des relations publiques. Mais à côté de ces actions, nous essayons d'étendre l'implantation du ministère dans toutes les régions : 15 directions régionales sont déjà installées, et l'on s'étend chaque année. Nous travaillons sur des textes pour réglementer notre secteur. Deux sont extrêmement importants : le projet de Code de l'assainissement et celui de Code de l'hygiène et de la salubrité. Le dernier, préparé conjointement avec le ministère de la Santé, est prêt et sera présenté au gouvernement dans les semaines à venir. Le premier sera

prêt au début du second semestre. Nul doute que tout ceci conduira à un changement significatif et graduel du comportement des populations.

À l'occasion de la 48<sup>e</sup> édition de l'Opération grand ménage organisée le 18 décembre 2021 à Séguéla, il a été remis pour plus de 446 millions de FCFA de matériel de salubrité à 6 communes de la région du

## Bio

Bouaké Fofana, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité depuis le 20 avril 2022, est né en 1957 à Séguéla, dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Titulaire d'un diplôme de l'École supérieure de commerce d'Abidjan (ESCA, 1982) et d'un diplôme de l'Institut national des techniques économiques et comptables du Conservatoire national des arts et métiers de Paris (1983), il a suivi en 1993 une formation d'analyste financier en France et une spécialisation en stratégie et marketing (MBA) à la Northwestern University, aux États-Unis, en 1997.

Sa carrière commence en octobre 1981 en Côte d'Ivoire au poste d'auditeur interne pour le groupe Colles Industrielles, puis chez Sadofofos, jusqu'à juin 1982. Assistant et senior pour la division audit d'Arthur Andersen de 1982 à 1984, il devient superviseur chez PriceWaterhouseCoopers puis directeur technique de la division audit de 1984 à 1987. En 1988, il intègre le groupe Barry-Callebaut en tant directeur administratif et financier jusqu'en 1993. Il rejoint ensuite Ecolab Inc à Nairobi, au Kenya, comme directeur d'exploitation Afrique de l'Est, avant d'être promu directeur planification et analyse financière, puis directeur export et Afrique jusqu'à son départ chez Comafrique entreprises (groupe SIFCOM) comme directeur général de 1998 à 2002. Directeur général de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE) de 2003 à 2017, il est nommé directeur général de la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI) en août 2017.

Membre du Rassemblement des républicains depuis sa création le 27 septembre 1994, proche collaborateur d'Alassane Ouattara, il milite pour l'accession à la magistrature suprême de son mentor. Le 18 mai 2005 se forme le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), dont il devient membre. Élu président du Conseil régional du Worodougou pour le RHDP en 2013, il est réélu en 2018.



Bouaké Fofana,  
ministre de l'Hydraulique,  
de l'Assainissement et  
de la Salubrité.

Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité.

Worodougou, au centre-ouest du pays. Pourquoi cette action et comment ces équipements vont-ils rendre plus performantes ces communes aux avant-postes des luttes pour la propreté et l'assainissement ?

La mise en œuvre de la politique de l'assainissement et de la salubrité est certes la mission régalienne de notre département ministériel, mais pour que cette mission soit exécutée de façon efficiente et efficace, l'implication des collectivités est nécessaire. Et naturellement, pour que celles-ci, en tant que régions et communes, jouent au mieux leur rôle, elles doivent être dotées de kits de salubrité. À l'initiative du président de la République

**«La quasi-totalité des communes du pays a reçu des kits de salubrité.»**

S.E.M. Alassane Ouattara, et avec le soutien du gouvernement, un programme spécial d'appui aux collectivités locales est institué depuis quelques années. À ce titre, la quasi-totalité des communes a reçu des kits de salubrité. Dans le cadre des cérémonies officielles tournantes de l'Opération grand ménage chaque premier samedi dans les communes d'Abidjan et de l'intérieur du pays, notre département ministériel offre du matériel aux communes qui abritent l'activité. C'est un appui. Nous leur demandons, lors des cérémonies de remise, d'en prendre soin et d'en assurer l'entretien.

Peut-on avoir une idée des chantiers lancés par votre département pour améliorer l'assainissement et résoudre les problèmes récurrents d'inondations dans le district d'Abidjan, et quel est leur coût estimé ?

Le gouvernement a fait beaucoup d'efforts. En effet, en ce qui concerne la salubrité, le gouvernement a adopté une politique de gestion rationnelle des ordures ménagères. Ainsi, dans le Grand Abidjan et dans certaines grandes villes de l'intérieur, des conventions de délégation du service public de salubrité sont en cours d'exécution. À Abidjan, ce sont 4 500 tonnes d'ordures qui sont quotidiennement collectées, transportées et mises en décharge au Centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen, à Attengué. Cette politique va s'étendre sur l'ensemble du territoire, et c'est dans ce cadre qu'une stratégie de valorisation des déchets et de promotion de l'économie circulaire a été adoptée. En matière d'assainissement, un schéma directeur d'assainissement de drainage (SDAD) du grand Abidjan a été élaboré. La première phase d'urgence, estimée à plus de 500 milliards de FCFA, a fait l'objet d'une table ronde des bailleurs. En cours de mise en œuvre, elle atténuera à terme les nuisances dues aux inondations. De même, des SDAD ont été élaborés pour les villes capitales régionales, et ces actions vont s'étendre progressivement aux autres villes de l'intérieur.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « 155 QUARTIERS ET SOUS-QUARTIERS D'ABIDJAN ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PROGRAMME DE PLUS DE 46,690 MILLIARDS DE FCFA »

*En termes de desserte en eau potable, le bilan de l'exercice 2021 est très satisfaisant sur l'ensemble du pays. De quoi réjouir Ibrahim Berté, directeur général de l'Office national de l'eau potable (ONEP), qui donne aussi un aperçu du volume d'investissements consenti par le gouvernement sur la même période.*

**Quel est le bilan des activités de l'ONEP en 2021 par rapport à 2020, et sous quels auspices se présente l'exercice 2022 ?**

**Ibrahim Berté :** Le bilan des activités de l'ONEP de l'année 2021, par rapport à celui de 2020, est nettement satisfaisant au niveau de la desserte en eau potable sur l'ensemble du territoire. La preuve, 46 nouveaux châteaux d'eau, 36 stations de traitement d'eau et 106 forages équipés de pompes à motricité humaine supplémentaires ont été réalisés. Même si ces quantités ne nous permettent pas de couvrir tous les besoins en eau potable, l'année 2022 est plus prometteuse avec l'achèvement de grands chantiers d'infrastructures hydrauliques comme celui du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de Bouaké et de ses localités environnantes, du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de Bondoukou, du projet d'installation de 40 unités compactes de traitement d'eau potable dans 31 villes de la Côte d'Ivoire, et bien d'autres.

**En 2021, quels ont été les infrastructures supervisées par l'ONEP dans les grandes villes, et plus particulièrement dans les quartiers précaires, ainsi que dans les communes rurales reculées ?**

Nous parlerons de projets qui ont amélioré l'accès à l'eau potable des populations en 2021, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, l'ONEP a supervisé plusieurs projets d'investissements et de réalisation d'infrastructures hydrauliques de divers ordres. Je pourrais citer le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable d'Adzopé et de ses localités environnantes à partir du fleuve Comoé, pour un montant total de 18 milliards de FCFA cofinancé par le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) et la République de Côte

d'Ivoire. Les localités impactées par la phase 1 du projet sont situées sur l'axe de transfert allant de la prise d'eau à M'Basso Attié jusqu'à la ville d'Adzopé. La population bénéficiaire est d'environ 110 000 habitants. À cela s'ajoute le Programme national hydraulique qui a permis le raccordement au réseau d'eau de plusieurs localités à partir d'un château d'eau de grande capacité dénommé système multi-villages. Il s'agit là des localités de densité intermédiaire dont les besoins en eau sont accentués. Nous avons aussi le projet BID-UEMOA dans les districts des Savanes et du Denguélé qui consiste en la réalisation de systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA), de pompes à motricité humaine (PMH) et de latrines pour améliorer les conditions de vie des populations vivant en milieu rural. Enfin, les quartiers péri-urbains ont bénéficié du programme Amélioration des performances techniques et financières (APTF), d'un coût global de plus de 46,690 milliards de FCFA. Ce sont au total 155 quartiers et sous-quartiers du Grand-Abidjan qui seront connectés au réseau d'eau potable. Cette initiative a été renforcée par le projet issu de la coopération ivoiro-coréenne et dénommé KOICA pour un don de 3 milliards de FCFA : il a été mis en œuvre dans le quartier Grand Campement de Koumassi pour donner à la population vulnérable l'accès à l'eau potable à moindre coût au moyen de la rénovation de tout le réseau de distribution de ce quartier, soit 35 km, et de l'octroi de 13 500 branchements subventionnés et sociaux pour les ménages bénéficiaires.

**Travailler dans le secteur de l'eau potable est un sacerdoce. Pour encourager ses agents, l'ONEP en a distingué une dizaine le 28 mai 2021 à Abidjan. C'est la première fois depuis la création de l'ONEP que des agents reçoivent une médaille d'honneur du travail.**

Ibrahim Berté,  
directeur général de l'Office  
national de l'eau potable.



ONEP

**Cet événement est-il appelé à se renouveler ? Si oui, à quel rythme ? Et quelle est sa portée symbolique ?**

En initiant un tel événement, comme il est d'ailleurs constaté dans d'autres institutions, le conseil d'administration et la direction générale ont voulu exprimer leur reconnaissance à l'endroit des vaillants travailleurs de l'ONEP qui ont consacré une partie de leur vie à faire en sorte que les populations aient de l'eau potable dans leurs ménages. Le travail bien exécuté de ces travailleurs a fait glaner des prix à l'ONEP, dont le Premier Prix de l'efficacité du conseil d'administration en 2021, le Prix de la meilleure entreprise du secteur de l'eau potable en 2020, le Deuxième Prix de l'efficacité du conseil d'administration en 2021 ainsi que le Prix Special Achievement en système d'information géographique ESRI 2021. C'était donc un devoir pour nous de témoigner de l'attention et de l'intérêt que nous accordons aux efforts de l'ensemble du personnel de l'ONEP. Certes, cette première distinction n'a pas permis à certains d'être décorés, mais nous comptons le faire de manière progressive de façon à encourager davantage tous les agents à faire preuve d'un professionnalisme exemplaire et irréprochable. Le but est de perpétuer ce genre de cérémonie de remise de médailles d'honneur du travail aux agents de l'ONEP afin de l'institutionnaliser. C'est l'occasion pour moi de rendre un vibrant hommage à tous les agents pour leur réactivité sur les problèmes d'eau rencontrés par nos concitoyens.

**L'ONEP est déterminé à faire certifier ses méthodes et la qualité de ses processus, qui se veulent irrépro-**

**chables, en s'engageant dans la certification ISO 9001 V2015 pour l'année 2022. Que représente pour vous ce label de gouvernance ? L'ensemble du personnel se sent-il concerné par cet engagement de l'ONEP dans la certification ?**

Depuis quelques années effectivement, l'ONEP se donne les moyens pour offrir un service de qualité de l'eau potable de façon continue aux populations vivant sur toute l'étendue du territoire national. L'adoption d'un plan stratégique triennal 2020-2022 n'est rien d'autre que l'aboutissement de notre engagement à parfaire nos actions au plan administratif et technique. Ce changement de paradigme nous conduit à instaurer en notre sein une gouvernance rigoureuse propre à nous faire obtenir la certification ISO 9001 V 2015 en 2022. Cela est un pas important dans la qualité de service que nous souhaitons mettre à la disposition des usagers de l'eau en temps réel, car nous voulons gagner en efficacité et accroître la satisfaction des besoins en eau potable. Le système de management de la qualité que nous mettons en œuvre doit nous amener à évaluer notre contexte global, à travailler de façon plus efficace, à répondre aux exigences légales et réglementaires applicables, à identifier et gérer les risques et enfin à conquérir de nouveaux marchés. La direction générale et l'ensemble du personnel s'attellent sans aucune difficulté à la bonne exécution de cette démarche, car tous ont compris le bien-fondé de la conformité à ISO 9001 V 2015 : ils savent qu'il s'agit d'un critère essentiel à l'essor de l'entreprise.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# LA COP 15, UNE AUBAINE POUR LA CÔTE D'IVOIRE

*La Côte d'Ivoire a abrité du 9 au 20 mai 2022 la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP 15) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Cet événement réunissant 109 pays et 5 000 participants a été le plus grand jamais organisé dans le pays. Quels enjeux et quelles attentes pour les Ivoiriens et les Africains ? Éléments de réponse.*

La Côte d'Ivoire pratique l'agriculture intensive depuis près d'un siècle. L'évidence, si l'on s'en tient aux constats faits par le ministère de l'Agriculture dans le cadre du projet de promotion des cultures vivrières, c'est que la fertilité des terres cultivables a été considérablement réduite. La culture du café, du cacao, du palmier à huile et de l'hévéa a « séché » le sol ivoirien à un niveau élevé. Au point que le gouvernement ivoirien déplore le fait que 60 % de ses terres soient concernés par des problèmes de dégradation avancée.

C'est la partie septentrionale du pays qui est la plus touchée, en raison de l'élévation de la température et de la baisse des précipitations, car cette zone est située au-delà du 7<sup>e</sup> parallèle, avec tout ce que cela comporte de forte hausse du thermomètre. Conséquence : la baisse de la production agricole faute de terres cultivables. « En Côte d'Ivoire, la superficie forestière, qui représentait 16 millions d'hectares dans les années 1900, n'était plus que de 2,9 millions d'hectares en 2021. Au rythme actuel, celle-ci pourrait disparaître entièrement à l'horizon 2050 si rien n'est fait. Face à



Le président Alassane Ouattara lors de son discours d'ouverture de la COP 15.

*ce défi majeur, une nouvelle politique forestière, ainsi que sa stratégie de mise en œuvre, ont été adoptées en vue du recouvrement de 3 millions d'hectares de forêt à l'horizon 2030, pour un montant de 616 milliards de francs CFA, soit environ 1,1 milliard de dollars américains. Cette stratégie promeut l'agroforesterie et fait appel au secteur privé pour la reconstitution du couvert forestier* », a rappelé à ce propos Alassane Ouattara, chef de l'État ivoirien, à l'ouverture de cette conférence.

C'est ainsi que la 15<sup>e</sup> Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification tenue à Abidjan s'est présentée comme une occasion presque unique aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour bon nombre de pays africains de discuter sérieusement et en profondeur des

### 15,800 milliards de FCFA ont été alloués à la Côte d'Ivoire pour restaurer et réhabiliter son sol dans le cadre du développement de son agriculture.

questions de dégradation et de sécheresse qui impactent négativement le développement socio-économique des nations. L'opportunité est ainsi donnée à tous, mais surtout à la Côte d'Ivoire, de faire entendre leur voix et de solliciter l'aide et l'appui nécessaires des puissances économiques.

La Côte d'Ivoire, qui entend confirmer ses engagements en matière de restauration des terres et de lutte contre la désertification, a reçu le flambeau de l'Inde lors de cet événement et assurera la présidence de la COP pendant deux ans. « *Ainsi, pendant deux ans, la Côte d'Ivoire frappera à toutes les portes, exposera ses besoins et ses attentes, et sollicitera des appuis lors de tous les grands forums où il sera question de l'environnement* », a indiqué à la télévision nationale, peu avant la tenue de l'événement, Abou Bamba, membre du comité d'organisation de cette convention. Mieux, la Côte d'Ivoire aura pendant deux ans l'occasion d'influencer le débat sur la gouvernance des terres.

Dans le déroulé de la Cop 15 à Abidjan, le président ivoirien Alassane Ouattara a inclus une série d'échanges dénommés Business Forum et réunissant les dirigeants des plus grands groupes agro-industriels. Face à ces hommes d'affaires puissants, capables d'influencer la trajectoire du développement d'un pays, la Côte d'Ivoire en a profité pour solliciter des financements non seulement afin de booster son développement économique, mais aussi et surtout d'intensifier sa lutte contre la désertification. À l'occasion de cette COP, ce sont donc 15,800 milliards de FCFA qui seront alloués

à la Côte d'Ivoire pour restaurer et réhabiliter son sol dans le cadre du développement de son agriculture.

Toujours en termes de gains financiers directs pour l'économie ivoirienne, la tenue de la 15<sup>e</sup> Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification a relancé l'économie du tourisme, de l'hôtellerie et même du transport, car les 5 000 participants présents en Côte d'Ivoire y ont injecté plusieurs millions de dollars et d'euros. Une bouffée d'oxygène pour ces secteurs qui, depuis 2019, ont souffert des effets du Covid-19. S'y est ajouté le fait que sur la base des accords avec les agences de voyage, la Côte d'Ivoire a perçu la moitié des taxes sur les billets d'avion des participants. En somme, la tenue de la 15<sup>e</sup> Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification rapporte gros à une Côte d'Ivoire aspirant à l'urgence.

Cette COP 15 a donc réaffirmé la nécessité de réorienter l'agriculture vers des pratiques plus durables, pour lesquelles il faut naturellement impliquer les populations rurales vivant dans les zones arides. Dans son

rapport, l'ONU estime que 70 % des terres émergées de la planète ont été transformées par les activités humaines, et que 40 % des terres sont dégradées. Si rien ne change d'ici à 2050, il faut s'attendre à une dégradation supplémentaire de 16 millions de km<sup>2</sup> de terres, soit une superficie équivalente à celle de l'Amérique du Sud. Aujourd'hui, près de la moitié de la population mondiale est affectée par la dégradation des terres, en particulier les populations les plus pauvres. Ce phénomène menace par ailleurs environ la moitié du PIB mondial, soit 44 000 milliards de dollars.

Alain Bouabré

#### L'initiative d'Abidjan récolte 2,5 milliards de dollars

L'initiative d'Abidjan, présentée par le Premier ministre Patrick Achi lors de la COP 15, avait pour objectif de mobiliser auprès des bailleurs de fonds entre 600 millions et 1 milliard de dollars pour procéder à la restauration des terres dégradées et ainsi augmenter durablement la production agricole en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030. Un plaidoyer qui a visiblement porté ses fruits puisque cette Initiative d'Abidjan a récolté 2,5 milliards de dollars pour son financement.

Ajoutons qu'il s'agit d'un programme d'investissement qui sera engagé sur une période de 5 ans et qui a vocation à marquer un tournant dans la politique agricole du pays. Les autorités ambitionnent en effet de développer une agriculture certes plus intensive mais mieux intégrée aux chaînes de valeur durables du marché international, car sans déforestation, en misant uniquement sur la mécanisation et l'innovation.

L.B.-D.



## ■ Orange Côte d'Ivoire

# ORANGE VILLAGE, UN SIÈGE À HAUTE VALEUR ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

*Véritable condensé de modernité, Orange Village, le nouveau siège du groupe Orange Côte d'Ivoire à Abidjan, témoigne d'une conscience aiguë des liens entre bien-être et productivité ainsi que de l'urgence à déployer de vigoureuses actions en faveur de l'environnement.*

**O**opérateur multiservices et digital engagé durablement en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Liberia, trois pays où il opère pour plus de 28 millions de clients, Orange Côte d'Ivoire se devait de se doter, quatre ans après la pose de la première pierre par feu le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly en novembre 2017, d'un siège qui atteste de son empreinte économique et environnementale. Devenu une réalité, Orange Village – c'est son nom – est situé en bordure de la lagune Ebrié, dans la commune de Cocody, sur une superficie de 18 200 m<sup>2</sup>. Il a été inauguré par le président ivoirien S.E.M. Alassane Ouattara le vendredi 14 janvier dernier en présence du Premier ministre Patrick Achi, du ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation Roger Adom, de Stéphane Richard, PDG du groupe Orange, et d'Alioune Ndiaye, PDG d'Orange Afrique Moyen-Orient. Ce joyau architectural d'un coût global de 40 milliards de

FCFA est un condensé de technologies doté de dispositifs de bien-être et de convivialité qui, depuis le 25 février dernier, accueille près de 900 collaborateurs. Implanté dans un cadre et une architecture éco-responsables favorables à l'épanouissement professionnel, Orange Village comprend un bâtiment principal d'environ 15 000 m<sup>2</sup> aux formes artistiques construit sur 7 niveaux et abritant des bureaux, des salles de réunion, des open spaces lumineux et chaleureux ainsi qu'une cantine et une salle de sport. Des aménagements paysagers respectant les critères de haute qualité environnementale (HQE) complètent le tableau.

### La révolution BIM

Pour se faire une idée du degré d'innovation que représente cet édifice, il faut préciser qu'il est le premier à être conçu, réalisé et exploité en BIM, ou « gestion intelligente du bâtiment ». Cela suppose le respect du



« zéro plastique » avec des fontaines à eau fonctionnant sans bonbonnes plastique ainsi que la présence d'une station d'épuration pour le traitement des eaux usées, d'un séparateur à graisse pour le traitement de l'huile de la cuisine, de deux séparateurs à hydrocarbures pour le traitement des eaux pluviales du parking, et enfin d'un local de traitement des déchets. Le nettoyage des bords de lagune s'effectue grâce à des filets de récupération des déchets ainsi que par curage. Éclairé par 4 000 luminaires LED économes en énergie, le lieu bénéficie d'une gestion automatisée qui programme les horaires d'allumage/extinction des lumières, de la climatisation, etc.

### Le digital à visage humain

Dans ce bâtiment bas carbone qui obéit à la réglementation internationale, on a évidemment veillé à l'accessibilité des handicapés. De nombreux espaces verts, outre qu'ils assurent la préservation de la faune et de la flore locales, sont agrémentés de terrasses propices aux échanges et à l'élaboration de nouveaux projets innovants. Les installations internes fonctionnelles – bureaux, salles de réunion/conférence, salle de sport, cantine – sont aux dernières normes de sécurité. Enfin, ont été utilisés des matériaux à l'esthétique brute – bois, métal, pierre et béton – qui tendent vers la simplicité. « Digital et humain », tel est le modèle employeur du groupe Orange, désireux de créer un environnement de travail serein et propice à la floraison de l'intelligence collective. Cela se traduit par des lieux de partage tels qu'un auditorium, un restaurant d'entreprise, des espaces café et de espaces de co-working. Vitrine technologique, l'immeuble est équipé d'une infrastructure 5G Ready avec une connexion en Full Wifi. Des aires spécifiques ont été imaginées pour offrir les meilleures conditions de travail : grandes tables, salons cocooning, tables pour quatre, îlots de créativité ou de design thinking, cabines téléphoniques, box de deux ou quatre personnes, etc.

### Un projet 100% ivoirien

En collaboration avec les équipes d'Orange Côte d'Ivoire, la maîtrise d'œuvre des travaux d'Orange Village a été portée par le cabinet Koffi et Diabaté Architectes, sélectionné à la suite d'un appel d'offres ouvert en 2015 uniquement aux architectes inscrits au Conseil national de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire (CNOA). Ainsi, Orange Village a un impact avéré sur le tissu local économique et social de proximité. En effet, le chantier a occupé en moyenne 250 ouvriers, dont 10 % de femmes, dans les métiers de la peinture, de la plâtrerie et de l'électricité. Plus de 50 % de sous-traitants des adjudicataires des cinq macro-lots sont des entreprises ivoiriennes. L'approvisionnement

en fleurs et plantes est assuré par les pépiniéristes du Boulevard de France, et le nettoyage du front lagunaire se fait avec les pêcheurs.

### Et ce n'est pas fini !

Une seconde phase du siège est prévue avec l'espace Orange Campus. Orange, pionnier dans la réalisation d'un siège avant-gardiste exemplaire et éco-responsable, a été conduit par la réalité environnementale actuelle à s'inscrire dans une démarche résolument écologique. Il a ainsi décidé de se doter d'un véritable parc, dans l'optique de juguler le phénomène de déforestation qui menace à court terme les actions de développement économique, social et culturel du pays, sachant que le gouvernement vient d'adopter une politique ambitieuse mais réaliste de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts qui repose en grande partie sur le reboisement. Chaque citoyen est invité à planter et à entretenir des arbres, à créer des forêts dans son environnement immédiat, en milieu urbain ou rural, pour que la synergie des initiatives permette à la Côte d'Ivoire de redevenir un pays forestier. Dans ce contexte, Orange Campus se définit comme un véritable poumon vert au centre de la ville grâce à de nombreuses infrastructures qui en feront l'un des espaces les plus éco-responsables de Côte d'Ivoire.

La conception du parc répond à deux enjeux : créer un espace de qualité comme cadre de travail pour les employés d'Orange et un espace à forte valeur écologique. La première ambition est concrétisée par de nombreux équipements tels que la grande esplanade, pensée pour l'organisation de manifestations comme les spectacles et les concerts, ainsi que différents lieux où rassembler les gens pour un meeting, une pause ou un déjeuner : la grande ombrière, la clairière d'eau, etc. Dans la canopée où la végétation est très dense, tropicale et luxuriante, les employés peuvent se retrouver lors d'ateliers autour du jardin ou dans un théâtre de verdure à l'occasion d'une conférence. Ils peuvent même s'allonger dans l'herbe pour se relaxer. L'avancée vers la lagune offre quant à elle des équipements plus sportifs et dynamiques dévolus au running, au skate-board, à la pétanque ou au street soccer. Enfin, la promenade déambule dans une succession de clairières ouvertes et se termine sur le belvédère avec un point de vue qui embrasse le paysage abidjanais. Pour ce qui est de l'ambition écologique, elle se matérialise par près de 90 % de la surface plantée sur plus de 6 hectares, avec une palette végétale diversifiée, locale et adaptée aux changements climatiques. Au total, plus de 6 000 arbres, dont 1 500 palmiers, seront plantés, et 2 hectares accueilleront des massifs de plantes choisies parmi 250 essences locales. Cela fait rêver...

**Andju Ani**

## ■ Établissements hospitaliers

# SANTÉ : LES ENJEUX DE LA DERNIÈRE RÉFORME HOSPITALIÈRE

*L'un des aspects de la dernière réforme hospitalière est d'avoir clarifié la situation des agents des services de santé. À compter de 2021, ils ne peuvent plus travailler à la fois dans le privé et le public.*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, le gouvernement ivoirien a fait adopter en Conseil des ministres neuf décrets relatifs à la réforme des établissements publics hospitaliers dans le but d'améliorer leurs plateaux techniques et d'assainir le secteur médical. Cette réforme intègre un nouveau dispositif national de santé publique déployé sur l'ensemble du territoire.

« Ces décrets vont permettre de clarifier la situation qui a fait pendant longtemps débat, celle des agents des services de santé qui exercent aussi bien dans le privé que dans le public », a indiqué le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly au sortir du Conseil de ministre. L'un des avantages de cette réforme est « d'établir une différence claire » auprès des professionnels hospitaliers en ne leur permettant plus d'intervenir en même temps dans le secteur privé et dans le secteur le public. « Ou vous êtes dans le public ou vous êtes dans le privé, mais pas les deux », a résumé le porte-parole du gouvernement.

Dans cette réforme, certains décrets précisent ce que deviennent dorénavant l'attribution, l'organisation et le fonctionnement des établissements publics hospitaliers nationaux, régionaux et départementaux. D'autres détaillent le statut des groupements hospitaliers et le régime financier et comptable des hôpitaux publics, ou portent sur les modalités de passation des conventions hospitalo-universitaires ainsi que sur les conditions de validation et de signature des projets d'établissements hospitaliers et des contrats de performance. Enfin, des décrets définissent les clauses du système d'information

## Un nouveau dispositif national de santé publique déployé sur l'ensemble du territoire.

hospitalier pour les hôpitaux relevant du public et ceux appartenant au secteur privé, ainsi que les dispositions à appliquer en matière de prévention des infections

### La médecine traditionnelle contribue à l'amélioration des résultats sanitaires

La Côte d'Ivoire a pris plusieurs mesures visant à promouvoir la médecine traditionnelle, la recherche en pharmacopée et la reconnaissance des tradipraticiens dans son système de santé. Parmi les directions du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, un département entier est même dédié à cette médecine. Le Programme national de promotion de la médecine traditionnelle (PNPMT) recense 1 421 espèces de plantes médicinales identifiées par les chercheurs ivoiriens pour la prise en charge des patients. Les cabinets des tradipraticiens ivoiriens sont suivis et contrôlés par ce programme.

Lors de la célébration de la 19<sup>e</sup> Journée africaine de la médecine traditionnelle instituée par l'OMS et qui s'est déroulée à Abidjan le 14 octobre 2021, Aka Koffi Charles, directeur de cabinet du ministère de la Santé, a indiqué que « la médecine traditionnelle contribue à l'amélioration des résultats sanitaires. Cette médecine est prise en compte dans les services de soins de santé et pourrait contribuer à l'amélioration des résultats sanitaires. Cette médecine reste une alternative d'une partie non négligeable de la population pour répondre à ses problèmes de santé. Et cela a motivé le passage, dans notre pays, d'un système tolérant à l'égard de la médecine traditionnelle à un système inclusif. »

**L.B.-D. (avec l'Agence ivoirienne de presse)**

dans les établissements hospitaliers publics.

Seize syndicats du secteur de la santé publique regroupés dans la coalition syndicale Coordonnée/Sycamci, ayant eu vent du contenu de cette réforme, ont décidé de suspendre dès le 20 novembre 2021 leur mot d'ordre de grève après « un accord formel » signé avec le gouvernement et l'engagement pris par le ministre de la Santé Pierre Dimba que l'ensemble des décrets serait mis en application.

**Louise Bibalou-Durand**

# AGENTIS

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



**Ingénierie hospitalière**

**Conception et réalisation d'hôpitaux et de cliniques**

**Installation d'équipements médicaux et paramédicaux**

**Traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques**



## **AGENTIS MAROC**

Quartier Aïn Diab, Bd. Lido,  
Résidence Jardins d'Anfa, Immeuble G,  
App. 24 – Casablanca 20100  
Tél. : (+212) 522 25 90 90 / 522 25 95 95



## **AGENTIS CÔTE D'IVOIRE**

Rue Pierre et Marie Curie – Zone 4  
18 BP 653 Abidjan 18  
Tél. : (+225) 27 21 24 42 72  
E-mail : abidjan@agentis.ma

<https://agentis.ma>

# AGENTIS, LA SANTÉ CLÉ EN MAIN

*Implanté au Maroc et en Côte d'Ivoire d'où elle opère dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le groupe AGENTIS mobilise son expertise et son savoir-faire pour participer à la transformation du système de santé. Son ambition : contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale des patients en Afrique.*

Le 8 avril 2022 était inauguré le Centre hospitalier régional (CHR) d'Adzopé, capitale de la région de La Mé en Côte d'Ivoire, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Patrick Achi accompagné de Pierre N'gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, ainsi que de plusieurs autres ministres. Bâti sur une superficie de 14 576 m<sup>2</sup>, cet établissement sanitaire de référence présente une capacité de 200 lits et dispose de tous les services nécessaires à une prise en charge optimale : un bloc opératoire comprenant 3 salles de dernière génération, un service des urgences, un laboratoire d'analyse médicale, un service d'hémodialyse, un service de réanimation adultes, pédiatrique et néonatale, une hospitalisation médicale, une hospitalisation de pédiatrie, une hospitalisation de chirurgie, une hospitalisation gynéco-obstétrique et un service de consultation ORL. Ce joyau mis au service de leur santé est réalisé par AGENTIS, une entreprise

certifiée ISO 9001-2008 et créée en 2007 par M. Adil Mesfioui, président directeur général.

## Un rayonnement régional

Le rayon d'intervention d'AGENTIS a de quoi impressionner : le Burkina Faso, le Congo Brazzaville... et enfin le Maroc avec la direction des Équipements et de la Maintenance, les centres hospitaliers universitaires, les hôpitaux militaires et publics, les polycliniques CNSS, les différents acteurs privés : Akdital, CIM, ODM, Oncorad... Ainsi que les fondations Lalla Salma et Jassim & Hamad Bin Jassim...

S'ajoute à cette liste la Côte d'Ivoire avec le centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane Ouattara, le CHU de Cocody, le CHU d'Angré, ou encore le tout nouveau CHR d'Aboisso dont les travaux avaient été lancés en mai 2019 par feu le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly et qui a été inauguré le jeudi 21 octobre 2021 par le Premier

ministre Patrick Achi. Bâti sur 10 hectares, cet établissement doté d'équipements de dernière génération au profit des 800 000 habitants de la région du Sud-Comoé comprend 21 bâtiments. « *L'objectif du gouvernement est de rester le plus proche possible des populations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Le CHR que nous venons d'inaugurer est à votre service, populations du Sud-Comoé et des régions environnantes* », a déclaré Patrick Achi lors de la cérémonie inaugurale. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle Pierre Dimba a expliqué pour sa part que ce CHR traiterait six spécialités : consultation, hospitalisation, chirurgie adulte et pédiatrique, gynécologie, réanimation adulte et pédiatrique, et enfin imagerie médicale.

Une belle réussite donc pour AGENTIS, qui ne compte pas en rester là et a de nombreux



Un des blocs opératoires du CHR d'Adzopé.

Vue aérienne du Centre hospitalier régional (CHR) d'Adzopé, en Côte d'Ivoire, inauguré le 8 avril 2022.



projets en cours en Côte d'Ivoire avec le nouveau service gynécologie au CHU de Treichville, le Trauma Center de Toumodi, le Noyau chaud à Bouna, le service d'imagerie médicale à Abengourou ou encore les services des urgences de Daoukro et de Séguéla. Des projets aussi au Maroc au profit du groupe Clinique internationale du Maroc (CIM) où Agentis a réalisé la clinique internationale de Tanger (150 lits), et réalise actuellement l'hôpital privé international de Casablanca (300 lits), l'extension de la clinique internationale de Marrakech (150 lits) et l'édification de cliniques privées à travers le royaume.

#### Le « clé en main » : pourquoi et comment ?

Le champ d'intervention du groupe couvre quatre domaines d'activité : la conception et la réalisation d'hôpitaux et de cliniques, l'ingénierie hospitalière, l'installation d'équipements médicaux et paramédicaux et le traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques. L'offre intégrée du groupe mobilise dès l'amont l'ensemble des expertises de ses équipes pour des projets pensés dans leur globalité, de leur conception jusqu'à leur exploitation et leur maintenance. S'appuyant sur une synergie et une complémentarité de ses expertises, le groupe maîtrise et gère l'ensemble des processus inhérents à la réalisation des hôpitaux et des cliniques : conseil et accompagnement, montages financiers, ingénierie, construction et équipement.

Comment cela se passe-t-il concrètement ? Depuis la définition des besoins jusqu'à la formation des équipes médicales et techniques en passant par les études, le montage financier, la conception, l'ingénierie, la construction des bâtiments et l'installation des équipements médicaux, AGENTIS s'assure de mobiliser son savoir-faire sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Un seul objectif : la prise en charge complète du patient, conformément aux standards hospitaliers en vigueur sur le marché.

Pour dérouler convenablement toutes ces étapes, plusieurs équipes sont mises à contribution et interviennent à différents niveaux de chaque programme. Une fois le programme médical validé, l'exécution démarre par les plans architecturaux, puis intègre dans une seconde phase les équipements médicaux nécessaires et le mobilier pièce par pièce, à l'échelle, afin de tester l'adéquation de l'espace avec les circulations en tenant compte des contraintes techniques et des normes en vigueur. Est élaborée ensuite la liste exhaustive des équipements en relation avec le programme médical et des spécificités de chaque local de façon à estimer le coût d'acquisition. C'est alors le moment de planifier le calendrier du projet, de gérer les contrats de sous-traitance, de suivre l'avancement des travaux de construction et d'assurer leur achèvement conformément aux plans et au calendrier, d'assister à la préparation des documents du projet et des procédures de travail, et enfin d'ordonnancer, piloter et coordonner les travaux. La phase dite des « livraisons, installations et mise en marche des équipements medicotechniques » qui arrive à ce point du parcours consiste à coordonner la logistique des équipements et à assurer la conformité des livraisons, à superviser les travaux de pré-installation et d'installation et leur exécution, puis à mettre en marche les équipements en effectuant les tests de sécurité électrique et de fonctionnalités ainsi que le contrôle qualité avant de délivrer un PV de réception provisoire signé par les parties concernées. Enfin arrive l'évaluation du plateau technique existant, et il s'agit alors d'assister le client dans la recherche d'améliorations et de remise aux normes qui garantissent la continuité du soin ainsi que d'identifier les besoins de modernisation et de renouvellement des équipements médicaux.

Un seul interlocuteur pour tout un processus complexe et hautement technique, voilà qui mérite de s'appeler « valeur ajoutée »...

**Andju Ani**

# « NOUS IMPULSONS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE CROISSANCE »

Fort d'une solide expérience dans la gestion des entreprises, Serge Olivier Nouho Abdel, directeur général de la Société nouvelle de presse et d'édition de Côte d'Ivoire (SNPECI), a l'ambition de la hisser vers de nouveaux sommets et s'attelle pour ce faire à déployer le plan stratégique 2022-2026.



Serge Olivier Nouho Abdel, directeur général de la Société nouvelle de presse et d'édition de Côte d'Ivoire.

Depuis août 2021, vous êtes le directeur général de la SNPECI, éditrice du quotidien pro-gouvernemental *Fraternité Matin*, qui n'était pas au mieux de sa forme. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Serge Olivier Nouho Abdel : Tout d'abord, j'aimerais exprimer ma gratitude au conseil d'administration et aux autorités compétentes qui m'ont fait confiance pour conduire les destinées de la Société nouvelle de presse et d'édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) dans un contexte difficile pour les entreprises de presse écrite. La crise de ce type de presse, comme vous le savez, est mondiale, et la Côte d'Ivoire n'y échappe pas. Toutefois, en dépit des difficultés, le quotidien *Fraternité Matin* que nous éditons reste le leader de la presse écrite en Côte d'Ivoire, et une référence dans notre sous-région. Nous disions lors de notre prise de fonction, en rendant hommage à mon prédécesseur Venance Konan qui a su maintenir ce quotidien grâce à son savoir-faire et à son dévouement, que nous travaillerions à aller encore plus loin pour accroître notre audience dans un environnement hyper concurrentiel, pour augmenter nos parts de marché et développer l'ensemble de nos autres domaines d'activité stratégique que sont l'édition, l'imprimerie et la publicité commerciale, avec des offres de services plus adaptées aux besoins de notre public. Nous sommes dans cette dynamique de développement portée par l'alignement de l'organisation de l'entreprise sur la réalisation de nos nouvelles ambitions stratégiques.

Quelles sont, précisément, ces nouvelles ambitions stratégiques ? Comment comptez-vous procéder pour gagner cette bataille de l'audience dans un pays où chaque matin, les Ivoiriens ont le choix entre plus de 20 quotidiens ?

Après avoir opéré, avec l'aide d'un cabinet international réputé, un diagnostic stratégique sans complaisance de notre entreprise et de son environnement interne

et externe, nous avons adopté un nouveau plan stratégique quinquennal 2022-2026 actuellement en exécution. Cette vision fixe le cap de la transformation de la SNPECI: «*inspirer des solutions médias offrant une expérience client unique*». Pour notre activité presse, nous entendons consolider notre position de leader de la presse écrite et disputer le marché à partir du digital. Dans l'édition, notre ambition est de révéler le potentiel de chaque lecteur par l'apprentissage et le divertissement, et de propulser ainsi notre maison d'édition parmi les premières de la place. Nous avons également pour objectif de développer notre activité d'imprimerie en investissant de nouveaux marchés et en déployant de nouveaux produits et services afin de tirer profit des opportunités qui s'offrent. Enfin, nous voulons, au niveau commercial, bâtir une régie de communication de référence avec des supports de diffusion adaptés à la demande. Notre produit vitrine, le quotidien *Fraternité Matin*, retient évidemment toute notre attention. Nous allons rénover et améliorer notre ligne et notre offre éditoriales pour mieux les adosser aux mutations de la société, et créer de nouveaux produits mixtes, écrits et digitaux, visant à toucher tous les publics.

**Un quotidien n'est pas une entreprise facile à gérer, dans la mesure où 80 % du temps est consacré justement à la gestion. En qualité de manager, quelles sont concrètement vos tâches ?**

Qu'il s'agisse d'une entreprise de presse ou de tout autre type d'entreprise, le rôle du manager est identique, à savoir, globalement, bien gérer son équipe afin d'assurer la cohésion autour de la vision et d'augmenter la pro-

ductivité de l'entreprise et, ainsi, l'amener à atteindre ses objectifs. À la SNPECI, la mission d'assurer la cohésion du groupe est d'autant plus importante que l'entreprise a besoin de redorer son image aussi bien en interne que vis-à-vis de ses partenaires externes. Dès

**«Des événements sont prévus pour asseoir notre image de groupe leader attaché à la performance.»**

notre prise de fonction, nous nous sommes attelés à remobiliser le personnel et à apaiser le climat social au sein de l'entreprise. Aujourd'hui, je peux vous assurer que le personnel est plus soudé et réapprend à travailler ensemble pour relever les défis que nous nous sommes fixés. Pour vous donner quelques exemples, notre nouveau plan stratégique est l'œuvre de l'ensemble du personnel, qui a été impliqué à tous les niveaux de sa conception et travaille aujourd'hui à sa mise en œuvre. Nous avons élu récemment nos délégués du personnel dans un climat de fraternité, et un dialogue fécond et régulier s'est installé entre la direction générale et les partenaires sociaux, ce qui permet de régler au mieux les préoccupations des uns et des autres. Nous travaillons à valoriser le capital humain de l'entreprise et à améliorer le cadre de travail et les conditions de vie des salariés. Notre plan de communication interne adopté il y a peu prévoit diverses activités récréatives: team building, gala de fin d'année, etc. Un système transparent d'évaluation du personnel est désormais en place. Il permettra de récompenser les meilleurs et de découpler la motivation.

**Quels sont vos chantiers prioritaires ?**

Nous avons de nombreux défis à relever: la transformation digitale de l'entreprise, le développement de l'imprimerie, la formation de notre capital humain, l'amélioration de la gouvernance et de l'efficacité opérationnelle... Nous nous employons à les relever suivant notre feuille de route. Je veux insister sur l'innovation: nous travaillons à diversifier notre offre dans nos différents domaines d'activité traditionnels, en même temps que nous explorons le secteur de l'événementiel. Nous venons ainsi d'organiser, à travers notre magazine féminin *Femme d'Afrique*, la fête des mères, suivant le concept novateur Wonderful Mom's, plébiscité par le public. D'autres événements sont prévus qui contribueront à repositionner notre groupe de presse et à asseoir son image de groupe leader attaché à la performance et à sa mission citoyenne de média de service public.

*Propos recueillis par Alain Bouabré*

## Bio

Serge Olivier Nouho Abdel, né le 12 juillet 1972, est depuis août 2021 directeur général du groupe SNPECI, dont il était directeur général adjoint depuis 2018. Le groupe SNPECI, spécialiste de la presse, de l'édition, de la régie et de l'imprimerie qui édite le très réputé quotidien *Fraternité Matin*, est le premier groupe de presse détenu à 100% par l'État de Côte d'Ivoire et ayant pour filiale la société EDIPRESSE.

En faisant ce choix managérial, le conseil d'administration a mis en place un homme expérimenté à un niveau international dans la gestion des sociétés complexes et de leur personnel. Il a acquis ses compétences dans les cabinets d'audit et dans les sociétés de télécommunications. Ses domaines d'expertise sont la planification stratégique des entreprises à fort potentiel, qu'elles soient en expansion, qu'elles doivent être réorganisées ou qu'elles se trouvent en phase de lancement. Ses principales motivations sont la communication, l'implication dans les prises de décision et le travail dans des environnements évolutifs avec une forte participation du personnel.

■ Entretien – Directeur fondateur du groupe *L'Intelligent d'Abidjan*

# « NOTRE JOURNAL OUVRE SES COLONNES À TOUS LES COURANTS DE PENSÉE »



Wakili Alafé, directeur fondateur du groupe *L'Intelligent d'Abidjan*.

*En 2023, le quotidien L'Intelligent d'Abidjan célébrera ses vingt ans d'existence.*

*Wakili Alafé, son directeur-fondateur, ambitionne de mobiliser davantage d'annonceurs en renforçant son volet Web télévision et en développant des activités annexes destinées à augmenter les recettes.*

**Comment est composé votre groupe de presse aujourd'hui ?**

**Wakili Alafé :** Le groupe de presse s'est enrichi d'une Web télévision que nous comptons développer dans le but d'obtenir une licence de diffusion sur le numérique. Certes, nous éditons notre quotidien en version papier, ainsi que des magazines et des éditions spéciales, mais nous avons également le site Internet de *L'Intelligent d'Abidjan*. Par ailleurs, nous avons un autre site intitulé *Afrikipresse*, qui est la version électronique de notre magazine. Même si à l'origine, ce dernier devait couvrir toute l'Afrique et non uniquement Abidjan, le manque de moyens et la recherche d'autres investisseurs a pour le moment freiné cette ambition.

**Ce renforcement économique s'est-il accompagné d'un accroissement des effectifs au sein du groupe ?**

Oui, notamment au niveau de la Web télévision, où il a fallu une équipe dédiée ainsi que du matériel afin de tenir le défi d'une offre couplée entre l'écrit et l'audiovisuel, pour nos lecteurs et pour nos annonceurs.

**Comment est structuré le contenu de votre quotidien en termes de rubriques et de nombre de pages ?**

Nous étions à 12 pages imprimées, avec les rubriques politique, sport et économie ainsi que la rubrique société qui traite de santé, d'éducation, etc. Le renchérissement des coûts de production nous a conduits à restreindre actuellement à huit pages, avec l'objectif de remonter à 12, voire 16 pages dès que possible.

**Quels sont les grands chantiers prévus par votre groupe durant les cinq prochaines années ?**

Notre objectif est de renforcer le papier et de revenir, comme je vous le disais, à 12 ou même 16 pages au quotidien. Nous souhaitons aussi faire plus de magazines et de numéros spéciaux dans l'année afin d'avoir plus

d'annonceurs. En outre, nous avons le projet d'acquérir un nouveau siège, de renforcer notre volet Web télévision et de développer des activités annexes dans le but de générer des capitaux permettant aux différents secteurs de se soutenir mutuellement. Enfin, nous allons nous engager dans une démarche qualité, un processus de certification de notre gouvernance et de nos performances.

**En 2023, *L'Intelligent d'Abidjan* fêtera ses vingt ans d'existence. Pour de dirigeant que vous êtes et les journalistes de votre rédaction, que va représenter ce grand événement ?**

Depuis la célébration des 15 ans en 2018, nous n'avions plus fait de célébration. Nous comptons fêter ces 20 ans par le biais de la deuxième édition d'Abidjan Médias Forum, que nous n'avons pas organisé depuis justement 2018. Ce sera une occasion de réfléchir sur les perspectives, sur l'avenir, au-delà du bilan et de la fête.

**Estimez-vous aujourd'hui être dans le top 5 des quotidiens influents ivoiriens, sachant qu'il en existe plus de 20 journaux sur le marché ?**

Nous ne sommes pas dans le top 5 des ventes, mais plutôt dans le top 10. Dans un contexte de baisse des ventes de tous les journaux, même les leaders ont des chiffres qui étaient les nôtres il y a plusieurs années, et sans être leaders... Tous les journaux ont perdu des points et des parts de marché. Cela dit, notre quotidien et notre groupe de presse font partie des médias influents parce que nous sommes crédibles. Nous vérifions les informations, et nous ne diffusons pas de rumeurs. Par ailleurs, au-delà de tout, nous restons un journal indépendant, pour ne pas dire objectif, c'est-à-dire que nous sommes un journal qui ouvre ses colonnes à tous les courants de pensée en Côte d'Ivoire, même si nous avons des positions tranchées sur certaines questions.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



■ Entretien – Directeur fondateur du groupe *L'Intelligent d'Abidjan*

# « NOTRE JOURNAL OUVRE SES COLONNES À TOUS LES COURANTS DE PENSÉE »



Wakili Alafé, directeur fondateur du groupe *L'Intelligent d'Abidjan*.

*En 2023, le quotidien L'Intelligent d'Abidjan célébrera ses vingt ans d'existence.*

*Wakili Alafé, son directeur-fondateur, ambitionne de mobiliser davantage d'annonceurs en renforçant son volet Web télévision et en développant des activités annexes destinées à augmenter les recettes.*

**Comment est composé votre groupe de presse aujourd'hui ?**

**Wakili Alafé :** Le groupe de presse s'est enrichi d'une Web télévision que nous comptons développer dans le but d'obtenir une licence de diffusion sur le numérique. Certes, nous éditons notre quotidien en version papier, ainsi que des magazines et des éditions spéciales, mais nous avons également le site Internet de *L'Intelligent d'Abidjan*. Par ailleurs, nous avons un autre site intitulé *Afrikipresse*, qui est la version électronique de notre magazine. Même si à l'origine, ce dernier devait couvrir toute l'Afrique et non uniquement Abidjan, le manque de moyens et la recherche d'autres investisseurs a pour le moment freiné cette ambition.

**Ce renforcement économique s'est-il accompagné d'un accroissement des effectifs au sein du groupe ?**

Oui, notamment au niveau de la Web télévision, où il a fallu une équipe dédiée ainsi que du matériel afin de tenir le défi d'une offre couplée entre l'écrit et l'audiovisuel, pour nos lecteurs et pour nos annonceurs.

**Comment est structuré le contenu de votre quotidien en termes de rubriques et de nombre de pages ?**

Nous étions à 12 pages imprimées, avec les rubriques politique, sport et économie ainsi que la rubrique société qui traite de santé, d'éducation, etc. Le renchérissement des coûts de production nous a conduits à restreindre actuellement à huit pages, avec l'objectif de remonter à 12, voire 16 pages dès que possible.

**Quels sont les grands chantiers prévus par votre groupe durant les cinq prochaines années ?**

Notre objectif est de renforcer le papier et de revenir, comme je vous le disais, à 12 ou même 16 pages au quotidien. Nous souhaitons aussi faire plus de magazines et de numéros spéciaux dans l'année afin d'avoir plus

d'annonceurs. En outre, nous avons le projet d'acquérir un nouveau siège, de renforcer notre volet Web télévision et de développer des activités annexes dans le but de générer des capitaux permettant aux différents secteurs de se soutenir mutuellement. Enfin, nous allons nous engager dans une démarche qualité, un processus de certification de notre gouvernance et de nos performances.

**En 2023, *L'Intelligent d'Abidjan* fêtera ses vingt ans d'existence. Pour de dirigeant que vous êtes et les journalistes de votre rédaction, que va représenter ce grand événement ?**

Depuis la célébration des 15 ans en 2018, nous n'avions plus fait de célébration. Nous comptons fêter ces 20 ans par le biais de la deuxième édition d'Abidjan Médias Forum, que nous n'avons pas organisé depuis justement 2018. Ce sera une occasion de réfléchir sur les perspectives, sur l'avenir, au-delà du bilan et de la fête.

**Estimez-vous aujourd'hui être dans le top 5 des quotidiens influents ivoiriens, sachant qu'il en existe plus de 20 journaux sur le marché ?**

Nous ne sommes pas dans le top 5 des ventes, mais plutôt dans le top 10. Dans un contexte de baisse des ventes de tous les journaux, même les leaders ont des chiffres qui étaient les nôtres il y a plusieurs années, et sans être leaders... Tous les journaux ont perdu des points et des parts de marché. Cela dit, notre quotidien et notre groupe de presse font partie des médias influents parce que nous sommes crédibles. Nous vérifions les informations, et nous ne diffusons pas de rumeurs. Par ailleurs, au-delà de tout, nous restons un journal indépendant, pour ne pas dire objectif, c'est-à-dire que nous sommes un journal qui ouvre ses colonnes à tous les courants de pensée en Côte d'Ivoire, même si nous avons des positions tranchées sur certaines questions.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# DES POLITIQUES PUBLIQUES AXÉES SUR LES PERFORMANCES

L'une des particularités à relever dans la structure des gouvernements ivoiriens depuis 2012 est d'avoir attribué au budget un ministère auquel sont rattachées des régies financières telles que les Impôts et les Douanes.

Le 27 août 2021, afin de mieux présenter les attributions de son département aux étudiants de l'université Nord-Sud d'Abidjan, le ministre du Budget et du Portefeuille de l'État Moussa Sanogo a souhaité commencer son intervention en évoquant l'évolution du budget de son pays. En effet, ces dix dernières années, celui-ci a été multiplié par trois, passant de 3 160 milliards de FCFA en 2012 à près de 10 000 milliards en 2022. Le ministre a aussi expli-

quée nationale qui, en fonction de son propre calendrier, arrête une date pour le vote de la loi de finances aux deux chambres du Parlement. Enfin, il a éclairé les étudiants sur le concept de budget citoyen destiné à permettre à n'importe quel Ivoirien de comprendre ce que représente un budget de l'État et de savoir comment les ressources sont mobilisées et les dépenses exécutées. S'agissant des marchés publics, Moussa Sanogo a rappelé que dans son pays, au moins 30 % des marchés

publics sont réservés aux PME, et que des mesures ont été prises pour que les grandes entreprises puissent sous-traiter avec les PME. Le ministre a par ailleurs indiqué qu'au niveau de la Douane, les principales actions déployées portent sur la facilitation douanière, le contrôle allégé et

la mise en place d'un système d'interconnexion douanier. Quant aux entreprises relevant du portefeuille de l'État, le ministre Moussa Sanogo a précisé qu'ont été mis en place d'une part la signature d'un contrat de performance avec les dirigeants d'entreprises publiques, d'autre part un programme de professionnalisation à destination des managers des entreprises publiques élaboré en collaboration avec HEC Paris et dénommé « Public Executive Certificate ».

Louise Bibalou-Durand

## « Public Executive Certificate » est un programme de professionnalisation destiné aux managers des sociétés publiques.

qué aux étudiants que « depuis 2012 est appliqué le budget programmes, un dispositif innovant axé sur les ressources. Ce mode de gestion est essentiellement axé sur la performance et doit permettre de relever le défi de l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques en passant d'une logique de moyens à une logique de résultats ». Pédagogue, il a aussi détaillé le processus d'élaboration du budget ivoirien : sa préparation commence en mars-avril et il s'achève toujours courant octobre avant d'être transmis à l'Assemblée

## Les sociétés publiques ont réalisé un bénéfice de 58 milliards de FCFA en 2021

Les entreprises d'État qui relèvent du ministère du Budget et du Portefeuille de l'État ont réalisé un bénéfice de 58 milliards de FCFA au terme de l'année 2021, contre 56 milliards de FCFA en 2020, soit une légère hausse de 3,57%. Les dividendes perçus par le gouvernement ont doublé en 4 ans, passant de 17 à 33 milliards de FCFA entre 2017 et 2021. Ces résultats ont été dévoilés le 16 mars dernier à Abidjan lors d'une rencontre entre Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, et les présidents de conseils d'administration (PCA) et directeurs généraux des entreprises publiques.

Cette réunion d'échanges a permis de passer en revue les performances des entreprises publiques et les actions mises en œuvre au cours de l'année 2021, ainsi que de dégager des perspectives pour 2022. Les responsables des entreprises d'État ont été invités par le ministre Moussa Sanogo à « l'optimisation des performances opérationnelles qui, pour certaines entreprises, restent quelquefois en dessous des standards sectoriels ». En outre, eu égard aux récentes malversations révélées dans la gestion de certaines entreprises publiques, il leur a été signifié de prendre en compte les recommandations issues des audits diligents. De plus, ils doivent veiller au renforcement des dispositifs de contrôle interne pour le respect des règles et principes de bonne gouvernance. Enfin, il y aura également un suivi rapproché de certaines entreprises publiques, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture, des banques, des médias ou encore des transports.

L.B.-D.

# « LA MOBILISATION ACCRUE DES RESSOURCES EST UNE PRIORITÉ EN 2022 »

*Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, explique ce qui permis à son pays de tripler le budget de fonctionnement de l'État et détaille les lignes de crédit affectées au Plan national de développement (PND) 2021-2025.*



Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

Le budget de la Côte d'Ivoire a triplé depuis l'accession au pouvoir du président Ouattara, passant de 3 050,5 milliards de FCFA en 2011 à plus de 9 000 milliards en 2022. Très peu de pays ont réalisé une telle prouesse. Comment s'est opérée cette explosion du budget ivoirien ?

**Moussa Sanogo :** Le budget de l'État est en effet passé de 3 050,5 milliards de FCFA en 2011 à 9 901,1 milliards en 2022. Ce triplement du niveau du budget entre 2011 et 2022 apporte la preuve de la qualité de la politique économique menée par les autorités ivoiriennes. Cette politique économique hardie est marquée par les investissements publics destinés à accélérer la création de richesses et, *in fine*, à renforcer les ressources publiques. Par ailleurs, la qualité de la gestion des finances publiques facilite l'accompagnement financier de l'État par les bailleurs de fonds et les marchés internationaux de capitaux. La conjugaison de ces deux facteurs est ce qui a permis d'imprimer au budget de l'État cette évolution significativement haussière.

Le gouvernement ivoirien a adopté pour 2022 une loi relative au budget de l'État qui s'articule autour de 30 dotations et 150 programmes budgétaires. Quelle est la part accordée à l'amélioration des conditions de vie des populations ?

Le gouvernement, dans sa volonté de poursuivre sa politique de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales, a renforcé l'enveloppe consacrée aux dépenses pro-pauvres. Celle-ci est en augmentation constante, passant de 2 100 milliards de FCFA en 2018 à près de 3 000 milliards en 2022.

Quelles sont les lignes du budget affectées au Plan national de développement (PND) 2021-2025 et au Programme social du gouvernement (PSGouv2) ? Globalement, le budget de l'État est une déclinaison du

PND, qui lui-même recouvre le Programme social du gouvernement (PSGouv) pour une partie importante des actions sociales du gouvernement. Parmi les principaux axes du PND et les valeurs des investissements qui lui sont dédiés se trouve d'abord l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes, avec les 110 milliards de FCFA qui lui sont consacrés. Viennent ensuite les 165 milliards de FCFA dévolus au développement du capital humain et à la promotion de l'emploi. Le développement du secteur privé et de l'investissement est pour sa part doté de 1 037 milliards de FCFA. Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale a été chiffré à 492 milliards de FCFA. Le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique reçoivent quant à eux 109 milliards de FCFA. Enfin, le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle mobilisent 926 milliards de FCFA. Pour ce qui est du PSGouv 2<sup>e</sup> génération, le gouvernement a décidé de lui donner une dimension triennale allant de 2022 à 2024. Le montant global du plan sur cette période est de 3 200 milliards de FCFA.

**Dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de lutte contre la corruption tenue en décembre 2021 à Abidjan, vous avez pris part à un atelier sur les mécanismes qui peuvent rendre les entreprises publiques plus performantes. Quels outils sont préconisés pour ce faire et pour renforcer la qualité de la gouvernance des entreprises publiques ?**

Plusieurs outils ont été mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques. Pour ce qui concerne les actions récentes, nous pouvons citer l'adoption d'un nouveau cadre juridique en 2020, soit 23 après l'adoption des lois précédentes sur le même sujet, ainsi que la détermination d'indicateurs de performance différenciés par entreprise publique ou encore la mise en place de contrats de performance pour la planification et la formalisation des engagements sur 3 ans. Ont également été déployés un système de reporting trimestriel et un outil d'anticipation des risques budgétaires, d'endettement et de trésorerie des entreprises publiques. Citons aussi l'adoption du principe de planification des missions d'audit qui aboutit à ce qu'aucune entreprise publique ne puisse rester plus de trois ans sans subir un audit, ainsi que l'obligation pour les conseils d'administration de toutes les entreprises publiques d'être dorénavant dotés d'un comité d'audit et de gestion des risques. Par ailleurs, en partenariat avec l'Institut national des administrateurs de Côte d'Ivoire (INAD-CI)

et HEC Paris, deux programmes de délivrance de certificats aux administrateurs, directeurs généraux et directeurs généraux adjoints de sociétés publiques ont été mis en place. Ces programmes ont permis de former entre 2019 et 2020 plus de 280 administrateurs représentants de l'État dans les conseils d'administration des entreprises publiques et, en 2021, plus de 60 directeurs généraux et directeurs généraux adjoints. Enfin, un Prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques a été instauré.

**«Aucune entreprise publique ne peut rester plus de trois ans sans subir un audit.»**

L'ensemble de ces réformes a permis une amélioration nette des performances économiques et financières des entreprises publiques, ainsi que de leurs indicateurs de gouvernance. Le résultat net global des entreprises publiques est ainsi passé d'un déficit de 3 milliards de FCFA en 2016 à un excédent de 56 milliards de FCFA en 2020. Par ailleurs, le niveau de dividendes versés à l'État par ces entreprises a plus que triplé entre 2016 et 2020, passant de 10,2 à 33 milliards de FCFA.

**Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route 2022 ?**

En tant que ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, nos priorités prendront appui sur nos missions, à savoir le renforcement de la gouvernance des finances publiques, l'accroissement de la mobilisation des ressources aussi bien au niveau des recettes fiscales intérieures que douanières, l'amélioration de la rentabilité des entreprises publiques et parapubliques ainsi que le renforcement de la gouvernance des marchés publics et la maîtrise des délais de passation des marchés. Pour atteindre ces objectifs, nos actions porteront sur la finalisation du développement des fonctionnalités complémentaires du Système intégré de gestion des opérations budgétaires et l'État (SIGOBE), sur la consolidation des performances de l'administration fiscale, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, sur le renforcement de la lutte contre la fraude douanière, notamment par l'interconnexion des systèmes d'informations des Douanes ivoiriennes avec celles des pays voisins, sur le renforcement du cadre de suivi des entreprises publiques, avec notamment le lancement des contrats de performance de seconde génération, et enfin sur la poursuite de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ainsi que sur la mise à jour de la banque de données des prix de référence.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# PREMIER GROUPE DE PRESSE AU BURKINA FASO

Carrefour Africain  
23 mars 1959



Mensuel d'informations  
thématiques

Sidwaya Quotidien  
05 avril 1984



Quotidien d'informations  
générales

Sidwaya Sport  
08 août 2000



Hebdomadaire  
d'informations sportives

Sidwaya Mobile  
01 juin 2014



Alerte informative via  
les téléphonies  
en instantané

Sidwaya Numérique  
14 avril 2015



Les différentes publications  
en numérique sur sa nouvelle  
interface «visiteur»

## Sidwaya, le journal de tous les Burkinabè

01 BP 507 OUAGADOUGOU 01  
Télex : 5327 BF AIB 5,  
rue du marché

Tél. : (+226) 70 20 05 62  
(+226) 25 30 63 06/07  
Fax : (+226) 25 31 03 62

www.sidwaya.bf  
www.aib.bf



Les Editions Sidwaya



Amis des Editions Sidwaya



Les Editions Sidwaya

## ■ Investissements directs étrangers

# LA CÔTE D'IVOIRE, DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES IDE DANS LA RÉGION

Selon un rapport 2021 de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), la Côte d'Ivoire a attiré 509 millions de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) en 2020. Des flux certes en forte baisse du fait de la pandémie de Covid-19 par rapport à 2019, mais qui devraient fortement rebondir en 2021.

En 2022, l'économie ivoirienne devrait connaître une croissance vigoureuse, tirée par une demande intérieure robuste. En effet, comme l'a précisé le ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly le 13 janvier 2022 à Abidjan lors de son discours au siège de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF), un taux de croissance du PIB de 7,1 % est attendu, contre 6,5 % en 2021. Par ailleurs, l'investissement devrait augmenter grâce à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2021-2025, qui prévoit de grands chantiers tels que l'extension du port autonome d'Abidjan, l'autoroute Abidjan-Dakar, le développement des infrastructures de transport en direction du Niger et du Burkina Faso, la création d'infrastructures liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2023, sans oublier la construction du métro d'Abidjan.

On sait aussi que l'économie ivoirienne demeure la plus solide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et que du reste, c'est une destination privilégiée des IDE dans la région. Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2021 de la CNUCED, le pays d'Alassane Ouattara a attiré 509 millions de dollars d'entrées d'IDE en 2020. Certes, ce fut une forte baisse par rapport au presque milliard de dollars atteint en 2019, mais la cause en a été la crise sanitaire déclenchée par la pandémie de Covid-19 et son impact sur l'économie mondiale. Selon la CNUCED, les flux mondiaux d'IDE à destination d'Abidjan devraient fortement rebondir en 2021<sup>(1)</sup>, à l'inverse des flux d'IDE vers les autres pays africains, hors Afrique du Sud, qui n'augmenteraient que modérément. Selon la CNUCED, les principaux investisseurs sont notamment l'Union européenne, où la France fait figure de premier investisseur, et le Canada. Les fonds sont quant à eux principalement orientés vers les industries extractives et le secteur de la finance.

À propos d'industrie extractive, rappelons qu'ENI, la major italienne, a annoncé en septembre 2021 une importante découverte de pétrole offshore dénommée « Baleine ». Actuellement, la compagnie accélère le projet, avec l'objectif ambitieux de commencer la production de pétrole et de gaz dès 2023, ce qui suppose des dépenses d'investissement potentiellement massives cette année pour le développement du champ pétrolier Baleine.

Louise Bibalou-Durand

<sup>(1)</sup> Les chiffres officiels de la CNUCED pour 2021 seront connus en 2023.

## La Côte d'Ivoire dispose de 2,2 milliards de dollars de DTS

Que sont les « droits de tirage spéciaux » ou DTS ? Les DTS sont des actifs de réserve internationaux créés en 1969 par le FMI. Ils permettent de fournir des devises aux pays qui en ont besoin sans pour autant créer de dette supplémentaire. C'est le cas actuellement, où des DST sont émis afin d'irriguer les économies du monde en vue d'accélérer la relance après la pandémie de Covid-19.

Un capital de 650 milliards de dollars correspondant à 456 milliards de DTS a été approuvé le 2 août 2021 par le conseil des gouverneurs du FMI en vue d'accroître les liquidités à travers le monde. Cette allocation est entrée en vigueur le 23 août de la même année. Dans un communiqué de presse, le niveau de ce montant est considéré par le FMI comme « historique, car c'est la plus importante allocation de DTS de l'histoire du FMI ».

Sur les 650 milliards de dollars, seuls 33 ont été mis à la disposition des pays africains. Les États-Unis se sont taillé la part du lion avec 118 milliards de dollars (83 milliards de DTS), et la Chine s'est vu allouer 43 milliards de dollars. Dans la zone UEMOA, « la Côte d'Ivoire a bénéficié de la plus importante part des fonds alloués, qui sont évalués à 2,2 milliards de dollars de DTS », a indiqué le 18 septembre 2021 l'argentier ivoirien Adama Coulibaly. Dans les pays anglophones de la CEDEAO, le Nigeria a récolté la ligne budgétaire la plus conséquente avec 2,4 milliards de DTS.

L.B.-D

# PME MAGAZINE

## AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

**PME MAGAZINE**  
1er Magazine Économique Ivoirien - N° 86 - Décembre 2021 - 3000 Fcfa

**LARISSA DIOMANDE**  
Responsable  
Département Marketing  
et Relations Clients à  
Allianz Côte d'Ivoire  
Assurances Vie et TARGO

"Notre priorité est  
et a toujours été  
la satisfaction  
de nos clients"

**DOSSIER**  
**CÔTE D'IVOIRE : LES DÉFIS  
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

**18 ans**

**LES 500 PREMIÈRES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE**

**ESCAM TOP MANAGER**  
BTS - LICENCE - MASTER - MBA  
Contact : 01 81 23 36 - 01 81 45 31 - 01 81 80 80 - 01 81 41 41

**ACCÈS AUX FINANCEMENTS DES PME INNOVER, ALLER PLUS LOIN**

**PME MAGAZINE**  
1er Magazine Économique Ivoirien - N° 85 - Juin 2021 - 3000 Fcfa

**AGRICULTURE**  
La Chine dans la production de cacao

**FISCALITÉ**  
Les nouveaux régimes d'impôts

**BANQUE**  
Société générale Côte d'Ivoire distribue un dividende en hausse de 30%

**18 ans**

**Banques & Assurances**

Le marché bancaire en pleine recomposition  
**Nouveaux entrants et nouveaux vecteurs de croissance**

**Mamadou GK KONE**  
Administrateur Directeur Général des compagnies  
Allianz Côte d'Ivoire Assurances VIE et Allianz Côte  
d'Ivoire Assurances Vie, Président de TASA-CI

**« Nous sommes sur la bonne voie »**

**Nelly Coulibaly**  
PDG de Ivorex  
Cartes Systemes  
« 1<sup>er</sup> centre de personnalisation de cartes bancaires ... »

**Gildas N'Zoubo**  
DG de SUNSI  
Assurances Vie CI  
« Un accent particulier sur la qualité de service aux clients »

**Kady TRAORE**  
Directeur Général  
FinELLE, un positionnement unique

**Guido du banquier : Comment devenir un Intermédiaire en Opérations de Banque**

**PME MAGAZINE**  
1er Magazine Économique Ivoirien - N° 89 - Février 2022 - 3000 Fcfa

**AGRI SOCIAL**  
Le dernier million disparaît!

**ÉCÉANS**  
Mauvaise qualité des services

**INDUSTRIE**  
De nouveaux véhicules « Made In Côte d'Ivoire »

**18 ans**

**ATLAS 1000 DES PREMIÈRES PME DE CÔTE D'IVOIRE**

**DOSSIER SPÉCIAL**  
**COMMENT CONSTRUIRE DES PME D'AVENIR EN CÔTE D'IVOIRE ?**

**ACCÈS AUX FINANCEMENTS DES PME INNOVER, ALLER PLUS LOIN**

**PME MAGAZINE**  
1er Magazine Économique Ivoirien - N° 88 - Août 2021 - 3000 Fcfa

**ALLAU Justice Solange**  
PDG de DFFREX Group

**Dans l'immobilier, nous prévoyons de grandes choses à Yamoussoukro**

**18 ans**

**IMMOBILIER EN CÔTE D'IVOIRE**

**Doit-on craindre une bulle ?**

**Financement de l'immobilier Les banques commerciales multiplient leurs offres**

Nouveau contrat de bail à usage d'habitation  
**Quels intérêts pour les bailleurs et les locataires ?**

Conseils d'expert  
**Faut-il acheter un logement avec ses ressources propres ou opter pour un prêt immobilier ?**

**Blépharine APPO**  
Directrice Générale Kaydan Groupe & Kaydan Real Estate

**Présent au Gabon, nous envisageons ouvrir des filiales au Burkina Faso et en République Démocratique du Congo**

**Guido de l'investisseur : 7 conseils fondamentaux pour réussir vos investissements immobiliers en Côte d'Ivoire**

## ■ Mission d'évaluation du FMI

# UN PROGRAMME DE RÉFORMES SOLIDES

La dernière mission du FMI qui s'est déroulée du 25 janvier au 3 février 2022 n'a pas manqué de louer les réformes mises en place par le gouvernement mais aussi la découverte, en 2021, de réserves de pétrole et de gaz.

**D**u 25 janvier au 3 février 2022, une équipe du Fonds monétaire international (FMI) dirigée par Luca Antonio Ricci a effectué auprès des autorités ivoiriennes une mission d'évaluation virtuelle durant laquelle ont été passés à la loupe plusieurs indicateurs du programme économique et financier de la Côte d'Ivoire : cadre macroéconomique et budgétaire, fiscalité, dette publique, etc. Le coup d'envoi de cette opération a été donné à Abidjan par le ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly. À l'issue de cette mission, l'un des aspects de la déclaration de M. Ricci faite via un communiqué indiquait que « *eu égard aux risques, les perspectives à moyen terme pourraient bénéficier à la fois de la mise en œuvre d'un programme de réformes solide dans le cadre du Plan national de développement et de la découverte,*



Adama Coulibaly,  
ministre de l'Économie et des Finances.

## Bio

Adama Coulibaly est ministre de l'Économie et des Finances depuis le 4 septembre 2019. Titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'université Paris 2 Panthéon-Sorbonne (France), il débute sa carrière en 1983 comme enseignant-chercheur à l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et au Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIREs). En 1990, il est recruté au bureau de la représentation du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Abidjan avant de rejoindre le bureau du PNUD à New-York en qualité d'économiste principal chargé de plusieurs pays, puis d'être nommé représentant résident adjoint au Burundi. En 2008, il accède au poste de directeur pays pour la mise en œuvre de la politique et des programmes du PNUD en Guinée et en République démocratique du Congo, où son expertise est sollicitée notamment en matière d'amélioration de la gestion des finances publiques axée sur les résultats. En janvier 2014, il revient dans son pays pour endosser le rôle de directeur de cabinet du ministre de l'Économie et des Finances Nialé Kaba, et ce jusqu'au 4 septembre 2019, date de sa nomination comme ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement de feu Amadou Gon Coulibaly. Il conservera ce portefeuille dans ceux d'Hamed Bakayoko et Patrick Achi, et sera reconduit lors du dernier remaniement gouvernemental le 20 avril 2022.

*en 2021, de réserves supplémentaires de pétrole et de gaz* ». Cependant, l'équipe du FMI s'est aussi voulue prudente en pointant les risques auxquels pourrait être confrontée l'économie ivoirienne avec « *l'émergence de nouveaux variants du Covid-19, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les tensions géopolitiques internationales et le resserrement des conditions des marchés financiers mondiaux, avec des conséquences néfastes pour les flux de capitaux vers les marchés* ».

Pour sa part, le ministre Adama Coulibaly a rappelé que ce passage en revue des agrégats macroéconomiques qui vise à déterminer l'état de l'économie et à définir, au besoin, les clés d'une relance reste une tradition en matière de coopération avec les institutions de Bretton Woods. En outre, justifiant le taux élevé d'inflation relevé par le FMI, il a indiqué : « *Ce taux d'inflation est lié à la rupture des chaînes d'approvisionnement partout dans le monde.* » Puis il a ajouté que le plus important était que son pays ait « *fait preuve de résilience, avec un taux de croissance positif là où, au niveau mondial, on connaît une récession* ».

Louise Bibalou-Durand



# LA CÔTE D'IVOIRE EST ANCRÉE DANS LA CATÉGORIE DOUBLE B

*Le rehaussement de la note de l'économie ivoirienne par les agences de notation traduit la confiance des investisseurs dans la qualité de la signature de l'État de Côte d'Ivoire et, par conséquent, renforce la capacité du pays à emprunter sur les différents marchés à l'international et au niveau régional.*

**L**a crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a fortement éprouvé la solidité des économies à travers le monde, qu'il s'agisse des États industrialisés ou des pays en développement. Toutefois, il faut reconnaître que malgré ce contexte mondial difficile, la Côte d'Ivoire a été l'un des rares pays à bénéficier du rehaussement de sa note par les agences internationales de notation. « *En effet, le pays a obtenu une notation inaugurale de BB- auprès de Standard and Poor's en juillet 2021, tandis que Fitch Ratings rehaussait sa note de B+ à BB-, soulignant entre autres la bonne gestion budgétaire et la vigueur de la croissance ivoirienne* », fait observer Jacques Konan Assahoré, directeur général de la DGTCP.

Ainsi, la Côte d'Ivoire est désormais fermement ancrée dans la catégorie double B et se positionne parmi les pays les mieux notés d'Afrique, aux côtés du Botswana, du Maroc et de l'Afrique du Sud. En outre, l'OCDE a révisé la notation risque pays de la Côte d'Ivoire de 6 à 5 sur une échelle de 7, la gratifiant ainsi du niveau le plus élevé accordé à un pays d'Afrique de l'Ouest. L'ensemble de ces notations traduit la confiance des

investisseurs dans la qualité de la signature de l'État de Côte d'Ivoire. Par conséquent, la capacité du pays à emprunter sur les différents marchés tant à l'international qu'au niveau régional s'en trouve renforcée. Quant à l'affectation des ressources mobilisées en 2022, elles serviront naturellement au financement des investissements inscrits au budget. « *Parlant enfin de l'eurobond, je note qu'il s'agit d'une option de financement qui n'est pas à exclure si les conditions de marché le permettent. Notre stratégie d'endettement reste ouverte tant aux financements intérieurs qu'extérieurs* », indique M. Assahoré.

Ajoutons qu'en matière de diversification des sources de financement, la Côte d'Ivoire prépare depuis 2021 des émissions d'emprunt de type ESG qui intègrent des aspects environnementaux, sociaux et de gestion. Au plan technique, toutes les dispositions sont prises pour le lancement de ces nouveaux instruments dès que les conditions de marché le permettront. Car une fois de plus, cette stratégie consiste à emprunter aux coûts les plus bas possibles.

**Paul de Manfred**

## **Le Trésor Public décroche le Prix du meilleur émetteur de référence de l'UEMOA**

Les acteurs du marché financier de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) se sont donné rendez-vous le samedi 18 décembre 2021 à Cotonou, au Bénin, pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM) et du Dépositaire central/Banque des règlements (DC/BR). Les animateurs de la place boursière régionale et les autorités de ces instruments de mobilisation de ressources ont ainsi voulu marquer le quart de siècle d'existence de ces deux structures que sont la BRVM et le DC/BR. À cette occasion, le Trésor public a été distingué. L'institution s'est vu décerner le Prix du meilleur émetteur de référence parmi l'ensemble des émetteurs publics et privés des huit États de l'espace UEMOA. « *Nous pensons que cette distinction confirme le dynamisme du Trésor public pour l'entretien et le maintien de la qualité de la signature de l'État de Côte d'Ivoire. C'est aussi la récompense de cette institution pour sa présence régulière sur les marchés monétaires et financiers depuis plusieurs décennies, avec des émissions toujours couronnées de succès* », souligne M. Assahoré. Le Trésor public se donne ainsi davantage d'atouts pour assurer efficacement sa transformation structurelle, pour renforcer la satisfaction et la confiance des usagers/clients et partenaires ainsi que le respect des engagements, pour améliorer la qualité de la signature de l'État, et enfin pour réaliser les objectifs budgétaires.

**P. de M.**

# UNE CULTURE ANTI-FRAUDE ET ANTI-CORRUPTION

Depuis 2019, le Trésor public ivoirien est certifié à la norme ISO 9001 version 2015 renouvelée en 2021. Par ailleurs, afin d'enrichir son dispositif de bonne gouvernance, cette administration a adopté en 2020 une politique de lutte contre la fraude et la corruption conforme à la norme 37001 version 2016 (système management anti-corruption).

Le Trésor public est une administration financière publique dont les missions principales sont entre autres de mobiliser les ressources, de régler les dépenses publiques, de gérer la trésorerie de l'État et d'assurer la garde et le maniement des deniers publics. La spécificité de certaines de ces missions oblige d'emblée la DGTCP à s'entourer de toutes les précautions matérielles et morales pour mitiger les risques liés à la gestion et à la conservation de ces deniers publics. « Par conséquent, l'exemplarité du Trésor public en matière de probité et d'intégrité n'est pas liée à son statut d'administration certifiée à la norme ISO 9001 version 2015 mais résulte, par nature, du caractère sensible de certaines de ses missions », relève Jacques Konan Assahoré, le directeur général de la DGTCP (lire son interview p. 56 à 59).

C'est donc avec la conscience de cette situation qu'a été formalisé en 2012 au Trésor public, dans le cadre d'un code, un ensemble de principes déontologiques et de valeurs éthiques qui constitue pour le personnel un référentiel de bons comportements. Au nombre de ces règles éthiques et déontologiques figure le principe de probité. Ce principe, s'il est intégré par les agents du Trésor public, garantit un comportement d'incorruptibilité et une attitude de bonne moralité, valeurs indispensables à la lutte contre les fléaux que sont la fraude et la corruption.

Après l'adoption du code, il importait de confier sa promotion et le suivi de sa mise en œuvre à un organe dédié. C'est donc dans ce but qu'a été mis en place l'Observatoire de l'éthique et de la déontologie du Trésor public, un organe de veille permanente chargé de s'assurer du bon comportement des agents. Il constitue par ailleurs un recours de premier ordre destiné à recueillir et à traiter les plaintes et réclamations des usagers/clients. En complément de ces outils, le Trésor public a enrichi son dispositif de bonne gouvernance en adoptant en 2020 une politique de lutte contre la fraude et la corruption conforme à la norme 37001 version 2016 (système de management anti-corruption) et aux conventions internationales y afférentes. À cet effet, une cartographie des risques sur tous les processus métiers du Trésor public a été élaborée et fait l'objet d'une surveillance à travers des reportings réguliers au cours des comités de direction.

En résumé, il convient de retenir que la surveillance de la fraude, et en particulier de la corruption, ainsi que la quête du comportement exemplaire sont des défis figurant en points majeurs de la politique de gouvernance du Trésor public. « Notre objectif, in fine, est d'ancrer dans la culture institutionnelle de cette administration une véritable culture anti-fraude et anti-corruption. C'est à ce prix que nous pourrons obtenir une maîtrise satisfaisante des risques de fraude et de corruption », indique Jacques Konan Assahoré.

Paul de Manfred



La certification ISO 9001 version 2015 du Trésor ivoirien a été renouvelée le 18 novembre 2021 à Abidjan, par Myriam Augereau-Landais, directrice générale de l'organisme certificateur AFNOR International, en présence du directeur général de la DGTCP, Jacques Konan Assahoré.

# « LE TRÉSOR PUBLIC A CONTRIBUÉ À RENFORCER LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS »

*Après l'obtention du certificat à la norme ISO 9001 version 2015, Jacques Konan Assahoré, directeur général du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) également député de la commune de Diabo-Languibonou, trace de nouveaux sillons de performance en consolidant les acquis de son management stratégique.*

Nommé le 29 juin 2016 par décision gouvernementale suite à un appel à candidature, vous êtes un pur produit de l'École nationale d'administration (ENA) d'Abidjan. Après plus de 5 ans à ce poste de manager à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique, quel bilan pouvez-vous mettre en avant en termes de gouvernance ?

**Jacques Konan Assahoré :** Avant tout propos, permettez-moi de remercier S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, dont le leadership et la clairvoyance m'ont permis d'accéder à cette haute responsabilité. Pour en venir à votre question sur le bilan de ma gouvernance depuis mon accession au poste de directeur général du Trésor et de la comptabilité publique en 2016, il faut avouer que

**« En Côte d'Ivoire, la situation de la dette publique de l'État s'est considérablement améliorée. »**

j'ai bénéficié d'un avantage significatif : celui de prendre les rênes d'une administration forte, engagée depuis plusieurs années dans une dynamique d'amélioration continue de ses prestations. Ce choix managérial, matérialisé par l'adoption de la démarche qualité au début des années 2000, nous imposait de faire des meilleurs standards internationaux en matière de gouvernance le fer de lance de notre vision et de nos actions.

C'est le lieu de souligner que le document qui résume ma vision pour le Trésor public, le plan stratégique de développement du Trésor public 2016-2020, a été élaboré dans le cadre de ma préparation à l'appel à candidature pour le poste de directeur général du Trésor et de la comptabilité publique. Concrètement, la démarche qui a guidé la conception de ce document s'articule en deux étapes : faire un état des lieux de l'existant en termes de forces, faiblesses, menaces et

opportunités du Trésor public, une sorte de « balance d'entrée » de début d'exercice pour employer une terminologie comptable. Puis, sur la base des constats effectués, proposer des actions concrètes de revalorisation des atouts, de correction des faiblesses, de mitigation des menaces et des risques, et enfin d'exploitation des opportunités identifiées. Les actions du plan stratégique de développement du Trésor public pour la période 2016-2020 ont été mises en œuvre par le biais des unités administratives et via des projets de réformes dédiés. En termes de bilan, je pense, sans prétention aucune, que mes équipes et moi devons avoir, au regard de la plus-value ajoutée à l'héritage laissé par mes prédécesseurs, le sentiment de satisfaction du devoir accompli. En effet, durant ce premier quinquennat, le Trésor public a contribué à renforcer la confiance des investisseurs étrangers dans la qualité de la signature de l'État à travers la levée régulière de ressources sur le marché financier régional – en

moyenne 1 500 milliards de FCFA chaque année – et d'un eurobond d'un milliard d'euros au taux inédit de 4,8 % en novembre 2020. La réforme du compte unique du Trésor, chère aux bailleurs de fonds, est passée à sa phase opérationnelle.

Les postes comptables auprès des ministères et institutions ont été créés et sont opérationnels, comme l'exigeaient les directives communautaires. De deux services certifiés, le Trésor public a relevé le challenge de conformer son mode d'organisation et de fonctionnement aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 en passant à la certification globale de ses services. Un projet immobilier de 1 000 logements a été réalisé au profit du petit personnel, sans oublier la construction d'un restaurant d'entreprise moderne et la mise en place d'une caisse de retraite complémentaire dédiée aux agents.



Jacques Konan Assahoré,  
directeur général du Trésor et  
de la comptabilité publique.

**Pourquoi estimez-vous que la Bourse doit jouer un rôle majeur dans l'économie d'un pays? Sous votre gouvernance, le Trésor ivoirien jouit déjà d'une position d'acteur incontournable dans l'animation du compartiment de la Bourse régionale des Valeurs mobilières (BRVM). Pourquoi adopter des instruments d'anticipation des tendances des taux, et pour qui?**

Pour mieux comprendre le rôle de la Bourse dans l'économie d'un pays, il me semble important de rappeler brièvement le rôle du marché financier et son fonctionnement. Le marché financier est le lieu de confrontation des offres et des demandes de capitaux à long terme. À ce titre, il joue un rôle essentiel en étant à la fois un lieu de financement pour les entreprises, les États et les collectivités sur le marché primaire et un espace de placement sur le marché secondaire, communément appelé la Bourse. Le marché secondaire, ou la Bourse, est en quelque sorte un baromètre ou une jauge de la performance d'une économie réelle.

Concernant le second volet de votre question, il faut préciser que le rôle du Trésor public sur le marché primaire est d'émettre des obligations et de procéder à leur introduction en Bourse en vue de cotation, conformément à la réglementation. Après la première cotation de ces obligations, il revient aux intermédiaires agréés et aux spécialistes en Valeurs du Trésor d'animer ces titres sur le marché secondaire en s'appuyant sur les outils et méthodes existants, notamment la méthode d'anticipation des tendances des taux. C'est une méthode d'analyse essentielle à l'activité de trading, c'est-à-dire aux opérations d'achat ou de vente des valeurs mobilières sur le marché boursier, qui permet d'orienter les décisions de placement.

**De 13 993 milliards de FCFA en 2020, la dette publique ivoirienne est passée en septembre 2021 à 17 676,1 milliards, soit une hausse de 3 683,1 milliards (environ 6,6 milliards USD). Quels facteurs ont ► (suite p. 58)**

## Un livre pour partager son expérience

Afin de partager son expérience de modernisation du service public, Jacques Konan Assahoré a publié aux éditions Mémoires de Managers un livre intitulé *Réinventer le service public : regard d'un manager*. La sortie officielle et la dédicace ont eu lieu le 10 mars 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan-Cocody. Et l'auteur témoigne : «L'usager du service public, qui est le même que celui du privé, ne conçoit plus d'être moins bien traité que lui. Nous avons les mêmes diplômes, les mêmes compétences que les dirigeants du secteur privé. Alors pourquoi ne ferions-nous pas comme eux, en usant justement des bonnes méthodes du privé ?». Pour l'auteur, l'administration publique doit se montrer à la hauteur des défis du secteur privé, notamment en termes de culture de la performance, de gestion axée sur les résultats, d'efficacité et d'efficience de l'action administrative, de qualité de la gestion publique, et enfin de satisfaction des usagers/clients. Le directeur général du Trésor public tient de l'article 26 de la Constitution ivoirienne le défi managérial qu'il s'est fixé : «*Tout citoyen investi d'un mandat public ou chargé d'un emploi public ou d'une mission de service public a le devoir de l'accomplir avec conscience, loyauté et probité.*»

Cet ouvrage de 118 pages reprend la vision de Jacques Konan Assahoré, matérialisée par un plan stratégique de développement (PSD) 2016-2020 du Trésor public : «*Bâtir un Trésor public plus performant, capable d'accompagner efficacement la croissance économique amorcée depuis plusieurs années.*» L'auteur y fait part de sa volonté d'innover en permanence en suivant les principes fondateurs du nouveau management public (NMP). L'on y découvre notamment les grandes composantes de sa politique managériale, les objectifs poursuivis dans le PSD 2016-2020, le récit des réformes majeures, notamment la modernisation des outils de travail et des méthodes de gestion, avec comme leviers la relation client et la transformation digitale axée sur l'offre de service. Le livre met aussi l'accent sur la transparence, la gouvernance et la démarche qualité au Trésor public, retraçant les grandes lignes et les principes fondateurs de la politique sociale qui y est menée. Enfin, n'occultant ni les contraintes

ni les écueils rencontrés, il décrit les solutions innovantes mises en place. Au total, un cocktail d'informations pour réinventer le service public.

#02

TRÉSOR D.G.T. & Mémoires de Managers

**REINVENTER LE SERVICE PUBLIC : REGARD D'UN MANAGER**

**AUTEUR**  
**Jacques Konan ASSAHORÉ**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

Maintenant disponible

EXCELIAM Fraternité Matin RHmag Communiqué

+225 25 22 02 01 59 / 01 02 48 85 03 memoresdemangers@mzkgroup.info / www.memoiresdemangers.com

► **justifié cette hausse ? Comment sont suivis les conseils du FMI, qui estime modéré le risque de surendettement mais conseille tout de même une stratégie d'endettement prudente ?**

Permettez-moi de dire d'emblée que l'appréciation du niveau de la dette publique qui se limiterait à une simple analyse de l'évolution du stock nominal de la dette est insuffisante. En effet, si vous voulez évaluer le niveau d'augmentation du stock de la dette, il vous faut obligatoirement établir un parallèle entre cette évolution et celle de la richesse créée sur la même période, c'est-à-dire le produit intérieur brut (PIB), passé de 35 311 milliards de FCFA à fin 2020 à 38 439 milliards en 2021. Limiter l'analyse au stock nominal revient par exemple à comparer la dette d'un agriculteur à celle d'un industriel. La capacité de création de richesse du premier pour rembourser sa dette est limitée, et il peut rapidement se retrouver insolvable, alors que celle de l'industriel qui réalise des investissements et des profits accumulés peut être remboursée sans grande inquiétude. La Côte d'Ivoire se trouve dans la situation de quelqu'un qui emprunte pour créer de la richesse grâce aux investissements réalisés (routes, ponts, etc.), de sorte que sa capacité de remboursement n'est nullement menacée.

Cette précision faite, il faut dire que la situation de la dette publique de l'État de Côte d'Ivoire s'est considérablement améliorée suite aux allègements et annulations de dettes intervenus à l'occasion de

l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012. Des réformes clés ont été entreprises, tant au plan juridique qu'au plan institutionnel, afin d'assurer la maîtrise de l'endettement et l'accroissement de la mobilisation des ressources intérieures. Ainsi, depuis 2012, la Côte d'Ivoire a enregistré d'excellents résultats économiques, avec un taux de croissance économique réel moyen de 7,4 % par an. Cette performance a été possible grâce à la mobilisation d'importantes ressources affectées au financement des investissements publics prévus au Plan national de développement (PND), particulièrement dans le secteur des infrastructures économiques.

Cependant, la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a induit, au plan national, un ralentissement de l'activité économique qui a conduit à une baisse du PIB réel de croissance, tombée à 1,8 %, contre 7,2 % initialement prévus en 2020. Comme vous le disiez, au 31 mars 2021, l'encours de la dette publique s'est établi à 17 676 milliards de FCFA (46,0 % du PIB), contre 13 993 milliards (39,6 % du PIB) à fin mars 2020, soit une augmentation de 3 683 milliards de FCFA. Cette hausse de l'encours nominal de la dette publique sur cette période s'explique entre autres par la survenue de la pandémie due au coronavirus. En effet, pour faire face aux effets nocifs de cette crise,

### **«La Bourse est en quelque sorte un baromètre ou une jauge de la performance d'une économie réelle.»**

le gouvernement a mis en œuvre un plan de riposte sanitaire et un plan de soutien économique, social et humanitaire estimés à plus de 1 700 milliards de FCFA. Ces plans du gouvernement ont donc permis de juguler la crise et d'être l'un des pays au monde à avoir une croissance positive (1,8 %) en 2020.

S'agissant de la viabilité de la dette publique, les dernières analyses de viabilité de la dette (AVD) réalisées à la fois par les équipes en interne et les services du FMI en juin 2021 ont conclu, comme vous l'avez souligné, à un risque de surendettement modéré. Enfin, il convient de rappeler que le communiqué de clôture de la mission du FMI de juin 2021 au titre de l'article IV fait état de ce que l'économie ivoirienne a réalisé un rebond important en 2021 et pourrait ressortir avec une croissance de 6,5 %, renouant ainsi avec ses niveaux de performance pré-crise. Cette reprise devrait se consolider sur les prochaines années, avec une croissance moyenne de 6,3 % prévue par le FMI sur la période 2022-2025, contre 3,9 % pour l'Afrique subsaharienne.

Tout ceci pour rassurer les populations ivoiriennes sur le fait que les statistiques, en matière de dette, démontrent une bonne maîtrise du niveau d'endettement public, pour autant qu'on veuille aller un peu plus loin dans l'analyse de cette question aux enjeux d'envergure nationale.

**Vous avez été choisi par le président Alassane Ouattara pour être candidat du RHDP aux législatives de 2021 à Diabo-Languibonou, dans le département de Botro, au centre du pays, où vous avez remporté votre siège de député. Quelle est votre conception de la politique ? Voyez-vous une complémentarité entre vos fonctions de patron du Trésor et celles d'élu national de la République ?**

Je voudrais avant tout exprimer ma gratitude au président de la République, président du RHDP, pour cette nouvelle preuve de la confiance qu'il a placée en moi en me choisissant comme le candidat du parti pour briguer le poste de député dans la circonscription électorale de Diabo-Languibonou. Pour revenir à votre question, permettez-moi de faire remarquer que dans la pensée commune, il est de coutume d'établir une cloison étanche entre « la politique » et la vie en société. De mon point de vue, il ne devrait pas en être ainsi, si l'on s'en tient ne serait-ce qu'à l'étymologie du mot

« politique », qui vient du grec *Politikos*, traduit en français par « cité organisée » ou « organisation d'une cité ». À partir de là, tout individu, à quelque niveau qu'il se situe dans la chaîne sociale, doit considérer

comme un devoir citoyen le fait de contribuer à une meilleure organisation de la Cité dans laquelle il vit, de l'État auquel il appartient. Il me semble donc à propos que des cadres de l'administration s'impliquent, en première ligne si cela s'impose, dans le traitement des questions importantes touchant à l'avenir de la Cité. Car si ceux qui occupent de hautes fonctions au sein de l'État et qui bénéficient de la caution des plus hautes autorités ne s'engagent pas en politique, à qui d'autre voulez-vous confier cette mission ?

En ce qui concerne la question de savoir comment je perçois mes rôles de directeur général du Trésor et de la comptabilité publique et d'élu national, je voudrais dire que dans ces deux fonctions, je suis un citoyen mandaté : d'un côté par le chef de l'État, à travers l'appel à candidature, de l'autre par les populations, par le biais du suffrage électoral. Dans une mission comme dans l'autre, il s'agit de travailler au mieux-être de la Cité, de l'État, en méritant la confiance placée en moi par mes mandants.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



## ■ Tourisme

# « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » VISE LE TOP 5 DES DESTINATIONS TOURISTIQUES AFRICAINES

D'un coût de 3 200 milliards de FCFA, le plan « Sublime Côte d'Ivoire » affiche en 2021 un bilan satisfaisant : 107 milliards d'investissements, 460 entreprises créées et 18 636 emplois générés.

Dans le cadre de sa stratégie de développement du tourisme, et afin de faire de ce secteur le troisième pôle économique du pays, le gouvernement s'est doté pour 2018-2025 d'un plan dénommé « Sublime Côte d'Ivoire » soutenu par l'expertise du cabinet américain McKinsey. Sa mise œuvre, d'un coût de 3 200 milliards de FCFA, sera financée sur fonds propres à hauteur de 1 500 milliards injectés dans les infrastructures hôtelières et touristiques en vue de réduire la pauvreté et de créer des emplois qualifiés. Dès son lancement en 2019, « Sublime Côte d'Ivoire » a été adoubé au plan mondial par les investisseurs et l'éco-

nomies tables rondes de Dubaï et Hambourg. En février 2020, il a été présenté à Abidjan au 1<sup>er</sup> Forum mondial de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui portait sur l'investissement touristique en Afrique. En l'espace de quatre ans – avec plus de 4 millions de touristes en 2018 –, la destination Côte d'Ivoire a gagné une place de choix dans le gotha mondial du tourisme. Pour le ministre du Tourisme et des Loisirs Saidou Fofana, « c'est un succès à mettre à l'actif de l'influence du président Alassane Ouattara ». D'ici à 2025, la stratégie est de classer la Côte d'Ivoire dans le top 5 des destinations touristiques africaines, avec un nombre de touristes de 4,2 à 5 millions par an.

## Bio

Originaire de la ville d'Agnibilékrou, dans l'est de la Côte d'Ivoire, Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs depuis 2018, est titulaire d'un diplôme d'études financières et comptables de l'Institut national des techniques économiques et comptables de Paris, ainsi que d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle en ingénierie d'affaires et négoce international et d'un doctorat en finance internationale de l'Institut supérieur de commerce de Paris.

Conseiller financier de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM) de 2005 à 2007, il fut aussi vice-président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne et de crédit agricole en charge du crédit, du contrôle de gestion et de l'audit. En 2007-2008, il est nommé directeur des projets et du développement, puis devient jusqu'en 2009 directeur administratif et financier du Fonds d'entretien routier (FER), assurant même de 2012 à 2015 la présidence de l'Association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA), dont il est à ce jour le 1<sup>er</sup> vice-président. Parallèlement, il est membre du Comité d'études et d'analyse du projet de zone d'activités et de ville aéroportuaire auprès du ministre des Infrastructures économiques. En septembre 2009, il accède aux responsabilités de directeur général du FER, qu'il assume jusqu'à son entrée au gouvernement en qualité de ministre du Tourisme en janvier 2017, portefeuille qui devient en 2018 celui de ministre du Tourisme et des Loisirs, reconduit le 6 avril 2021 dans le gouvernement du Premier ministre Patrick Achi. Au plan politique, Siandou Fofana est coordinateur régional du Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) de la commune de Port-Bouët et membre du Comité directeur du RHDP. Passionné de voyages, de lecture et de football, ardent défenseur du patrimoine touristique ivoirien, amoureux de la Côte d'Ivoire, il ambitionne de faire du secteur touristique et hôtelier du pays son 3<sup>e</sup> pôle économique.

## Les 9 réformes phares de «Sublime Côte d'Ivoire»

### Plan aérien ciblé pour le tourisme

- Développer un plan d'action pour améliorer la compétitivité des prix des vols internationaux depuis ou vers Abidjan, notamment via une réduction des charges d'aéroport.
- Consolider l'offre aérienne domestique.

### Plan d'infrastructures touristiques prioritaires

- Assurer des liaisons rapides et sécurisées entre les sites et les projets phares via la construction et la remise à niveau des routes, le développement d'un réseau de transport de personnes et la consolidation d'une offre de services lagunaires.

### Plan d'accès au foncier pour les zones phares touristiques

- Sécuriser les ressources nécessaires pour les projets phares via la création d'un classement juridique en «zones touristiques», et créer une société de gestion foncière sous la tutelle du ministère du Tourisme en charge de l'aménagement des terrains.

### Plan de sécurisation des zones phares touristiques

- Déployer des équipes de police dédiées dépendant du ministère de l'Intérieur, avec une formation spéciale en tourisme, pour sécuriser les 7 zones phares touristiques.

### Plan d'accès aux soins sur les zones phares touristiques

- Développer un dispositif complet assurant l'accessibilité à tous types de soins sur toutes les zones phares touristiques via le déploiement de personnel soignant d'astreinte, le

développement d'une offre de télé-médecine et la mise en place d'un système de rapatriement.

### Filière nationale de formation touristique de haut niveau

- Adapter l'offre académique aux besoins de 230 000 professionnels du tourisme additionnels par la mise en place de filières spécialisées à destination des guides touristiques et des techniciens d'agences de voyages ainsi que par la remise à niveau et la supervision du personnel enseignant.

### Refonte du dispositif de promotion de la destination Côte d'Ivoire

- Déployer une stratégie de promotion ciblée par projet phare en réorientant les missions des bureaux de représentation à l'international et en s'appuyant sur une variété de canaux de communication, avec un effort particulier mis sur le digital.

### Plan de financements publics et privés touristiques

- Assurer la mobilisation de fonds publics et privés pour les 9 projets phares, notamment en organisant des roadshows pour les investisseurs privés.

### Plan de remise à niveau de compétences du ministère

- Faire du ministère un ministère de projets via la constitution de 9 équipes projets phares.
- Doter le ministère d'une gouvernance claire sur la gestion du patrimoine ainsi que sur la promotion et l'encadrement de l'informel.

Source : ministère du Tourisme et des Loisirs

## 700 000 créations d'emplois d'ici à 2025

En adoptant cet outil stratégique, le gouvernement vise d'une part à faire du secteur du tourisme un levier de croissance et une véritable valeur ajoutée pour l'économie, d'autre part à transformer ce secteur en un moteur de création d'emplois, notamment pour les jeunes, avec un objectif de plus de 700 000 créations d'ici à 2025, et enfin à impulser un développement territorial hors d'Abidjan afin que les villes de Yamoussoukro, San Pedro, Bouaké, Korhogo, etc., devenues attractives, connaissent un engouement qui puisse inverser la tendance actuelle à l'exode vers Abidjan.

Le bilan à mi-parcours du plan «Sublime Côte d'Ivoire» par la direction du Guichet unique du tourisme affiche pour 2021 des résultats satisfaisants. En effet, plus de 107,328 milliards de FCFA

d'investissements ont été réalisés pour les 460 entreprises – établissements d'hébergement et agences de voyages – ayant bénéficié d'agréments et de licences d'exploitation, et 18 636 emplois directs et indirects ont été générés.

Louise Bibalou-Durand





# « UNE DESTINATION CÔTE D'IVOIRE COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE ET INTELLIGENTE »

*Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs, vante les réformes relatives au classement des hôtels, restaurants et maquis. En tant que président du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme, il dévoile aussi les priorités inscrites sur sa feuille de route.*



Le secteur touristique, l'un des plus touchés par les conséquences de la pandémie de Covid-19, a perdu plus de 50 % de son chiffre d'affaires. Quels espoirs le gouvernement place-t-il dans la reprise de cette activité stratégique ?

**Siandou Fofana :** Nous l'avons constaté, l'activité touristique mondiale a connu une baisse de chiffre d'affaires de 80 %. Sachant que le tourisme est le 3<sup>e</sup> secteur exportateur au monde, on comprend l'ampleur de cette crise sur l'économie mondiale, une situation inédite depuis la période d'après-crise. Pour la première fois, une récession d'ampleur planétaire affecte notamment les économies de grande envergure. En Côte d'Ivoire, durant cette période, nous avons enregistré dans ce secteur une baisse de 70 % du chiffre d'affaires. Malgré les mesures prises par le gouvernement et que nous jugeons idoines, trois fonds de soutien ont été mis sur pied en parallèle : le premier dédié aux PME et PMI du secteur, le deuxième à caractère social afin de soutenir les salariés ayant fait l'objet de licenciements techniques et économiques, et le troisième visant à créer les conditions de la reprise en finançant du mieux possible une partie des exploitations. Toutes ces initiatives ont concouru à relancer la machine de production. En outre, nous sommes persuadés que le gouvernement garde de très bons espoirs, dans la mesure où notre pays n'a pas été très impacté par cette pandémie en termes de contamination : sur un peu plus de 46 000 malades infectés par le Covid-19, seuls 290 cas sont encore en souffrance.

Votre gouvernement a adopté le 19 janvier 2022 un décret portant application obligatoire de la norme de classement des hôtels, des restaurants et des *maquis*. Cette stratégie de développement touristique appelée « Sublime Côte d'Ivoire » va-t-elle donner plus de visibilité à la destination Côte d'Ivoire ?

Je répondrai par l'affirmative. Tout naturellement, on

constate que « Sublime Côte d'Ivoire » a permis à bien des acteurs, ici et ailleurs, de bénéficier du regain d'intérêt envers notre pays. Des investissements hôteliers sont en cours : le Novotel Abidjan Marcory, l'appart hôtel Adagio Abidjan, etc. D'autres sont en voie de réalisation : trois projets hôteliers, dont un établissement à San Pedro par le consortium égyptien Q USS. Dans une sous-région en proie à des tensions, cela résulte aujourd'hui d'une certaine stabilité due au leadership éclairé du président Alassane Ouattara et à sa volonté de hisser notre pays vers les sommets pour favoriser l'émergence d'une classe moyenne plus étoffée. C'est pourquoi nous voulons offrir à la jeunesse de cette classe moyenne les meilleures perspectives de détente, de loisirs et d'expression, avec les ambitions attachées aux neuf réformes phares de « Sublime Côte d'Ivoire ».

#### Quelle est la finalité de ces nouvelles normes ?

L'objectif, avec les nouvelles normes de classement des établissements hôteliers et des restaurants, est de mettre en avant la compétitivité de la destination Côte d'Ivoire, de la rendre attractive et plus intelligente par le biais des instruments nouveaux que nous offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication, cette forte digitalisation ayant pour but de démultiplier notre croissance touristique. En outre, nous sommes convaincus que dans le tourisme d'affaires, bien d'autres acteurs peuvent impulser cette dynamique. Lorsque j'ai eu l'occasion d'accueillir des touristes dans mon pays, mes équipes et moi n'avions qu'un seul mot d'ordre : savoir les fidéliser afin qu'ils reviennent en Côte d'Ivoire. Et l'on ne peut réussir à les fidéliser que par la qualité des structures qui les accueillent ainsi que par celle des services.

#### Par quel processus sont attribuées les étoiles des hôtels, des restaurants et des *maquis* ?

Nous avons observé que depuis 1985, ce mode de classement des hôtels, des restaurants et des *maquis* était à l'arrêt. De plus, les *maquis* sont une trouvaille ivoirienne qui fait l'authenticité de notre destination. Aujourd'hui, cette appellation fait partie de notre jargon, et son modèle s'est exporté dans toute la sous-région. Mais pour avancer au mieux, il faut que ce nom, « maquis », puisse être référencé, labellisé et protégé. Nous devons créer les conditions et encadrer une procédure qui ferait l'objet d'un classement avec une méthodologie précise. Cela permettrait à tous les

acteurs utilisant cette terminologie de « maquis » d'entrer dans une démarche technique qui reposerait sur des éléments stratégiques. Sachant que nous sommes dans le contexte de la pandémie de Covid-19, l'hygiène et la qualité seraient au cœur du dispositif, ainsi que la qualité du service et des menus, sans oublier la qualité du personnel employé dans ces établissements de restauration. Ainsi, nos établissements hôteliers et restaurants suivront un mode de classement piloté, dans un premier temps, par une concurrence saine et parfaite entre les différentes entités, avec l'objectif d'élever le niveau de services. Ajoutons que l'enjeu de l'application de cette méthode est la compétitivité de la destination, afin que nos établissements répondent aux standards internationaux. Cela nous incite à rendre obligatoire cette disposition que le gouvernement a bien voulu prendre au moyen d'un décret qui officialise cette réforme du secteur.

#### Depuis 2021, vous présidez le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en plus de la Commission régionale pour l'Afrique de cette institution spécialisée des Nations unies. Dans ces deux structures, quelle est votre feuille de route ?

Notre feuille de route est de bâtir la destination Afrique, de faire en sorte que notre continent ne soit pas stigmatisé, de booster la marque Afrique et de créer l'authenticité de cette destination. Il s'agit aussi de dématérialiser davantage l'obtention des visas, d'obtenir qu'une directive communautaire soit prise au niveau de l'Union africaine (UA) afin que soit actée la proposition d'un passeport UA permettant

à la classe moyenne en émergence de se déplacer aisément dans les 54 pays de l'UA. En cela, nous devons travailler sur les connectivités aériennes et les voies routières, car par ces initiatives et ces brassages, nous pouvons entrer dans une démarche d'intégration à l'échelle continentale propre à faire prospérer le tourisme. Dans cette perspective, nous estimons que les déplacements aériens coûtent trop cher et qu'il faut discuter de la création d'une desserte avec les compagnies low-cost et se doter de compagnies de voyages à coût abordable afin de faciliter les déplacements aériens inter-Afrique car actuellement, c'est le déplacement par voie terrestre qui reste le plus plébiscité. Ces questions sont d'ailleurs appelées à faire l'objet de discussions avec les ministres des Transports via une plate-forme digitale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

**« Notre pays est stable grâce  
au leadership éclairé  
du président Alassane Ouattara. »**

# « LA CÔTE D'IVOIRE EST LA 3<sup>E</sup> DESTINATION AFRICAINE EN TOURISME D'AFFAIRES »

*N'Guettia Marcel Kouadio, président du Fonds de développement touristique (FDT), explique que sur le marché de l'hôtellerie de luxe, la Côte d'Ivoire s'appuie sur plusieurs chaînes hôtelières internationales comme Accor, Radisson, Four Seasons ou Mövenpick.*

**Quelles sont les missions dévolues au FDT, une structure sous tutelle du ministère du Tourisme et des Loisirs ?**  
**N'Guettia Marcel Kouadio :** Le FDT a notamment pour missions de soutenir le financement des projets contribuant à l'essor du tourisme, les investissements, le développement et la formation. En somme, c'est une structure d'État chargée de l'appui financier dans le secteur touristique.

**Quand le FDT a-t-il été créé et comment est-il structuré ?**

Le Fonds de développement touristique a été créé par décret n° 2007-582 du 20 septembre 2007. Il est admi-

nistré par un comité de gestion assisté d'un secrétariat technique.

**Quel est son mécanisme de fonctionnement ?**

Il convient de rappeler que le FDT est présidé par le ministre du Tourisme. Le ministre délègue son pouvoir à un président qui dirige le comité de gestion. Le personnel du FDT est réparti entre celui du ministère du Tourisme et celui de la Banque nationale d'investissement, qui a en charge la gestion de la comptabilité du FDT. Mais, pour des tâches spécifiques et pour la dimension que désire donner le ministre à cette structure, le FDT a parfois recours à des contractuels.



*N'Guettia Marcel Kouadio,  
président du Fonds de  
développement touristique.*

**Quel budget lui est alloué et bénéficie-t-il de financements des guichets internationaux pour renforcer ses capacités ?**

Le budget du Fonds est constitué essentiellement de la taxe de développement touristique. Avec son statut actuel, il ne bénéficie pas de budget de la part des guichets internationaux, bien que nous ayons eu déjà à en solliciter quelques-uns.

**Quels sont les critères de classement des établissements hôteliers ? Comment sont enregistrées ces données stratégiques et qui est en charge de la réactualisation du positionnement de ces structures ?**

Nous avons 175 critères regroupant les thématiques suivantes : l'aspect extérieur de l'établissement, la réception et les services aux clients, les chambres

et la restauration, l'administration et les ressources humaines, les équipements et les mesures de sécurité et d'hygiène, l'expérience et l'ancienneté, la situation fiscale de l'établissement, sa situation sociale, et enfin les autres services annexes. Toutes ces thématiques sont modélisées par un logiciel dont les fonctionnalités essentielles sont le recensement des établissements de tourisme et leur classement.

La conception de ce logiciel de classement a pris plus d'un an et, pour répondre aux questions d'actualisation et de protection des données, nous continuons d'améliorer le système avec la version II en cours de réalisation.

S'agissant du suivi de l'évolution de ces réceptifs, c'est l'une des missions confiées à la direction des activités touristiques par le biais de la sous-direction de l'encadrement et de l'assistance aux exploitants.

**Quels sont les avantages de l'application que vous avez mise en place dans le cadre de la promotion de la destination Côte d'Ivoire ? Peut-elle servir aux opérateurs nationaux et aux investisseurs ?**

Cette application facilite le travail et favorise principalement l'efficacité et l'équité des résultats d'évaluation. Ces résultats sont connus en temps réel et sont suivis par le responsable depuis son bureau de travail. Il a même la possibilité d'interpeller les agents quand il constate des anomalies. Avant cette application, il fallait compiler les données après l'évaluation, et les résultats n'étaient disponibles que six mois après. Maintenant, en plus du gain de temps, nous disposons des informations et de la situation exacte de chaque établissement selon les normes internationales pour permettre aux invités de notre pays de choisir leurs établissements selon leurs standings. Pour les opérateurs nationaux, cette visibilité normative constitue une source de motivation à demeurer dans la démarche qualité. Elle attire aussi davantage les investisseurs en Côte d'Ivoire.

**Comment se définit l'hôtellerie ultra luxe en Afrique et quelles actions sont menées en vue de positionner la Côte d'Ivoire sur ce marché ?**

La notion de luxe se définit comme ce qui est raffiné et somptueux. Ramené à l'hôtellerie, nous pouvons définir un hôtel ultra luxe comme un établissement offrant un service d'excellence avec un savoir-faire remarquable qui procure des rêves et de l'émotion. Ce service relève de tous les codes traditionnels de luxe, bien que cette notion soit subjective par essence. En Afrique, il s'agit d'édifices hôteliers classés 5 étoiles et offrant toutes les commodités des grands hôtels d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Ces hôtels attirent généralement l'élite

africaine, les hauts cadres de l'administration et le tourisme d'affaires.

La Côte d'Ivoire demeure le pays-phare de la sous-région ouest-africaine. Dans le secteur du tourisme, un ensemble de réformes a été entrepris par le ministère du Tourisme à travers la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », qui encourage l'implantation de grandes chaînes hôte-

*« La marque KAMA est le label ivoirien qui permettra d'améliorer le niveau des prestations hôtelières. »*

lières internationales évoluant dans les catégories 4 à 5 étoiles telles que celles déjà implantées, à l'instar des groupes Accor, Radisson, Four Seasons, Mövenpick et bien d'autres. L'émergence de champions nationaux sur ce segment de luxe est également fortement encouragée par la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » afin de créer une émulation et une saine concurrence pour l'amélioration des standings.

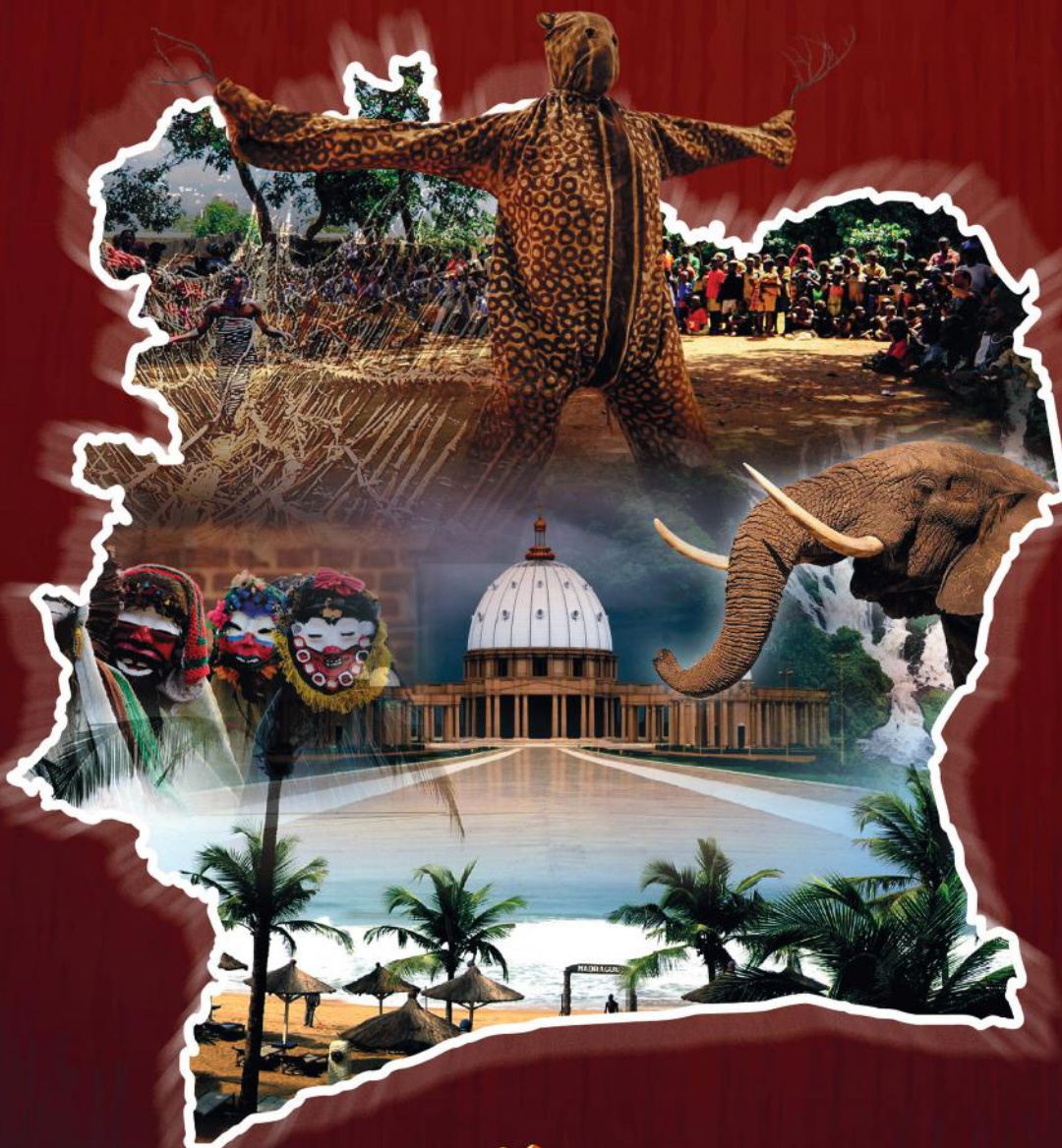
**L'hôtellerie de luxe est-elle une niche sur le marché ivoirien ou plutôt une tendance lourde appelée à se développer ?**

La Côte d'Ivoire est la 3<sup>e</sup> destination africaine en tourisme d'affaires après l'Afrique du Sud et le Maroc. Les projections sur les cinq années à venir nous permettent d'affirmer que l'hôtellerie de luxe est plutôt une tendance lourde appelée à se développer. Les grandes chaînes hôtelières sont de plus en plus intéressées pour installer des filiales dans notre pays, qui demeure la plaque tournante de l'économie ouest-africaine. Le marché ivoirien a donc tout intérêt à étoffer l'offre d'hôtellerie de luxe pour accueillir toute sorte de clientèle lors des grands rassemblements et des rencontres d'affaires. C'est dans cette même dynamique que le FDT vient d'acquiescer la marque KAMA, un label ivoirien qui permettra d'améliorer le niveau des prestations hôtelières.

**Pour l'exercice 2022, quelles sont les priorités du FDT ?**

Nous allons accroître les ressources du FDT afin de soutenir les acteurs du secteur, améliorer la qualité de service dans les établissements de tourisme par le renforcement des capacités des agents en techniques d'accueil, en langues étrangères et en service de restauration en vue de la CAN 2023, et enfin organiser les « Étoiles du Tourisme » afin de créer une émulation et de conduire les opérateurs du secteur à offrir un service de qualité.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



▣ NOUS ACCOMPAGNONS LE **MINISTÈRE**  
DANS SA **VISION** DE FAIRE DU TOURISME,  
LE 3<sup>ÈME</sup> PÔLE DE **DÉVELOPPEMENT**  
ÉCONOMIQUE DE LA **CÔTE D'IVOIRE**



## ■ Port autonome de San-Pedro

# UN CA DE PLUS DE 10 MILLIARDS DE FCFA EN 2021

Le port autonome de San-Pedro (PAS), deuxième du pays, va commémorer cette année 2022 ses 50 ans d'existence. Plusieurs projets d'extension et de modernisation sont en vue, notamment le terminal polyvalent TC2 pour traiter les produits minéraliers.

Ces dix dernières années, le port autonome de San-Pedro (PAS) est dans une dynamique d'amélioration des performances qui s'est traduite par un accroissement du volume de trafic, passé de 1,2 million de tonnes en 2010 à 6,115 millions de tonnes au terme de l'exercice 2021. Les résultats de l'exercice 2021 indiquent en effet que ce volume global de trafic a généré un chiffre d'affaires exceptionnel de plus de 10 milliards de FCFA, en hausse de 127 % sur la période allant de 2010 à 2021. Rappelons qu'en 2010, le niveau des importations du PAS se situait à 200 000 tonnes, et celui des exportations à un million de tonnes. Aujourd'hui, ces chiffres ont énormément évolué, puisque les importations s'élèvent à deux millions de tonnes, tandis que les exportations se hissent à trois millions.

Et le PAS n'est pas seulement le premier port d'exportation de cacao au monde, avec un volume de plus d'un million de tonnes de fèves, c'est aussi un port réputé pour importer les matières premières des cimenteries ainsi que des produits agricoles tels que le blé, le riz et les engrais. Le volume d'importation des engrais a d'ailleurs quadruplé sur la période allant de 2010 à 2020, passant de 40 000 à 162 000 tonnes.

En 2022, la modernisation du PAS sera appuyée par la concrétisation de projets d'extension et par le renforcement de ses outils de production. En effet, avant la fin de l'année, la réception d'un nouvel ouvrage, le terminal polyvalent qui traitera principalement les produits minéraliers, est annoncée. De plus, l'année

2022 est placée sous le signe des festivités marquant la commémoration du cinquantenaire du PAS, inauguré en 1972.

Paul de Manfred

### Port d'Abidjan : un deuxième terminal à conteneurs

Le 22 février 2022, le port autonome d'Abidjan (PAA) s'est doté de son deuxième terminal à conteneurs (TC2), qui sera opérationnel en novembre prochain. Considéré comme l'un des principaux ports d'Afrique de l'Ouest, le PAA va doubler ses capacités grâce à cette nouvelle acquisition, et se hisser au rang des grandes plates-formes portuaires de la région. À en croire les experts, le TC2 va faire du PAA un vrai hub sous-régional, car il pourra désormais accueillir les plus grands navires du monde.

D'un coût de 400 millions d'euros, la construction de ce terminal a certes été assurée sur fonds propres du PAA, mais aussi par un consortium, notamment les groupes français Bolloré Africa Logistics et Bouygues. Le TC2, bâti sur 35,5 hectares, est équipé de six portiques et de 36 tracteurs électriques.

Le trafic du PAA « a augmenté en 2021 de 11,7% pour atteindre 28,3 millions de tonnes », a annoncé son directeur général Hien Yacouba Sié, ajoutant que le trafic vers les pays de la région dépourvus de façade maritime comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger, dont les marchandises transitent par le port d'Abidjan, avait également « progressé de 23% dans l'ensemble ». Quelque 800 000 conteneurs sont traités chaque année au PAA qui, depuis 2012, connaît une croissance moyenne de 12% par an. **P. de M. (avec AFP)**

# MISE EN SERVICE DU MÉTRO D'ABIDJAN : « 2026 SEMBLE UNE ÉCHÉANCE RAISONNABLE »

*Avec 1 200 morts par an sur la route et plus de 21 000 blessés, la sécurité routière en Côte d'Ivoire est une priorité. Amadou Koné, ministre des Transports, donne un aperçu des moyens déployés par son gouvernement dans le cadre de son plan 2021-2025 pour la sécurité routière.*

## **Quels sont les grands chantiers du gouvernement en matière d'infrastructures routières et de transports ?**

**Amadou Koné :** La vision du gouvernement est de se doter d'un réseau routier capable de soutenir le développement économique amorcé par le pays depuis peu. Dans le district d'Abidjan, nous avons opté pour un système multimodal qui intègre le ferroviaire, le routier et le fluvio-lagunaire. Nous avons donc plusieurs chantiers d'échangeurs et de ponts ainsi que la construction du périphérique Y4 et l'exploitation du plan d'eau lagunaire par deux entreprises privées en plus de la SOTRA. Les villes de l'intérieur du pays ne sont en reste : l'autoroute du Nord est prolongée jusqu'à Bouaké, deuxième ville du pays. Nous dotons aussi Bouaké et bien d'autres localités de moyens de transport de masse modernes

avec les autobus SOTRA, les taxis Ivoire et les autocars neufs pour les transporteurs. Plusieurs grands axes, notamment dans l'ouest et l'est du pays, ont été réhabilités. Au sud du pays, la réhabilitation de la principale route qui borde le littoral est entamée.

## **Quels projets du ministère des Transports s'inscrivent dans le Programme d'investissement public (PIP) 2023-2025 ?**

Dans le Programme d'investissement public 2023-2025, nous avons essentiellement inscrit la réalisation d'études APS et APD de grands projets infrastructurels, notamment ceux des BRT sur la Y4, sur l'axe Abidjan-Bassam et sur la route du Zoo. Sont également inscrits les projets de réhabilitation et de mise aux normes des aéroports de Bouaké et de Korogho. Enfin, je peux citer les postes de contrôle juxtaposés de Gbapleu, de Laléraba et de Nigouni.

## **Où en sont les travaux du futur métro d'Abidjan ? Comment évolue l'expropriation des populations situées sur le tracé des rails ? On annonce le scénario d'une mise en service vers 2026 : pourquoi si tard ?**

Ce projet lancé le 30 novembre 2017 vise à accroître la mobilité des Abidjanais, soit plus de 500 000 voyageurs transportés quotidiennement par le métro. C'est donc un projet très important pour une ville comme Abidjan. Un projet sérieux. Le plan d'action de réinstallation des personnes affectées par le projet de construction de la ligne 1 suit son cours. Plusieurs ménages ont commencé à libérer les emprises. Bien naturellement, certains sont un peu à la traîne. Les indemnités se poursuivent. En ce qui concerne la mise en service du métro d'Abidjan, l'échéance de 2026 nous paraît la plus raisonnable et indiquée, car la construction du métro ne se fera pas

## Bio

Amadou Koné est ministre des Transports depuis le 11 janvier 2017. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur géographe de l'université Laval, au Canada, il est également détenteur d'une maîtrise C2 en aménagement du territoire et d'une licence de géographie option aménagement du territoire obtenues à Abidjan.

Il débute à Abidjan en 1995 comme chargé d'études et responsable d'une base de données socioéconomiques pour le Comité national de télédétection et d'information géographique (CNTIG). En 2001, il devient directeur de l'audit interne et de l'informatisation de la commune d'Abobo. En 2004, il accède aux fonctions de conseiller spécial du Premier ministre en charge du processus DDR. En 2005, il est nommé ministre du Tourisme et de l'Artisanat puis, de 2007 à 2010, ministre de l'Intégration africaine, porte-parole du gouvernement. Enfin, de 2011 à 2017, il officie en tant qu'administrateur de la Banque africaine de développement pour le compte de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Équatoriale et de la Guinée Conakry.

Au rang de ses autres activités figurent celle de membre du Comité de pilotage de l'Institut ouest-africain de l'intégration du Cap Vert, de président de la Conférence des ministres africains de l'Intégration, ou encore de négociateur en chef pour la Côte d'Ivoire de l'Accord de partenariat économique avec l'Union européenne. Enfin, il a été fait commandeur dans l'Ordre national et commandeur dans l'ordre de la Solidarité.



Amadou Koné, ministre des Transports.

sans réaliser bien d'autres ouvrages le long du tracé. Certes, cette infrastructure utilise un pan du tracé de la ligne de chemin de fer Abidjan-Ouaga, mais il ne s'agit pas d'utiliser les mêmes installations. Ce sont donc de nouvelles installations qui seront posées, et c'est ce qui fixe nos prévisions aux alentours de 2026.

**La Côte d'Ivoire recense un nombre de morts sur la route estimé en moyenne à 1 200 par an, et un nombre de blessés estimé à plus de 21 000. Votre gouvernement a lancé un plan pour la sécurité routière sur la période 2021-2025. Comment les dispositions contenues dans ce plan vont-elles faire baisser ce chiffre ?**

La question de la sécurité routière est pour le gouvernement ivoirien un problème d'utilité publique. Les chiffres, comme vous le soulignez, sont alarmants. Mais

**« En 2021, la vidéo verbalisation a conduit à plus de 400 000 contraventions émises en seulement quelques mois. »**

nous ne sommes pas fatalistes. Le gouvernement a engagé une stratégie nationale de sécurité routière qui, pour nous, est innovante et va porter ses fruits. Elle contient un certain nombre de dispositifs qui nous permettront de mettre en place une réponse multisectorielle à la lutte contre l'insécurité sur nos routes. Avec la mise en œuvre de la vidéo verbalisation en septembre 2021, les effets se font déjà ressentir. Ce sont plus de 400 000 contraventions qui ont été émises en seulement quelques mois. Et les accidents ont baissé de plus de 24 % dans le district d'Abidjan. Parallèlement à cela, nous avons initié une

grande campagne de sensibilisation que nous entendons poursuivre.

**Avez-vous pensé à durcir les sanctions pour les infractions routières ?**

La police spéciale de la sécurité routière monte en puissance et elle intensifie ses contrôles sur le terrain, principalement à Abidjan. Parallèlement, la Commission spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire continue de sanctionner les chauffeurs indécents avec ses sessions mensuelles. À côté de ces dispositifs, d'autres mesures viendront renforcer le cadre réglementaire de la lutte contre les accidents.

**Dès le début de cette année, la Côte d'Ivoire a lancé, par le biais de SOTRA Industrie, ses premiers véhicules**

***made in Côte d'Ivoire* intégralement fabriqués par une chaîne de montage dans votre pays. Au-delà du marché ivoirien, où seront commercialisés ces minibus ? Comment s'articule votre partenariat avec le réseau de distribution IVECO ?**

Une nation qui a de grandes ambitions ne peut pas se construire sans mettre en place une industrie automobile. C'est pourquoi nous ambitionnons de nous en doter. Avec le Daily Ivoire, nous partons à la conquête du marché local et sous-régional. Nous avons un nombre assez important de commandes. Le partenariat avec IVECO est un bon test et, à ce jour, une réussite. Nous sommes en discussion avec d'autres constructeurs. Un site à San-Pedro a été identifié pour abriter une zone industrielle dédiée à l'automobile. C'est donc dire que sous le leadership du président Alassane Ouattara, nous avons une vision claire pour notre pays.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*





## ■ Ponts et routes

# UN RÉSEAU ROUTIER POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS

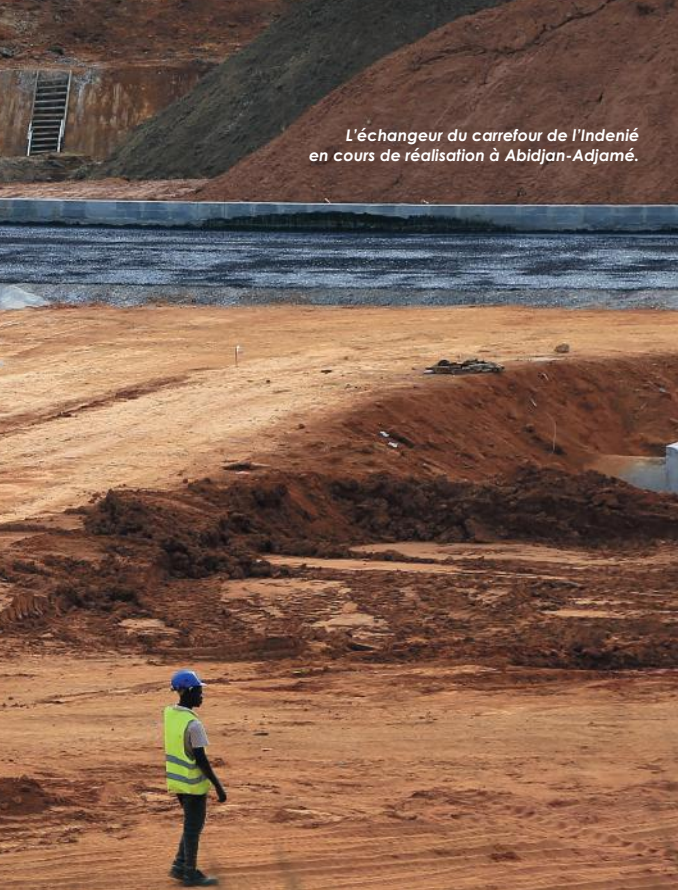
*La Côte d'Ivoire dispose d'un réseau routier de 82 612 km, dont 7 500 bitumés et plus de 22 000 entretenus chaque année. Trois chantiers majeurs sont à venir : le 4<sup>e</sup> pont de Yopougon, l'aménagement du carrefour de l'Indénié entre Adjamé et le Plateau, et enfin l'élargissement de la route de la prison civile d'Abidjan.*

**L**es grands engagements du gouvernement dans le domaine des infrastructures routières mettent en lumière la volonté qu'a l'État de financer ce secteur. Partout dans le pays, des routes sont construites ou réhabilitées pour relier les localités entre elles, soutenir le développement économique et améliorer les conditions de vie des populations.

Bitume dégradé, chaussée cabossée, tronçon infernal... depuis quelques années, « la Côtère », comme on appelle la nationale qui relie Abidjan et San-Pedro, n'a

plus le même attrait. Les automobilistes ont abandonné cette route de 353,5 km qui les conduisait jadis confortablement d'une ville à l'autre. Désormais, nombreux sont ceux qui choisissent de passer par Gagnoa, une localité située au centre-ouest du pays, en parcourant une distance de 502 km, ce qui représente un sérieux détour. Pour un voyage en car, il faut compter entre huit et dix heures, contre cinq au temps de la splendeur de la Côtère.

Heureusement, les travaux qui ont débuté en septembre



L'échangeur du carrefour de l'Indenié en cours de réalisation à Abidjan-Adjamé.

## Vers une meilleure mobilité urbaine à Abidjan

Le 4<sup>e</sup> pont figure sur la liste des six chantiers prioritaires visant à transformer la capitale économique Abidjan, « vitrine du pays » qui se veut une métropole attractive avec des voies de circulation facilitant la mobilité de ses 5,5 millions d'habitants. Ce 4<sup>e</sup> pont doit relier le grand quartier de Yopougon, qui compte 2 millions d'habitants, au Plateau, quartier des affaires, et à la commune commerçante d'Adjamé. Mais ce projet, démarré en 2018, accuse beaucoup de retard. En effet, l'ouvrage devait être livré fin 2020, mais ce sera plutôt en décembre 2022. Ce pont, le plus grand du pays avec deux fois trois voies et des échangeurs sur une longueur totale de 7,2 km, s'intégrera dans une architecture routière d'autoroutes urbaines. Son coût est estimé à 142,216 milliards d'euros.

Également en cours de réalisation, l'échangeur du carrefour de l'Indenié à Abidjan-Adjamé, qui fait partie d'un ensemble de projets rentrant dans le cadre de la valorisation et de l'aménagement de la baie de Cocody et regroupant plusieurs réalisations aux carrefours Indenié et Reboul. Le premier comprend la construction d'un canal en béton à ciel ouvert de 49 mètres de large et environ 200 mètres de long, la construction de deux ouvrages de 55 mètres de long et 12 mètres de large chacun au nord et au sud de l'Indenié pour franchir le canal de la Baie de Cocody, et enfin l'élargissement du pont autoroutier existant, d'une longueur de 64 mètres et d'une largeur de 605 mètres. À ce même carrefour seront construits le pont de Fraternité Matin, du nom du quotidien gouvernemental dont les locaux se trouvent à proximité, un ouvrage dont les 45 mètres de longueur et les 8 mètres de largeur doivent relier Adjamé au Plateau, ainsi que de nouvelles voies bitumées sur une longueur totale de 4 160 mètres. Le carrefour Reboul, lui, verra la construction d'un pont routier en hauteur, ou *fly-over*, d'une longueur de 154 mètres permettant aux véhicules de franchir le carrefour Reboul sans marquer d'arrêt. Cet échangeur, financé par le Royaume du Maroc et l'État de Côte d'Ivoire, coûtera environ 24 milliards de FCFA.

Parmi les infrastructures routières, le chantier d'élargissement de la route de la prison civile d'Abidjan a fait l'objet d'un lancement par le président Alassane Ouattara le 3 octobre 2021. Les travaux s'inscrivent dans le cadre du Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA). D'un coût global de 770 millions d'euros, le PTUA est cofinancé à hauteur de 567 millions d'euros (74% du coût total) par la Banque africaine de développement (BAD). Cet ouvrage doublera les capacités d'écoulement du trafic sur l'axe Abidjan-Abengourou, de la sortie est de Yopougon au péage de Thomasset. Les voies passeront de deux à six sur 23 kilomètres. Cette route pourra supporter un flux de plus de 70 000 véhicules par jour, notamment les futurs autobus de transport rapide prévus dans le cadre du projet de mobilité urbaine. Un projet transformateur qui désengorgera le trafic et favorisera le transit des produits jusqu'à Abidjan.

L. B.-D

2021 vont mettre fin au calvaire des populations d'ici à décembre 2022. La Côte d'Ivoire, devenue au fil des ans une voie redoutée, va revêtir un nouveau bitume. « Ce tronçon réclamait, en termes de renforcement, la somme de plus de 300 milliards de FCFA. Et ce sont ces ressources mobilisées par le président de la République Alassane Ouattara qui permettent de vous dire que dans 15 mois, les travaux de cette nouvelle voie seront achevés », avait déclaré à San-Pedro le Premier ministre Patrick Achi en procédant le 18 septembre 2021 au lancement des travaux de renforcement de la Côte d'Ivoire. Les travaux de réhabilitation de cette nationale qui viendra étoffer le réseau routier de la Côte d'Ivoire, d'un coût de 308 milliards de FCFA, ont été accueillis avec joie et soulagement. Depuis 2011, le pays est véritablement en chantier dans le domaine des infrastructures routières. De l'est à l'ouest et du nord au sud en passant par le centre, aucune région n'est oubliée. La route, dit-on, précède le développement. Partout, des routes sont construites ou réhabilitées pour relier les localités entre elles et ouvrir de belles perspectives d'amélioration des conditions de vie. La construction de ce réseau routier doit apporter confort et sécurité aux citoyens tout en contribuant à la croissance économique au pays. De 2011 à fin 2019, soit en 8 ans, ce sont 3 894 km de routes et une vingtaine de ponts qui ont été réalisés pour un investissement de plus de 3 000 milliards de FCFA.

Des voies bitumées ont surgi entre des villes où l'on en rêvait depuis longtemps mais où l'on avait fini par ne plus y croire. C'est le cas de l'axe de 60 km Tiéningboué-Mankono et des 134 km entre Boundiali et

Odienné. Les routes bitumées dégradées ont été refaites. Les axes Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa (135 km) et Ferkessedougou-Ouangolodougou (46 km) s'étirent, relluissants, pour le plus grand plaisir des ►(suite p. 72)

► automobilistes. Bientôt, les travaux de bitumage d'autres tronçons seront achevés: Divo-Guitry (76 km), Bolequin-Toulepleu (65 km), Touba-Séguéla (170 km), Séguéla-Mankono (65 km) et l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (39,9km). Dans des villes comme Abidjan, Yamoussoukro, Daloa, Korhogo et

### **3 894 km de routes et une vingtaine de ponts ont été réalisés en 8 ans, pour un coût de plus de 3 000 milliards de FCFA.**

Bouaké, les grandes artères ont fière allure: la voirie a fait peau neuve et conduire redevient agréable. À titre de rappel, la Côte d'Ivoire dispose d'un réseau routier de 82 612 km, dont 7 500 bitumés et plus de 22 000 km entretenus chaque année.

Loin de se satisfaire des progrès réalisés dans le secteur, le gouvernement poursuit les investissements afin de rapprocher les régions, faciliter les échanges et accroître la compétitivité de l'économie: Béoumi aura attendu 43 ans et Bettié 60 ans. En Côte d'Ivoire, une vingtaine de ponts et d'échangeurs ont été construits, pour un coût de 270 milliards de FCFA. À Béoumi, Bettié, Jacquerville, Dioulatiédougou et Koulikoro, des ponts, instruments de désenclavement et symboles de renaissance, se dressent fièrement. Grâce à ces infrastructures, ces

régions peuvent penser et planifier leur développement. À Béoumi, le pont relie maintenant le centre, l'ouest et le nord du pays. À Bettié, les heures interminables à attendre le bac pour traverser le fleuve Comoé sont un lointain souvenir. Transporteurs, agriculteurs et commerçants ont retrouvé une liberté de mouvement qui facilite leurs activités. Les ponts ont fortement réduit le temps de déplacement des personnes et des biens, contribuant à la réduction du coût de la vie, facilitant l'écoulement des produits agricoles et offrant un meilleur accès aux services sociaux: centres de santé, écoles, etc.

À Abidjan, même si le pont HKB (Henri Konan Bédié), l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise et l'échangeur sur le boulevard Valéry Giscard d'Estaing ont manifestement changé la physionomie de la capitale économique, assurant une meilleure mobilité des personnes et réduisant les embouteillages aux heures de pointe, trois grands chantiers sont encore en cours de réalisation (*lire notre encadré*) pour un trafic encore plus fluide et une mobilité accrue. En résumé, comme le souligne le ministre des Transports Mamadou Koné, « *la vision du gouvernement est de se doter d'un réseau routier capable de soutenir le développement économique que le pays a amorcé depuis peu* ».

L. B.-D (avec le Centre d'information et de communication gouvernementale)

Le 4<sup>e</sup> pont d'Abidjan en construction reliera le quartier de Yopougon au Plateau et à la commune commerçante d'Adjamé.



# AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS • CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENTS • GESTION URBAINE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL • INDUSTRIE, ÉNERGIE • INFORMATION GÉOGRAPHIQUE • ÉCONOMIE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE • AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL • ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT ET HYDRAULIQUE • ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

**CONCEPTION ET ÉTUDES + ASSISTANCE ET CONSEIL + SUIVI ET CONTRÔLE DE TRAVAUX**

# « NOUS VOULONS MARQUER NOTRE LEADERSHIP DANS LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION »

*Le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD) a joué et continue de jouer plusieurs rôles dans la préparation et la réalisation du Programme national de développement (PND) 2021-2025. Le directeur général Kinapara Coulibaly nous donne un aperçu des actions entreprises.*

Quelle est la particularité du BNETD en tant que cabinet conseil du gouvernement, et existe-t-il des équivalents dans les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO ?

**Kinapara Coulibaly :** En sa qualité de cabinet conseil du gouvernement, le BNETD accompagne l'État de Côte d'Ivoire dans la réalisation des vastes programmes de développement au moyen d'études, de missions de suivi et de contrôle ainsi que d'assistance et de conseil. Au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, il y a en effet eu des initiatives de création d'entités comme le BNETD. Nous avons l'exemple de la Guinée en 2017 avec l'Administration et contrôle des grands projets (ACGP), qui a bénéficié de l'accompagnement du BNETD. Cependant, ces bureaux d'études, en majorité, assurent uniquement une mission de maître d'ouvrage délégué (MOD). Ils reçoivent mandat des différents maîtres d'ouvrage pour assurer la gestion intégrale des projets, contrairement à notre bureau d'études qui assure des missions plus diversifiées et qui bénéficie d'un solide ancrage historique au service de l'État et des communautés, avec à son actif plus de 40 années d'expérience dans les principaux domaines de développement. Ses fonctions essentielles assurent au BNETD une notoriété qui le positionne parmi les meilleurs bureaux d'études africains, avec plus de 1 000 prestations ces 10 dernières années.

Comment œuvrez-vous pour exporter cette expertise ivoirienne dans des zones telles que la CEMAC ou l'UEMOA ?

Dans un contexte d'intégration régionale et de mondialisation, le BNETD s'est inscrit depuis 2002 dans une dynamique d'expansion régionale. Il partage son expertise avec 16 pays africains répartis en 3 bureaux régionaux dans 3 zones géographiques en Afrique de

l'Ouest et centrale. La zone 1 couvre le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée Bissau, le Sénégal et la Mauritanie. La zone 2 regroupe le Bénin, le Togo, le Tchad, le Mali et le Niger. La zone 3 comprend le Cameroun, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et la République Centrafricaine. La mutualisation de nos compétences

**« La mutualisation de nos compétences à l'international nous permet d'avoir davantage de visibilité et de notoriété. »**

à l'international est un gage de réussite qui nous permet non seulement d'accroître notre chiffre d'affaires mais aussi d'avoir davantage de visibilité et de notoriété.

**Le gouvernement de Patrick Achi a adopté un nouveau Programme national de développement (PND) 2021-2025. Quelle est la part d'investissement du BNETD dans l'élaboration de ce programme ?**

Conformément à sa vocation de cabinet conseil et de partenaire privilégié de l'État de Côte d'Ivoire, le BNETD a joué et continue de jouer plusieurs rôles dans la préparation et la réalisation du PND 2021-2025. Nous intervenons avant tout dans le processus de programmation et de planification du développement du pays. Nos services agissent aussi dans l'opérationnalisation du programme quinquennal adopté par les autorités. Pour la préparation du Programme d'investissement public (PIP) – l'une des étapes préalables aux processus de budgétisation pluriannuelle et annuelle des activités prévues dans le PND –, le BNETD participe chaque année au choix des projets d'investissement public lors des conférences programmes dédiées à l'élaboration



Kinapara Coulibaly, directeur général  
du Bureau National d'Études Techniques  
et de Développement.

du PIP. Au cours de ces séances, le BNETD donne son avis technique sur l'état de maturité des projets nouveaux et fournit des données sur la performance des projets en cours. Enfin, dans la mise en œuvre des projets, le BNETD joue un rôle stratégique: il réalise non seulement plusieurs études de faisabilité de projets de développement identifiés dans le PND 2021-2025, mais effectue aussi le contrôle et le suivi de l'exécution de projets d'investissement menés par l'État de Côte d'Ivoire dans la quasi-totalité des secteurs de la vie économique.

#### Quels sont les grands traits du bilan 2021 du BNETD ?

L'année 2021 nous a permis de consolider nos acquis en matière de performances financières initiées en 2020, avec une croissance tant au niveau du chiffre d'affaires que des marges d'exploitation et nettes. En outre, conscients des enjeux liés à nos activités et dans un contexte de résurgence de la pandémie de Covid-19, nous nous sommes dotés d'un système de management de la continuité d'activité afin de poursuivre nos activités et d'anticiper les crises et sinistres. Enfin, en vue d'insuffler un dynamisme nouveau à nos activités, nous avons mis en exploitation le studio BNETD, un espace

de promotion d'une culture de l'innovation aussi bien en interne que pour nos clients et partenaires, l'objectif étant de marquer notre leadership dans les domaines du développement et de l'innovation.

**En novembre 2020, le BNETD a été mandaté par le Programme de décentralisation des universités (PDU) sur une mission d'accompagnement et d'appui au maître d'ouvrage pour l'université de San-Pedro sur une période de 36 mois. Comment sont réparties les tâches entre le BNETD et son partenaire ?**

Le projet de construction et de suivi de la maintenance de l'université de San-Pedro est un projet de partenariat public-privé (PPP) signé entre l'État de Côte d'Ivoire et ENVOL Partenariat CI. Le représentant de l'État est le Programme de décentralisation des universités (PDU) du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique (MESRS) et la partie privée est ENVOL Partenariat CI. Le financement, la conception, la réalisation des travaux et les opérations de gros entretien-renouvellement de la phase 1 de l'université de San-Pedro sont assurés par le partenaire privé ENVOL. Quant au BNETD, agissant en qualité d'assistant au maître d'ouvrage (AMO), il intervient depuis la phase de négociation du financement jusqu'à l'aboutissement de la signature du contrat PPP. Son rôle consiste à effectuer le contrôle des études, la supervision des travaux ainsi que l'élaboration du cahier de charges de la maintenance du projet et son suivi.

**Le BNETD était au cœur de l'organisation d'AfricaGIS 2021, important événement de l'univers géospatial. Quelles ont été les retombées à la fois pour la Côte d'Ivoire et pour le BNETD ?**

Cet événement d'envergure internationale a vu la mobilisation de plus de 550 participants, avec 46 pays représentés, dont 36 africains. La qualité des échanges, la présence massive des experts du domaine, des entreprises privées et publiques locales, l'implication de plusieurs autorités étatiques et du monde universitaire ont généré de nombreuses avancées. Celles notamment de positionner la Côte-d'Ivoire dans les organes internationaux de sciences géospatiales, de faire connaître les travaux de recherche des experts locaux, de nouer des partenariats gagnant-gagnant entre entités locales et internationales, et enfin de découvrir et partager les dernières technologies en matière de télédétection ainsi que de sciences et stratégies spatiales. Concernant notre institution, cette conférence a contribué significativement au renforcement des capacités de nos agents et renforcé la position du Centre d'information géographique et numérique (CIGN) du BNETD sur le marché de l'information géographique.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

**bnetd**

# STUDIO BNETD

----- CAP SUR L'INNOVATION

**200 M<sup>2</sup> DE CONCENTRÉ  
TECHNOLOGIQUE POUR UN  
INCUBATEUR DE CHANGEMENT**

- ✓ Des outils collaboratifs pour de nouveaux savoirs
- ✓ Une culture de l'innovation
- ✓ Un leadership dans tous les domaines de développement

# L'HEURE EST À LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE

En vue d'assurer la réussite du nouveau Plan national de développement (PND) 2021-2025, il est préconisé de réaliser un taux de croissance annuel du PIB de 7,65 %, contre 5,9 % lors du précédent quinquennat.

**A**u cours des dix dernières années, la Côte d'Ivoire s'est successivement dotée de deux plans nationaux de développement : le PND 2012-2015 et le PND 2016-2020. Ces programmes ont notamment permis à l'économie ivoirienne de renouer avec une croissance forte et pérenne favorable à l'investissement. Le PND 2021-2025, troisième plan de développement, est un document de rupture avec le passé qui a pour objectif global de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire afin de hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Sur le plan économique, le taux annuel de croissance a été envisagé à 5,9 % sur la période 2016-2020 et à 7,65 % sur la période 2021-2025, un taux porté principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Dans les faits, l'exécution de ces plans a donné à l'économie ivoirienne les moyens de réaliser des taux de croissance enviés. Malheureusement, la pandémie de Covid-19 a mitigé l'atteinte des résultats escomptés. Il n'empêche, soulignait le 21 mai 2021 la ministre ivoirienne du Plan et du Développement Nialé Kaba, malgré la crise sanitaire et les mesures barrières, « l'économie ivoirienne a fait montre d'une capacité

*de résilience avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel estimé à 2 % en 2020, contre 6,2 % en 2019 ».* Au total, a indiqué la ministre Nialé Kaba, la mise en œuvre des PND 2012-2015 et 2016-2020 a permis à la Côte d'Ivoire d'obtenir un taux de croissance moyen de 8 % sur la période 2012-2019.

Ce document, qui vise

à réaliser une enveloppe globale de 59 000 milliards de FCFA d'investissements, soit environ le double du PND précédent, retrace la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire pour les cinq années à venir. Il est structuré autour des six piliers : le premier est

***Il faut une volonté politique affirmée, soutenue par des actes probants, afin d'assurer la réussite du PND 2021-2025.***


l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes, le second est le développement du capital humain et la promotion de l'emploi, le troisième est le développement du secteur privé et de l'investissement, le quatrième est le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale, le cinquième est le développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et enfin le sixième est le renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'État et la transformation culturelle.

De façon pratique, la mise en œuvre de ces axes stratégiques pourrait se heurter à plusieurs facteurs de risque tels que le ralentissement de la croissance économique induit par la pandémie de Covid-19 ou les changements climatiques susceptibles d'affecter le secteur agricole, qui est sans conteste l'un des piliers de l'économie ivoirienne. L'on ne saurait également ignorer l'environnement sécuritaire de la sous-région fragilisé par les menaces terroristes venant des différents groupes armés présents dans certains pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger et même le Nigeria. Au-delà de tout, il faut manifestement une volonté politique claire et affirmée, soutenue par des actes probants et une synergie de tous les acteurs, afin d'assurer la réussite du PND 2021-2025.

**P. de M (avec la contribution du cabinet EY CI)**







Croissance.  
Transformation.  
Pouvez-vous  
réussir sans  
risque ?

**EY**

Building a better  
working world

The better the question. The better the answer.  
The better the world works.

Avec plus de 50 ans de présence en Côte d'Ivoire, EY avec son équipe de plus de 200 experts a pour vocation d'accompagner les organisations publiques et privées à relever leurs ambitions en leur proposant des solutions sur mesure.

Nos experts s'inspirent des meilleures pratiques mondiales pour accompagner nos clients et les aider à relever les défis et exigences du marché local et sous-régional pour être efficace aujourd'hui et créer de la valeur à long terme pour demain.

### EY Côte d'Ivoire

5 avenue Marchand, Abidjan - Plateau  
01 BP 1222 - Abidjan 01

Tél.: (+225) 27 20 30 60 50

Email: [eyci@ey.ci.com](mailto:eyci@ey.ci.com)

Web: [www.ey.com](http://www.ey.com)

### Audit, Conseil Comptable et Financier

Arielle-Ines Seri Bamba - Associée  
[Arielle-ines.seri@ci.ey.com](mailto:Arielle-ines.seri@ci.ey.com)

Nawa Koné Avoa - Associée  
[Nawa.avoa@ci.ey.com](mailto:Nawa.avoa@ci.ey.com)

### Assistance Comptable (ACR)

Honoré Kouamé - Directeur Exécutif  
[Honore.kouame@ci.ey.com](mailto:Honore.kouame@ci.ey.com)

### Juridique et Fiscalité

Eric N'Guessan - Associé  
[eric.nguessan@ci.ey.com](mailto:eric.nguessan@ci.ey.com)

Louis-Marc Allali - Associé  
[Louis-marc.allali@ci.ey.com](mailto:Louis-marc.allali@ci.ey.com)

### EY Consulting

Dramane Coulibaly - Associé  
[Dramane.coulibaly@ci.ey.com](mailto:Dramane.coulibaly@ci.ey.com)

### Stratégie et Transactions

Alain Kete - Associé  
[Alain.kete@ci.ey.com](mailto:Alain.kete@ci.ey.com)

■ Entretien – Country Managing Partner, EY Côte d'Ivoire

# « LE TRAIN DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET FISCALES EST EN MARCHÉ »



Éric N'Guessan, Country Managing Partner, EY Côte d'Ivoire.

*Éric N'Guessan, Country Managing Partner de Ernst & Young (EY Côte d'Ivoire), détaille quelques innovations fiscales de la loi de finances 2022. Par exemple, les efforts constatés au niveau de la procédure liée aux contrôles fiscaux, l'introduction d'une fiscalité propre aux entreprises d'investissement à capital fixe ainsi que le rehaussement du seuil minimum d'investissement donnant droit au bénéfice de la réduction d'impôt sur les bénéfices.*

La Côte d'Ivoire réintègre le top 10 des plus grandes puissances économiques d'Afrique dans le classement effectué en 2020 par les institutions de Bretton Woods (BM et FMI). Quels facteurs ont contribué à ce classement ? Pensez-vous que le PND 2021-2025, s'il est mené à bien, permettra au pays de gagner des places dans ce classement ?

**Éric N'Guessan :** La Côte d'Ivoire enregistre depuis 2012 une croissance économique dynamique, forte et stable, avec certes un ralentissement en 2020 principalement causé par quelques perturbations liées aux différentes échéances électorales et à la pandémie de Covid-19, toutes choses qui ont ramené cette croissance à un taux proche de 2 % en 2020 et 2021, mais avec des perspectives favorables pour 2022. Cette croissance est le résultat des efforts importants réalisés par le gouvernement pour transformer notre économie et améliorer le climat des affaires afin de favoriser les investissements privés grâce à ses différents plans de développement. Le Plan national 2021-2025 vise à lever les obstacles résiduels pour accélérer la transformation économique et sociale du pays amorcée avec la mise en œuvre des précédents plans de développement. Son principal défi, dans un contexte post-Covid, reste la mise en œuvre d'un agenda de réformes pour accélérer, par le renforcement du secteur privé, la création ►(suite p. 80)

► de meilleurs emplois, un meilleur accès des PME et TPE au financement, la politique des champions nationaux, la dynamisation du monde agricole ou encore le développement du capital humain. En tant que EY, nous pensons qu'une implémentation rapide et efficiente de ces différents leviers d'une croissance inclusive ainsi que l'amélioration des infrastructures au-delà de la capitale économique permettront de faire face aux défis du développement.

**Sous quel prisme analysez-vous les efforts réalisés depuis 2011 par le gouvernement ivoirien, notamment sur le plan juridique avec les codes des investissements, minier, de l'électricité ou des télécommunications, et sur le plan institutionnel avec la création du tribunal du commerce ou du guichet unique ?**

L'amélioration du climat des affaires est un préalable indispensable à l'attractivité économique. Il est donc louable qu'au cours de cette décennie, le gouvernement ivoirien, avec l'appui de ses partenaires techniques, ait fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité nationale. Ces efforts se sont matérialisés par la mise en œuvre de plusieurs réformes du cadre macroéconomique et du cadre sectoriel des activités. La création du tribunal de commerce, avec même un deuxième niveau de juridiction, est un des exemples les plus éloquents de cette amélioration du climat des affaires. Selon les dernières données de 2022, le pays est désormais classé à la 110<sup>e</sup> place sur 190 en la matière. La dynamique est engagée, et nous verrons dans les années à venir les résultats engrangés sur le plan institutionnel par les différents organes mis en place par les autorités.

**«Il est louable qu'au cours de cette décennie, le gouvernement ait fait de l'amélioration du climat des affaires une priorité nationale.»**

**Quelles sont les innovations fiscales de la loi de finances 2022 sur un budget qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 9 901,1 milliards de FCFA, et qui a triplé depuis 2011 ?**

Au sortir de la crise postélectorale de 2011, l'État s'est lancé dans un processus de croissance et de développement de la Côte d'Ivoire pour atteindre son émergence... Cette politique s'est matérialisée par une augmentation du budget de l'État de plus 300 %. Les recettes fiscales constituant un levier important de ce budget, elles ont, elles aussi, année après année, été rehaussées, passant en 2011 de 1216 milliards 309 millions de FCFA à plus de 4478 milliards de FCFA, soit à peu près quatre fois les recettes prévues en 2011. Cette croissance des gains fiscaux s'explique essentiellement par l'élargissement de l'assiette fiscale, l'augmentation des taux d'imposition et l'institution de nouvelles taxes. Dans cette optique de développement et de croissance, l'État s'est fixé plusieurs objectifs qui sont, entre autres, la capacité pour l'économie ivoirienne de surmonter rapidement les chocs et perturbations qui pourraient survenir ainsi

que la réduction du taux de pauvreté au moyen de la politique de l'emploi et de l'accroissement du PIB par habitant à l'horizon 2030.

Afin d'atteindre ces différents objectifs, le législateur ivoirien a articulé la rédaction de l'annexe fiscale 2022 autour du renforcement de la mobilisation des ressources

fiscales, du soutien à l'économie nationale et à l'emploi, ainsi que de mesures techniques. Sur le volet du renforcement des ressources fiscales, on peut évoquer l'institution de deux retenues et taxes. La première est la retenue à la source d'impôt BIC sur l'exportation des noix de cajou au tarif de 5 francs par kilogramme de

## Bio

Eric N'Guessan, Country Managing Partner & Tax Leader chez EY Côte d'Ivoire, est l'associé-dirigeant du cabinet EY Côte d'Ivoire depuis 2019. Il est également l'associé en charge de la ligne de services juridique et fiscal d'EY en Afrique francophone subsaharienne. Elle comprend plus de 200 experts répartis dans 9 pays : Cameroun, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale, Gabon, Guinée, RDC et Sénégal.

Titulaire d'un Master 2 en fiscalité de l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody en partenariat avec l'université de Toulouse I ainsi que d'une maîtrise en droit des affaires-carrière entreprise, il est conseil juridique agréé de l'État de Côte d'Ivoire.

Avec plus de 21 ans d'expérience, Éric N'Guessan conseille au quotidien les entreprises publiques, privées, locales et multinationales sur les problématiques fiscales, juridiques et douanières complexes que ces structures sont amenées à rencontrer. Il possède en outre une vaste expérience dans la conduite de projets de structuration, de restructuration, d'acquisition et de désinvestissement dans divers secteurs d'activité, notamment l'agro-business, la banque et les télécom. Enfin, il est aussi spécialisé sur les questions hautement techniques de mitigation des risques liés aux acquisitions et cessions d'entreprises, sur l'identification d'opportunités fiscales ainsi que sur la fourniture de conseils fiscaux utiles à toutes les étapes du cycle d'exploitation.

produits exportés, à la charge de l'entité exportatrice et déductible de l'impôt sur les BIC déterminé. La seconde est la taxe sur les exportations de caoutchouc perçue au taux de 1,5 % du prix de référence du caoutchouc sec sur le marché international. S'y ajoutent le rehaussement de 39 % à 40 % des droits d'accises sur le tabac, l'institution d'une taxe sur les jeux de hasard assise sur le produit net des jeux, et enfin l'institution d'une taxe sur la communication audiovisuelle due par le diffuseur de messages publicitaires en Côte d'Ivoire, quel que soit le moyen de diffusion, au tarif de 20 000 francs par heure ou fraction d'heure de publicité diffusée. Il y a enfin l'institution d'une « Google Tax » via l'imposition des prestations rendues par les opérateurs de plateformes numériques en Côte d'Ivoire avec une obligation d'immatriculation des opérateurs étrangers en Côte d'Ivoire, obligation dont le non-respect est assorti de sanctions.

S'agissant des mesures de soutien aux entreprises et de création d'emploi, on peut citer notamment l'extension du crédit d'impôt emploi aux contrats d'apprentissage et aux stages école, la réduction de moitié des taux de la taxe sur les contrats d'assurance, la réduction de 18 000 à 5 000 FCFA du droit fixe d'enregistrement des conventions de micro-assurance et de tout écrit qui en constate la modification ou la résiliation amiable ainsi que les expéditions, extraits ou copies, et enfin l'extension à toutes les entreprises exerçant exclusivement dans le secteur de la micro-assurance du taux de 5 % de la taxe sur les opérations bancaires applicable aux agios bancaires des crédits consentis aux PME.

**« La marque EY est la préférée des dirigeants et des décideurs. »**

Il y a également la codification en droit fiscal ivoirien de la norme communautaire prévoyant un régime fiscal spécifique de faveur pour les entreprises d'investissement à capital fixe, communément appelées « fonds d'investissement ». EY Côte d'Ivoire a participé activement à cette réforme aux côtés de l'association ivoirienne des fonds d'investissement.

L'on peut citer aussi quelques mesures notables telles que la fixation de nouvelles règles d'exigibilité de la retenue au

titre du BNC et de la TVA pour compte applicables aux transactions internationales intragroupe ainsi que la réduction de trois à deux ans du délai de souscription des demandes de remboursement de crédit de TVA avec cependant la possibilité d'adresser la demande au plus tard le 30 juin 2022 pour les contribuables détenteurs de crédits éligibles au remboursement et constitués dans l'ancien délai de trois ans. Il faut noter enfin le rehaussement du seuil minimum des investissements à réaliser afin de bénéficier de la réduction d'impôt sur les bénéfices : il passe de 10 millions à 100 millions de FCFA. En gros, la loi de finances 2022 comporte quelques mesures significatives susceptibles d'impacter l'exploitation des entreprises, y compris les PME tout en accroissant les ressources publiques.

**En termes de développement, comment qualifieriez-vous l'évolution d'EY en Côte d'Ivoire ces 10 dernières années ?**

Avec une présence marquée de plus de 50 ans en Côte d'Ivoire et une position de leader du marché, notre marque est reconnue comme la préférée des dirigeants et des décideurs parmi les organisations de services professionnels. Afin de pérenniser notre croissance, un certain nombre de changements internes ont eu lieu au cours de ces dernières années, tant sur le plan humain que technologique, pour nous permettre d'anticiper et proposer encore plus de valeur à nos clients face aux défis du marché. C'est ainsi que depuis 3 ans, la direction du cabinet s'est engagée, malgré un contexte politique, économique et sanitaire difficile, dans une stratégie de renforcement de notre position sur le marché ivoirien. Cette ambition se matérialise par la mise en œuvre d'un plan stratégique qui prend en compte, en plus des objectifs traditionnels de croissance et de rentabilité, le renforcement de notre marque employeur, les questions essentielles liées à l'environnement, à la diversité et à l'inclusion, et enfin notre impact sociétal sur des sujets RSE et environnementaux, cela au bénéfice de notre importante et prestigieuse clientèle locale et internationale.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# EY

**Building a better  
working world**

# UNE BALANCE COMMERCIALE TOUJOURS EXCÉDENTAIRE

*Le commerce extérieur contribue à la formation du PIB ivoirien à hauteur de 65%. Afin de densifier les échanges commerciaux, l'Agence Côte d'Ivoire Export a remplacé l'Association pour la promotion des exportations.*

Contrairement à la majorité des autres pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire a gardé une balance commerciale excédentaire durant la dernière décennie. Même dans ses échanges avec la France, la balance commerciale est parfois à l'avantage de la Côte d'Ivoire. En 2017 par exemple, les exportations françaises vers Abidjan se sont élevées à 302 millions d'euros, alors que celles de la Côte d'Ivoire en direction de la France se sont envolées à 749 millions d'euros. En outre, ce pays est considéré comme la plaque tournante des activités commerciales de la sous-région. Ainsi, la part du commerce extérieur dans le PIB du pays représente

***Le Commerce extérieur ivoirien est le seul représentant africain dans le top 10 mondial des exportateurs de banane.***

65 %, selon la Banque mondiale. On comprend alors mieux pourquoi les autorités ont annoncé le 23 février 2022 la création de l'Agence Côte d'Ivoire Export en remplacement de l'Association pour la promotion des exportations. En effet, cette agence aura pour mission de permettre à la Côte d'Ivoire de répondre efficacement aux nouvelles exigences du commerce international et de

surmonter les contraintes du marché aux fins de mettre à profit le potentiel d'exportation des entreprises locales. En vue de renforcer les compétences des entreprises exportatrices pour améliorer leur compétitivité, la Direction du commerce extérieur a créé le Programme d'appui à la compétitivité et à l'intégration régionale (PACIR), géré par le Conseil national des exportations (CNE).

Le CNE a d'ailleurs organisé à Abidjan le 11 mars 2021 un atelier à destination des entreprises exportatrices. Lors des échanges, le directeur général du Commerce extérieur Kaladji Fadiga a évoqué les performances de son pays en matière d'exportation, rappelant également qu'il est le seul représentant africain dans le top 10 mondial des exportateurs de banane, où il occupe la 7<sup>e</sup> place derrière l'Équateur, les Philippines, le Guatemala, le Costa Rica, la Colombie et le Honduras.

Quant au secrétaire général du CNE Serge Bombo, il a indiqué que les piliers majeurs sur lesquels s'appuie son pays pour accompagner les acteurs clés des chaînes de valeur dans le développement de leurs outils de production sont entre autres l'accès au financement, le développement des compétences à l'exportation, le transport ou encore la facilitation des échanges.

**Paul de Manfred**

## L'impact du Covid-19 a généré une baisse d'activité de 26,2 %

Selon Farman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), les entreprises de son pays ont subi de plein fouet l'impact du Covid-19. Ainsi, les mesures prises pour contenir la propagation de la maladie ont eu un effet direct sur l'activité économique. Des secteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie-restauration et le transport en ont été lourdement affectés. « Cet impact dans le milieu de l'entreprise pourrait se résumer à la baisse de l'activité économique de 26,2 %, à la destruction temporaire d'environ 23 000 emplois en avril 2020 et à l'effondrement des commandes de 44 % », indique Faman Touré. Toutefois, une nette reprise de l'activité économique est observée depuis la levée du confinement. Concernant les relations avec l'étranger, on constate un net rebond avec la reprise des vols internationaux sur plusieurs destinations mises en cause par intermittence au gré de l'évolution de la pandémie.

Et comment la CCI-CI a-t-elle accompagné le secteur privé durant cette période ? Outre les mesures barrières au sein même de l'institution, elle a mis en place un comité de crise chargé de coordonner les actions. Ce comité a organisé des visites de terrain, des dons, un appui aux PME pour la constitution des dossiers de soumission aux différents fonds Covid-19 ainsi que l'information des opérateurs économiques et la participation aux comités de gestion de ces fonds de soutien.

**L.B.-D.**



Une Institution forte, engagée pour la promotion des Entreprises.

### NOS MISSIONS

- Consultation et représentation
- Création, gestion d'Infrastructures et services d'intérêt général
- Appui aux entreprises
- Formation

### NOS VALEURS

- Intérêt général
- Engagement
- Intégrité
- Esprit d'équipe
- Innovation

## PAPPAI

Programme d'Appui à la Promotion de la Petite Agro-Industrie

Contacts: 27 20 33 16 00 - Poste 775 / 771  
Email : [adjasanogo@cci.ci](mailto:adjasanogo@cci.ci) / [mariedon@cci.ci](mailto:mariedon@cci.ci)



### LA CIBLE

Les TPE / PME et les sociétés coopératives évoluant dans le secteur de la transformation des produits agricoles .

### LES BÉNÉFICES DU PROJET

- Une assistance à l'élaboration d'une stratégie commerciale et/ou export ;
- Une promotion des entreprises et de leurs produits sur une plateforme de mise en relation d'affaires entre acheteurs et vendeurs de produits transformés;
- Un appui au renforcement des outils de production ;
- Un programme de renforcement de capacités pour les dirigeants et salariés ;
- Une opportunité d'appartenir au club des agro-transformateurs de la CCI-CI.

### LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Renforcer la structuration et les capacités managériales des promoteurs et promotrices des petites unités de transformation et sociétés coopératives bénéficiaires ;
- Renforcer la productivité, la performance et la compétitivité des petites unités et sociétés coopératives bénéficiaires ;
- Accroître la qualité et la gamme des produits fabriqués par les entreprises et sociétés coopératives bénéficiaires, ainsi que leur capacité d'accès aux marchés domestiques, régionaux et internationaux ;
- Accroître la capacité des unités de transformation et sociétés coopératives bénéficiaires à maintenir les emplois existants et à créer des emplois décents et durables ;
- Sensibiliser les petites unités d'agro-transformation et les sociétés coopératives bénéficiaires à adopter et prendre en compte les bonnes pratiques en matière de développement durable.

# « L'ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EST DEVENU UNE VÉRITABLE PRIORITÉ DE L'ÉTAT »

*Faman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), donne un aperçu des actions réalisées par son équipe depuis son élection en 2016 à la présidence de cette institution devenue un acteur majeur de la diplomatie économique et du dialogue public-privé.*

À l'approche de la fin de la mandature pour laquelle vous avez été élu président en 2016, quel est le bilan de l'équipe dirigeante de la CCI-CI en termes d'actions et d'atteinte des objectifs ?

**Faman Touré :** Nous avons pour notre mandature plusieurs défis à relever. Le premier était le repositionnement de notre institution consulaire dans le paysage économique de notre pays à travers l'amélioration de la qualité de son offre de services d'appui et de formation aux entreprises et de son interaction avec les pouvoirs publics dans le cadre de sa mission consultative. Le second était l'accroissement de ses ressources. Enfin, il fallait mettre en œuvre les résolutions du séminaire de Grand-Bassam tenu en 2016 et qui avait fixé les grandes orientations.

À partir de là, avant l'apparition du Covid-19, au moins 10 000 entreprises participaient régulièrement chaque année aux activités diverses proposées par la CCI-CI, sans compter les services délivrés dans le cadre des concessions, notamment la certification des poids, le Programme national de sécurisation des factures et le Transit routier inter-États. La qualité des services de la CCI-CI est attestée par le certificat ISO de son école pratique et le service de pesage. En outre, notre institution est constamment consultée par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique économique. Elle est également un acteur majeur du déploiement de la diplomatie économique et du dialogue public-privé. Compte tenu de ces résultats, nous pouvons dire que nous avons hissé la CCI-CI à un niveau qui suscite le respect de tous.

**Une de vos priorités était de renforcer les ressources budgétaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. Y êtes-vous parvenu ?**

Notre objectif était en effet de relever de manière substantielle les ressources financières de la CCI-CI afin d'accroître sa capacité d'intervention. Nous avons développé une stratégie avec quatre axes : l'élargissement

de la gamme de services marchands, la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds, l'accroissement des investissements rentables, et enfin le renforcement du plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour étoffer la dotation budgétaire de la CCI-CI. Nous avons obtenu des résultats tangibles sur le volet du partenariat avec les bailleurs de fonds, desquels nous avons reçu des lignes de financement qui ont permis de développer des programmes de renforcement de la

**« Nous avons hissé la CCI-CI à un niveau qui suscite le respect de tous. »**

résilience des PME face au Covid-19 et d'appui à la relance de leurs activités. Quant au volet du plaidoyer auprès de l'État, nous avons bon espoir d'avoir été entendus, notamment du fait que l'accompagnement du secteur privé est devenu une véritable priorité de l'État. En somme, nous pouvons dire que notre institution a su maintenir une certaine viabilité financière grâce à une politique d'optimisation dans le contexte des effets néfastes du Covid-19.

**Le 12 janvier 2022 à Abidjan, une convention de partenariat a été signée entre la CCI-CI et le cabinet Deloitte Côte d'Ivoire. Quels sont les enjeux de cette convention ?**

La convention entre la CCI-CI et Deloitte Côte d'Ivoire a pour objet de définir les conditions selon lesquelles Deloitte CI fournira des services de conseil et d'assistance juridique et fiscale au profit des PME ressortissantes de la CCI-CI. L'enjeu pour la CCI-CI est de s'associer à un partenaire de renommée internationale pour mettre ses compétences au service des PME ivoiriennes. Les sujets sur lesquels porte la convention – le conseil, la fiscalité, le droit des entreprises – sont des services auxquels les PME n'ont pas accès faute de moyens pour payer les cabinets. C'est donc une assis-

tance d'une grande valeur qui est mise à la disposition des entreprises. La formation des dirigeants et cadres des entreprises est un facteur de compétitivité. Elle permet de garantir la mise à niveau des travailleurs au regard des évolutions dans le monde.

**Quelles ont été les retombées de la participation de la Côte d'Ivoire, via la CCI-CI, à l'exposition internationale d'importation de Chine (CIIE) tenue du 5 au 10 novembre 2021 à Shanghai ?**

La participation des entreprises à la rencontre de Shanghai permet de nouer des partenariats de toute sorte. En général, il s'agit de trouver des clients, des fournisseurs d'équipements et d'intrants ainsi que d'autres types de partenariats comme la représentation, la joint-venture, l'association, etc.

**Lors de vos rencontres avec le patronat chinois, quels secteurs économiques ivoiriens ont semblé les plus attrayants auprès de vos interlocuteurs ?**

Pour ce qui est des secteurs que nous conseillons, nous nous sommes toujours focalisés sur trois secteurs, le premier étant l'agro-industrie. En effet, la volonté du gouvernement est de passer à au moins 50 % le taux de transformation des produits agricoles, dont la production est de plusieurs centaines de milliers de tonnes. Le deuxième secteur conseillé est le BTP à cause des grands travaux d'infrastructures et des besoins en logements, estimés à environ 600 000 unités. Le troisième secteur est l'hôtellerie-restauration car la croissance économique soutenue, de l'ordre de 7 % l'an depuis 2012, a accentué le tourisme d'affaires. À cela s'ajoutent les grandes rencontres prévues en Côte d'Ivoire comme la coupe d'Afrique des nations, des conventions d'affaires, etc.

**Pour cette dernière ligne droite de votre mandature, quelles sont vos autres priorités en 2022 ?**

L'année 2022 est celle au cours de laquelle l'impact du Covid-19 sera plus faible, avec l'espoir d'un retour à un régime normal de nos activités.

Nous allons reprendre nos actions de développement en consolidant l'offre de services existants sous la contrainte d'une conjoncture internationale difficile. Il faut accompagner les PME à améliorer la qualité de leurs produits afin d'en faire de réels substituts des importations. Un autre axe prioritaire est l'accroissement de notre appui au développement des activités en région tout en poursuivant la recherche de financement pour la CCI-CI. Les autres enjeux majeurs concernent des événements comme la CAN 2023, l'IATF et la Foire de la ZLECAF, pour lesquels il faut préparer le secteur privé à en tirer profit.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*



Faman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire.



# SOLIBRA, L'ALLIANCE DU PLAISIR ET DE LA RESPONSABILITÉ

*Le seul nom de SOLIBRA est pour les Ivoiriens synonyme de détente et de plaisir, car le leader de la brasserie et de la limonaderie ne ménage pas sa peine pour offrir aux consommateurs des expériences gustatives inédites. C'est aussi un acteur majeur du tissu industriel et économique qui assume pleinement sa responsabilité sociétale.*

**L**e leader de la brasserie et de la limonaderie SOLIBRA est une institution en Côte d'Ivoire, avec ses six sites de production – usine de bière au carrefour SOLIBRA à Treichville, usine de bière à Bouaflé, deux usines à Yopougon, une de bière (LBI) et une de boisson non alcoolisée (ZI), usine d'eau Toits Rouge et usine de vin SICODIS – et ses 20 marques iconiques: Bock, Doppel Munich, Beaufort, Castel Beer, Budweiser, Booster Racines, Booster Tequila, Guinness, Chill citron, Malta Guinness, Youzou, Youki, World Cola, Orangina, XXL Energy, DoppelEnergy Malt, Valpierre, Compal, Awa et Cristaline.

SOLIBRA, ce sont aussi 3 600 emplois directs et 500 000 emplois indirects incluant les sous-traitants, les prestataires et le staff bar, ainsi qu'un outil industriel en constante évolution pour faire face à la demande. Ces dernières années, plus de 50 milliards ont été investis. Entreprise structurée dont les différents acteurs sont reliés par un maillage fort leur permettant d'interagir efficacement, SOLIBRA a aussi un rôle moteur en Côte d'Ivoire et souhaite y maintenir cet écosystème.

## L'innovation au service du goût

L'ambition de SOLIBRA ? Offrir à la population ivoirienne du nord, du sud, de l'est, de l'ouest et du centre des boissons de grande qualité au meilleur prix. Mais sur un marché où l'émulation est importante avec des produits à foison et des consommateurs exigeants en quête de sensations et de goûts personnalisés, cela suppose une stratégie d'innovation que SOLIBRA déploie depuis 2019. C'est à cette stratégie que l'on doit l'arrivée sur le marché de nouvelles boissons avec ou sans alcool.

Au rayon brasserie, on trouve depuis 2019 Chill citron, une bière aromatisée faiblement alcoolisée (2 % de taux d'alcool) et, depuis 2020, Booster Tequila, une bière aromatisée à la tequila au goût unique, intense et rafraîchissant, produite localement et si appréciée qu'elle a largement dépassé les prévisions de vente. En 2021 sont apparus Booster Racines et DoppelEnergy



Avec près de 3 600 collaborateurs répartis sur 6 usines, SOLIBRA investit en Côte d'Ivoire à la fois dans l'outil industriel et dans les ressources humaines.

Malt. Booster Racines, un cocktail alcoolisé à base d'extraits de plantes et de fruits africains dont les vertus sont reconnues et célébrées depuis des millénaires, connaît une progression semblable à celle de la Booster Tequila.

Au rayon limonaderie, l'ambition de SOLIBRA est d'offrir des boissons moins sucrées répondant à la recherche de goût sophistiqué des consommateurs. Ainsi, ce segment a enrichi sa production avec des nouveautés comme World Cola, Youzou et plusieurs nouveaux parfums de Youki.

## Un engagement sociétal actif

Outre ses performances techniques et commerciales, SOLIBRA, qui figure dans le top 5 des plus grandes industries de Côte d'Ivoire, est aussi un acteur du développement présent aux côtés des populations depuis les indépendances. Avec près de 3 600 collaborateurs répartis sur 6 usines, le siège et la direction commerciale et marketing à Treichville, SOLIBRA investit en Côte d'Ivoire à la fois dans l'outil industriel et dans les ressources humaines. En matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), SOLIBRA accorde une attention toute particulière à la santé et à la sécurité, à la culture de la performance et de la qualité, à la ges-

tion des talents, à l'environnement, au marketing responsable et à la solidarité. Dans le domaine de la santé, SOLIBRA veille certes à celle de ses collaborateurs, mais assure aussi une vigilance sur la consommation responsable et la préservation des mineurs. En matière de développement des compétences, l'entreprise a mis en place une politique de formation dénommée la SOLIBRA ACADEMY. Ces dernières années, l'investissement dans la formation représente plus de 200 millions de FCFA par an, pour un total de 1 280 personnes formées. Afin de promouvoir les talents locaux, des partenariats sont établis avec des écoles, notamment l'Institut national polytechnique Houphouët Boigny.

Pour ce qui concerne la préservation de l'environnement, SOLIBRA engage toutes ses unités de production à réduire la consommation d'eau et d'énergie : dans chaque usine, un comité d'économie d'énergie a été formé aux bonnes pratiques et obtient, depuis quelques années déjà, des résultats intéressants. D'ailleurs, un plan de certification de toutes les usines à la norme environnementale ISO 14001 a été récemment lancé, et l'usine de boisson non alcoolisée située à Yopougon ZI a obtenu la certification dès mai 2022. La valorisation des déchets solides et des sous-produits entre également dans le cadre de l'action environnementale de l'entreprise, avec plus de 30 000 tonnes de drêches cédées à des éleveurs, les bris de verres broyés ou concassés pour le recyclage, les casiers usés recyclés pour en fabriquer de nouveaux, les plastiques solides recyclés par des pres-



Véritable coutume chez SOLIBRA, la fête du personnel organisée chaque année permet à tous de profiter aisément de ce moment de retrouvailles qui leur est entièrement dédié.

tataires agréés ainsi que les boîtes aluminium, ferrailles, films plastiques et cartons. D'ailleurs, SOLIBRA est membre fondateur de l'Association ivoirienne de valorisation des déchets plastiques (AIVP – [www.aivp.ci](http://www.aivp.ci)) qui porte le projet Point de collecte Agora, un centre de collecte, de tri et de compactage des déchets plastiques situé dans le centre sportif et culturel Agora de Koumassi. Démarré en février 2020, ce centre a déjà collecté 120 tonnes de déchets plastiques recyclés localement par la société Recyplast. SOLIBRA a installé de nouveaux points de collecte dans 3 supermarchés SOCOCE à Abidjan en partenariat avec COLIBA afin de sensibiliser les consommateurs au tri des déchets. Aujourd'hui, SOLIBRA est la seule entreprise qui produit des boissons non alcoolisées conditionnées dans du verre consigné, moins cher et plus écologique. Elle en fait la promotion avec l'influenceur écologiste Andy Costa.

S'agissant du marketing responsable, SOLIBRA s'engage pour la préservation des mineurs et pour l'entrepreneuriat des jeunes. C'est ainsi qu'a été déployé un programme jeunesse responsable qui, outre qu'il promeut les valeurs de travail, d'excellence, d'intégrité ainsi que de responsabilité citoyenne, sensibilise à la non-consommation d'alcool et de stupéfiants. SOLIBRA pratique aussi la communication responsable en militant pour que soit interdite dans les médias la publicité pour les boissons alcoolisées et que cette interdiction fasse l'objet d'une loi.

Avec la conviction que le développement des pays passe par l'entrepreneuriat des jeunes, SOLIBRA a instauré le Prix Pierre Castel et la chaire Pierre Castel. SOLIBRA encourage la jeunesse africaine à s'investir dans le secteur de l'agriculture. Un franc succès !

Andju Ani



Le prix Castel, la formule trouvée par SOLIBRA pour encourager la jeunesse africaine à s'investir dans le secteur de l'agriculture.



# S O L I B R A

ACTEUR DE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE



**Pour nos collaborateurs, pour nos partenaires, pour nos communautés, pour la Côte d'Ivoire nous donnons le meilleur.**

Depuis 1955, SOLIBRA participe au développement économique, social et culturel de la Côte d'Ivoire.

Au fil des litres de bière, de boissons non alcoolisées produites, nous restons intransigeants sur la qualité et à l'écoute de nos communautés, pour apporter notre contribution à la construction de la Côte d'Ivoire.

Au cœur d'un écosystème qui compte plus de 500 000 personnes, les équipes, les fournisseurs de matières premières, les prestataires de service, les distributeurs, les consommateurs, nous prônons la solidarité, l'excellence et la responsabilité sociale.

Avec nos 10 marques de bières, 12 marques de boissons non alcoolisées, 1 marque de vin, nous animons fièrement la vie ivoirienne.



 [solibra.ci](https://www.facebook.com/solibra.ci)

 [www.solibra.ci](https://www.solibra.ci)

 80 00 00 10



# DÉVELOPPER LES PME, UNE PRIORITÉ DU GOUVERNEMENT

Dans la stratégie Côte d'Ivoire 2030, les programmes visant à promouvoir les PME sont légion. Le Programme d'accélération de croissance des petites et moyennes entreprises (PAC-PME) lancé par le ministère des PME mise sur le soutien des banques et des bailleurs de fonds.

Si, dans le précédent gouvernement, l'intérêt porté aux PME était allé jusqu'à leur dédier un ministère confié à Félix Anoblé, le volet PME a été, lors du dernier remaniement du 20 avril 2022, rattaché au ministère du Commerce confié à Souleymane Diarrassouba. Nonobstant, l'actuel gouvernement érige toujours la promotion et le développement des PME en priorité nationale, notamment avec l'adoption de sa stratégie Côte d'Ivoire 2030.

L'ex-ministre Anoblé, qui l'avait lancée et implémentée, en avait même présenté les contours le 23 mars 2022 à Abidjan en présence des dirigeants du Mouvement des PME de Côte d'Ivoire (MPM), de la Fédération ivoirienne des PME (FIPME) et de l'Organisation des PME de Côte d'Ivoire (OPMECI), s'attachant particulièrement à décrire le Programme d'accélération de croissance des petites et moyennes entreprises (PAC-PME). Dans son plaidoyer, l'ancien ministre avait indiqué : « *La transformation structurelle de l'économie passe nécessairement par le développement d'un secteur privé fort et compétitif.* »

Cela dit, les 6 500 PME que compte le pays bénéficient de nombreux soutiens financiers. Citons l'action du Fonds de solidarité africain, qui leur a accordé en janvier 2022 une ligne de garantie de 60 milliards de FCFA, ainsi que, dans la même période, le lancement du programme Amorçage PME, de l'Institut ivoirien de l'entreprise, financé à hauteur de 6,05 milliards de FCFA par la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO et à hauteur de 4,5 milliards par l'assureur NSIA.

Ces actions visent à promouvoir un tissu de PME dynamiques et compétitives qui deviendront progressivement des « champions nationaux » capables de conquérir des marchés dans la sous-région et au-delà. Malheureusement, faisait observer l'ex-ministre, les champions nationaux dans l'écosystème des PME sont non seulement très peu nombreux mais également de petite taille et fragiles. C'est cette réalité qui a rendu indispensable le dispositif PAC-PME. « *Ce programme vise, en effet,*

*à soutenir le développement d'un tissu d'entreprises à fort potentiel en leur apportant un accompagnement personnalisé ainsi qu'un financement adapté à leurs besoins afin de leur permettre de réaliser leurs projets de croissance* », avait expliqué l'ex-ministre des PME. En initiant ce projet, le gouvernement ivoirien s'attaque à l'épineux problème de structuration et d'accès au financement des PME, à propos duquel les études réalisées sur l'écosystème entrepreneurial sont unanimes. Ainsi, en vue d'améliorer la compétitivité des PME, des start-up et des entreprises innovantes, il est nécessaire de renforcer les capacités des dirigeants de PME et celles de leurs équipes, de soutenir les PME dans leur stratégie de relance de l'appareil de production en ciblant les secteurs clés de l'économie à fort potentiel de création d'emplois, d'accompagner les

**« La transformation structurelle de l'économie passe par le développement d'un secteur privé fort et compétitif. »**

PME dans leurs stratégies de croissance, de conforter les PME résilientes et de sauvegarder les emplois, de favoriser la transformation digitale des PME, et enfin de stimuler la créativité et l'innovation.

Le PAC-PME s'engage donc à financer et à accompagner des PME, et surtout les toutes petites entreprises (TPE) qui présentent la particularité d'être plus fragiles dès leur création. Le salut de ces PME et TPE ivoiriennes viendra du secours apporté par les banques dans leur évolution, mais aussi du soutien des bailleurs de fonds pour leur formation et leur structuration. « *C'est à ce prix que nous allons créer de la richesse non seulement pour notre pays mais aussi pour vous, les banques et établissements financiers, à travers un tissu de clients crédibles* », avait affirmé Félix Anoblé.

Louise Bibalou-Durand



*Jérôme Ehui, directeur général de Versus Bank, confirme que la banque continue de grandir et que les indicateurs sont au vert. Le total bilan, dont les actifs dépassaient les 100 milliards de FCFA en 2020, devrait se rapprocher pour la première fois des 160 milliards en 2021.*

pour la banque. Mon équipe et moi-même avons la lourde charge et la responsabilité de porter ces ambitions. Dès 2020, la dynamique de transformation que nous avons amorcée nous a permis d'obtenir des résultats visibles et de nous positionner davantage sur le marché bancaire ivoirien. Il faut garder à l'esprit que la conduite du changement nécessite une mobilisation collective et un engagement constant des équipes qui sont chargées de mettre en œuvre les décisions prises par le comité de direction. Elle nécessite également de la part des décideurs la capacité à déceler, au fur à mesure de la mise en œuvre des stratégies, les points forts et les points faibles de chaque solution en vue d'améliorer ce qui doit l'être. Au cours de l'exercice 2021, nous avons noté des avancées significatives dans l'amélioration de nos services à la clientèle, et nous sommes satisfaits de notre capacité à nous ouvrir de façon agile à la clientèle. Les différents produits pensés pour notre clientèle en 2021 seront bientôt mis sur le marché pour répondre à ses attentes et demandes. En 2021, nous avons également mis un accent particulier sur le respect de

## « L'AVENIR DE LA BANQUE, C'EST LE DIGITAL »

**Avec la dynamique de transformation de Versus Bank que vous avez amorcée en 2020, quels sont les enseignements de l'exercice 2021 ?**

**Jérôme Ehui :** Les orientations stratégiques que nous avons définies en 2020 sont dans la droite ligne des nouvelles ambitions que nos actionnaires nourrissent

la réglementation bancaire. Nous comptons donc préserver les acquis de l'exercice écoulé, et persister dans cette bonne dynamique. C'est un impératif pour garder la confiance de nos partenaires et la crédibilité de notre institution, qui est la banque leader dans le financement des PME : nous sommes une banque

de taille intermédiaire avec de grandes ambitions, et chaque exercice est une opportunité pour notre banque de s'améliorer et de grandir.

### En 2021, comment ont évolué vos différents chiffres clés par rapport à 2020 ?

Les chiffres de 2021 sont justement en cours d'audit par nos commissaires aux comptes et, comme vous le savez, nous attendons généralement les chiffres certifiés pour les communiquer. Mais je peux déjà affirmer que l'activité est en hausse, malgré un ralentissement constaté en fin d'année du fait de certaines limites réglementaires à observer. Les volumes de financements accordés ont augmenté de 16 %, dépassant les 210 milliards de FCFA, et le PNB devrait lui aussi augmenter de 20 %. Quant au résultat net, il devrait poursuivre son évolution, tout comme l'ensemble de nos indicateurs financiers. La banque continue de grandir puisque son total bilan, dont les actifs avaient dépassé les 100 milliards de FCFA en 2020, devrait pour la première fois se rapprocher des 160 milliards de FCFA en 2021. Donc, en 2021, tout comme en 2020, nous nous développons.

Versus Bank, l'une des quatre banques publiques ivoiriennes, était initialement orientée vers les PME-PMI. Pourquoi avoir décidé de développer le segment des particuliers et professionnels avec une gamme spécifique de produits et services ? À quoi correspond cette nouvelle stratégie et quels sont les objectifs visés ?

Versus Bank est en effet, à l'origine, une banque dédiée au financement des PME-PMI. Elle a progressivement développé dans ce domaine une expertise sans pareille faisant d'elle le leader et la référence en matière de

**«En 2021, les volumes de financements accordés ont augmenté de 16 %, dépassant les 210 milliards de FCFA.»**

financement des entreprises. En tant qu'entreprise publique, nous avons la responsabilité, plus que toute autre banque, de soutenir notre économie et d'aider notre pays à atteindre l'émergence. Cette responsabilité se matérialise par un accompagnement soutenu de nos entreprises. Mais nous voulons aller encore plus loin et jouer un rôle encore plus important dans la dynamisation de notre économie nationale en contribuant à faire progresser le taux de bancarisation. Il nous faut jouer pleinement notre rôle de banque citoyenne et pour ce faire, nous allons à la conquête des particuliers et des professionnels. Nous allons combler les besoins de notre clientèle retail avec des produits spécifiques qui répondent au mieux à ses attentes et à ses nouvelles habitudes de consommation. Aujourd'hui, la digitalisation prend de plus en plus d'ampleur. Les populations ivoiriennes, de plus en plus digitalisées, ont recours aux outils digitaux dans leur quotidien pour acheter, vendre ou encore bénéficier de services particuliers. L'avenir de la banque, c'est le digital, et nous en sommes conscients. Par ailleurs, la problématique du logement est aussi devenue un important défi à relever pour notre pays. Nous voulons donc mettre sur le marché des offres bien étudiées permettant à nos concitoyens de devenir propriétaires, avec des facilités. En prenant en compte toutes ces réalités, notre banque se transforme pour contribuer au développement de notre pays.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

## Bio

Depuis le 7 octobre 2019, Jérôme Ehui est à la tête de Versus Bank. Diplômé de l'Institut de techniques bancaires (ITB) du Centre de formation à la profession bancaire (CFPB) de France, il a travaillé durant 37 ans, de novembre 1982 à février 2019, à la Société Générale de Côte-d'Ivoire, y évoluant à des postes hautement stratégiques dans l'exploitation commerciale ou l'administration : directeur de plusieurs agences, directeur des PME sur l'ensemble du réseau de la banque, directeur commercial adjoint, directeur des ressources humaines, conseiller spécial du directeur général, et enfin directeur, pour l'ensemble des États membres de l'UEMOA, du Département gouvernance et vie sociale de la Direction régionale Afrique de l'Ouest créée en 2018.

Il décide alors volontairement de reprendre des études en France pour y préparer un ESG Exécutive Education en vue d'obtenir la certification d'administrateur qualifié indépendant (AQI), car il souhaite terminer sa carrière professionnelle à cette fonction émérite, sachant que le régulateur oblige aujourd'hui les banques à avoir en leur sein un tiers d'administrateurs indépendants appelés à diriger des comités spécialisés : audit, risques, etc. Mais l'État ivoirien fait appel à lui pour prendre les rênes de Versus Bank après sa restructuration, ce qui l'oblige à écourter son séjour parisien pour se mettre aussitôt à la disposition de son pays. Dès sa prise de fonction, il lance de vastes réformes dans un ambitieux plan de transformation destiné à rendre la gouvernance de la banque conforme aux exigences réglementaires et à la repositionner sur le marché bancaire ivoirien : en une année d'exercice, il la fait passer du statut de banque de petite taille à celui de banque moyenne.

Désormais titulaire du Public Executive Certificate de HEC Paris Executive Education, ce chevalier dans l'ordre national du Mérite de Côte d'Ivoire est depuis le 13 janvier 2022 le nouveau président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI).

# « LA BDU-CI EST UN ACTEUR IMPORTANT DU FINANCEMENT DES PME ET PMI »

*Sur la période 2019-2021, Idrissa Wélé Diallo, dirigeant de la Banque de l'Union-Côte d'Ivoire (BDU-CI), peut se réjouir d'un total bilan qui a fait un bond de plus de 63 %. Il rappelle également que son groupe bancaire est un acteur majeur de la finance dans l'UEMOA, avec un réseau de filiales et de succursales couvrant 6 des 8 pays de la sous-région.*

**En termes de part de marché, comment a évolué le positionnement de la BDU-CI, implantée depuis janvier 2015, soit depuis plus de 7 ans ? Quelle est l'évolution des chiffres clés ces dernières années ?**

**Idrissa Wélé Diallo :** Depuis l'ouverture des guichets à la clientèle, les activités de la banque connaissent une progression dynamique. Nonobstant une conjoncture économique peu favorable, marquée par les conséquences de la pandémie de Covid-19, la banque a continué à se développer, montrant ainsi sa forte résilience face à la crise sanitaire. Sur la période 2019-2021, le total bilan a fait un bond significatif puisqu'il est de plus de 63 %. Les emplois et ressources clientèle ont augmenté respectivement de 192 % et 274 %. Quant au produit net bancaire (PNB), il a connu une croissance de plus de 95 %. Ces performances traduisent la pertinence des

le développement du réseau d'agences, l'intensification de la collecte des ressources, le renforcement de la structure financière de la banque ainsi que la consolidation du dispositif de gestion des risques. Les chiffres annoncés plus haut illustrent parfaitement la bonne mise en œuvre des orientations stratégiques, dont ils sont la conséquence éloquent.

**Comment évolue votre stratégie visant à accompagner les PME-PMI, et que proposez-vous comme produits et services dévolus à cette clientèle spécifique des PME-PMI ?**

La BDU-CI se positionne comme un acteur important du financement des PME et PMI. L'expertise avérée de nos équipes et les solutions de financement adaptées aux besoins de cette clientèle ont permis à la banque d'accroître sensiblement sa part de marché sur cette cible.

L'accompagnement des PME et PMI étant un axe prioritaire de développement de la banque, nous proposons à ces partenaires privilégiés de l'économie nationale une gamme variée de produits et services répondant au mieux à leurs

besoins d'investissements ou d'exploitation courante. Ce sont entre autres des avances sur marchés publics ou privés, des crédits à court ou moyen terme ainsi que des escomptes de factures et d'effets de commerce, le tout à des conditions très compétitives par rapport à la moyenne constatée sur la place bancaire de la Côte d'Ivoire. En outre, nous mettons un point d'honneur à traiter avec la plus grande diligence les sollicitations de nos PME et PMI afin de leur octroyer les moyens de rester performantes dans l'exécution de leurs activités et de jouer pleinement leur rôle dans le développement du pays.

**« Nous proposons au PME-PMI une gamme variée de produits et services répondant à leurs besoins d'investissements ou d'exploitation courante. »**

choix stratégiques opérés par notre établissement et démontrent l'engagement des équipes qui œuvrent au quotidien à faire de ces choix une réalité. LA BDU-CI avance donc très concrètement dans son ambition de se positionner comme la banque de détail de référence en Côte d'Ivoire.

**Quelles sont les grandes réalisations issues de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021 ?**

Les progrès enregistrés au titre de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021 portent notamment sur l'accroissement et l'élargissement de la base clientèle,

Comment la BDU-CI s'emploie-t-elle à se démarquer dans un secteur bancaire où la concurrence est devenue rude pour la trentaine d'établissements présents ? Depuis 2015, avez-vous renforcé votre politique de proximité par l'ouverture d'agences dans les principales villes du pays ?

Nous mettons l'accent sur l'expérience client. Pour cela, en plus de notre réseau, qui est constitué de 13 agences – 9 à Abidjan et 4 dans les villes de l'intérieur du pays –, nous nous employons à développer des solutions digitales permettant aux clients d'avoir accès à leurs comptes et d'effectuer les opérations courantes à distance. En outre, la banque s'est dotée d'un dispositif de gestion des réclamations afin de prendre en compte les éventuels points d'insatisfaction des clients et d'y apporter des solutions.

À l'instar d'autres groupes bancaires, le groupe bancaire Banque de Développement du Mali (BDM-SA) fait de l'intégration économique régionale l'atout de sa politique commerciale. Après l'ouverture de filiales en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée-Bissau et au Mali, à quelle cadence l'ouverture d'autres filiales va-t-elle se poursuivre afin d'étendre votre réseau dans la zone UEMOA ?

**«L'accélération de la conquête de clientèle constitue l'un des axes prioritaires du plan stratégique 2022-2024.»**

Le groupe BDM est sans conteste un acteur majeur de la finance dans l'UEMOA. À ce jour, il possède un réseau de filiales et de succursales qui couvre 6 des 8 pays de la sous-région : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Togo et le Mali. Comme



Idrissa Wélé Diallo,  
directeur général de  
la Banque de  
l'Union-Côte d'Ivoire.

vous le savez, la Banque de Développement du Mali est accompagnée dans cette aventure par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et par les Chambres de commerce et d'industrie de différents pays de l'UEMOA. L'ambition est de créer un groupe bancaire avec des capitaux provenant de l'UEMOA et dont les centres de décision soient implantés dans l'UEMOA.

Pour l'année 2022, quelles sont vos priorités ? L'année 2022 est la première année de mise en œuvre du nouveau plan stratégique 2022-2024, dont les axes prioritaires sont l'accélération de la conquête de clientèle sur les marchés cibles de la banque, l'amélioration de l'expérience client et de l'expérience collaborateur, et enfin la poursuite de la digitalisation de nos processus.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*





# SIBIRI HOLDING

6 sociétés réparties  
en Afrique de l'Ouest



Société de transport  
de produits pétroliers



Etalon Energy  
Burkina SA

Entreprise de distribution  
de produits pétroliers

**SO.MEH.AL Sarl**  
SOCIÉTÉ MEHDY ALVIN

REPRÉSENTATION - NÉGOCE INTERNATIONAL - IMPORT-EXPORT

Importateur exclusif des produits  
d'entretien et d'insecticides de la  
marque ORO au Bénin et au Togo



VAL-Constructions Sarl  
Burkina Faso



VAL-Constructions SA  
Côte d'Ivoire

Entreprises de Bâtiments  
et Travaux publics (BTP)  
et de promotion immobilière



Société de distribution de  
consommables médicaux et  
de maintenance d'équipements  
médicaux en milieu hospitalier

**SIBIRI HOLDING :**

68 Av. Gérard Kango Ouedraogo - Ouaga 2000 - Secteur 54  
01 BP 5096 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
Tél : +226 25 37 69 44 Fax : +226 25 37 69 46

[www.sibiri.group](http://www.sibiri.group)

# AMÉLIORER L'EFFICACITÉ PRODUCTIVE DES ENTREPRISES

Pour son essor, Fidelis Finance, spécialiste du financement des PME-PMI, s'appuie sur un actionnariat solide, une expérience avérée et des valeurs fortes.

Fidelis Finance, acteur majeur du leasing au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, a fait de la responsabilité une valeur essentielle qui influence depuis plus de vingt ans sa politique de financement des entreprises. Du crédit-bail à l'affacturage en passant par le crédit équipement et les cautions de marché, le groupe s'engage à faciliter l'accès du plus grand nombre d'entreprises africaines à des formules de financement souples en développant des offres de services structurants adaptés à leurs aspirations d'aujourd'hui. La vision du groupe Fidelis Finance est de développer un crédit responsable et utile aux entreprises, de financer les projets de ses clients et d'accompagner les entreprises africaines en respectant le contexte et l'environnement des marchés africains. Ces engagements guident sa mission, qui est de fournir aux entreprises les meilleurs services financiers adaptés afin de renforcer leur compétitivité à saisir de nouvelles opportunités.

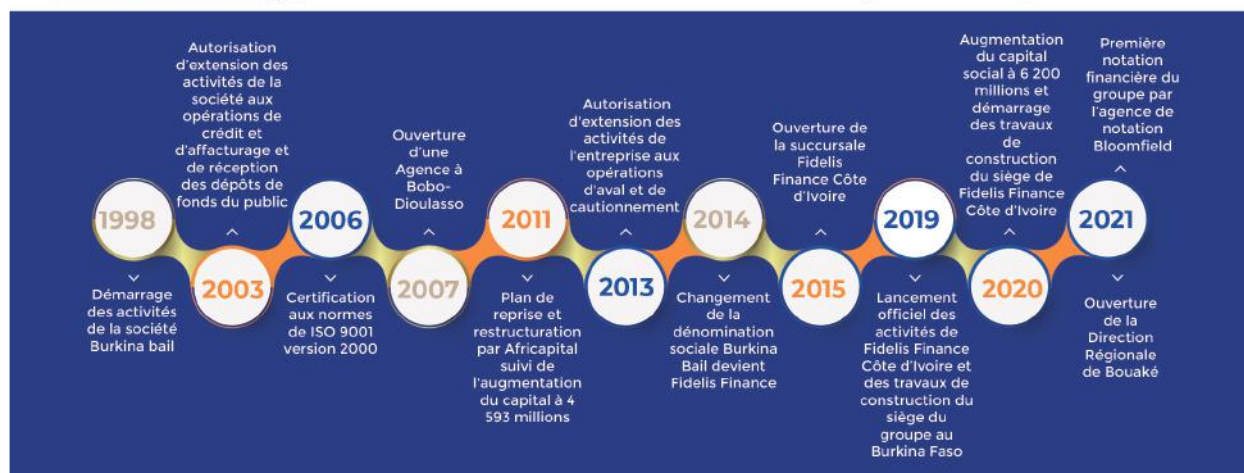
Grâce à sa dimension sous-régionale, à la confiance de son actionnariat institutionnel détenant 95 % de son capital de 6 200 millions XOF, Africapital, FBDE, BOAD, BIDD, FSA, FBDES, Raynal et SUNU Assurances

vie Burkina Faso et à l'expertise de ses équipes, le groupe allie solidité financière et dynamique d'innovation. Il ambitionne de devenir, en Afrique de l'Ouest, une institution financière de référence contribuant à la création de valeur et d'emplois stables. « Nous avons la conviction que dans dix ans, fort de nos processus et notre efficacité opérationnelle, nous serons leader dans le renforcement des capacités productives et créateur de champions économiques, et nous nourrissons l'espoir que dans moins de trois décades, l'évocation de notre marque ou de ses pionniers sera synonyme de créateurs de bien-être et de renforcement de la résilience économique », se plaît-on à dire chez Fidelis Finance. Des ambitions qui reposent sur des valeurs fortes telles l'idée que l'Homme est la plus précieuse des richesses, que la conformité aux lois, règles et processus sécurise l'œuvre de l'institution, que le professionnalisme, la loyauté et l'intégrité sont garants de confiance, que le travail fondé sur le savoir et l'innovation assure la croissance, ou encore que le travail en équipe est source d'efficacité.

Andju Ani



## Les étapes du parcours



# « LA CÔTE D'IVOIRE EST DANS LE TOP 10 DES PAYS AFRICAINS SUR LES MARCHÉS DE CRÉDIT-BAIL »

*La filiale ivoirienne de Fidelis Finance ambitionne de doubler son niveau actuel de productions en leasing grâce à son prochain plan d'affaires 2022-2026. Son administrateur et directeur général, le Dr Abdoulaye K. Sory, peut aussi se réjouir des bons résultats de sa première notation par Bloomfield, qui lui attribue A- (faible risque) sur l'investissement à long terme et A1 (risque très faible) sur l'investissement à court terme.*

Depuis votre installation, comment appréciez-vous votre présence et votre développement en Côte d'Ivoire, et sous quels auspices se présente l'exercice 2022 ?

**Dr Abdoulaye K. Sory :** Depuis le démarrage de nos activités en avril 2015 à Abidjan, notre établissement renforce d'année en année son ancrage dans le marché bancaire ivoirien et contribue à l'approfondissement de l'offre de services financiers du pays. Fortes de leur expertise éprouvée dans l'offre de services financiers adaptés aux besoins des PME-PMI, nos équipes, avec à leur tête M. Aristide Yapo (DGA), travaillent pour acquérir la confiance des entrepreneurs ivoiriens dans les différents secteurs productifs cibles. Notre *know how* éprouvé depuis 25 ans en opérations de crédit-bail convainc un nombre croissant de professionnels et de particuliers qui nous font confiance depuis nos agences de Cocody Danga et Yopougon, à Abidjan, et l'agence régionale de Bouaké ouverte en 2021. Le montant de nos concours cumulés aux PME ivoiriennes s'élève à plus de 52 000 millions de FCFA. Au vu des perspectives très positives des indicateurs de performances de l'économie ivoirienne en 2022 et 2023, nos équipes travaillent à renforcer notre positionnement sur ce marché.

**En mai 2021, votre établissement a fait l'objet d'une notation financière. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Pour sa première notation, Fidelis Finance a obtenu en octobre 2021 de l'agence de notation Bloomfield une notation d'investissement à long terme de A- (faible risque) et une notation d'investissement à court terme de A1 (risque très faible). Parmi les facteurs justificatifs ont été relevés, entre autres, la qualité de la gouvernance, la solidité de l'actionariat, la clarté de la vision, les performances de la société et l'expertise des équipes.

**Après la réussite du plan d'affaires Élan 2021 du groupe, quelle place occupera la filiale ivoirienne dans votre prochain plan d'affaires prévu sur la période 2022-2026 ?**

L'ambition à court terme de Fidelis Finance sur cette période est de croître en Côte d'Ivoire sur des bases saines, solides et pérennes en doublant son niveau annuel actuel de productions en leasing tout en préservant à tout prix une bonne qualité de ses actifs. Le marché ivoirien demeure un marché rentable et répond à nos critères de choix en matière de développement. Notre ambition est de consolider nos parts de marché tout en étant attentif aux opportunités de croissance qui se présentent.

**Votre produit leasing, dans un pays qui compte plus de 3 000 PME et PMI, séduit-il de plus en plus les entrepreneurs ? En quoi est-ce un produit attractif et un financement sur mesure ?**

La formule de leasing telle que proposée par Fidelis Finance, de nature simple, rapide et souple, vise à accompagner nos clients entrepreneurs pour l'acquisition des équipements productifs capables d'induire une croissance de leurs activités, et donc de développer leur entreprise. Elle permet de financer tout type d'équipement productif nécessaire au développement des activités des entreprises, grandes ou petites, sur la base des cash-flows générés. Nos clients sont actifs dans les secteurs clefs de l'économie ivoirienne comme l'industrie de transformation de produits locaux, l'agriculture, les transports, les services aux entreprises, la santé, le commerce, l'hôtellerie et le tourisme, le bâtiment et travaux publics, etc.

**La zone UEMOA reste un marché privilégié sur lequel votre groupe souhaite s'agrandir avec à long terme**

**l'ouverture d'autres filiales. Pensez-vous que les décisions de la CEDEAO concernant le Mali puissent avoir des répercussions sur les économies ivoirienne et burkinabè, deux pays d'implantation de Fidelis Finance ?**

L'application des mesures de la CEDEAO, notamment la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la Communauté et le Mali, a eu un fort impact sur l'activité économique malienne et celle de certains pays de la sous-région, en l'occurrence s'agissant des échanges commerciaux et des opérations bancaires ainsi que du transit et du transport routier inter-États. Nous formons le vœu d'une sortie de crise par une solution concertée qui permette une reprise rapide des échanges intracommunautaires, d'autant que, je le souligne, les activités économiques des pays de cette zone restent par ailleurs très éprouvées par les effets de la pandémie de Covid-19 et, depuis quelques mois, par ceux de la guerre en Ukraine.

**Quelles sont les perspectives de développement pour Fidelis Finance Côte d'Ivoire ?**

La Côte d'Ivoire est dans le top 10 des pays africains sur les marchés de crédit-bail en termes de potentiel économique. Au titre de l'année 2022, le pays devrait confirmer le dynamisme, la bonne performance et la résilience de son économie, qui repose d'une part sur l'agriculture, l'agro-alimentaire, le BTP, le raffinage de pétrole et l'énergie, et d'autre part sur un secteur tertiaire dominé par les télécommunications, les activités portuaires, bancaires et aériennes ainsi que le



*Dr. Abdoulaye K. Sory,  
administrateur et directeur général  
de Fidelis Finance Group.*

commerce. Fidelis Finance continuera à jouer son rôle d'institution financière en accompagnant les acteurs du secteur privé dans leurs projets d'investissements générateurs de croissance. Un défi majeur que tout le conseil d'administration reste engagé à relever.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*

## Bio

Le Dr Kouafliann Abdoulaye Sory est administrateur et directeur général de Fidelis Finance depuis janvier 2000 et président directeur général de la société d'investissement AfricCapital S.A. depuis 2010. Titulaire d'un doctorat (*PhD. Behavioural Finance*) de l'université International School Of Management Paris/New York, d'un DEA et d'un master ès sciences économiques ainsi que d'une maîtrise en économie de l'université Pierre Mendès France de Grenoble, en France, il a aussi obtenu une maîtrise en sciences de gestion et un DUT option finance comptabilité à l'université de Ouagadougou, au Burkina Faso.

Il débute sa carrière en 1991 comme assistant administratif et financier à la Représentation de la FAO pour le Burkina Faso, puis devient assistant administratif et financier du projet FAO/PNUD « Développement de la production laitière ». En 1993, il est nommé administrateur chargé de programme de ADD/WAP, un organisme britannique dont le bureau régional couvre depuis Bobo-Dioulasso le Mali, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Burkina Faso. De 1996 à 2000, il assume les fonctions d'agent d'encadrement chargé de la section banques et établissement financiers à la direction nationale de la BCEAO pour le Burkina Faso.

Parallèlement, il effectue depuis 2001 des études missions pour le FMO, une institution financière néerlandaise, ainsi que pour la Banque mondiale. Il exerce également de multiples activités extraprofessionnelles, notamment celles de vice-président de l'APBEF-Burkina depuis 2017 et de président de la Chambre consulaire régionale de l'UEMOA de 2018 à 2021. Sénateur de la Jeune Chambre internationale, il est aussi président fondateur du Lions Clubs Ouagadougou Saphir.

Enfin, il a été distingué par l'Ordre national burkinabè, dont il a été fait chevalier en 2005, officier en 2012 et commandeur en 2019.



# ENTREPRISE WELAS

**BTP**

**ÉNERGIE**

**MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ**

**PRODUITS CHIMIQUES**

**AGROCHIMIE**

**OIL & GAS**

**HYDRAULIQUE**

**EAUX INDUSTRIELLES**

**PRESTATIONS DIVERSES**

11 BP 288 – Abidjan 01

Tél. : (+225) 25 21 00 60 02 / 07 09 68 68 26

E-mails : [entreprisewelas@gmail.com](mailto:entreprisewelas@gmail.com) / [paponyugo@yahoo.fr](mailto:paponyugo@yahoo.fr)

■ Portrait – Rabah Bouarroudj

# L'HOMME QUI A « L'AFRIQUE AU CŒUR »

*Qu'est-ce qui fait courir Rabah Bouarroudj, co-fondateur de Sharewood ? L'on peut avancer sans crainte de se tromper : le goût du partage et la foi en l'Afrique.*

**N**é le 23 mai 1966, « africain dans l'âme », Rabah Bouarroudj a certes vécu au Maroc et en Algérie, mais aussi aux USA et à Singapour. Il a commencé sa carrière professionnelle en tant que distributeur en Afrique de marques de sport achetées en France : Caterpillar, Adidas, Reebok, Ralph Lauren, Guess... Actuellement consultant et conseiller pour certaines marques de distribution, il a également co-créé la société Sharewood.

Sharewood, un nom familier ? Alors, « share » comme « partager » et « wood » comme « forêt », c'est un bon début. Mais aussi « Sherwood », la très célèbre forêt des exploits de Robin des Bois, le « brigand au grand cœur » défenseur des pauvres et des opprimés, un archétype avec lequel Rabah Bouarroudj se sent des affinités. Sharewood, la « forêt du partage », est née de la rencontre des deux associés Philippe Chaix et Rabah Bouarroudj décidant d'unir leurs expériences, savoir-faire et capacité de mobilisation de collaborateurs et de prestataires pour créer une société de développement dans les domaines de l'immobilier et de l'investissement. Rabah Bouarroudj est un professionnel reconnu dans l'identification, le montage et le développement des opérations immobilières complexes. Philippe Chaix

a mené une carrière dans la haute fonction publique, puis dans le secteur privé, notamment dans l'immobilier et l'aménagement. De 2007 à 2014, il a dirigé l'Établissement public d'aménagement de La Défense (EPADESA) en charge du plan de relance du quartier d'affaires parisien.

La société Sharewood opère dans toutes les activités créatrices de valeur immobilière et – nous y voilà – toujours dans une philosophie du partage : partage de projets, de bénéfices et de savoir-faire. C'est vrai quand Sharewood réalise des opérations de surélévation – exemple parfait d'immobilier partagé – et de promotion : co-propriétaires et acquéreurs sont en dialogue avec Sharewood et ses équipes pluridisciplinaires. C'est vrai aussi quand Sharewood acquiert des immeubles pour les transformer et les moderniser, améliorant la qualité du tissu urbain et valorisant des quartiers pour le bénéfice de tous : habitants, propriétaires, usagers, commerçants. C'est vrai encore quand Sharewood intervient à la demande d'un notaire ou d'une famille pour faciliter une succession complexe, acquérir des parts de SCI familiale, faciliter les partages. Enfin, c'est vrai quand Sharewood travaille avec ses partenaires, compagnons du bâtiment et commerciaux apporteurs d'affaires auxquels elle garantit contractuellement un véritable droit de suite.

Mais Rabah Bouarroudj voit plus large. Passionné par l'Afrique, il croit en ses talents. Et ils sont nombreux ! Le « Robin des Bois du continent » aide les start-up à se développer, fidèle en cela à ses deux visions fortes. Premièrement, donner un coup de pouce à tous ces talents africains qui méritent de s'épanouir en Afrique, car la richesse et l'avenir sont là et nulle part ailleurs. Deuxièmement, réinvestir ses bénéfices sur le continent afin que la boucle soit bouclée et que la richesse revienne à ceux qui l'ont produite. Sa méthode ? La pédagogie. Son futur projet ? Ouvrir un centre de formation en hôtellerie au Cameroun.

Comme on le voit, Rabah Bouarroudj ne manque ni d'énergie ni d'idées. Un homme « au grand cœur », en somme. Un homme à connaître, en tout cas.

**Andju Ani**



# WIZWEDGE, LA MARQUE QUI CHANGE LA VIE

*Quand les chaussures de sport sont inefficaces pour prévenir les blessures, voire les provoquent, le concept révolutionnaire Wizwedge® vient au secours de tous, lors d'une activité sportive ou pour un usage au quotidien.*

L'entreprise Wizwedge est née de la passion de Jean-Luc Guer pour le sport et ses pratiquants. Issu d'un milieu modeste, l'adolescent rêve d'un destin de footballeur. Milieu de terrain offensif reconnu comme l'une des pépites de sa génération, il doit hélas tirer un trait sur une carrière professionnelle à cause de blessures invalidantes. Il deviendra donc podologue, restant au contact du milieu sportif.

Dans son métier, il observe et soigne, à l'affût de tous les progrès pour protéger aussi bien le sportif aguerri que l'amateur. Rapidement lui saute aux yeux le caractère obsolète voire délétère de certaines chaussures de sport. Qu'à cela ne tienne, il crée, puis perfectionne

***L'innovation technologique de la WedgeBox® permet de faire autant d'efforts avec moins de fatigue et de rester performant.***

sans relâche pendant des années, un concept unique, révolutionnaire, reconnu scientifiquement : Wizwedge®. Pour donner vie à sa découverte, Jean-Luc Guer s'entoure d'une équipe d'experts : chercheurs, médecins et sportifs de haut niveau. Il dépose de nombreux brevets, dont le concept WedgeBox® de personnalisation des chaussures pour une pratique optimale. Wizwedge en quelques mots ? L'excellence au service de la performance. Ou encore : l'innovation au service du sport et de la santé.

## **À diagnostic pointu, solution révolutionnaire**

Pour connaître le détail de l'aventure Wizwedge, remontons au milieu des années 90. Après quelques années de pratique auprès de sportifs de haut niveau, le podologue Jean-Luc Guer constate que 80 % des blessures qui les touchent, et en particulier les footballeurs, concernent l'ensemble de la chaîne musculaire postérieure. Visiblement, l'ajout d'orthèses plantaires

est moins efficient lorsque les chaussures sont inappropriées au bon équilibre postural. Il faut donc rompre avec les pratiques de l'époque : la chaussure de sport Wizwedge® est l'exemple même de l'innovation de rupture. Il s'agit en effet de redéfinir totalement l'architecture de la chaussure, notamment par une surélévation étudiée du talon qui, associée au support des arches plantaires, garantit protection et soulagement immédiats. Cette nouvelle géométrie n'assure que des bénéfices en respectant totalement l'équilibre postural du sportif. Ainsi est né le concept.

Après avoir déposé des brevets internationaux, Jean-Luc Guer poursuit ses travaux de recherche. En 2005, il intègre l'équipe médicale de l'Olympique de Marseille ligue 1. En 2012, il crée la start-up Wizwedge – « wiz » pour expertise et « wedge » pour nouvelle géométrie – et s'entoure d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes : médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, chercheurs, ingénieurs en biomécanique. Puis, afin d'établir un pont entre recherche et industrie, il se rapproche d'un centre technique industriel (CTC) basé à Lyon et leader mondial de la technologie et de l'innovation du chaussage, ainsi que d'un laboratoire de biomécanique dont le rôle est d'apprécier l'ensemble de ses constatations.

En 2013, il présente des prototypes artisanaux qui séduisent les responsables du CTC. L'ingénierie et la conception sont françaises mais les prototypes sont réalisés en Italie, dans les ateliers des plus grands spécialistes européens. Pour établir précisément les risques liés à d'éventuelles blessures, Michel Behr, chercheur au Laboratoire de biomécanique appliquée de l'université d'Aix-Marseille, met en œuvre une série de tests d'évaluation des produits, adaptant les modèles numériques très pointus du corps humain. Résultat : grâce à ce procédé d'optimisation, jusqu'à 80 % des vibrations réduites au niveau des articulations, tendons et muscles, jusqu'à 40 % de diminution des contraintes



sation de la performance pendant l'effort et assurant la diminution de la fatigue musculaire et du temps de récupération. Il existe 3 catégories de wedges amovibles et interchangeables pour les adapter à son poids et à sa pratique, et pour acquérir plus de dynamisme, de rebonds ou d'amorti en absorbant la nocivité des vibrations : catégorie amorti pour terrain dur, catégorie médium polyvalente et qui optimise le couple confort/dynamisme, et enfin catégorie dynamique pour terrain souple et renvoi optimal d'énergie.

**À tous les pieds du monde...**

Si vous n'êtes pas sportif mais souhaitez du confort dans la vie de tous les jours parce que vous marchez beaucoup ou restez longtemps debout, la chaussure Wizwedge est aussi faite pour vous. Réduisant les douleurs en fin de journée, elle peut se révéler utile pour les commerçants ou le personnel soignant. L'avantage, c'est que ce produit haut de gamme aux revêtements utilisés dans l'industrie du luxe et qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix de l'Innovation Sport et Santé Inospor reste accessible à tous, car le sport ou le confort ne doivent pas être élitistes.

D'ailleurs, Wizwedge vient également de créer Stab-confort, une gamme de chaussettes de contention dotées de coussinets en sili-

cone 3D qui améliorent la stabilité des appuis, donc idéales pour atténuer la sensation de jambes lourdes et conseillées pour la marche, l'exercice au quotidien et les voyages. Elles sont disponibles sur le site de e-commerce store.wizwedge.com, via le MarketPlace de Décathlon et dans 5 magasins en France: Phil'tness au Mans, L'Atelier du sport à La Baule, le Magasin Apache à Paris 15<sup>e</sup>, Côté Court Tennis à Versailles et la boutique Wizwedge à Marseille.

**WedgeBox®, chaussure à son pied...**

L'innovation technologique de la WedgeBox® consiste en un différentiel de hauteur entre le talon et l'avant du pied qui permet de faire autant d'efforts avec moins de fatigue et de rester performant. La WedgeBox®, c'est aussi la personnalisation des caractéristiques dynamiques de la chaussure grâce à un wedge amovible, c'est-à-dire un composant de la chaussure situé au niveau du talon et élaboré à partir de matériaux innovants parmi les plus performants. En améliorant la posture globale du sportif, il favorise la prévention des blessures musculaires, tendineuses et articulaires, jouant un rôle dans l'optimi-

zation de la performance pendant l'effort et assurant la diminution de la fatigue musculaire et du temps de récupération. Il existe 3 catégories de wedges amovibles et interchangeables pour les adapter à son poids et à sa pratique, et pour acquérir plus de dynamisme, de rebonds ou d'amorti en absorbant la nocivité des vibrations : catégorie amorti pour terrain dur, catégorie médium polyvalente et qui optimise le couple confort/dynamisme, et enfin catégorie dynamique pour terrain souple et renvoi optimal d'énergie.

Désormais, Wizwedge souhaite se développer à l'international et mise sur le continent africain. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec la plus grosse chaîne de magasins de sport présente sur place, une véritable institution édifiée par un très fin connaisseur de l'Afrique.

**Andju Ani**



## ■ Zone industrielle de Yopougon

# YOPOUGON, LA ZONE INDUSTRIELLE AU CŒUR DU DYNAMISME IVOIRIEN

*La zone industrielle de Yopougon, la plus importante du pays, abritait en 2020 près de 85% des industries ivoiriennes. Son apport à l'économie du pays est à l'image du secteur industriel, qui a enregistré une croissance d'environ 10% en 2020, contre 9,7% en 2019 et 7,1% en 2018.*

D'une superficie de 469 hectares, la zone industrielle de Yopougon a été créée en 1980. En juillet 2017, soit 37 ans plus tard, elle a été reconnue par décret comme espace d'utilité publique. Certes, l'assainissement et la réhabilitation de cet espace à usage industriel étaient liés à la conscience qu'avaient les autorités de sa forte contribution à la croissance économique. Mais elles ont surtout été sensibles aux nombreuses plaintes des diverses industries et entreprises exerçant dans cette zone et pour qui, en effet, les problèmes d'assainissement et d'accessibilité avaient de réels impacts sur la rentabilité, notamment durant la saison pluvieuse. Ainsi, le reprofilage des voies d'accès, les assainissements, l'électricité renforcée, les raccordements à l'eau ou encore la mise en place d'une station de traitement des eaux usées ont été les grands travaux du nouveau visage de ce parc industriel qui, désormais, affiche sa bonne mine. Le coût de ce chantier a dépassé il y a quatre ans les 20 milliards d'investissement pour l'État, mais le résultat augure de bonnes perspectives en termes de contribution à la croissance économique à l'horizon 2025.

Aujourd'hui, ce sont 450 entreprises qui sont logées dans ce parc industriel et y emploient 70 000 personnes. Selon des données du ministère de l'Industrie, la part des activités de la zone industrielle de Yopougon dans le produit intérieur brut (PIB) est estimée à 18 % sur les 26 % que représente le secteur industriel dans son

ensemble. Ce chiffre, selon toute probabilité, pourrait passer à 21 % en 2025, entraînant logiquement l'accès aux 28 % du PIB pour le secteur industriel ivoirien dans son ensemble.

La réhabilitation cet espace, selon des opérateurs industriels contactés, aurait généré une hausse de leur chiffre d'affaires si la pandémie de Covid-19 n'avait pas durablement affecté leurs activités. Néanmoins, ils estiment que face à une bonne reprise depuis fin 2021, la croissance des entreprises y exerçant pourrait passer de 2,2 % en 2017 à 3,6 % en 2025, un taux qui consoliderait la place de leader de la zone industrielle de Yopougon dans le secteur global de l'industrie en Côte d'Ivoire. Bien entendu, on pourrait s'attendre à mieux si les importantes réformes annoncées sont réellement engagées et que l'adoption de plusieurs textes réglementaires et législatifs dans les domaines du commerce, de la métrologie ainsi que de l'industrie deviennent des réalités effectives.

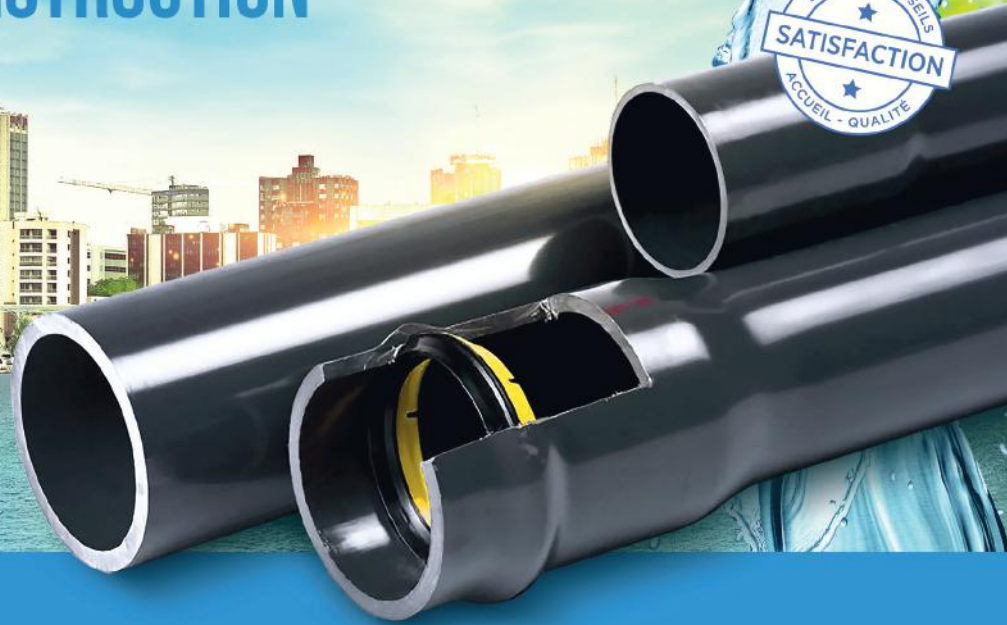
Rappelons que la Côte d'Ivoire, 8<sup>e</sup> puissance industrielle africaine, reste selon la Banque africaine de développement la plus performante d'Afrique de l'Ouest en matière de production industrielle. Et si elle a enregistré un taux de croissance annuel de 8 % entre 2000 et 2020, c'est bien grâce au dynamisme de ce secteur aux énormes potentiels non encore exploités, sachant que le pays ne transforme pas encore une partie de ses matières premières agricoles.

**Alain Bouabré**

*La part des activités de la zone industrielle de Yopougon dans le produit intérieur brut (PIB) est estimée à 18 % sur les 26 % que représente le secteur industriel dans son ensemble.*



# LES SOLUTIONS POUR LA CONSTRUCTION



## SIPPEC - Acteur visionnaire de l'industrie de la construction

Notre mission est de développer des liens et des solutions à forte valeur ajoutée pour faire avancer l'industrie de la construction en Afrique.



SOLUTION  
GESTION DE L'EAU



SOLUTION  
TELECOM



SOLUTION PEINTURE  
INDUSTRIELLE



SOLUTION PEINTURE  
BATIMENT

# SIPPEC, UNE ENTREPRISE MULTIDIMENSIONNELLE

*Sous la houlette de Chour Hassan, administrateur général, SIPPEC propose aux professionnels et aux particuliers des solutions à la pointe de la technologie dans les domaines de la gestion de l'eau, des télécoms, de la peinture industrielle et de la peinture en bâtiment.*

Avec plus de 600 salariés, plus de 500 références, plus de 1 000 distributeurs, plus de 40 véhicules et 50 000 m<sup>2</sup> de surfaces de stockage, SIPPEC, entreprise majeure en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, intervient dans quatre domaines auprès des entreprises et des particuliers : la gestion de l'eau, les télécoms, la peinture industrielle et la peinture en bâtiment. Sous la houlette de son administrateur général Chour Hassan, elle propose une large gamme de produits qui constituent autant de solutions performantes.

## Gestion de l'eau et télécoms

La gamme de produits dédiés à la gestion de l'eau satisfait les besoins de clients tels que la SODECI, l'ONEP et l'ONAD, qui y ont recours notamment pour construire des forages et des châteaux d'eau ainsi que pour l'adduction d'eau potable ou encore le traitement des inondations. Ces produits répondent aussi aux besoins d'assainissement des usines pour l'évacuation des déchets liquides, de gaz, etc. Ils sont utilisés dans les circuits domestiques d'eau chaude et d'eau froide, pour les fosses septiques ou le stockage de l'eau. Enfin, leur efficacité est avérée dans le traitement des eaux usées. En matière de télécoms, avec l'avènement du numérique, l'accession à la fibre optique est imminente. Pour son installation, SIPPEC a développé une gamme de PVC appelée PVC optique. Orange Côte d'Ivoire Télécom, Moov, MTN et bien d'autres l'ont d'ores et déjà adoptée.

## Peinture industrielle et peinture en bâtiment

En peinture industrielle, la solution de SIPPEC est le fruit de sa collaboration avec Maestria France, l'un des plus grands fabricants français. Elle comprend la gamme anticorrosion aux normes ACQPA et GS COR TOTAL destinée à l'industrie pétrochimique, au offshore, aux gaz, aux mines et aux pylônes... La gamme sol, qui entre dans la réalisation des magasins, parkings et hôpitaux, présente des produits à base de résine provenant de systèmes étudiés aux fins d'obtenir de la qualité à prix juste. La gamme routière est pour sa part composée de produits très spécifiques : des

systèmes réglementés avec les normes de l'organe de certification ASCQUER ayant su convaincre AERIA, concessionnaire de l'aéroport international d'Abidjan qui, pour le marquage des pistes, a validé un produit à base d'eau respectant les normes environnementales pour ne pas avoir recours à des produits interdits à base de solvants. Cette gamme comprend également des produits dédiés aux terrains de sport : courts de tennis, terrains de basket, etc.

Quant à la famille des peintures pour le bâtiment de SIPPEC, elle comprend trois gammes : Royal, Champion et Star. De nombreux produits connexes comme les traitements de surface, les vernis, les anti-rouilles et les revêtements de façade viennent compléter cette offre. Ces produits sont distribués dans huit pays de la sous-région dont, évidemment, la Côte d'Ivoire.

## Deux innovations remarquables

Côté peinture, le partenariat de SIPPEC avec Maestria a conduit à l'élargissement de l'offre de produits et à la modernisation de l'outil de production. Le salon de l'architecture et du bâtiment Archibat constitue en outre l'occasion de lancer MySippec, la nouvelle gamme unique en Côte d'Ivoire, soit un service gratuit de conseils couleur professionnels à destination aussi bien des entreprises que des particuliers. SIPPEC a ainsi fait appel à une spécialiste française pour créer sa première collection de couleurs tendances et former une équipe qui lui soit entièrement dédiée, faisant également l'acquisition d'une machine de pointe qui produit la peinture en fonction de la teinte du nuancier RAL souhaitée.

Côté plasturgie, SIPPEC a récemment acquis une machine de dernière génération qui non seulement lui permet de produire quatre fois plus de tubes PVC que par le passé, mais possède aussi la particularité de pouvoir produire des tubes à très fortes épaisseurs et de grands diamètres, jusqu'à 400 mm.

## Performance et respect des normes internationales

Dans une Afrique en pleine croissance et résolument



Une des unités de production de SIPPEC, un acteur visionnaire de l'industrie de la construction.

ournée vers l'émergence, plusieurs pays ont entrepris de vastes projets d'adduction en eau potable et d'assainissement. La Côte d'Ivoire ne fait pas exception, comme en témoigne l'augmentation du nombre de projets dans ce secteur stratégique au cours de la dernière décennie. SIPPEC n'est pas restée en marge de cette évolution et accompagne ces projets avec une gamme complète de produits répondant aux normes internationales. Grâce à son laboratoire entièrement dédié à la recherche et à la veille technologique, elle a obtenu la certification ISO 4427 pour les tubes PEHD et ISO 1452 pour les tubes PVC Pression. Des résultats qui encouragent les efforts de l'entreprise pour se positionner davantage comme un pionnier de l'innovation dans le secteur de l'eau en Afrique de l'Ouest, et une priorité donnée à la qualité qui passe par la certification du management et des produits SIPPEC. En 2018 a été obtenue la certification ISO 9001 : 2015 pour le système de management de la qualité dans le domaine de la conception, de la fabrication et de la commercialisation de tubes et accessoires en matière de plastiques et peintures, ainsi que la certification NI-Peinture, NI 8501 : 2017 « Peintures et vernis : spécification des peintures de finition pour pièces sèches » pour la peinture Royal Vynlique Mat. En 2019, la peinture ROYAL a été élue peinture de l'année par le label des consommateurs africains, et une attestation

de conformité sanitaire pour les tubes PEHD a été délivrée par le cabinet Eurofine.

#### Une entreprise qui voit loin

En 2018, SIPPEC s'est dotée d'une plate-forme logistique de 50 000 m<sup>2</sup> capable de gérer différents flux adaptés aux contraintes spécifiques inhérents à ses métiers. Elle a automatisé ses chaînes de production, doublant ses capacités en 2020 et déployant un programme d'implantation de nouveaux métiers afin de compléter son offre de solutions dans le domaine du BTP. À l'heure actuelle, elle est la seule en Afrique de l'Ouest à être en mesure de gérer ce type de flux : une performance logistique due en grande partie à la complémentarité des expertises de ses équipes qui la met en capacité de fournir une chaîne de valeur complète : tout d'abord, ses technico-commerciaux itinérants et sédentaires identifient le besoin du client et le traduisent techniquement auprès du bureau d'études de la société ; ensuite, les experts dédiés au paramétrage des bases de données intègrent la gestion des besoins dans les chantiers, puis les livraisons sont adaptées pour répondre aux contraintes d'organisation spécifiques ; enfin, un accompagnement est assuré pour aboutir à l'amélioration des ouvrages. En somme, un champ d'intervention qui va de A à Z.

**Andju Ani**

# DU PÉTROLE ET DU GAZ OFFSHORE DANS LES EAUX IVOIRIENNES

*La découverte en juin 2021 du gisement Baleine de pétrole et de gaz en eaux profondes ivoiriennes devrait conduire la Côte d'Ivoire à doubler voire tripler sa production d'or noir, actuellement d'environ 30 000 barils/jour, ainsi que d'approvisionner en partie ses centrales électriques avec son gaz.*

Après la production minière, l'autre atout économique de la Côte d'Ivoire en matières premières réside dans l'or noir et le gaz. Certes, c'est un pays pétrolier, mais pour l'instant rien de comparable au Gabon ou au Nigeria. Cependant, la découverte majeure en juin 2021 par la compagnie italienne ENI (Ente Nazionale Idrocarburi, Société nationale italienne des hydrocarbures) d'un gisement de pétrole et de gaz naturel dénommé « Baleine » à 60 kilomètres des côtes ivoiriennes, à la frontière avec le Ghana, pourrait changer la donne. La portée industrielle de cette trouvaille a même conduit le 10 décembre à Abidjan le président Alassane Ouattara à affirmer que son pays deviendrait un producteur « important » d'hydrocarbures à partir de 2023.

Cela faisait plus de vingt ans que l'exploration industrielle dans les eaux profondes du Golfe de Guinée, notamment les eaux ivoiriennes, n'avait pas débouché sur une découverte commerciale de taille. Au point que nombre de majors du pétrole commençaient à plier bagage et à se retirer de la région. Citons l'américain ExxonMobil du Ghana, dont le départ fut annoncé au moment où Eni repérait justement des gisements

## Le gisement Baleine autorise la Côte d'Ivoire à se projeter dans un avenir pétrolier.

conséquents de pétrole et de gaz en eaux profondes, avec une nappe située à plus de 3 500 mètres sous le niveau de la mer. « *Le potentiel peut être estimé de manière préliminaire à environ 1,5 à 2 milliards de barils de pétrole brut et à environ 1 800 à 2 400 milliards de pieds cubes (un pied cube = environ 28 litres) de gaz associé* », avait alors précisé l'ancien ministre des Mines et du Pétrole Thomas Camara. En outre, la confirmation de ces données post-forage aurait pour conséquence d'espérer voir doubler et même tripler la production pétrolière de la Côte d'Ivoire, actuellement d'environ 30 000 barils/jour.

Cet avenir de la production pétrolière ivoirienne n'a pas été démenti par Claudio Descalzi, PDG du géant italien ENI, de passage à Abidjan pour une audience des plus stratégiques avec le président Alassane Ouattara le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Au sortir de son entretien, le dirigeant italien a indiqué qu'il n'avait suffi que de deux mois pour approuver le plan de développement, et que sa compagnie s'était engagée sur seize mois après la découverte à mettre en production la première phase du projet : les premiers barils devraient donc sortir en 2023. En outre, ENI ambitionne de forer aussi deux autres puits sur ce champ et de construire un pipeline pour le gaz. Un gaz pouvant approvisionner en partie les centrales électriques ivoiriennes.

Aujourd'hui, la question est de savoir quelle sera la part qui reviendra à la Côte d'Ivoire dans l'exploitation du pétrole. Interrogé à ce sujet, le PDG du géant italien des hydrocarbures n'a pas donné de chiffres, indiquant simplement qu'il s'agissait d'un contrat de partage de production comme la société ENI en conclut partout dans le monde. Rappelons toutefois que lors de la phase d'exploration, ENI contrôlait 90 % du bloc CI-101, contre 10 % pour Petroci Holding, qui représente les intérêts du gouvernement.

Alors qu'en sera-t-il de la phase de production et de commercialisation ? Entre ENI et le gouvernement ivoirien, un accord a été signé pour lancer une série de formations de cadres et de techniciens via l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Un autre accord portant sur la décarbonisation prévoit, selon le PDG italien, de compenser la production de CO<sup>2</sup> en investissant dans l'agriculture durable, la lutte contre la déforestation et l'économie circulaire.

Il est évident que le gisement Baleine autorise la Côte d'Ivoire à se projeter dans un avenir pétrolier, à l'instar de son voisin le Ghana. Mais également que ce projet ivoirien d'exploitation d'hydrocarbures va à contre-courant de la pression mondiale à délaissier le pétrole et le gaz au profit des énergies vertes.

Louise Bibalou-Durand

# 42 % DE L'ÉLECTRICITÉ SERA RENOUVELABLE EN 2035

*La réussite ivoirienne en matière d'électricité est imputable aux grands guichets internationaux, et particulièrement à la Banque mondiale, qui a massivement investi dans ce secteur.*

Entre 2011 et 2019, la Côte d'Ivoire a augmenté de 60 % sa puissance électrique, atteignant les 2 229 MW. Cette hausse, elle la doit notamment au soutien massif des institutions financières, et particulièrement à la Banque mondiale (BM). L'un des exemples de son implication a été l'octroi d'importantes lignes de crédits en vue de faciliter la transition vers des énergies plus propres. Rappelons à ce propos qu'après la crise de 2011, une garantie de 116 millions de dollars destinée à assurer les investisseurs contre les risques politiques avait été octroyée

## *La Banque mondiale a soutenu CI-Énergies en proie à des difficultés financières.*

à la centrale thermique Azito, dans la commune de Yopougon. Un crédit qui avait aussi donné à Azito les moyens d'investir en 2013 dans de nouvelles turbines à vapeur, faisant ainsi de la Côte d'Ivoire un pays pionnier dans l'utilisation de cette technique dite de « cycle combiné ». Moins polluante, cette technologie fournit une électricité bon marché et produite en plus grande quantité en réutilisant les émanations de gaz naturel. Elle permet aussi depuis les années 2010 de

faire face à la baisse de capacité de production des barrages hydroélectriques causée par la diminution des ressources en eau, conséquence du changement climatique.

On se souvient qu'en 2013, confrontée à une croissance de la demande en énergie de 8 % par an, la Côte d'Ivoire avait délaissé le fioul au profit du gaz naturel, et décidé d'investir dans l'extension de ses champs de gaz naturel, une extension réalisée par l'entreprise Foxtrot. Cette transition fut possible grâce au financement de 60 millions de dollars et une garantie de 437 millions de dollars octroyés par la BM. En 2018, la BM est encore intervenue pour soutenir l'opérateur public CI-Énergies, qui devait faire face à des difficultés financières liées à plusieurs facteurs externes tels que la baisse des cours internationaux du

gaz, tout en évitant un sauvetage par l'État coûteux pour les finances publiques. CI-Énergies a ainsi pu restructurer sa dette et lever 445 millions d'euros sur les marchés financiers.

Aujourd'hui en Côte d'Ivoire, l'énergie est produite à 70 % et distribuée à 100 % par des opérateurs privés. Le réseau devrait couvrir 99 % de la population d'ici à 2035, et 42 % de l'énergie produite sera renouvelable.

**Paul de Manfred**

## **La Côte d'Ivoire renforce sa position de hub énergétique**

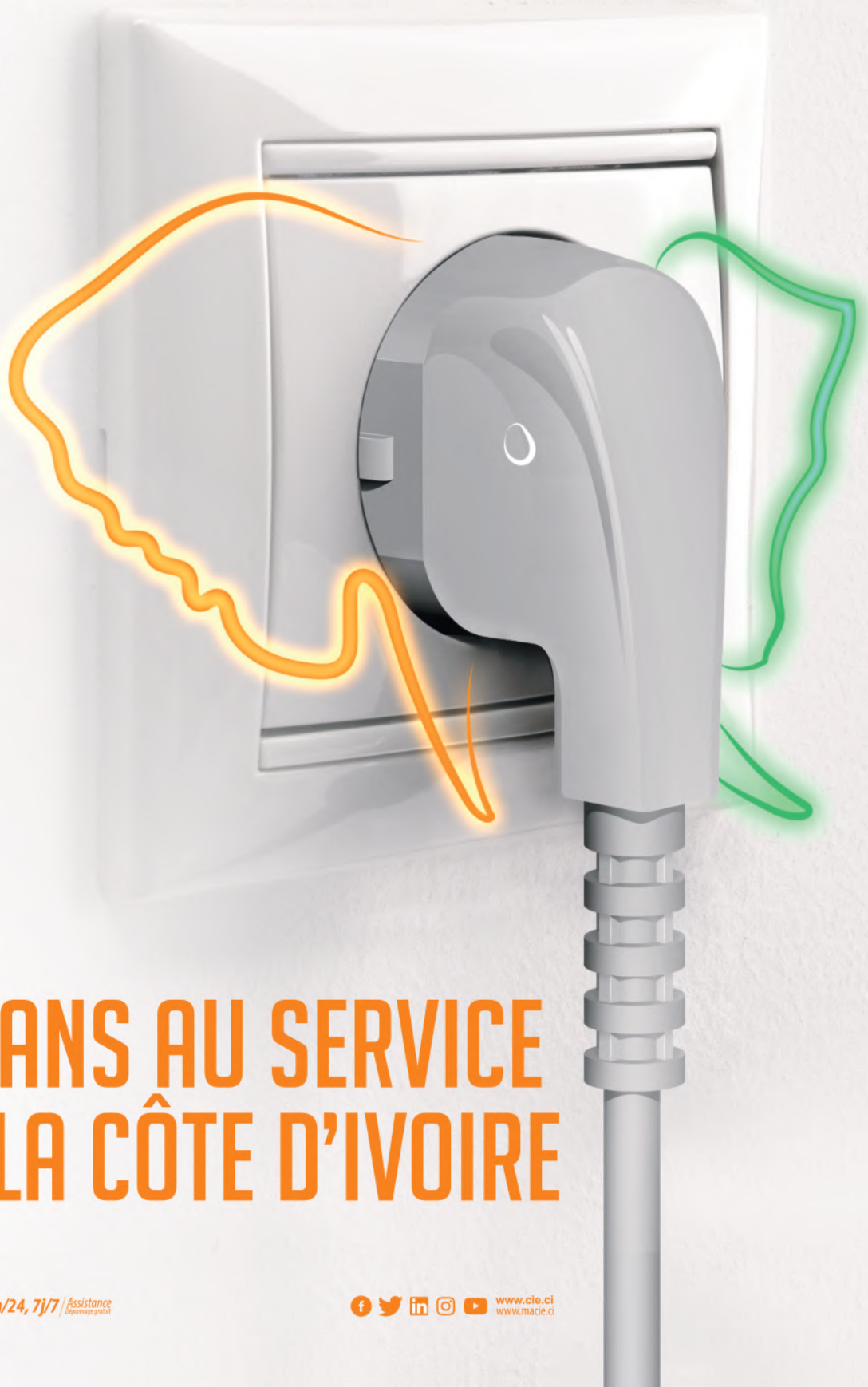
Pour accroître la production d'électricité de son pays, le président Alassane Ouattara a multiplié les initiatives en positionnant la Côte d'Ivoire comme puissance électrique sous-régionale. Ainsi ont vu le jour plusieurs infrastructures, dont le barrage hydroélectrique de Soubré mis en service en novembre 2017. Long de 4,5 km, avec une puissance installée de 275 MW, il reste à ce jour le plus important centre de production électrique sous-régional. Citons également la mise en service de la centrale à turbine à gaz CIPREL IVA (432 MW) en décembre 2013, de la Centrale Azito (430 MW), première centrale à cycle combiné de Côte d'Ivoire, en juin 2015, et enfin d'une autre centrale à cycle combiné, CIPREL IVB (543 MW), en décembre 2015.

Grâce à ces infrastructures, la capacité de production d'électricité du pays a augmenté de 60% entre 2011 et 2019, atteignant les 2229 MW, et a permis à la Côte d'Ivoire d'exporter 11 % de sa production d'électricité au Ghana, au Togo, au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Liberia. Depuis le début de l'année 2022, deux autres pays, la Guinée et la Sierra Leone, s'ajoutent à sa liste de clients dans le cadre du Projet d'interconnexion des réseaux électriques de la Côte d'Ivoire, du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée (CLSG). Avec ce projet, le pays d'Alassane Ouattara se positionne désormais comme un hub énergétique de la sous-région ouest-africaine puisqu'il exporte de l'énergie électrique dans 8 des 15 pays de la CEDEAO.

**P. de M.**



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



# 30 ANS AU SERVICE DE LA CÔTE D'IVOIRE



24h/24, 7j/7 / Assistance  
d'urgence gratuite



[www.cie.ci](http://www.cie.ci)  
[www.macie.ci](http://www.macie.ci)

# LA FORMATION À LA CIE, RECONNUE EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

*Grâce à l'excellence et au vaste panel d'activités de son centre de formation aux métiers de l'électricité (CME), la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) a acquis une notoriété qui va bien au-delà des frontières nationales.*

**S**euil centre en Afrique francophone à avoir obtenu l'agrément SERECT pour les travaux sous tension (basse tension et haute tension) de type A, le Centre des métiers de l'électricité (CME), centre de formation administré par la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), certifié centre d'excellence RH par l'Association des sociétés d'électricité d'Afrique (ASEA) est certifié qualité ISO 9001 : 2015. Il propose des formations expérimentielles pratiques, sur mesure, incluant des stages et immersions en exploitation dans les domaines de la production, du transport et du mouvement d'énergie, de la distribution, de la sécurité électrique-maintenance, de l'énergie nouvelle renouvelable, du commercial, du management et du pilotage des drones.

En collaboration, sur certains projets, avec des sociétés internationales comme EDF, RTE, General Electric, Schneider Electric, NEXANS ou encore LEGRAND CI, le CME partage également son expertise en matière de formation avec des sociétés sœurs comme la SEEG (Société d'énergie et d'eau du Gabon), la SONABEL (Société nationale burkinabè d'électricité), la NIGELEC (Société nigérienne d'électricité) et ENERCA (Énergie centrafricaine) grâce à des contrats de collaboration Sud-Sud permettant d'accueillir des étudiants issus de ces différents pays.

## Réalisations en Côte d'Ivoire

Au titre de la formation continue CIE, 11 sessions de formation (gestion commerciale, distribution, sécurité, travaux sous tension, production, mouvement d'énergie, digitalisation, etc.) ont été organisées en faveur des agents de l'entreprise ; 68 sessions de formation regroupant 578 stagiaires en formation continue hors CIE ont mobilisé les entreprises du secteur ainsi que les sociétés d'électricité étrangères y compris par l'intermédiaire de l'ASEA et du WAPP. Le CME propose 12 formations internes dont 4 formations initiales qualifiantes/certifiantes, 4 formations initiales diplômantes et 4 licences professionnelles.

## Réalisations hors Côte d'Ivoire

Au titre des formations diplômantes, 30 étudiants ont été formés au cycle de BTS et de la licence professionnelle



pour le compte de la NIGELEC, et 6 autres étudiants pour le compte de l'ENERCA. Au titre des formations certifiantes, le CME a contribué à la formation de 75 jeunes dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique suite à l'appel d'offres lancé par la GIZ en 2019. Plus de 150 jeunes bénéficient également du programme REA dont ce dernier est le fruit d'une collaboration entre le CME et le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN). Au titre des formations continues, le CME a formé de 2017 à 2021, dans le cadre de son partenariat avec l'ASEA, plus de 650 collaborateurs et stagiaires issus des sociétés d'électricité d'Afrique. Au titre des contrats de partenariats avec le WAPP, des formations ont été dispensées à l'Électricité de Guinée (EDG), à CI-ENERGIES et au ministère de l'Énergie de la Guinée dans le cadre du programme de renforcement des capacités relatif au projet d'interconnexion électrique CLSG (Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra-leone – Guinée) ainsi qu'avec le renforcement des compétences de la formation professionnelle en Afrique appelé REA (RH Excellence Afrique).

Faire du CME un pôle d'excellence et un hub sous-régional en matière de formation aux métiers de l'électricité, telle est la vision de la CIE qui entend poursuivre la réflexion sur l'évolution des compétences de ses agents pour une meilleure prise en compte des besoins du secteur. Le CME, en somme, c'est une expertise qui fait la fierté de la Côte d'Ivoire. Une fierté qui rejaillit sur toute l'Afrique.

**Andju Ani**



# « AMÉLIORER LA GESTION QUOTIDIENNE DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL EST NOTRE PRIORITÉ »

*Emmanuel Yeo, directeur général de LYNAYS Entreprises, plaide pour que la Côte d'Ivoire augmente ses exportations d'électricité afin de contribuer à la stabilité énergétique de la sous-région. La solution TGIME qu'il propose assurera à son pays la place de leader en production d'énergie propre pour les 20 années à venir.*

Lors d'une conférence tenue le 20 mai 2021 à Abidjan, vous avez présenté la Technologie de Gestion Intelligente du Mouvement d'Énergie (TGIME), votre solution pour réduire la consommation énergétique des ménages et des services. Qu'est-ce que la TGIME et quel est son coût ? Votre plaidoyer a-t-il séduit les investisseurs présents ?

**Emmanuel Yeo :** La TGIME est une solution technologique efficace, efficiente et durable, capable d'aider la Côte d'Ivoire et la sous-région à atteindre et à maintenir l'autosuffisance en énergie de l'espace CEDEAO, facteur déterminant pour son développement et son industrialisation. En termes d'investissements, 958 millions d'euros permettront, grâce à la solution TGIME, de stabiliser et maintenir l'autosuffisance énergétique de la Côte d'Ivoire pour les 20 prochaines années, facilitant la transition énergétique eu égard aux changements climatiques et aux besoins d'industrialisation du pays en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pour l'implémentation d'une solution TGIME ou TGIME-ES, la période de recouvrement de l'investissement varie entre 8 et 18 mois selon la complexité du site. C'est une solution à faible coût mais ayant un grand impact économique et environnemental, et par conséquent notre plaidoyer a retenu l'attention des investisseurs présents.

**En 2040, la Côte d'Ivoire comptera environ 50 millions d'habitants. Comment faire en sorte que l'énergie soit à un coût supportable ? Quelles solutions pourrait proposer LYNAYS Entreprises et pensez-vous que les populations ont un rôle à jouer pour contribuer à la transition énergétique ?**

À l'horizon 2040, la demande en énergie électrique de la Côte d'Ivoire sera environ 6 fois celle de l'année 2021, selon une simulation que nous avons réalisée. Cette forte augmentation de la demande en énergie

est certes due à la forte croissance économique, mais aussi au gaspillage de l'énergie mise à la disposition des consommateurs. L'approche traditionnelle face à la demande préconise d'accroître la capacité de production, toutes sources d'énergie confondues. Cette approche, bien que nécessaire, n'est ni suffisante ni durable car trop coûteuse pour les nations en voie d'industrialisation. Une approche innovante et durable s'impose donc : l'efficacité énergétique active (EEA). L'EEA consiste à assurer une gestion intelligente des mouvements d'énergie. Pour y arriver, chaque citoyen doit être équipé d'un coffret intelligent de gestion des mouvements d'énergie. L'implication des populations dans la question de l'autosuffisance énergétique des nations devient alors primordiale. En Côte d'Ivoire par

**« En 2040, la demande en énergie électrique de la Côte d'Ivoire sera environ 6 fois celle de 2021. »**

exemple, environ 30 % de l'énergie électrique mise à la disposition des consommateurs des secteurs tertiaire et résidentiel est gaspillée. Le gaspillage énergétique constitue un obstacle à l'autosuffisance en énergie de notre espace communautaire d'Afrique de l'Ouest. Notre solution, la TGIME, implique les consommateurs d'énergie dans une nouvelle approche qui consiste à donner à chacun des outils pour l'amener à maîtriser et à réduire sa demande afin de non seulement faciliter l'équilibre entre la demande et la production, mais surtout diminuer sa demande et sa consommation d'électricité et ainsi réduire sa facture. En plus de l'EEA, l'autosuffisance énergétique de l'Afrique de l'Ouest nécessite que les sources de production soient efficaces. L'énergie solaire (ES) est une source efficace qui répond aux besoins énergétiques pressants des populations ouest-africaines.

Emmanuel Yeo,  
directeur général de  
LYNAYS Entreprises.



La TGIME-ES de LYNAYS Entreprises est la combinaison de la TGIME et de l'ES. C'est la solution appropriée pour l'autosuffisance énergétique régionale car elle est durable et moins chère, qu'elle facilite l'accès de tous à l'énergie et qu'elle contribue à l'accélération de la transition énergétique tout en préservant l'environnement. Rappelons également que la TGIME est une invention de LYNAYS Entreprises, qui a remporté en 2019 le Prix de l'innovation du ministère de l'Énergie.

**Pourquoi votre gouvernement ne se donne-t-il pas la peine d'examiner de près vos propositions qui visent pourtant à réduire le coût de l'énergie ?**

En 2021, LYNAYS Entreprises, avec ses solutions TGIME, TGIME-ES et TGE10, a été distingué lors de la Journée nationale de l'excellence avec le Prix national d'Excellence de la meilleure structure innovante du secteur de l'énergie. Les solutions proposées par LYNAYS Entreprises intéressent le gouvernement, mais nous recommandons un investissement de 958 millions d'euros pour l'implémentation de notre solu-

tion à l'échelle nationale. Cela permettra d'appliquer de façon pratique le décret n° 2016-862 du 3 novembre 2016 relatif à la maîtrise de l'énergie. Cet investissement aura un impact positif sur la lutte contre la vie chère, contre le chômage des jeunes avec plus de 1 500 emplois directs créés, mais surtout contre le changement climatique par la réduction de près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, l'impact concerne surtout la stabilisation et le maintien de l'autosuffisance énergétique nationale à l'horizon 2040.

**Pour 2022 et 2023, quelle sera la contribution de votre société pour la réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la gestion de l'environnement en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ?**

Améliorer la gestion quotidienne de l'environnement naturel est une priorité pour LYNAYS Entreprises. À l'horizon 2040, notre contribution à la réduction des gaz à effet de serre liée à la production de l'énergie électrique est estimée entre 30 et 40 % grâce à la vulgarisation de notre solution TGIME-ES pour une production propre et une meilleure gestion de l'environnement. Pour 2022 et 2023, nous prévoyons de contribuer de 5 à 7 % à la réduction des émissions de gaz à effet de serre relatifs au secteur de l'énergie électrique.

**Depuis novembre 2021, votre pays exporte de l'électricité en Guinée Conakry dans le cadre d'un projet d'interconnexion des réseaux électriques. Dans l'espace CEDEAO, l'expertise ivoirienne en électricité en fait un leader sur le marché de l'électricité régionale. Comment voyez-vous l'évolution de ce marché énergétique ?**

Dans l'espace CEDEAO, la croissance de la demande en énergie est de l'ordre de 10 % par an pour le secteur résidentiel et d'environ 12 % pour le secteur tertiaire. Vu la forte croissance de la demande sous-régionale, le marché énergétique est un vaste chantier et la Côte d'Ivoire doit accroître ses exportations pour contribuer à la stabilité énergétique à moindre coût de l'Afrique de l'Ouest. C'est pour cela que nous proposons la TGIME afin de positionner notre pays comme leader incontournable en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie propre pour les 20 prochaines années.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# L'AMBITION DE PORTER LA CONTRIBUTION DES MINES À 6% DU PIB

La production ivoirienne d'or s'élevait à 41,85 tonnes en 2021, contre 38 tonnes en 2020.

Cependant, le gouvernement pense à diversifier son exploitation minière, car le sous-sol ivoirien regorge d'autres ressources comme le manganèse, le nickel et le fer.

La Côte d'Ivoire, connue comme premier producteur mondial de cacao ou de noix de cajou, ne jouit pas de la même position enviée en matière de production minière, même si elle s'efforce de se construire une réputation parmi les grands acteurs de l'industrie minière en Afrique, notamment dans le secteur aurifère où sa production nationale a été multipliée par six en moins de 10 ans. En 2021, la production ivoirienne d'or s'est établie à 41,85 tonnes, contre 38 tonnes en 2020. « L'ambition affichée de notre gouvernement est de faire du secteur minier un poids lourd de l'économie ivoirienne », avait indiqué l'ancien ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Thomas Camara, ajoutant que dès 2022, l'objectif était de porter la contribution des mines à 5% du PIB, contre 3% auparavant, puis d'atteindre les 6% deux ans plus tard. « Pour cela, nous devons augmenter la production d'or à 65 tonnes d'ici à 2025. Notre pays est résolument engagé à faire du secteur minier le deuxième pilier de notre croissance », assurait Thomas Camara. Les prévisions du gouvernement ivoirien s'appuient sur l'entrée en production de nouvelles mines d'or dans le pays – Séguéla à la mi-2023 et Abujar fin 2022 – ainsi que sur les avancées prometteuses enregistrées sur d'autres projets aurifères comme Lafigué, porté par Endeavour Mining, et Koné, porté par Montage Gold.

Par ailleurs, 414 autorisations et titres miniers ont été délivrés par le gouvernement entre 2016 et 2021, ce qui est un signe de la vitalité du secteur minier ivoirien. Cette information a été annoncée par Thomas Camara lors du Conseil des ministres du 22 septembre 2021 au cours duquel le gouvernement a octroyé par décret trois autres nouveaux permis de recherche et un permis d'exploitation. Sur l'ensemble des autorisations octroyées, on compte 116 permis de recherche et 11 permis d'exploitation minière, dont trois sont détenus par des opérateurs miniers à capitaux nationaux. Toutefois, si l'or est pour le moment le seul métal à

faire l'objet d'exploitation, le gouvernement souhaite diversifier les sources de mise en valeur de son secteur minier, sachant que le sous-sol ivoirien regorge d'autres minerais comme le manganèse, le nickel et le fer. Faire appel à davantage d'investissements directs étrangers (IDE) devrait lui permettre d'étoffer son secteur minier et d'assurer son développement.

Paul de Manfred

## Endeavour soutient l'émergence d'un leadership féminin

Lætitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire, est l'une des rares femmes occupant une fonction stratégique dans un milieu où, généralement, ce sont des hommes que l'on rencontre. Elle avoue sans hésiter que l'adaptation a été facile. « La haute direction d'Endeavour Mining met un point d'honneur à promouvoir l'égalité des genres et l'émergence d'un leadership féminin. Plusieurs femmes occupent des postes de vice-présidentes au sein du groupe. De plus, notre vice-président exécutif chargé des Affaires publiques, de la Sécurité et du Développement durable a assuré durant trois ans la présidence de l'Association HeforShe Mines Côte d'Ivoire », précise la directrice-pays de la filiale ivoirienne d'Endeavour. Cette association a entre autres pour but de devenir un outil de réflexion et de travail qui permettra aux hommes des sociétés du secteur minier de mener des actions concrètes en faveur des femmes, de développer les principes de l'équité homme-femme au sein des entreprises minières grâce à une meilleure connaissance de la situation des femmes dans le secteur, de prendre en compte les spécificités liées au genre, et enfin de créer des conditions favorables à une meilleure intégration et à une plus grande promotion de leurs collègues femmes. « Cependant, bien que de multiples actions aient été menées dans ce sens par Endeavour Mining, beaucoup reste à faire pour augmenter le pourcentage de 10% de femmes au sein du groupe », fait observer Lætitia G.-Ouattara, qui encourage les hommes du secteur minier à adhérer massivement à cette initiative qu'est l'Association HeforShe Mines dans son pays.

S.-H.M.



**ENDEAVOUR  
MINING**

# ENGAGÉ À CRÉER DURABLEMENT DE LA RICHESSE POUR TOUS

No 1 LEADER  
DE LA PRODUCTION  
D'OR EN AFRIQUE  
DE L'OUEST

## NOS ACTIONS:



Protéger nos employés



Soutenir les communautés locales



Participer au développement de nos pays hôtes



Protéger l'environnement



Conduire nos affaires avec éthique



Suivez nous



[endeavourmining.com](https://www.endeavourmining.com)

# « NOUS SOMMES ENGAGÉS À PRODUIRE DE L'OR DE MANIÈRE RESPONSABLE »

*L'acquisition du groupe Teranga Gold et l'entrée à la bourse de Londres consolident la position du canadien Endeavour Mining, premier producteur d'or en Afrique de l'Ouest. Sébastien de Montessus, son PDG, estime nécessaire de mener des actions en faveur de l'environnement et d'être un partenaire respecté et fiable pour les communautés d'accueil.*

**Endeavour Mining a acquis Teranga Gold Corporation en novembre 2020 pour créer un champion de l'or en Afrique de l'Ouest. Quelle est la logique derrière cette acquisition et quelles sont les opportunités ?**

**Sébastien de Montessus :** Notre acquisition de Teranga répond à une logique claire et convaincante. En premier lieu, elle nous a donné l'occasion d'élargir et de diversifier notre exposition géographique dans la région ouest-africaine, en particulier au Sénégal, tout en continuant à nous concentrer sur l'Afrique occidentale francophone. Elle a également permis de combiner des actifs très complémentaires de nos deux sociétés, ainsi que leurs employés, et nous avons pu intégrer rapidement ces actifs dans notre modèle opérationnel régional. Le Sénégal est l'une des juridictions minières les plus accueillantes d'Afrique occidentale, et nous y avons identifié un certain nombre d'opportunités. L'une d'elles est l'expansion de notre mine de Sabodala-Massawa pour en faire une mine de premier rang. Il existe également des opportunités d'exploration intéressantes pour nous. Grâce à l'acquisition, nous avons pu consolider notre position de plus grand producteur d'or en Afrique de l'Ouest, et l'un des principaux producteurs au monde. En définitive, elle a permis la consolidation stratégique et la croissance d'Endeavour Mining, qui exploite un portefeuille de qualité avec des mines à faible coût et à longue durée de vie, avec un grand potentiel de croissance organique et l'une des plus importantes positions foncières sur la ceinture de roches vertes birimiennes, sous-explorée en Afrique de l'Ouest.

**Quels sont les autres avantages de cette expansion ?**

Notre croissance nous a donné la possibilité de rassembler et d'optimiser toutes nos initiatives de déve-

loppement durable, souvent adoptées au seul niveau des mines, afin d'accroître notre impact dans nos pays d'accueil. Les investissements sociaux d'Endeavour dans les pays hôtes sont prioritaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement économique ainsi que de l'accès à l'eau et à l'énergie. Nous tirons parti de notre nouvelle taille pour former des partenariats significatifs avec des experts qui peuvent vraiment aider à faire la différence, tout en soutenant nos communautés voisines par le biais de programmes de développement et de notre Fondation Endeavour,

**« Nous sommes aussi concentrés sur nos initiatives de développement durable. »**

notre véhicule d'investissement social. Nous sommes fiers de soutenir aujourd'hui plus de 1 700 entreprises d'Afrique de l'Ouest et d'investir dans l'éducation ainsi que dans le renforcement des compétences et des capacités des jeunes en octroyant des stages.

**Quel était le motif de la vente à Allied Gold Corp, pour 80 millions de dollars, de 85 % de vos parts dans la mine d'or ivoirienne d'Agbaou le 22 janvier 2021 ?** Agbaou a été une mine très prospère, mais à mesure qu'Endeavour se développait, elle ne représentait plus un actif essentiel. La vente de notre part à Allied Gold Corp était l'occasion pour un autre propriétaire de sauvegarder les emplois et d'assurer l'avenir de la mine en prolongeant sa durée de vie pour de nombreuses années à venir. Après la vente, Agbaou a été combinée avec la mine voisine d'Allied-Bonikro pour créer le complexe Bonikro-Agbaou, une mine qui a un potentiel de production de plus de 285 000 onces d'or par an.



**Endeavour Mining est l'un des principaux producteurs d'or au monde. Quelles ont été vos réalisations en 2021, et quels sont vos projets pour 2022 ?**

2021 a été une année très fructueuse pour Endeavour, pour plusieurs raisons : nous avons atteint un nouveau record de production, nous avons réalisé l'acquisition de Teranga Gold, nous nous sommes inscrits à la Bourse de Londres et nous avons consolidé notre position de premier producteur d'or en Afrique de l'Ouest. Nous avons continué à investir de manière significative dans nos projets de croissance et avons connu le succès dans l'exploration, découvrant plus de 3 millions de nouvelles onces d'or. Les découvertes importantes que nous avons faites mettent en évidence le fort potentiel d'exploration au sein de notre portefeuille et confirment que l'Afrique de l'Ouest reste l'une des meilleures régions au monde pour les découvertes d'or. Nous nous sommes également concentrés sur nos initiatives de développement durable, notamment la lutte contre le changement climatique, la gestion de l'eau, la réduction des déchets plastiques et la conservation de la biodiversité. Ces efforts ont été complétés par d'autres initiatives

Endeavour Mining a été récemment cotée à la Bourse de Londres. Quelles nouvelles perspectives cette cotation a-t-elle ouvertes pour le développement de la société ? La cotation d'Endeavour à la Bourse de Londres l'année dernière a constitué une nouvelle étape passionnante dans le parcours de notre compagnie. Elle nous a permis d'accéder à une nouvelle base d'investisseurs, ce qui est essentiel pour continuer à nous développer et à réussir en Afrique de l'Ouest. Londres est depuis longtemps l'un des principaux marchés de capitaux pour les sociétés minières, et nous avons désormais accès à davantage d'investisseurs qui comprennent à la fois l'industrie minière et l'Afrique de l'Ouest en tant que destination d'investissement attrayante et prometteuse. J'aimerais ajouter qu'au cours des cinq dernières années, depuis notre transition stratégique en 2016, nous avons construit une entreprise résiliente et durable, capable de fournir des résultats à toutes ses parties prenantes sur le long terme.

telles que la Fondation Endeavour, notre principal investissement social, et ECODEV, le fonds d'investissement que nous avons lancé pour soutenir le programme économique national et régional plus large de nos pays hôtes. Ces initiatives sont conçues pour soutenir les communautés locales, même si notre principale contribution sera toujours d'être un employeur de choix offrant aux populations locales des emplois bien rémunérés, sûrs et qualifiés. Nous sommes fiers que 95 % de notre personnel soit originaire de nos pays d'accueil et que près de la moitié de nos cadres supérieurs opérationnels soient des ressortissants ouest-africains. À l'horizon 2022 et au-delà, le développement durable restera une priorité pour nous. Mener des actions qui protègent l'environnement et être un partenaire respecté et fiable pour nos communautés d'accueil, nos employés et nos partenaires est notre objectif dans le cadre du développement à long terme de notre entreprise.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « EN CÔTE D’IVOIRE, ENDEAVOUR A DES PROJETS À FORTS IMPACTS LOCAL ET NATIONAL »

*Lætitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d’Endeavour Mining pour la Côte d’Ivoire, détaille comment son groupe compte élargir son portefeuille minier et quelle stratégie de développement il va déployer durant les cinq prochaines années au profit des communautés locales.*

Le secteur minier en Côte d’Ivoire a généré près de 761,9 milliards de FCFA de chiffre d’affaires en 2019, contre 582,3 milliards en 2018, soit une hausse annuelle de 30,76 %. Quelle est la contribution de votre mine d’Ity à l’économie ivoirienne en 2020 et 2021 ?

Lætitia Gadegbeku-Ouattara: Le secteur minier ivoirien représente environ 5 % du PIB de la Côte d’Ivoire. Pour l’État de Côte d’Ivoire, ce sont des recettes de 118,6 et 140,5 milliards de FCFA en 2020 et 2021. Pour ce qui est d’Endeavour, notre contribution est évaluée à 13,8 milliards de FCFA de montant reversé à l’État de Côte d’Ivoire en termes de royalties et taxes pour l’année 2021. Nous avons également réalisé des investissements communautaires de l’ordre de 1,6 milliard de FCFA.

Il est important de préciser que la mine d’or d’Ity est composée de trois sociétés détenant chacune un permis minier, d’où l’appellation de « complexe minier d’Ity ». Ce complexe minier emploie environ 700 salariés, dont 95 % sont de nationalité ivoirienne, auxquels s’ajoutent les employés des sous-traitants, ce qui augmente cet effectif à plus de 1 500. Pour rappel, la mine d’Ity est la plus ancienne mine de Côte d’Ivoire. Elle était censée fermer en 2018, mais elle a vu sa durée de vie prolongée grâce à des travaux d’exploration entrepris par Endeavour et qui ont débouché sur la découverte de nouveaux gisements. C’est avec beaucoup de fierté

**« Le programme Élites de demain lancé en 2018 au Burkina Faso sera revu et relancé en septembre 2022 au profit d’étudiants ivoiriens. »**

que nous avons reçu le Prix national d’excellence des Mines 2021 pour la Société des Mines d’Ity, prix obtenu sur la base de plusieurs critères dont, certes, les résultats, mais aussi les stratégies de ressources

humaines, de performance sociale et de relations avec les communautés, ainsi que la politique de santé et de sécurité au profit des employés et le respect des normes environnementales.

**Endeavour compte élargir son portefeuille minier ivoirien avec le développement de nouveaux projets. Pouvez-vous nous parler des ambitions d’Endeavour Mining en ce sens pour 2022 en Côte d’Ivoire ?**

Nous sommes ravis des perspectives de notre projet Lafigué, situé au centre-nord du pays, dans la région du Hambol, dans le département de Dabakala. Nous avons lancé le projet en 2017 et, au cours des cinq dernières années, nous avons découvert 3 millions d’onces de ressources. L’exploration du gisement Lafigué continue d’être un succès. Des études préliminaires y sont en cours, et Lafigué a le potentiel pour devenir la prochaine mine d’Endeavour en Côte d’Ivoire. Une fois ce projet lancé, il va augmenter la contribution du groupe Endeavour à l’économie ivoirienne, offrir des opportunités d’emplois, développer des programmes d’investissement sociaux, renforcer le tissu économique aussi bien local que national et soutenir des entreprises ivoiriennes.

**Endeavour a présenté en 2021 sa nouvelle stratégie de développement durable sur les cinq prochaines années.**

**Comment cette stratégie est-elle déployée en Côte d’Ivoire au profit des communautés locales ?**

En 2021, nous avons présenté notre nouvelle stratégie de développement durable, qui nous permet de jouer un rôle très actif et positif au sein des pays qui

nous accueillent. Notre stratégie est axée sur trois piliers essentiels : d’une part investir dans nos pays d’accueil, d’autre part protéger l’environnement, et enfin développer un cadre de gouvernance solide sou-

tenu par des objectifs clairs et mesurables. Nos priorités environnementales sont axées sur la lutte contre le changement climatique, la gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité et la réduction des déchets plastiques.

### Quels sont les projets phares de développement durable prévus en Côte d'Ivoire en 2022 ?

Pour ce qui concerne nos investissements sociaux dans nos pays d'accueil, ils sont axés sur le développement économique à travers une politique d'approvisionnement orientée vers l'Afrique de l'Ouest depuis 2019, et un programme d'éducation avec 114 bourses attribuées depuis 2019 et plus de 550 stages depuis 2018. Ces investissements sociaux ont permis, dans le domaine de la santé, la réduction de 36 % du taux de paludisme en 2020 au sein de nos effectifs, et ont favorisé l'accès à l'eau et à l'électricité. Ces investissements sociaux sont complétés par d'autres initiatives que nous avons mises en place, comme la Fondation Endeavour créée en juin 2021 pour être notre principal véhicule aux niveaux régional et national en complément des projets développés par nos mines, et ECODEV, notre fonds d'investissement lancé pour soutenir le programme économique national de nos pays hôtes.

D'ailleurs en Côte d'Ivoire, en 2022, la Fondation Endeavour prévoit des projets à fort impact : un projet de protection de la biodiversité avec un partenaire international et un projet de valorisation de la diversité avec un partenaire national. Nous avons également un programme de soutien à l'éducation au profit d'élèves et étudiants de nos zones d'activité en Côte d'Ivoire qui se concrétise par des bourses d'études et des stages, à l'image du programme Élités de demain qui finance déjà le cursus universitaire d'étudiants



Laëtitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays d'Endeavour Mining pour la Côte d'Ivoire.

## Bio

Laëtitia Gadegbeku-Ouattara, directrice-pays du groupe Endeavour Mining, est actuellement la seule femme directrice-pays d'une compagnie minière en Côte d'Ivoire, et la première femme vice-présidente du groupement professionnel des miniers de Côte d'Ivoire à la Chambre des mines de Côte d'Ivoire.

Cette passionnée d'organisations d'événements et de voyages, née en Côte d'Ivoire, y a poursuivi ses études primaires et secondaires au lycée d'excellence Sainte-Marie de Cocody. Puis elle a suivi ses cours universitaires au Canada, obtenant un bachelors en marketing de l'université du Québec à Trois-Rivières et un MBA spécialité gestion internationale de l'université Laval. Elle est également titulaire d'un certificat en responsabilité sociale des entreprises de l'université McGill et de l'Institut pour les études en développement international.

Elle a débuté sa carrière professionnelle en tant que coordonnatrice des ventes pour la compagnie Mad Science basée à Québec avant d'être recrutée par ING Canada (maintenant Intact Assurance) comme directrice Développement des affaires pour la région de la Montérégie. Elle a ensuite assumé pendant dix ans les fonctions de conseillère commerciale et économique pour le gouvernement du Canada à l'ambassade du Canada en Côte d'Ivoire, avec accréditation au Liberia, en charge de la promotion des investissements et des exportations canadiennes en Côte d'Ivoire et au Liberia dans des secteurs tels que les mines, le pétrole et l'énergie.

ingénieurs ouest-africains. Ce projet Élités de demain, lancé en 2018 au Burkina Faso, sera revu et relancé en septembre 2022 au profit d'étudiants ivoiriens. À l'instar de la convention signée avec l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussokro en 2020, les initiatives dans ce sens se poursuivront.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*





■ Banques

# LE TOTAL BILAN FRANCHIT LA BARRE DES 18 000 MILLIARDS DE FCFA EN 2021

*La place bancaire d'Abidjan, qui compte une trentaine d'établissements, enregistre depuis dix ans un taux de croissance annuel de 15% grâce à la maîtrise rigoureuse des risques prudentiels et à l'inclusion financière. Au vu du record du total bilan affiché en 2021, le gouvernement estime atteindre en 2022 les 7,1% de croissance du PIB.*

**E**n observant l'évolution du total bilan sur la place bancaire ivoirienne pour la période 2018-2021, il ressort une croissance moyenne annuelle de 15%. À la fin décembre 2021, le total bilan global des banques s'affiche à 18 061 milliards de FCFA, soit une hausse de 13% en glissement annuel. Cette somme de l'ensemble des actifs des banques ivoiriennes en 2021 franchit donc le seuil symbolique de 18 000 milliards de FCFA. Parmi les arguments expliquant cette performance, les bonnes orientations du marché interbancaire, qui enregistre une hausse de 45% en atteignant

2 839 milliards de FCFA, et du marché de la clientèle, qui conserve son rythme en s'établissant à 9 478 milliards en 2021, soit une hausse de 10% par an. À en croire Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances, qui a prononcé le 13 janvier 2022 un discours lors de la cérémonie de décoration des membres de l'APBEF-CI à Abidjan, son pays table sur un taux de croissance du PIB de 7,1% pour 2022 : « Pour atteindre cet objectif, le gouvernement compte sur le soutien des banques, dont l'activité s'est inscrite en nette hausse entre 2020 et 2021. » Dans son ►(suite p. 120)



**Nous finançons  
vos projets et  
accompagnons le  
développement de  
votre entreprise**

## VOUS ÊTES DIRIGEANT D'ENTREPRISE OU D'INSTITUTION ET VOTRE ENTREPRISE A BESOIN DE FINANCEMENT ?

Fidelis Finance vous accompagne dans vos projets d'investissements ou d'acquisitions d'équipements professionnels quelque soit votre secteur d'activité, par le biais d'une gamme complète de solutions de financement souples et innovantes tels que le crédit-Bail, la location longue durée, l'affacturage, les crédits d'investissements et les cautions bancaires.

Parce que pour nous les réponses de demain résident dans les solutions d'aujourd'hui, nos formules de financement vous offrent l'opportunité de vous équiper avec simplicité et rapidité.

Fort de notre longue expérience du métier de leasing, nos conseillers prendront vite la mesure de vos ambitions et vous orienteront à porter dans la durée, vos performances de productivité.



[www.fidelis-finance.com](http://www.fidelis-finance.com)



## CBI CI est classée dans le top 7 depuis 2021

Depuis 2020, Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI) a connu une remarquable évolution. En effet, la filiale du groupe bancaire burkinabè figure désormais dans le top 7 des banques ivoiriennes en termes de total bilan, de ressources et d'emplois. Quelle stratégie a-t-elle déployée pour parvenir à ce succès? «*Afin de rester compétitif dans cet environnement fortement concurrentiel et marqué par des offres toutes plus originales et innovantes les unes que les autres, il était important de mettre en place une stratégie forte d'innovation commerciale. Elle s'est montrée payante car nous avons continué à gagner des parts de marché. La banque a été hissée dans le top 7 au cours de l'exercice 2021*», a répondu Mamadou Sanon, directeur général de CBI CI (lire son interview p. 128-129). Et cette croissance ne se fait pas au détriment de la maîtrise des risques: le dispositif de gestion globale des risques continue à se renforcer et la qualité du portefeuille reste nettement meilleure que la moyenne du marché, puisque la banque affiche un taux de dégradation net de l'ordre de 2,5% en 2021, contre une moyenne de 8,5% pour le marché. En outre, l'un des éléments à considérer comme étant à l'origine de ce succès est le lancement réussi, en 2018, de la branche islamique de Coris Bank, dénommée CBI Baraka, qui déploie plusieurs services innovants. Se montrant pédagogue sur la finance islamique, M. Sanon précise que «*la branche islamique de CBI CI, conformément aux dispositions réglementaires, s'est dotée d'un Conseil de conformité interne dont le rôle est de donner l'assurance que toutes les activités menées par l'entité sont conformes aux principes et règles de la finance islamique. Cette activité, qui se veut éthique et responsable, s'adresse à tous sans distinction.*»

Enfin, sur un plan plus personnel, évoquons la distinction honorifique reçue par Mamadou Sanon, élevé au rang de chevalier de l'Ordre national par le gouvernement ivoirien en reconnaissance de la contribution de son groupe bancaire au financement de l'économie du pays. Modeste, le récipiendaire indique que cette distinction ne concerne pas seulement sa personne, mais aussi l'institution Coris Bank International, qu'il représente. «*Je saisis cette occasion pour dédier cette distinction au président du groupe Coris, M. Idrissa Nassa, qui, par sa vision, a su faire de notre groupe un acteur majeur de développement dans les différents pays de la sous-région. J'associe également à cette distinction l'ensemble de mes collaborateurs, dont l'engagement a permis l'atteinte de ce niveau de performance par la banque, et surtout nos clients et partenaires, pour leur confiance renouvelée. Je n'oublie pas ma famille et mes amis, pour leur soutien constant*», a tenu à ajouter Mamadou Sanon.

L. B-D.

► analyse, le grand argentier attribue le niveau de cette croissance robuste en partie aux banques de son pays, qui ont engagé d'importants investissements, notamment dans les secteurs sociaux et les infrastructures économiques. Alors que le pays est en pleine relance de son économie après la pandémie de Covid-19, Adama Coulibaly indique que l'État espérait cette année de la part des banques un soutien encore plus important. Ce tour de force du niveau du total bilan réjouit aussi Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) et directeur général de Versus

une banque 100 % digitale qui propose des crédits à partir de 5 000 FCFA disponibles en quelques secondes depuis son mobile, ainsi qu'une épargne rémunérée. Orange Bank Africa entend ainsi participer au renforcement de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire, pays servant de rampe de lancement avant la création du même type d'établissements dans d'autres pays de la zone UEMOA.

Autre fait à relever cette année, la célébration des 60 ans d'existence (1962-2022) de Société générale Côte d'Ivoire (SGCI), la doyenne des banques ivoiriennes, leader du secteur avec une part de marché de 17 %, contre 15 % en 2020. Le coup d'envoi des festivités a été donné par son directeur général Aymeric Villebrun lors d'une conférence de presse le 12 avril dernier au

## À l'occasion ses 60 ans, la SGCI crée une Fondation.

siège de la banque, à Abidjan. Le dirigeant de cette banque qui compte actuellement 1 300 agents, plus de 500 000 clients dont 3 000 entreprises, au rang desquelles 44 % de PME, et qui réalise un peu plus de 3 000 milliards de FCFA en total bilan, a aussi annoncé la création d'une Fondation ainsi que la rénovation du siège social situé en plein cœur du quartier des affaires et qui, depuis son inauguration en 1965 par le premier président du pays Félix Houphouët Boigny, a manifestement subi l'usure du temps.

Justement, comme sur les autres places bancaires des pays de la zone UEMOA, le digital réalise une percée dans les banques ivoiriennes. Une mutation qui s'est traduite depuis deux ans par la création à Abidjan d'Orange Bank Africa, porteuse d'un nouveau concept:

Dans le top 20 des banques, Banque Atlantique arrive en seconde position en termes de part de marché, affichant 10 %, suivie par Ecobank C.I. qui a ►(suite p. 122)



**60**  
**ANS**

**AVEC VOUS**

v-699/CSP/D/22

dentsu



**60 ANS**  
**D'HISTOIRE**  
**AVEC VOUS**

---

**C'EST VOUS**  
**L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
**CÔTE D'IVOIRE**

► connu un léger recul, passant de 10 % en 2020 à 9 % en 2021. Cependant, à en croire Paul-Harry Aithnard, son directeur général, sa banque enregistre de belles performances en termes de volume d'affaires, soit une augmentation de plus de 20 %, avec un produit net bancaire (PNB) se rapprochant des 100 milliards de FCFA et des dépôts qui pour la première fois de son histoire dépassent les 100 milliards de FCFA.

D'autres établissements ont effectué une percée dans leur positionnement, comme Coris Bank international Côte d'Ivoire (CBI CI), qui se hisse désormais dans le top 7. En outre, son coefficient d'exploitation à 34,7 % à la fin de l'exercice 2021 fait d'elle la championne bancaire de l'optimisation des charges. Ce coefficient

### Coris Money, un porte-monnaie électronique, arrive sur le marché.

mesure la qualité de la gestion d'une banque commerciale en s'intéressant à la part du chiffre d'affaires consacrée aux frais généraux : salaires, frais d'électricité, eau, transport, fournitures de bureau, etc. Plus il est faible, meilleure est la gestion de la banque commerciale : elle parvient à couvrir ses frais généraux avec une part relativement faible de son chiffre d'affaires. En règle générale, quand ce coefficient est inférieur à 65 %, cela signifie que la banque est bien gérée. Par ailleurs, Mamadou Sanon, son directeur général, annonce en 2022 la transformation digitale de sa banque avec la création de Coris Money, un porte-monnaie électronique

qui offrira à ses clients la possibilité d'effectuer depuis leur mobile différents types d'opérations : transfert d'argent, paiements de factures, etc.

Quant à la Banque de l'Union-Côte d'Ivoire (BDU-CI), présente dans le top 20, son directeur général Idrissa Wélé Diallo précise qu'elle met en œuvre son premier plan stratégique 2022-2024, dont l'un des objectifs est l'accélération de la conquête de la clientèle, que son total bilan sur la période 2019-2020 a fait un bond de plus de 63 % et que son PNB a connu une croissance de plus de 95 %.

Enfin, la trentaine de banques ivoiriennes est très présente dans le financement de l'économie du pays. Mais comment vont-elles accompagner le gouvernement dans son nouveau Plan national de développement (PND) 2021-2025, qui s'établit à 21 110,3 milliards de FCFA et dans lequel la part d'investissement du secteur privé s'élève à 74 % ? Jérôme Ehui, président de l'APBEF-CI, répond que l'accompagnement

du gouvernement fait partie des concours inscrits dans la classe des prêts souverains : « Ces prêts sont caractérisés par un risque de crédit quasiment nul. Si, en plus, les taux d'intérêt sont satisfaisants, comme ce fut le cas par le passé, les banques devraient continuer de soutenir le nouveau programme quinquennal du gouvernement. À côté de cela il y a, au-delà des considérations citoyennes, des avantages que les banques tirent des investissements publics, soit directement – appels d'offres, ressources, domiciliation des flux –, soit indirectement grâce au dynamisme du secteur privé. »

Paul de Manfred

### Versus Bank va étoffer son réseau

Dans sa politique d'extension stratégique de son réseau, matérialisée en mai 2021 par l'ouverture d'une agence à Abatta, dans la commune de Cocody, la direction de Versus Bank prévoit en cette année 2022 l'ouverture de deux agences dans les communes de Yopougon et Angré. Selon le directeur général Jérôme Ehui, « cette stratégie de proximité ne se limite pas, bien évidemment, à la ville d'Abidjan et sa banlieue, mais vise aussi d'autres grandes villes de province ». Ainsi, la banque mise sur une stratégie d'extension hybride alliant l'ouverture d'agences physiques et le développement d'outils digitaux ainsi que la mise en place de dispositifs devant faciliter la fourniture de services financiers aux populations sur tout le territoire de Côte d'Ivoire. En effet, le directeur général de Versus Bank (lire son interview p. 90-91) fait observer que « le digital est aujourd'hui la solution la plus opportune qui s'offre à nous pour dynamiser le secteur bancaire ivoirien et desservir une frange importante de notre population qui ne bénéficie pas des services bancaires. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour proposer des offres dans ce sens. »

Conscient d'évoluer dans un environnement concurrentiel où seule la compétitivité peut aider à obtenir des parts de marché, le directeur de Versus Bank compte s'appuyer sur les offres compétitives et l'offensive commerciale tout en gardant à l'esprit que cela nécessitera un travail et un engagement sur le long terme. Par ailleurs, Versus Bank s'est engagée en 2021 dans un ambitieux plan de transformation afin d'offrir à ses clients la meilleure des expertises et de renforcer son positionnement sur le marché bancaire ivoirien.

Ce plan s'articule autour de 4 valeurs cardinales résumées par l'acronyme D.I.R.E, qui renvoie aux valeurs constituant le socle de l'engagement de cette banque en faveur de ses clients : disponibilité, innovation, responsabilité, esprit d'équipe. « Pour nos clients, cet engagement se traduit au quotidien par la qualité de services que nous offrons et l'expérience client que nous leur faisons vivre dans nos agences. Cela nous a même valu la seconde place du Prix de l'accueil physique décerné par le Baromètre national de la qualité de l'accueil client. Outre notre disponibilité, nous nous sommes engagés à offrir des produits innovants concordant aux attentes de notre clientèle », indique le directeur général. Pour les employés de Versus Bank, cet engagement s'incarne dans l'unité et la synergie des différentes entités qui travaillent de concert afin d'atteindre les objectifs.

L. B-D.

La Banque de **référence** engagée  
au service de l'**économie** ivoirienne.



- Prix de l'efficacité du conseil d'administration 2021 en Côte d'Ivoire (Ministère du budget et du Portefeuille de l'Etat) ;
- Meilleure banque commerciale d'Afrique de l'Ouest (Prix Spéciaux panafricains ICS 2021) ;
- Meilleure banque commerciale & Meilleure innovation en banque de détail en Côte d'Ivoire (International Bankers Awards 2021) ;
- Grand prix Panafricain des Leaders 2021 de l'excellence et du mérite (PADEL) ;
- Meilleure Banque 2019 (Prix "La Finance s'engage").

# « LE DIALOGUE AVEC L'ÉTAT ET LES PARTENAIRES PRIVÉS POUR AMÉLIORER L'INCLUSION FINANCIÈRE »

Fraîchement élu président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI), Jérôme Ehui, dirigeant de Versus Bank, indique que de 2019 à 2020, le taux de bancarisation en zone UEMOA est passé de 17,7 à 19,3%, s'établissant à 20,4% en Côte d'Ivoire, à 27% au Togo et à 31,2% au Bénin.



Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire.

**Quel sentiment vous anime d'avoir été élu le 13 janvier 2022 à la présidence de l'APBEF Côte d'Ivoire ?**

**Jérôme Ehui :** Un sentiment de fierté et surtout de reconnaissance vis-à-vis de mes pairs qui m'ont porté à la tête de notre association. Je reçois cet honneur avec beaucoup d'humilité et, en succédant au président Daouda Coulibaly, je mesure toute la responsabilité qui m'incombe de poursuivre le chemin qu'il a initié, avec talent et humilité, pour exposer des positions claires et faire avancer le développement de notre secteur d'activité. J'entends poursuivre avec appétit ce chemin tracé par mon illustre prédécesseur.

**En 2018, la Côte d'Ivoire, pourtant leader de la zone UEMOA, ne comptait qu'une agence bancaire**

**pour 36 000 habitants avec 25 banques. En 2022, comment est structuré le réseau bancaire ivoirien ?**

Dans l'UEMOA, deux indicateurs sont retenus pour mesurer le degré d'accès des populations aux services financiers : le taux global de pénétration démographique des services financiers, qui mesure le nombre de points de services disponibles pour 10 000 adultes, et le taux global de pénétration des services financiers, qui évalue le degré de proximité, c'est-à-dire le nombre de points de services disponibles sur une superficie de 1 000 km<sup>2</sup>.

S'agissant du taux global de pénétration démographique des services financiers, il a connu une hausse de 9 points, passant

de 102 à 111 points de services pour 10 000 adultes de 2019 à 2020. Le taux de pénétration démographique le plus élevé a été observé au Bénin avec 253 points, suivi du Mali (185) et de la Côte d'Ivoire (118). À ce niveau, on note que la Côte d'Ivoire a enregistré une progression de 3 points.

Le taux global de pénétration géographique des services financiers a lui aussi connu une augmentation, passant de 205 à 234 points de services sur 1 000 km<sup>2</sup> de 2019 à 2020 (contre 111 deux ans auparavant). Le Bénin, avec 1 533 points de services financiers sur 1 000 km<sup>2</sup> en 2020, enregistre le taux le plus élevé de l'Union. Il est suivi de la Côte d'Ivoire, qui totalise 628 points. De ceci, il ressort que le processus de densification du réseau de distribution des services financiers se poursuit.

### Entre 2019 et 2020, comment ont évolué les autres taux de bancarisation au sein de la zone UEMOA ?

Ces taux sont des indicateurs d'utilisation effective des services financiers, qui constituent une dimension importante de l'inclusion financière. Ils sont au nombre de trois : le TBS (taux de bancarisation strict), le TBE (taux de bancarisation élargie) et le TGVSF (taux global d'utilisation des services financiers). Le taux de bancarisation strict mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, dans les services postaux, dans les caisses d'épargne et au Trésor. Dans l'UEMOA, le TBS a progressé de 1,6 point de pourcentage, passant de 17,7 à 19,3 % de 2019 à 2020. La Côte d'Ivoire affiche un taux de 20,4 %, contre 31,2 % pour le Bénin, 27 % pour le Togo et 20,6 % pour le Burkina Faso. Le taux de bancarisation élargie ajoute au pourcentage de la population adulte titulaire de comptes dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor celui des détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance. Le TBE dans l'Union est de 31,8 % en 2020, contre 38,8 % en 2019. La Côte d'Ivoire se situe à 32,56 %.

### «Le dynamisme du secteur bancaire ivoirien a permis aux banques d'afficher en 2021 un total bilan de 18 000 milliards de FCFA.»

Quant au taux global d'utilisation des services financiers, ou taux d'inclusion financière, il ajoute au TBE le pourcentage de titulaires de comptes de monnaie électronique. Ce taux ressort dans l'UEMOA à 63,8 % en 2020, contre 60 % en 2019. En Côte d'Ivoire, il ressort à 79,1 % en 2020.

Après ces précisions, nous pouvons dire que le système bancaire s'inscrit dans une dynamique de rapprochement avec les populations. L'arrivée probable d'autres banques serait donc une aubaine permettant un large choix. Les actions mises en place en faveur de la bancarisation sont la sensibilisation et l'éducation financières ainsi que la diversification des produits et services financiers.

L'arrivée d'Orange Bank sur le marché ivoirien indique que des mutations s'opèrent dans le secteur, où il est évident que les banques sont concurrencées par les opérateurs de téléphonie, qui proposent eux aussi des opérations bancaires. Comment ces changements impactent-ils les banques traditionnelles de la place ? Ce n'est pas tout à fait exact de dire qu'il y a une concurrence entre banques et émetteurs de monnaie

électronique (EME). En effet, la réglementation circonscrit le champ d'action de chaque acteur et plafonne la valeur des opérations réalisées par les EME. À l'origine, on ne parlait pas de concurrence, mais plutôt de partenariat entre banques et EME, ces derniers devant rediriger leur portefeuille de ressources dans les livres des banques. À ce propos, il faut différencier Orange Money, qui est un EME, et Orange Bank, qui est une banque, même si Orange Bank a bénéficié directement du portefeuille clients d'Orange Money. La libéralisation des canaux USSD offre aux autres banques des possibilités de partenariat avec des fintech – l'expérience du partenariat Wave-UBA en est l'exemple le plus probant –, et de nouvelles expériences sont attendues.

### En termes de total bilan, le marché bancaire ivoirien connaît une croissance de 15 % en glissement annuel et s'affiche à 16 983 milliards de FCFA en juin 2021, contre 14 727 milliards en juin 2020. Cette tendance haussière va-t-elle s'amplifier en 2022 ?

Tout d'abord, il faut préciser que le dynamisme du secteur lui a permis de franchir un total bilan de 18 000 milliards de FCFA et, sauf choc extérieur avec risque systémique, nous devrions être maintenus sur le même sentier de croissance. Tous les indicateurs sont pratiquement à un taux moyen de croissance annuel proche de 15 % depuis 10 ans. Deux situations confortent nos hypothèses : la maîtrise des risques prudentiels, contrôlée rigoureusement par la commission bancaire de l'UMOA, et l'inclusion financière des populations, accélérée par le développement du digital.

### Sur votre feuille de route 2022, quelles sont vos priorités ?

Merci pour cette question qui nous permet de mettre en lumière la vision qui est la nôtre, c'est-à-dire l'inclusion financière en général et l'inclusion bancaire en particulier. Il s'agira d'assurer la défense des intérêts des membres de l'APBEF-CI dans le cadre de la promotion et du développement des activités bancaires et financières, tant dans les relations entre les membres que dans les rapports avec les autorités gouvernementales et toute organisation ou institution nationale ou internationale (Banque centrale, Trésor public, etc.) pouvant agir pour le développement du secteur bancaire. En plus du maintien de la visibilité et de la représentativité de la profession, nous souhaitons activer et animer le dialogue avec l'État et les partenaires du privé à travers leurs faitières pour l'amélioration de l'inclusion bancaire des acteurs exclus du marché.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



# « NOUS SOMMES DE PLUS EN PLUS ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS »

*Satisfait mais modeste, Aymeric Villebrun, directeur général de Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI), a évoqué le 12 avril lors d'une conférence de presse tenue à Abidjan les temps forts de l'entreprise qui fête ses 60 ans d'existence, se prononçant aussi sur ses performances.*

L'année 2022 est particulièrement importante pour SGCI, puisqu'il s'agit de commémorer les 60 ans d'existence de la filiale ivoirienne du groupe Société Générale. Quelle importance aura cet événement pour le personnel et la direction générale ?

**Aymeric Villebrun :** Les festivités s'étendent sur un an. Il y aura une cérémonie de remise de médailles pour les collaborateurs qui ont travaillé depuis plus de 15 ans dans la banque. Nous allons aussi remettre les clés des maisons de la 5<sup>e</sup> cité du personnel de la Société Générale Côte d'Ivoire à Abatta, dans la commune de Bingerville. Un grand dîner sera organisé en l'honneur du personnel, mais dans le respect des mesures barrières contre le Covid-19. Et beaucoup d'autres choses sont prévues au programme. Cette célébration se fera aussi avec nos clients ici, à Abidjan, et dans quelques agences de province. Nous voulons donner un éclat particulier à ce bel anniversaire. Avoir 60 ans, ce n'est pas tous les jours !

**Plus d'un demi-siècle d'existence qui se confond avec l'évolution socio-économique de la Côte d'Ivoire. Quelles sont les dates majeures de l'évolution de la banque dans le pays ?**

D'abord, on peut remonter au-delà des 60 ans. Dans les années 1940, le groupe Société Générale est arrivé ici, en Côte d'Ivoire, pour y commencer son aventure. Ensuite, la création de la banque à proprement parler a eu lieu en 1962. Ce beau siège a été construit en 1965. D'autres initiatives ont suivi, et elles ont abouti à un réseau d'agences qui n'a cessé de s'agrandir. Nos activités ont été renforcées, diversifiées et variées. Dans cet élan, citons la création de la salle des marchés régionaux, que je considère comme la plus essentielle et la plus marquante de ces 60 ans. Nous n'avons pas non plus cessé d'investir, car il s'est toujours agi d'encourager les personnes à investir en Côte d'Ivoire et de les soutenir. De ce fait, nous y avons renforcé notre



Aymeric Villebrun,  
directeur général de  
Société Générale  
Côte d'Ivoire.

présence grâce à l'accompagnement proposé à nos clients, ce qui nous conduit à être aujourd'hui de plus en plus acteur du développement du pays, bien sûr avec quelques échecs. Mais nous continuons.

**En 60 ans, quelle stratégie gagnante a été mise en œuvre par SGCI pour devenir aujourd'hui l'un des leaders incontestés de la zone UEMOA, désigné première banque sur plusieurs segments, avec un portefeuille totalisant plus de 331 000 comptes actifs ?**

Les recettes, il y en a beaucoup. Cependant, la stratégie gagnante, l'ingrédient principal et le plus essentiel,

c'est le personnel de la banque. Cela fait 60 ans que SGCI investit dans son personnel, essaie de recruter les meilleurs, de les former, de les faire grandir. Mieux, nous trouvons les mécanismes pour être dans une relation gagnant-gagnant à la fois avec le personnel et avec les clients. De sorte qu'avec ces mécanismes, tout le monde gagne. C'est la clé de notre succès.

**Après 60 ans d'existence, que représente aujourd'hui SGCI en nombre d'emplois, et quelle place accordez-vous à la formation ?**

À ce jour, SGCI compte 1 300 collaborateurs et vit une nouvelle phase de transformation. Toutes les transformations qui ont eu lieu durant 60 ans n'auraient pas été possibles sans former les collaborateurs. La formation est un élément majeur, et nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous mettons un accent particulier sur des formations générales et pointues pour l'ensemble de nos collaborateurs dans certaines catégories. Nous avons des plans de formation très riches et très variés sur lesquels nous investissons beaucoup.

**Comment s'est opérée la métamorphose graduelle de votre réseau bancaire, au point que vos agences assurent aujourd'hui un bon maillage du territoire ?**

Aujourd'hui, nous avons plus d'une centaine d'agences : 82 agences traditionnelles et une grosse vingtaine d'agences digitales. À l'image de l'histoire de la croissance ivoirienne, notre réseau a connu des croissances puis des décroissances pendant les crises et, à nouveau, de fortes croissances. Nous sommes là pour accompagner nos clients où qu'ils se trouvent en Côte d'Ivoire, pour être plus près d'eux, et cette ambition est à la base de notre bon maillage du territoire.

**Votre stratégie tournée vers le tout digital s'est-elle révélée payante ?**

Le digital prend une place de plus en plus grande. Il y a 10 ans, ce n'était pas la même chose avec les outils digitaux. On a connu ici l'époque où il n'y avait pas de distributeur de billets de banque et où les comptes étaient tenus sur du papier. Maintenant, nous sommes à l'ère de l'ordinateur. Si vous êtes clients de la banque, grâce au digital, vous pouvez depuis votre canapé effectuer un virement sur votre compte d'épargne ou sur le compte de votre propriétaire si vous êtes locataire, au lieu de venir en agence remplir un papier qui fera le tour de la banque et sera traité trois jours plus tard.



Aujourd'hui, notre stratégie s'est révélée payante simplement parce que nous nous sommes adaptés à l'air du temps.

**Vu votre position de banque d'investissement, allez-vous accompagner le gouvernement ivoirien dans son nouveau Plan national de développement (PND) 2020-2025 qui s'établit à 21 110,3 milliards de FCFA et dans lequel le secteur privé joue un rôle prépondérant ?**

Société Générale Côte d'Ivoire est complètement alignée avec les priorités du Plan national de développement. On est très présent dans le financement des infrastructures, que ce soit dans l'eau potable, dans l'énergie électrique, dans les routes ou dans le secteur hospitalier. On est très présent aussi dans l'industrie agricole ainsi que dans la formation. On subventionne la filière data de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Sur l'ensemble des axes, nous sommes complètement liés, et nous comptons rester dans la même voie s'agissant d'accompagner le gouvernement dans ce nouveau PND.

**Après la célébration des 60 ans de SGCI comme opérateur financier de premier plan et investisseur majeur, comment voyez-vous l'évolution de votre banque dans la prochaine décennie en Côte d'Ivoire ?**

Pour moi, c'est l'histoire d'une banque qui tourne. On a une forte croissance de nos activités et une bonne maîtrise de nos frais généraux ainsi que du risque. Aujourd'hui, notre total bilan est estimé à un peu plus de 3 000 milliards de FCFA. Il est constitué du dépôt de nos clients et de nos actionnaires. Notre vision de l'avenir, c'est donc que les 60 prochaines années soient aussi fructueuses que les 60 premières.

*Propos recueillis par Alain Bouabré*

# « LE GROUPE CORIS A FAIT LE CHOIX D'OUVRIR SA SALLE DE MARCHÉ RÉGIONALE À ABIDJAN »

*Précurseur d'une branche islamique avec CBI Baraka, Mamadou Sanon, directeur général de la filiale ivoirienne de Coris Bank International, détaille les atouts de produits tels que Mourabaha, pour le financement des PME-PMI et des particuliers, et Ijara Financement ou Crédit-Bail, des services basés sur les principes de la finance islamique.*



Mamadou Sanon, directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire.

Comment ont évolué les chiffres clés de la banque ces deux dernières années ?

**Mamadou Sanon :** Au terme de l'exercice 2021, Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI) a enregistré une nette progression de ses principaux indicateurs

d'activité, et cela dans un contexte économique marqué par des effets persistants de la crise sanitaire à l'échelle mondiale. Le total bilan a en effet franchi pour la première fois le seuil des 1 000 milliards de FCFA. Les crédits à la clientèle et les dépôts collectés ont respectivement connu une croissance de 25 % et 36 % sur l'exercice. La rentabilité s'est quant à elle consolidée, avec un produit net bancaire en hausse annuelle de 21 %, un coefficient d'exploitation bien maîtrisé à 34,7 % et un ROE (Return on Equity) ressorti à 32,6 %.

En 2021, des découvertes de réserves de pétrole brut et de gaz naturel accroissent le potentiel des ressources énergétiques de la Côte d'Ivoire. Ces nouveaux marchés représentent-ils des opportunités pour une banque comme la vôtre ? La Côte d'Ivoire dispose de quatre sources d'énergie primaires : l'hydroélectricité, le pétrole, le gaz naturel et la biomasse, cette source d'énergie écologique obtenue à partir des déchets liquides et solides. Les récentes découvertes majeures de réserves de pétrole brut et de

gaz naturel associé font estimer un potentiel compris entre 1,5 et 2 milliards de barils de pétrole brut et entre 1 800 et 2 400 milliards de pieds cubes de gaz associé. Il s'agit donc d'une découverte importante, et l'opportunité pourrait en effet se présenter à notre

institution, dans le cadre soit d'une intervention directe à travers l'acquisition des différentes installations et agencements à mettre en œuvre pour le démarrage effectif de la production, soit d'une intervention indirecte à travers des financements étudiés et structurés à octroyer aux acteurs que sont les fournisseurs de matériel et d'équipement divers ainsi qu'aux différentes entreprises clientes qui s'approvisionneront dans ces matières. Il faut souligner que nous intervenons déjà dans le secteur de l'énergie où, depuis quelques années, nous accompagnons des acteurs nationaux majeurs. À côté de ces énergies fossiles, il y a les énergies renouvelables comme la biomasse et autres, qui sont également de nouveaux marchés présentant des opportunités non négligeables que nous regardons avec beaucoup d'appétit dans le cadre de notre vision d'accompagnement de la transition écologique.

**Depuis son lancement en 2018, votre branche islamique dénommée CBI Baraka a-t-elle rencontré le succès escompté, sachant que vous en êtes le précurseur dans le milieu bancaire ivoirien ? Cette branche, qui s'adresse aussi aux PME avec des produits tels que la Mourabaha Financement, a-t-elle su capter les entreprises, y compris celles du secteur informel ?**

L'introduction du financement islamique dans la gamme de produits de CBI CI à travers la branche islamique CBI Baraka dénote la politique d'innovation et de diversification de notre groupe. En tant que précurseur, nous pouvons affirmer que cette branche est sur une dynamique de croissance. À ce jour, d'importants financements ont été mis en place, aussi bien

**« De nouvelles offres digitalisées seront incessamment mises sur le marché, notamment Coris Money, un porte-monnaie électronique. »**

pour les PME-PMI que pour les particuliers salariés, fonctionnaires et commerçants. Ainsi, des lignes de Mourabaha ont été accordées pour le financement de stocks de produits tropicaux (cacao, café, hévéa, noix de cajou), des importations, des équipements aux particuliers, des avances sur marchés, des matériaux de construction, des acquisitions immobilières, etc. Au-delà de la Mourabaha Financement, nous disposons à nos guichets du produit Ijara Financement ou Crédit-Bail, basé sur les principes de la finance islamique. Il s'agit d'une formule à laquelle les PME, les Corporates et les institutions étatiques ont recours pour financer en toute souplesse leurs besoins en investissement. Aux clients désireux de faire fructifier leur épargne, nous

offrons les comptes d'investissement Moudaraba et Wakala, avec des rendements très intéressants. Nous poursuivons aussi nos actions de communication pour vulgariser l'offre de produits et services de la finance islamique par la mise en place de bureaux de représentation dans nos différentes agences et le déploiement de nos actions commerciales dans tout le pays.

**Quelles sont les perspectives pour Coris Bank International Côte d'Ivoire en 2022 ?**

Les perspectives s'annoncent bonnes avec la reprise de l'activité économique post-crise sanitaire. Nous venons d'aménager dans notre nouveau siège social situé sur l'emblématique boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE). Ce nouvel édifice, joyau architectural ultramoderne, était une nécessité commandée par notre volonté d'offrir à nos clients et partenaires un cadre bancaire moderne. Cet espace de travail permettra également à Coris Bank International Côte d'Ivoire d'assurer la continuité de ses activités de manière efficiente. Par ailleurs, la banque entend poursuivre en 2022 sa transformation digitale amorcée il y a déjà quelques années. Cette dynamique s'est d'ailleurs accélérée avec l'apparition du Covid-19. De nouvelles offres digitalisées seront incessamment mises sur le marché avec l'arrivée de Coris Money, un porte-monnaie électronique qui donne aux clients la possibilité d'effectuer en toute simplicité et en toute sécurité à partir de leur téléphone mobile ou de leur compte bancaire des transactions financières variées : transferts d'argent, paiement de factures, paiement de biens et services, paiement en masse, etc. En outre, pour accompagner son développement, le groupe Coris a fait le choix d'ouvrir à Abidjan sa salle de marché régionale où se traitera l'ensemble des activités de marché pour la banque et ses clients. Elle offrira aux clients Corporates ou institutions financières un service financier adapté à leurs besoins. Elle

aura pour vocation de traiter des opérations classiques de couverture de change pour les clients désireux de se protéger contre une variation défavorable du prix du dollar, par exemple, et d'offrir des moyens de couverture de taux à travers des opérations de swap. En marge de ces opérations classiques, elle traitera des opérations plus complexes grâce à des produits structurés répondant aux besoins spécifiques de la clientèle. Cette salle sera aux normes internationales, avec un progiciel dédié, un accès au marché international et un personnel de qualité dans un environnement très encadré, sécurisé et répondant aux exigences de notre réglementation.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*

# « NOUS VOULONS ALLER ENCORE PLUS LOIN EN TRAVAILLANT AVEC L'ÉTAT SUR SA STRATÉGIE DE DIGITALISATION »

*Paul-Harry Aithnard, dirigeant de la filiale ivoirienne de Ecobank et directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest francophone, évoque le rôle majeur de Ecobank dans l'inclusion financière.*

**Au sein du groupe Ecobank, vous êtes la filiale la plus performante de la zone UEMOA. En 2021, quelle a été l'évolution des chiffres clés par rapport à 2020 ?**

**Paul-Harry Aithnard :** Nous sommes reconnaissants pour la performance réalisée en Côte d'Ivoire. Nous sommes fiers de nos équipes et de nos partenaires, sans lesquels nous n'aurions pu délivrer ces résultats. Malgré les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'économie locale, nous avons confirmé notre progression lors de l'année 2021. En effet, nous avons significativement augmenté notre volume de crédits, soit plus de 20 % en glissement annuel. Nos clients nous ont fait confiance en déposant massivement leur épargne chez nous. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la banque, les dépôts ont dépassé la barre des 1 000 milliards de FCFA. Notre produit net bancaire (PNB) se rapproche des 100 milliards de FCFA, et notre résultat net est à 34,3 milliards de FCFA, en hausse de 14 %. Ces chiffres démontrent que nous avons su faire preuve de résilience, tout en continuant à donner de la valeur à nos clients et en accompagnant une part toujours plus grande du marché ivoirien. Cette hausse de la rentabilité est la confirmation de notre positionnement comme l'une des banques les plus importantes présentes en Côte d'Ivoire.

**Vous avez l'ambition de créer une chaîne de l'inclusion financière. Comment voyez-vous la mise en œuvre de ce service dans une banque à vocation universelle telle que Ecobank, dans la mesure où ce modèle est le cœur de métier des structures de microfinance et des services de paiement mobile ?**

La Côte d'Ivoire est un acteur incontournable de la zone UEMOA car elle représente environ 40 % de la masse monétaire globale de la région. Fin 2019, le taux de bancarisation dans le pays est de 21,6 %, et il monte jusqu'à 32,6 % de la population lorsque l'on intègre les détenteurs de comptes dans les institutions de microfinance. Notre raison d'être en tant que groupe bancaire est de contribuer au développement



*Paul-Harry Aithnard, directeur général de Ecobank Côte d'Ivoire et directeur régional de Ecobank pour l'Afrique de l'Ouest francophone.*

économique et à l'intégration financière. En droite ligne avec cette raison d'être, nous avons l'ambition de démocratiser l'accès aux services financiers en misant sur 2 axes. Premièrement, nous voulons permettre à nos clients d'avoir accès à leurs services financiers en restant chez eux et en utilisant leur téléphone. Aujourd'hui, nous avons déployé notre application mobile unique utilisable pour faire des transactions sur tout le continent, et tous nos clients, particuliers ou institutionnels, peuvent, de chez eux, avoir accès à leur banque en ligne. Deuxièmement, nous avons démultiplié nos points de contact physique avec nos clients en développant un réseau de sous-agents, les points Xpress: il y a plus de 4 000 points en Côte d'Ivoire et plus de 15 000 points en Afrique de l'Ouest francophone. L'objectif est de permettre à toutes les populations, même les plus reculées, d'avoir accès à des services financiers.

**Comment votre banque accompagne-t-elle le gouvernement dans son Plan national de développement (PND) 2021-2025, dont le coût est de 21 110,3 milliards de FCFA et où la part d'investissement du secteur privé s'élève à 74 % ?**

Notre rôle est d'accompagner directement et indirectement l'État de Côte d'Ivoire dans l'exécution du Plan national de développement (PND). Aujourd'hui, nous sommes des partenaires financiers directs de l'État, avec des participations importantes sur les obligations émises par lui sur les marchés financiers. Nous avons aussi plusieurs engagements bilatéraux, avec des concours financiers massifs sur des secteurs stratégiques tels que l'énergie et sur des entreprises d'État qui jouent un rôle structurant. Les dernières années, nous sommes allés beaucoup plus loin en accompagnant l'État dans des structures de financements plus complexes sur les marchés financiers et en ciblant des secteurs à forte valeur ajoutée tels que l'agriculture ou les ports. Nous voulons aller encore plus loin dans les prochaines années en travaillant avec l'État sur sa stratégie de digitalisation. Nous voulons permettre au gouvernement de collecter plus rapidement ses revenus, de se rapprocher encore des citoyens, de digitaliser les interactions avec ses fournisseurs et de renforcer les infrastructures numériques. La majeure partie de l'exécution du PND se fait à travers le secteur privé. Nous apportons donc un concours financier indirect en nous tenant aux côtés des structures du secteur privé. Nous collaborons au financement des « champions locaux ». Le financement du secteur privé local est au cœur de l'ADN d'Ecobank. C'est notre raison d'être. De fait, nous

comptons augmenter massivement nos financements vers les acteurs privés en faisant un pas de plus dans le financement des PME où l'État prend des initiatives structurantes majeures. C'est la prochaine frontière dans le financement en Afrique, et nous comptons y participer de manière résolue.

**En 2022, quels sont les objectifs de Ecobank Côte d'Ivoire en termes de performance ?**

Nous nous inscrivons dans la stratégie du groupe Ecobank pour mieux reconstruire le monde après-Covid avec nos différents partenaires économiques tout en accélérant notre croissance. Le monde après-Covid reste volatile, avec des développements géopolitiques nouveaux, comme la situation en Ukraine, qui vont inmanquablement impacter l'évolution économique du continent en 2022. La montée de l'inflation et la hausse des prix des denrées alimentaires sont deux effets collatéraux que nous surveillons intensément. Malgré cet environnement, nous continuerons à innover à travers nos solutions digitales pour rester pertinents pour nos clients et toujours leur offrir les meilleurs produits et services. Nous continuerons à développer notre réseau de sous-agents – les points Xpress – pour rester proches de nos clients et faciliter ainsi l'inclusion financière. Enfin, cette année, nous souhaitons donner la priorité aux PME. À ce propos, nous avons signé le 2 août 2021 une convention de 5 milliards de FCFA avec le ministère de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du

**« En 2021, pour la première fois dans l'histoire de la banque, les dépôts ont dépassé la barre des 1 000 milliards de FCFA. »**

secteur informel dans le cadre du financement des PME en Côte d'Ivoire, le but étant de favoriser la création de champions locaux. Avec notre programme Ellever, nous visons particulièrement les sociétés gérées par des femmes ou orientées vers les femmes. Nous avons d'ailleurs signé une autre convention le 5 mars 2022 avec le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, et nous comptons financer des femmes entrepreneures à hauteur de 3 milliards de FCFA. Nous nous allions pour ce faire à plusieurs organisations telles la Fondation Sephis et à des institutions internationales telles la GIZ et Proparco pour favoriser le bien-être, l'autonomisation et l'épanouissement de la femme en Côte d'Ivoire.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



# LE MARCHÉ A ENREGISTRÉ UNE PROGRESSION DE 11,86 % EN 2021

*Avec 30 compagnies en activité – 20 en IARDT et 10 en Vie – auxquelles s'ajoutent 300 sociétés agréées de courtage en assurance, le marché ivoirien a affiché en 2021 un chiffre d'affaires de 462,7 milliards de FCFA, contre 413,6 milliards en 2020.*

Après avoir été affecté par la pandémie de Covid-19 en 2020, le marché ivoirien des assurances a repris de la vigueur en 2021. En effet, le chiffre d'affaires (CA) global s'est établi à 462,7 milliards de FCFA, contre 413,6 milliards en 2020, réalisant donc une hausse de 11,86 %. En détail, la branche IARDT (incendies, accidents, risques divers et transport) a enregistré un CA de 257,8 milliards de FCFA en 2021, contre 231,9 milliards en 2020, soit une hausse de 11,2 %. Quant au CA de la branche vie, il a atteint 204,9 milliards de FCFA en 2021, contre 181,7 milliards en 2020, soit une hausse de 12,8 %.

Précisons que la branche IARDT ivoirienne est dominée par 6 acteurs clés qui, sur les 20 compagnies présentes, captent 68,2 % de parts de marché : Sanlam, Allianz, NSIA, AXA, SUNU et Atlantique. Ces six compagnies sont désormais talonnées par la société GNA Assurances, qui a réalisé un CA de 13,8 milliards de FCFA en 2021, contre 5 milliards en 2020, soit

a affiché un CA de 5,6 milliards de FCFA, contre 2,5 milliards en 2020, soit une hausse de 124,8 %.

Pour ce qui est de l'assurance-vie, sur les 10 acteurs que comporte ce segment en Côte d'Ivoire, le top 3 est représenté par SUNU, qui a réalisé un CA de 60,2 milliards de FCFA en 2021, contre 54,4 milliards en 2020, et totalise une part de marché de 29,38 %, suivi par NSIA avec un CA de 41,1 milliards de FCFA, contre 35 milliards en 2020, soit une part de marché de 20,05 %, et par Allianz, qui tire son épingle du jeu avec un CA de 30,4 milliards de FCFA, contre 27,6 milliards en 2020, soit une part de marché de 14,83 %. Signalons également la performance de la société Leadway Vie, qui a bondi de 72,1 % en affichant un CA de 2 milliards de FCFA, contre 1,1 milliard en 2020.

En 2021, le secteur des assurances comptait 30 compagnies en activité, auxquelles s'ajoutaient 300 sociétés agréées de courtage en assurance. Un marché qui se caractérise par sa position de leader sur les 16 pays de la FANAF (Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines).

Autres faits notables depuis 2020 : la nomination de Mamadou Koné en qualité de nouveau président de l'Association des sociétés d'assurances et la tenue, en 2021,

des États généraux de l'assurance maladie, où il a été constaté que cette dernière, du fait de sa forte progression, pourrait détrôner l'assurance automobile de sa place de première branche du marché ivoirien.

Louise Bibalou-Durand

## **La branche IARDT est dominée par 6 acteurs clés qui captent 68,2 % de parts de marché.**

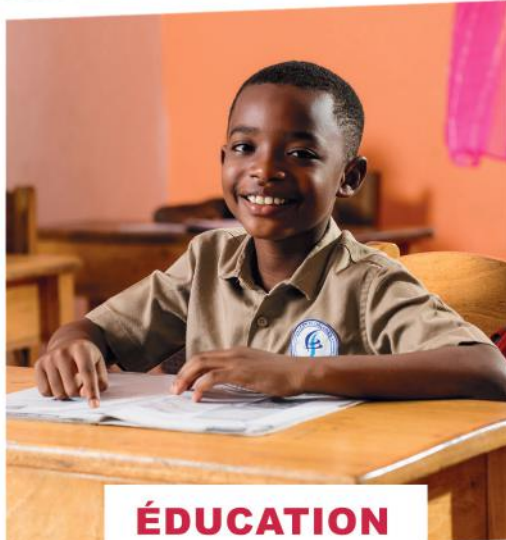
une hausse spectaculaire de 175,8 %. Deux autres compagnies, les assureurs SMA BTP et ACTIVA, ont réalisé des bonds similaires. Le premier a atteint les 3,4 milliards de FCFA de CA, contre 1,3 milliard en 2020, soit une progression de 143,2 %, et le second

# SUNU Assurances

A LE BON PROFIL POUR VOUS ACCOMPAGNER



**AUTOMOBILE**



**ÉDUCATION**



**HABITATION**



**RETRAITE**



**VOYAGE**



**PRÉVOYANCE**

Chez SUNU Assurances, vous êtes unique.  
Souscrivez à l'assurance **automobile**, **éducation**, **prévoyance**, **habitation**,  
**retraite** ou **voyage** pour vous protéger, protéger vos proches et vos biens.  
Notre métier, l'assurance.



[www.sunu-group.com](http://www.sunu-group.com)





# « L'ÉDUCATION DES POPULATIONS À L'ASSURANCE DEVRAIT CONTRIBUER À DÉVELOPPER LA MICRO-ASSURANCE. »

*Gildas N'Zouba, directeur général de SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire, rappelle que sa compagnie a été pionnière en matière de micro-assurance en donnant depuis 10 ans aux utilisateurs de l'application Mobile Money un accès à ses produits d'assurance depuis leur téléphone.*



Gildas N'Zouba,  
directeur général de  
SUNU Assurances Vie  
Côte d'Ivoire

**Entre 2020 et 2021, vous affichez une croissance de 10,26 %. Peut-on s'attendre à une plus forte évolution et à de nouveaux gains en part de marché en 2022 ?**

**Gildas N'Zouba :** Le marché ivoirien de l'assurance vie est particulièrement concurrentiel, et nous nous félicitons de la croissance que nous avons connue ces dernières années. Nous comptons poursuivre le développement de nos activités, *a minima* au même rythme que la croissance écono-

mique du pays, de sorte à contribuer à l'accroissement du taux de pénétration de l'assurance en Côte d'Ivoire.

**En 2021, vous avez réalisé un chiffre d'affaires de 60,219 milliards de FCFA qui positionne votre compagnie en leader non seulement sur le marché ivoirien mais aussi sur la zone CIMA. Quelles sont les branches de votre portefeuille qui présentent le plus de valeur ajoutée ?**

Nous considérons que l'ensemble des solutions d'assurance vie que nous proposons présente une forte valeur ajoutée, dès lors qu'elles correspondent aux besoins de nos clients. Dans ce sens, nous nous attelons à proposer des produits et solutions sur toute la palette possible en assurance vie. À l'avenir, nous envisageons de mettre sur le marché de nouveaux produits et services pour mieux couvrir les besoins dont nos clients nous font part et pour rendre l'assurance vie accessible au plus grand nombre.

**Quelles innovations comptez-vous déployer pour dynamiser le service de la micro-assurance ?**

Il faut noter que SUNU Assurances Vie Côte d'Ivoire,

avec une part de marché de 29,38 % en 2021, a été pionnière en matière de micro-assurance. En effet, dès 2012, les utilisateurs de Mobile Money d'un opérateur avaient directement accès à nos produits d'assurance depuis leur téléphone. Nous avons continué à améliorer cette offre, mais nous pensons que les marges de développement restent importantes. L'éducation des populations aux services financiers, et en particulier à l'assurance, devrait contribuer significativement au développement de la micro-assurance. Nous comptons multiplier les actions dans ce sens, notamment en continuant à proposer des solutions complètes allant du produit aux conditions d'accès aux produits, et des solutions mieux adaptées aux populations à revenu modéré du secteur formel comme du secteur informel.

**Les opportunités qu'offrent aujourd'hui le digital et les Smartphones peuvent-elles permettre de toucher davantage de personnes, notamment dans les zones enclavées du pays ?**

Le digital est effectivement une opportunité pour assurer le maximum de populations et leur apporter la protection où qu'elles soient. Cependant, il nous faut tenir compte de leur accès réel aux Smartphones et à leur capacité à être autonomes sur l'achat d'une solution d'assurance. Il nous paraît fondamental de développer des modèles d'information, de commercialisation et de gestion après-vente mixtes qui prennent en compte ces paramètres. Le « tout-digital » n'est probablement pas pour maintenant. Le contact humain et la voix d'un professionnel restent essentiels, et privilégiés dans certains moments de vérité avant l'achat, au moment de l'achat ou dans la vie du contrat d'assurance, surtout lorsqu'il s'agit d'argent. Néanmoins, nous travaillons au développement des solutions digitales pour toucher les populations enclavées.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

■ Entretien – Directeur général de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire

# « PLUS QUE JAMAIS L'ASSURANCE HABITATION MONTRE SON IMPORTANCE »

*Moussa Diouf, directeur général de SUNU Assurances IARD Côte d'Ivoire, classée en 2021 dans le top 5 des compagnies d'assurances non-vie avec une part de marché de 8,7 %, se montre optimiste pour l'exercice 2022.*



En 2021, on note une évolution du CA, qui affiche 22,535 milliards de FCFA, contre 21,731 milliards en 2020. Cette tendance haussière va-t-elle s'amplifier en 2022 ?

**Moussa Diouf :** En effet, si la classe moyenne émergente a ses exigences qu'il ne faut pas perdre de vue, l'informel a également un poids non négligeable. C'est une clientèle spécifique, pas encore bien au fait de la nécessité de s'assurer, mais que nous travaillons à accompagner. De plus, le dynamisme de l'économie ivoirienne a montré sa résilience durant la période de pandémie, avec un taux de croissance global de 2 % en 2020 et un rebond à 6,5 % en 2021, induisant des perspectives intéressantes pour nous et des opportunités à venir. Cela se reflète d'ailleurs sur le CA du marché de l'assurance, qui enregistre une hausse de près de 12 % et où SUNU Assurances est classé dans le top 5 avec une part de marché de 8,7 %. Nous sommes donc très optimistes.

**Quelles sont les branches de votre portefeuille qui présentent le plus de valeur ajoutée ?**

La branche automobile, avec une part de 32 %, reste la première branche du marché devant la santé, à 30 %, sur laquelle les acteurs du secteur éprouvent beaucoup de difficultés à créer de la valeur. J'ajoute

que le segment de l'automobile est pour nous un levier de croissance. Au-delà d'être une branche génératrice de valeur, l'assurance auto reste le produit phare du marché du fait de son caractère obligatoire en ce qui concerne la garantie responsabilité civile.

Les assurances Habitation et Individuelle Accidents constituent aussi des créneaux porteurs.

Nous pensons que ces produits doivent s'adapter aux réalités du moment. Avec le phénomène des vols ou dégâts de eaux, plus que jamais l'assurance Habitation montre son importance.

**Au sein de votre gouvernance, quelle place réservez-vous aux actions citoyennes ? Sur 2021, quelles ont été vos actions en termes de solidarité ? Sur le même registre, qu'est-il prévu sous le label SUNU en 2022 ?** Depuis toujours, le Groupe SUNU fait des actions sociales dans les domaines de la santé, du sport, de l'éducation et de la culture. Tout le monde se souvient des illuminations de fin d'année que le Groupe a initié avec le District, dénommé « Abidjan Ville Lumières ». Tout au long de l'année, nous organisons diverses activités humanitaires et citoyennes. En 2021, SUNU Assurances en Côte d'Ivoire s'est mobilisée aux côtés du ministère de la Santé et de l'hygiène publique avec des dons en nature d'une valeur de 60 millions de FCFA pour lutter contre la propagation du Covid-19. Soucieux de la prévention des risques, le groupe SUNU, à travers ses filiales de Côte d'Ivoire s'est aussi engagé en octobre et novembre derniers dans une campagne de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. A cet effet, le grand public a été invité à venir profiter d'un dépistage gratuit du cancer du sein. Ce sont quelques actions majeures parmi tant d'autres. Car SUNU Assurances est une entreprise citoyenne engagée pour le bien-être des communautés. Cela se verra encore en 2022 où nous avons déjà soutenu plusieurs initiatives. Nous avons véritablement le BON PROFIL pour accompagner les populations.

*Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand*

# LA CÔTE D'IVOIRE S'INSPIRE DES MODÈLES AMÉRICAIN ET JAPONAIS

*Avec un chiffre d'affaires actuel de 1 160 milliards de FCFA, le secteur de la téléphonie mobile a investi 206,6 milliards en 2021, contre 176,7 milliards en 2020, soit une hausse de 17%. En hausse également, le nombre d'abonnés, passé d'un peu plus de 40 millions en 2020 à 44,5 millions en 2021.*

**S**ans conteste, le secteur des télécommunications est l'une des filières les plus dynamiques de l'économie ivoirienne, avec une forte concurrence entre les trois grands opérateurs de téléphonie mobile que sont Orange CI, MTN CI et Moov Africa CI. Ce dynamisme, après la crise postélectorale de 2010, on le doit aux efforts des gouvernements successifs qui ont consenti d'importants investissements pour relever le secteur afin qu'il contribue à la transformation structurelle de l'économie. Et comme le soulignait à juste titre Roger Félix Adom, ex-ministre de l'Économie numérique, son pays s'inspire des États-Unis et du Japon pour atteindre la même position en termes de contribution des TIC au produit intérieur brut (PIB), soit un taux compris entre 25 et 28 %.

À ce jour, alors que la population ivoirienne s'élève à plus de 25 millions d'habitants, le secteur comptabilise 44,5 millions de personnes abonnées à la téléphonie mobile, contre un peu plus de 40 millions en 2020, plus

de 21 millions de personnes abonnées à Internet mobile et plus de 22 millions de personnes utilisant le Mobile Money. En 2021, les TIC ont généré 2 506 emplois directs, avec un chiffre d'affaires (CA) de 1 160 milliards de FCFA, contre 1 050 milliards en 2020, ce qui correspond à une hausse de 17 % et représente une contribution de l'ordre 9 % au PIB.

Selon les chiffres publiés par l'Autorité de régulation

## En 2021, les TIC ont généré 2 506 emplois directs

des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), ce résultat émane essentiellement de la consommation<sup>(1)</sup> élevée de données Internet: la vitalité des chiffres dans le secteur provient de l'utilisation d'Internet mobile, dont l'évolution est de 31 %, soit un CA de 19,3 milliards de FCFA, et d'Internet fixe, qui fait un bond d'environ 21 %, soit un CA de 2,3 milliards de FCFA.

Sur le segment Mobile Money, le CA publié par l'ARTCI s'affiche à 46,24 milliards de FCFA en 2021. Par ailleurs, Orange CI jouit d'une position de leader, comme l'indique son directeur général Mamadou Bamba, mettant en avant un effectif de 45 000 agents et « *le portefeuille de services le plus complet (paiement marchand, paiement de factures, bank-to-wallet, etc.) ainsi que l'accent mis sur la digitalisation et l'offre d'épargne* ».

Concernant les parts de marché en 2021, Orange CI, qui contrôle 43 % du marché en valeur, est suivi de MTN CI avec 33 % de parts, et de Moov Africa CI qui tire son épingle du jeu avec 24 % du marché. Ajoutons qu'en matière d'investissements, les trois opérateurs ont été très actifs puisque le secteur enregistre un montant de 206,6 milliards de FCFA en 2021, contre 176,7 milliards en 2020, soit une hausse de 17 %.

Louise Bibalou-Durand

<sup>(1)</sup> Source ARTCI - Bilan du 4T 2021.

### Lancement d'une École de la fibre

Dans sa contribution à la transformation de la Côte d'Ivoire en un hub digital sous-régional, Orange Côte d'Ivoire (OCI) vient de poser une nouvelle brique en partenariat avec la GIZ (Coopération allemande) afin de mettre en place l'École de la fibre. Un projet qui s'adresse prioritairement aux jeunes de niveau baccalauréat, série scientifique de préférence, avec ou sans emploi, et aux professionnels du secteur des télécommunications ayant entre 20 et 40 ans. Il s'agit de former un millier de jeunes et de leur proposer des débouchés dans les métiers autour de la fibre, générant ainsi sur le marché un pool d'expertise propre à intéresser de nouveaux investisseurs. Ce cercle vertueux débouchera sur la création de plus d'emplois, sur la maturation du marché de la fibre en Côte d'Ivoire et enfin sur le développement de compétences locales qualifiées.

L.B.-D.

# Améliorer les performances de mon établissement



## Educ 360°

Digitalisez les prestations de votre établissement et profitez d'une offre complète : fixe, mobile, Internet, paiement par Orange Money et contenus éducatifs à partir de **100 000 FCFA / mois**.

Contactez votre **commercial dédié** ou rendez-vous sur **business.orange.ci**



Scanner le Qr code pour accéder aux offres

**business.orange.ci**

 Orange Côte d'Ivoire  CI Orange  0788080080

**Vous rapprocher de l'essentiel**



# INTERNET À LA PORTÉE DE TOUS

*Avec 44,5 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, soit un taux de pénétration de 162 %, et un chiffre d'affaires (CA) à plus de 1 000 milliards de FCFA, la Côte d'Ivoire est en position de leader sur le numérique en Afrique de l'Ouest.*

Comme le soulignait l'ancien ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation Roger Félix Adom, le président ivoirien Alassane Ouattara « *a compris l'opportunité* » que représentent les TIC pour accélérer le développement économique de son pays. Ainsi, rappelait le ministre, après un premier miracle économique ivoirien caractérisé par 7 % de croissance du PIB pour la période 1960-1970, puis un deuxième avec 9 % de croissance du PIB pour la période 2010-2020 sous la gouvernance d'Alassane Ouattara, ce dernier s'emploie à mettre en œuvre

Ajoutons que la Côte d'Ivoire enregistre à ce jour 44,5 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, soit un taux de pénétration de 162 %. Le CA du secteur s'élève à plus de 1 000 milliards de FCFA, et la couverture de la population par le réseau mobile est estimée à plus de 95 % par le ministère de l'Économie numérique. À en croire les responsables de ce ministère, la Côte d'Ivoire connaît des avancées notables en matière de TIC.

Au regard de l'impact d'Internet sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations, le président Alassane Ouattara veut rendre Internet accessible à tous. C'est ainsi que deux programmes majeurs du gouvernement ont également été lancés. Le premier vise à garantir une connexion de très bonne qualité à un coût abordable sur toute l'étendue du territoire, et le second consiste à équiper tous les ménages, les sous-préfectures, les villages, les établissements scolaires et les centres de santé d'un ordinateur et d'une tablette.

**Louise Bibalou-Durand**

## ***Il faut 2 000 milliards de FCFA pour déployer la Stratégie nationale de développement du numérique 2021-2025.***

les conditions de réussite d'un troisième miracle qui s'appuierait sur le numérique. D'où la validation par le président de la République des deux dernières stratégies proposées le 22 décembre 2021 par le gouvernement, en concertation avec les acteurs de la société civile : la Stratégie nationale de développement du numérique et la Stratégie nationale d'innovation 2021-2025.

Ainsi, le gouvernement a annoncé la levée de 2 000 milliards de FCFA (3 milliards d'euros) pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de développement du numérique 2021-2025. Ce plan, qui se veut ambitieux, nécessite le déploiement de pas moins de 32 réformes et 96 projets distincts. L'objectif est de hisser la Côte d'Ivoire au rang d'acteur majeur du digital en Afrique. Quant à la Stratégie nationale d'innovation 2021-2025, elle prévoit l'opérationnalisation du Fonds ivoirien de l'innovation. Lancée en 2016 en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), cette stratégie doit booster l'innovation et soutenir les entreprises, notamment les start-up. Elle prévoit également l'intensification du programme de création d'incubateurs et son orientation vers cinq secteurs d'activité via le numérique : l'agriculture, l'industrie, les énergies renouvelables, la santé et les transports.

## **7 grands chantiers en vue**

Les autorités ont la ferme volonté de faire de la Côte d'Ivoire un hub numérique. Atteindre cet objectif passe par la mise en place de sept piliers stratégiques. Le premier consiste à déployer une infrastructure numérique qui permette d'accéder aux services digitaux à un tarif abordable partout dans le pays pour éviter la fracture territoriale. Le second concerne le déploiement des services numériques au niveau des administrations, ce qui suppose une digitalisation des process pour pouvoir demander depuis soi des actes et des services en ligne. Le troisième pilier a trait aux services financiers, aux transactions et aux paiements digitaux. En quatrième position de cette stratégie vient le capital humain avec le développement des compétences numériques. Le cinquième pilier repose sur la création d'un environnement des affaires propice à l'investissement dans le domaine du numérique. Le sixième met l'accent sur l'innovation qui fera de la Côte d'Ivoire un hub numérique dans la sous-région. Et enfin, le septième pilier met en avant la question de la confiance numérique en prévoyant un système digital sécurisé.

**L.B.-D.**

# L'IMAGE D'UN HUMANISTE

*Bien que surexposé par sa fonction et son domaine de compétences, Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et de l'Économie numérique, porte-parole du gouvernement, ne se laisse pas griser et demeure pétri de valeurs humaines qui lui sont largement reconnues.*

**A**ncien pensionnaire de l'École militaire préparatoire technique (EMPT), Amadou Coulibaly est diplômé de lettres modernes de l'École normale supérieure (ENS) d'Abidjan ainsi que du Centre d'études et de recherches en communication (CERCOM) de l'université de Cocody.

Il débute sa carrière professionnelle en 1990 comme professeur des collèges au lycée municipal de Koumassi, où il est perçu par ses élèves comme un professeur de français possédant « *un niveau de langue hors norme et une éloquence avérée* ». En 2003, il rejoint jusqu'en 2008 le ministère de l'Agriculture en qualité de chef du service de la communication et des relations publiques, avec rang de directeur d'administration centrale. Nommé en 2010 conseiller en communication du chef de l'État, chargé de l'audiovisuel et des TIC, il est promu en 2015 directeur des services extérieurs de la Présidence avant sa nomination, le 6 avril 2021, en qualité de ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, porte-parole du gouvernement et directeur des renseignements extérieurs. Lors du remaniement ministériel du 20 avril 2022, il est nommé ministre de la Communication et de l'Économie numérique, porte-parole du gouvernement.

Au plan politique, en tant que membre du bureau politique du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), il est élu en mars 2021 député de la circonscription de sa ville natale de Korhogo sous-préfecture. Durant plusieurs années, il aura travaillé sur la communication du Rassemblement des républicains (RDR), formation politique du président Alassane Ouattara jusqu'à son accession au pouvoir en 2011. Au plan des distinctions honorifiques, Amadou Coulibaly est officier de l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire.

## La fibre sociale

Amadou Coulibaly a démontré posséder la fibre sociale. Avant même d'être candidat aux législatives de 2021, il lance les travaux de réhabilitation des pompes hydrauliques des 246 villages de la circonscription électorale où il va se présenter, ainsi que la construction de 6 établissements scolaires. À son crédit également, la construction d'un bâtiment de trois classes ainsi que

la réhabilitation des autres bâtiments de l'école primaire publique d'Ahoussabougou, dans la commune de Korhogo.

Bien que sa fonction de porte-parole le place sous le feu des projecteurs et lui assure la primeur de l'information sur les réalisations gouvernementales, il n'oublie pas ce qu'il doit à ses collaborateurs, d'ailleurs reconnaissants de la façon dont il gère le personnel du ministère : il a amélioré les conditions de travail, recevant pour cela une preuve de gratitude sous la forme une œuvre d'art offerte lors du lancement des activités du ministère de la Communication. Un ministère qui veille aussi à la parité femme-homme et a célébré la journée du 8 Mai avec une conférence-débat intitulée « La valorisation du genre dans l'administration publique ».



Amadou Coulibaly,  
ministre de la Communication  
et de l'Économie numérique,  
porte-parole du gouvernement.

# LA 5G SERA EFFECTIVE SUR LE TERRITOIRE IVOIRIEN DÈS JANVIER 2023

*S'inspirant des pays industrialisés où le secteur du numérique joue un rôle moteur dans la croissance, le ministère de l'Économie numérique veut faire passer la contribution des TIC au PIB des 9% actuels à 18% à l'horizon 2025.*

L'ambition ivoirienne est de faire du numérique un secteur dynamique, créateur d'emplois et de richesse. Pour atteindre cet objectif, la Côte d'Ivoire compte mettre à contribution les guichets internationaux tels que la Banque mondiale. Cette volonté, Roger Félix Adom, ancien ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, en détaille les principales raisons: « *En analysant le marché boursier à l'échelle planétaire, on constate que les plus grosses capitalisations viennent à 80% du numérique. Je rappelle qu'il y a 25 ans, ce type d'entreprises n'existait pas. De plus, ces dernières sont source de création d'emplois marchands de qualité et attirent beaucoup de nos jeunes diplômés qui sont admiratifs de ces nouvelles professions.* »

Il ajoute que si l'on observe la situation des pays industrialisés affichant les meilleurs taux de croissance, il

***La 5G est un objectif important dans la perspective de la Coupe d'Afrique des Nations qu'organise la Côte d'Ivoire en 2023.***

apparaît que la part du numérique dans leur PIB n'est pas négligeable. L'ancien ministre cite l'exemple révélateur de la Corée du Sud, où la contribution des TIC à la formation du PIB culmine à 30%, et les États-Unis ou le Japon, qui affichent une part entre 25 et 28%. S'inspirant de ces pays, la Côte d'Ivoire poursuit donc cet objectif de faire passer la contribution des TIC des 9% actuels à 18% du PIB à l'horizon 2025, et plus en 2030.

Pour ce faire, la Côte d'Ivoire a évidemment besoin d'un apport des institutions de Breton Woods telles que la SFI, institution spécialisée du groupe Banque

mondiale (BM), pour lui permettre d'octroyer des lignes de crédit dans les différents financements ainsi que pour l'accompagner en termes d'expertise et de conseils, dans la mesure où elle a la capacité de signifier aux Ivoiriens si la voie empruntée dans le renforcement des capacités de ce secteur est la bonne. C'est dire qu'au ministère de l'Économie numérique, on se félicite de ce que la BM et la SFI aient validé ce programme numérique de la Côte d'Ivoire.

Autre chantier d'importance pour l'économie numérique ivoirienne, les enjeux du déploiement sécurisé de la technologie 5G en 2023. Quelles sont les avancées technologiques majeures attendues avec cette nouvelle norme? Roger Félix Adom apporte son éclairage: « *La première avancée avec la technologie 5G en Côte d'Ivoire est de généraliser le très haut débit Internet. Nous sommes équipés aujourd'hui en technologie*

*4G+, et l'arrivée de la 5G pourrait renforcer le taux de pénétration du mobile, qui est de l'ordre de 162%. Par ailleurs, nous connaissons actuellement une faiblesse dans l'Internet fixe. Ce segment, qui ne représente hélas que 7 à 8% en termes de*

*marché, nécessite, pour son développement, d'autres types d'investissements que nous n'avons pas encore réellement engagés.* »

En outre, pour la Côte d'Ivoire, aller vers le très haut débit, donc la 5G, est un objectif important dans la perspective de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qu'elle organise en 2023: les entreprises pourront créer de nouvelles applications adaptées à cette norme pour un usage dans la robotique ou pour des réseaux de blockchain. Cette nouvelle technologie sera l'opportunité de fournir aux gros consommateurs d'Internet toutes les capacités dont ils ont besoin. La CAN étant



DR  
**Roger Félix Adom,**  
*ancien ministre de l'Économie  
 numérique, des Télécommunications  
 et de l'Innovation.*

## Bio

L'élaboration et le pilotage de la stratégie numérique de la Côte d'Ivoire ont été confiés à l'expert reconnu qu'est Roger Félix Adom, ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation<sup>(1)</sup>. Né en 1966 à Paris de parents ivoiriens, Roger Félix Adom obtient son diplôme d'ingénieur à l'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, devenue l'École centrale, puis complète sa formation avec un MBA de l'Institut d'administration des entreprises de Paris. Il commence sa carrière en tant que consultant au sein du groupe Capgemini, puis dans le cabinet EY (entreprise). En juillet 2003, il intègre le groupe Orange Côte d'Ivoire au poste de directeur des systèmes d'information avant de devenir directeur général adjoint. En 2010, il est promu directeur des systèmes d'information de la zone Afrique, Moyen-Orient, et Asie au sein du groupe Orange France basé à Paris. En mars 2017, il rejoint la Banque africaine de développement (BAD) à Abidjan pour y assumer les responsabilités de directeur des technologies de l'information. En mars 2020, il est nommé directeur général de Vivendi Afrique en Côte d'Ivoire mais le 13 mai, il est appelé au gouvernement où lui échoit le portefeuille de ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public. Le 6 avril 2021, il est nommé ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation. Élevé au rang de commandeur de l'ordre du Mérite ivoirien de l'économie numérique lors de la cérémonie de passation de pouvoirs le 8 avril 2021, il sera fait officier de l'Ordre national le 15 octobre 2021.

<sup>(1)</sup> une fonction qu'il occupera jusqu'au remaniement ministériel du 20 avril 2022.

prévue, selon le calendrier de la Confédération africaine de football (CAF), pour juillet 2023, les autorités ivoiriennes prévoient de rendre opérationnelle et effective la technologie 5G dès janvier 2023 sur le territoire ivoirien. Des tests et essais pilotes ont déjà été mis en œuvre à Abidjan, la capitale économique, en attendant le reste du pays.

En matière de protection des données dans le secteur de l'économie numérique ivoirienne, et plus particulièrement en ce qui concerne le volet légal, la Côte d'Ivoire a fait adopter au Parlement par les deux chambres (Sénat et Assemblée nationale) la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 qui stipule, en son article 5, que le traitement de ces données est soumis à une déclaration préalable auprès de l'Autorité de protection des données à caractère personnel. Elle impose à tout responsable du traitement de données à caractère personnel d'empêcher notamment toute personne non autorisée d'accéder aux installations utilisées pour le traitement, la lecture, la copie, la modification ou le déplacement des supports de données, et elle interdit l'introduction non autorisée ainsi que l'effacement de données. Elle impose aussi au responsable de garantir la traçabilité dans le traitement des données à caractère personnel (article 41), et prévoit dans le même temps des peines d'emprisonnement allant d'un mois à deux ans ainsi que des amendes allant de 1 à 10 millions de FCFA à quiconque entraverait l'action de l'Autorité de protection des données (article 45). La même loi relative aux transactions électroniques contient des dispositions sur la sécurité des transactions électroniques, notamment l'audit et la certification des systèmes d'information des personnes morales exerçant des activités de transactions électroniques. Enfin, elle stipule en son article 47 que la fourniture, l'importation, l'exportation et l'utilisation de moyens de cryptologie permettant d'assurer des fonctions de confidentialité sont soumises à la déclaration à l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) ou à une autorisation de sa part.

**Serge-Henri Malet**



# « LE MARCHÉ IVOIRIEN DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EST L’UN DES PLUS DYNAMIQUES EN AFRIQUE »

*Experte en régulation, économie numérique et politique des communications électroniques, Namahoua Bamba Touré, tout nouveau directeur général de l’Autorité de régulation des télécommunications/TIC Côte d’Ivoire (ARTCI), fait l’état des lieux du secteur des télécommunications et évoque de belles perspectives pour la Côte d’Ivoire.*



Namahoua Bamba Touré,  
directeur général de l’Autorité de régulation  
des télécommunications/TIC Côte d’Ivoire.

Le porte-parole du gouvernement ivoirien a annoncé à l’issue du Conseil des ministres du 13 avril 2022 votre nomination en qualité de directeur général de l’ARTCI. Mesurez-vous la charge qui vous incombe ?  
**Namahoua Bamba Touré :** Je mesure l’ampleur de mes nouvelles responsabilités en qualité de directrice générale de l’ARTCI dans un contexte de confiance fragilisée entre les acteurs clés du secteur des télécommunications/TIC et le consommateur. C’est pourquoi l’une de mes priorités sera de rétablir cette confiance et d’instituer un cadre de discussion entre d’une part l’ARTCI et les opérateurs et d’autre part l’ARTCI, les opérateurs et les consommateurs. Ceci se manifestera très prochainement par des actions concrètes.

À quel rythme pensez-vous mettre en œuvre les projets de l’ARTCI à court et moyen termes ainsi que les grands chantiers inscrits sur votre feuille de route ?  
Mes actions seront orientées sur le plan opérationnel et organisationnel. À court terme, nous entendons identifier les actions prioritaires en entreprenant une revue stratégique pour finaliser l’élaboration du nouveau plan stratégique en vue de relever les défis et de préparer l’avenir de la régulation du secteur. Nous allons nous atteler également à améliorer la communication avec les parties prenantes de l’écosystème de l’économie numérique, notamment le ministère, les opérateurs et les consommateurs. À moyen et à long termes, il s’agira, conformément à la vision du gouvernement, d’utiliser le processus de transformation digitale comme un puissant levier d’accélération du développement socio-économique de la Côte d’Ivoire. L’ARTCI devra donc se positionner à l’avant-garde de ce défi en s’engageant sur des chantiers qui faciliteront la mise en œuvre de la stratégie numérique.

**Quelle a été l'évolution du parc global d'abonnements des trois grands opérateurs de téléphonie mobile (MTN CI, Orange CI et Moov CI) en 2020 et 2021, à combien s'établit leur part de marché sur la même période et comment a évolué le taux de pénétration de la téléphonie mobile ces deux dernières années ?**

L'évolution du parc global d'abonnements à la téléphonie mobile montre que le marché ivoirien est l'un des plus dynamiques en Afrique, en témoigne l'évolution rapide du nombre d'abonnements. Entre 2020 et 2021, le parc mobile total s'est accru de 11 %, passant de 40 millions à plus de 44,5 millions d'abonnements, c'est-à-dire de nombre de cartes SIM actives. Cette dynamique de croissance peut également s'apprécier avec un taux de pénétration en constante hausse, passé de 149 % en 2020 à 162 % en 2021. Concernant les parts de marché, nous pouvons indiquer que sur la base du nombre d'abonnements comptabilisés chez les différents opérateurs, Orange CI avec 43 % détient la plus grande part de marché en 2021, suivi de MTN CI avec 33 % et Moov Africa CI avec 24 %. Comparativement à l'année précédente, l'on constate qu'en 2021, la part de marché d'Orange est en hausse alors que celles de MTN CI et Moov Africa CI sont en légère baisse. En effet, en 2020, nous avons 40 % pour Orange CI, 35 % pour MTN CI et 25 % pour Moov Africa CI.

**En 2020 et 2021, comment a évolué le service du Mobile Money qui relève des activités bancaires mais fait appel à la téléphonie mobile ?**

L'évolution du nombre d'abonnements au Mobile Money de 2020 à 2021 montre que le nombre de cartes SIM actives rattachées à un compte Mobile Money est passé de 20,3 à 22,7 millions, soit une hausse d'environ 12 %. En conséquence, le taux de pénétration, sur la même période, s'est accru, passant de 76 % à 83 %, ce qui traduit la forte adhésion des populations ivoiriennes aux services financiers mobiles.

**Sur la même période, quelle est la contribution du secteur de la téléphonie à l'économie ivoirienne et quels sont les investissements consentis par ces opérateurs ?**

Selon la dernière étude d'évaluation économique du secteur de l'économie numérique en date de 2017, la contribution du secteur au PIB était évaluée à 9 %. Une nouvelle étude, prévue pour cette année 2022, permettra d'actualiser ces chiffres. En attendant, le chiffre d'affaires des entreprises de télécommunications/TIC s'élève globalement à 1 050 milliards de FCFA en 2020 et à plus de 1 160 milliards de FCFA en 2021. Par ailleurs, d'importants investissements sont en effet

réalisés chaque année par les opérateurs. Sur la période 2020-2021, le cumul des investissements réalisés s'élève à 383 milliards de FCFA, dont 176,7 milliards en 2020 et 206,6 milliards en 2021, soit une hausse de 17 %. Ces investissements ont permis, à fin 2021, que le taux de couverture de la population en réseau mobile soit estimé à 97,66 % pour la 2G, 96,36 % pour la 3G et à 64,52 % pour la 4G. La longueur totale du réseau

**«En 2020-2021, le cumul des investissements réalisés par les opérateurs s'élève à 383 milliards de FCFA.»**

national de fibre optique des opérateurs s'établissait à plus de 23 000 km et la largeur de la bande passante internationale équipée était d'environ 700 gigabits, dont plus 325 gigabits utilisés.

**Selon le gouvernement, la 5G sera une réalité en 2023 avant la tenue de la Coupe d'Afrique des Nations. Que va apporter cette nouvelle technologie à l'économie numérique, et avez-vous déjà une idée du coût de l'acquisition de la licence 5G qui sera fixée à chaque opérateur ?**

À la faveur de la Coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Côte d'Ivoire en 2023, le gouvernement a en effet adopté une feuille de route devant aboutir à la mise en œuvre de la 5G dans les grandes villes abritant les matchs. L'ARTCI travaille de concert avec l'ensemble des parties prenantes du secteur pour la mise en œuvre de cette feuille de route.

Concernant les atouts de la 5G, tous les experts s'accordent à dire que cette technologie engendrera une transformation profonde de nos économies et de nos sociétés. Cela est lié au large champ de possibilités qu'elle offre. Concernant l'état de préparation en Côte d'Ivoire, il faut déjà préciser qu'il n'existe pas de licence 4G ou de licence 5G, mais une licence dite globale, technologiquement neutre, qui offre aux différents opérateurs la possibilité de fournir des services de type 2G, 3G, 4G et 5G. Néanmoins, pour la fourniture des services 5G, il est indispensable de mettre en place un environnement réglementaire adapté, des conditions de marché propices et les ressources spectrales adéquates. L'assignation de ces ressources spectrales donne lieu au paiement des droits d'assignation et redevances annuelles dont les montants sont en cours d'évaluation. D'autres chantiers sont en cours de mise en œuvre, et les premiers résultats ne sauraient tarder. Déjà l'ARTCI, dans une démarche collaborative et transparente, a lancé une consultation publique dont les résultats devraient être publiés courant juin 2022.

*Propos recueillis par François Canthy*

# « ORANGE CÔTE D’IVOIRE EST UN GROUPE RÉGIONAL LEADER SUR TOUS SES MARCHÉS »

*Mamadou Bamba, directeur général d’Orange Côte d’Ivoire (OCI), détaille les performances de son groupe, évoque les perspectives pour 2022 et explique quel rôle compte jouer son entreprise dans le positionnement de la Côte d’Ivoire comme hub digital pour la sous-région, grâce notamment au déploiement de la 5G en 2023.*

Depuis 2010, vous dirigez la filiale ivoirienne du groupe Orange, l’opérateur majeur du fixe, du mobile, d’Internet et du Mobile Money du pays. Peut-on avoir un aperçu de l’évolution des chiffres clés de la société ces trois dernières années ?

**Mamadou Bamba :** Depuis plus de 25 ans, OCI a su conquérir le cœur des populations ivoiriennes tout en étendant ses activités sur de nouveaux territoires avec le Liberia et le Burkina Faso. Nous sommes donc un groupe régional composé des filiales Orange de Côte d’Ivoire, du Burkina Faso et du Liberia. Leader sur chacun de ces marchés avec plus de 28 millions de clients, et contribuant à hauteur de 25 % du chiffre d’affaires du groupe Orange dans la zone Afrique/Moyen-Orient, nous avons toujours impulsé l’innovation dans le secteur des télécoms depuis plus de 10 ans en étant le premier opérateur à lancer les réseaux très haut débit (3G, 4G, fibre optique), le service de Mobile Money, les services TV via mobile ou encore l’accès à l’électricité dans les zones reculées grâce à l’offre Orange Énergie.

Malgré l’intensité concurrentielle, nous avons conforté notre leadership sur le marché mobile ces trois dernières années. Et le Mobile Money n’est pas en reste : Orange Money conserve son leadership grâce à ses nombreux avantages spécifiques dont la sécurité, la proximité via un réseau de plus de 45 000 agents, les prix les plus attractifs du marché, le portefeuille de services le plus complet (paiement marchand, paiement de factures, Bank-to-Wallet, etc.), l’accent mis sur la digitalisation ainsi que l’accès à l’offre d’épargne et de prêt quasi instantané d’Orange Banque Africa (Tik Tak+, avec des prêts allant de 51 000 à 300 000 FCFA).

Sur le marché de l’Internet fixe, et grâce à notre position d’opérateur historique, nous impulsions une forte dynamique avec le plus vaste réseau de fibre optique. En tant que premier employeur du secteur qui compte plus de 1 500 hommes et femmes engagés au quoti-

dien, nous contribuons significativement à l’économie locale. Notre empreinte socio-économique élargie est estimée, selon l’étude Goodwill réalisée pour nous sur les données 2020, à 13 % du PIB en tenant compte des impacts directs et indirects d’Orange Côte d’Ivoire et de l’écosystème économique qu’il soutient.

## Quelles sont vos priorités en 2022 ?

L’année 2022 sera marquée par une accélération de notre transformation digitale pour améliorer l’expérience de nos abonnés. Sur le mobile, nous allons travailler à consolider notre leadership à travers l’innovation. L’offre Ozen, première offre totalement digitale du marché, en est la parfaite illustration. Sur l’Internet fixe, nous allons consolider notre position par la démocratisation de la fibre. Plus concrètement, nous venons de lancer une offre fibre 100 % digitale à 15 000 FCFA/mois, c’est-à-dire l’offre fibre la plus accessible du marché. Nous continuerons également d’étendre la couverture fibre pour permettre l’accès au plus grand nombre, notamment à l’intérieur du pays où nous sommes déjà présents dans quatre villes : Grand-Bassam, San-Pedro, Bouaké et Yamoussoukro.

## Le 14 janvier 2022, lors de l’inauguration de votre nouveau siège d’une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> dénommé Orange Village, pourquoi le PDG du groupe a-t-il affirmé que la Côte d’Ivoire était le fer de lance de la transformation digitale ?

Le groupe Orange a pour ambition d’être l’opérateur digital de référence d’ici à 2025 en Afrique et au Moyen-Orient. Et la Côte d’Ivoire a toujours été parmi les pays du groupe servant de point de départ pour des innovations majeures. À titre d’exemple, ce fut le cas de la naissance d’Orange Money, la solution Mobile Money du groupe, en 2008 en Côte d’Ivoire, ainsi que du lancement de la banque digitale Orange Bank Africa en Côte d’Ivoire en juillet 2020. Orange

accompagne également la transformation digitale de l'écosystème local et l'employabilité des jeunes à travers deux initiatives principales : le partenariat école, qui a permis la mise en place de la chaire académique Data Science et Big Data pour former des experts dans le domaine de la data science, de l'intelligence artificielle et du Big Data au sein de l'INP-HB de Yamoussoukro, et l'Orange Digital Center, qui réunit en un seul lieu un ensemble de programmes stratégiques, gratuits et ouverts à tous allant de la formation des jeunes au numérique jusqu'à l'accélération de start-up innovantes en passant par l'accompagnement des porteurs de projets et l'investissement dans les projets les plus prometteurs via Comoé Capital et Orange Ventures...

### **Comment Orange accompagne-t-il l'État ivoirien dans sa politique de transformation digitale visant à faire de la Côte d'Ivoire un hub digital sous-régional ?**

En tant que leader du secteur des télécommunications, OCI a toujours joué sa partition aux côtés du gouvernement. À titre d'exemple, nous pouvons citer notre présence au plus fort de la crise sanitaire en 2020 aux côtés du gouvernement, des entreprises et des populations au moyen de plusieurs dons chiffrés à plus de 1 milliard de FCFA, d'offres exceptionnelles avec des baisses de tarif allant jusqu'à 50 % ainsi que de bonus exceptionnels pour favoriser la connectivité.

L'inclusion numérique est un axe majeur de notre plan stratégique Groupe Engage 2025. À travers la Fondation Orange Côte d'Ivoire, nous avons déjà permis à plus de 6 800 élèves et plus de 4 000 femmes d'avoir accès au numérique grâce à notre programme Éducation numérique.

**Le gouvernement évoque de plus en plus un possible déploiement sécurisé de la technologie 5G en Côte d'Ivoire en 2023. Quelles sont les avancées technologiques majeures attendues avec cette nouvelle norme et les atouts de cette technologie pour les clients d'Orange ?**

La 5G est la nouvelle technologie de réseau mobile qui arrive après la 4G. La 5G sera le réseau du multiservice avec une performance et une flexibilité jusque-là inégalées. Elle permettra d'atteindre des débits

allant jusqu'à 20 Gigabits par seconde sur les sites radio et 100 Mégabits par seconde par client. Le délai de transmission sera surtout réduit à 1 milliseconde, alors qu'il se situe autour de 30 ms à date pour la 4G. Ces performances de la 5G donneront la possibilité de mettre en réseau les millions d'appareils connectés que les fabricants déploient sur le marché et permettront des avancées significatives sur des applications métiers comme la télémédecine, le télé-enseignement et bien d'autres.

Pour la Côte d'Ivoire, la CAN 2023 marquera le lancement officiel de la 5G dans les villes devant abriter la Coupe d'Afrique des Nations. Les parties prenantes se sont accordées sur une feuille de route claire. L'année 2022 verra l'assignation des fréquences 5G et la mise en œuvre de projets pilotes 5G. Pour les clients d'Orange, la 5G promet également d'autres nouveautés pour les ménages et les entreprises. Nous avons hâte de participer à ce défi technologique que, j'en suis certain, nous réussirons.

*Propos recueillis par Serge-Henri Malet*



*Mamadou Bamba,  
directeur général  
d'Orange Côte d'Ivoire.*

## ■ Restauration des sols agricoles

# UN PARTENARIAT ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET GENESIS

Le 12 mai dernier, en marge de la COP 15, le gouvernement ivoirien a scellé un partenariat avec l'agence française de notation d'impact environnemental GENESIS. Outre le suivi du processus de restauration des sols, cette coopération permettra également de certifier les productions agricoles ivoiriennes destinées aux marchés internationaux.

Le jeudi 12 mai 2022 à Abidjan, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural Kobenan Kouassi Adjoumani a présidé la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre le gouvernement ivoirien et GENESIS (agence française de notation d'impact environnemental) pour suivre l'impact des projets de restauration des sols financés par l'Initiative d'Abidjan<sup>(1)</sup>. Cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre de la COP 15, s'est déroulée en présence du ministre de l'Environnement et du Développement durable Jean-Luc Assi, du président de la COP 15 Alain-Richard Donwahi, de la cofondatrice de GENESIS Adrienne de Malleray et du président de GENESIS Quentin Sannié. « *Ce mémorandum, qui constitue un point de départ pour un partenariat futur, permettra à notre pays, la Côte d'Ivoire, de relever le défi de la mise en œuvre effective de l'Initiative d'Abidjan* », a expliqué le ministre d'État K. K. Adjoumani. Pour le déploiement de ce programme, a-t-il poursuivi, la Côte d'Ivoire pourra compter sur l'accompagnement de l'agence de notation GENESIS, qui interviendra à tous les niveaux du processus et qui fournira péri-

diquement un rapport d'impact indépendant de type MRV : mesurer, rapporter et vérifier. En effet, il s'agira entre autres d'identifier les pratiques agricoles qui allient efficacité environnementale et économique, de communiquer l'impact environnemental des programmes dans la durée aux différentes parties prenantes que sont le gouvernement, les bailleurs de fonds et les organisations internationales, et enfin de certifier les productions agricoles ivoiriennes à destination des marchés internationaux. Les indicateurs analysés sont multiples et mesurent les principaux impacts environnementaux sur le climat et le stockage de carbone, sur la biodiversité et l'ADN du sol, et enfin sur l'eau et la pollution. Selon Adrienne de Malleray, cette collaboration permettra d'associer les différentes parties prenantes dans la définition des projets.

Face à l'urgence de la restauration des sols, le président du pays hôte de la COP 15 Alassane Ouattara a promis de faire de la Côte d'Ivoire « *le laboratoire d'une nouvelle stratégie de restauration des terres dégradées* ». Parmi les projets sur la table, celui de la Grande Muraille verte, projet pharaonique qui vise à restaurer cent millions d'hectares de terres arides en Afrique d'ici à 2030.

Mais est-ce assez ? Cela suffira-t-il ? Comment accroître les rendements sans appauvrir les sols ou détruire des forêts dans un contexte mondial de croissance démographique ? Grande question, notamment à en juger par la position sceptique du président de la commission de l'Union africaine (UA) Moussa Faki Mahamat : « *La lutte harassante de l'Afrique contre la sécheresse et ses conséquences a donné lieu à une multitude de stratégies. À la vérité, toutes ces stratégies et toutes ces conférences n'ont pas jusqu'à ce jour atteint les résultats attendus.* »

Paul de Manfred (avec le Centre d'information et de communication gouvernementale)



Adrienne de Malleray, cofondatrice de GENESIS, et le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural Kobenan Kouassi Adjoumani lors de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente.

<sup>(1)</sup> D'un coût de 1,5 milliard de dollars (environ 900 milliards de FCFA) pour une durée de 5 ans, cette initiative est une approche globale et novatrice en faveur de la prospérité.

# CI - MOTORS CORPORATION



Partenaires  
commerciaux



Tracteur et accessoire



Unité de séchage  
mobile



Moissonneuse Batteuse vanneuse  
YH 150



Testeur  
d'humidité  
de grains pm-650



## AUTRES ACTIVITÉS :

Prestations de services agricoles  
( Semis, récolte mécanisée,  
post récolte, labour, )

Locations de camions,  
remorques et bien d'autres...

## LA MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE PASSE PAR NOUS

Infoline:

+225 25 20 01 05 19

+225 25 20 00 09 44 - 07 77 30 97 17

01 B.P. 4796 Abidjan 01cimotorscorp@gmail.com

Treichville Avenue 21, Immeuble FAKHRY 2ième étage face à SITARAIL

[www.cimotorscorp.com](http://www.cimotorscorp.com)





■ Cacao

# COMMENT ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION LOCALE ?

*Les autorités ivoiriennes souhaitent accroître le taux de transformation locale de cacao, qui ne représente que 33% actuellement. Le gouvernement pense y parvenir en intensifiant la promotion des investissements privés et en accordant des facilités fiscales.*

**P**our le premier producteur mondial de fèves de cacao, il n'est pas exclu, selon un rapport de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), que la campagne cacao 2021-2022, prévue à plus de 2 millions de tonnes, puisse chuter de 10%, comme ce fut le cas l'année dernière. En effet en 2021, la production ivoirienne avait connu une baisse de rendement de l'ordre de 11% atteignant une production de 667 000 tonnes, contre 740 000 tonnes affichées lors de la saison précédente. Le Ghana, deuxième producteur

## **PNIA 2 mobilise plus de 200 milliards de FCFA d'investissement**

Le 25 novembre 2021, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition des Journées de l'administration agricole délocalisée (JAAD), le directeur général de la planification, des statistiques et des projets du ministère de l'Agriculture et du Développement rural Nouhoun Coulibaly annonçait que, dans le cadre du Programme national d'investissement agricole (PNIA 2), plus de 200 milliards de FCFA d'investissement étaient prévus en 2022 dans le district du Zanzan, régions du Gontougo et du Bounkani, au nord-est du pays. Ces investissements concernent la réalisation de plusieurs projets, dont le projet de développement des chaînes de valeur vivrières (PDC2V) de l'agropole de ce district, pour un montant de plus de 135 milliards de FCFA octroyé par la Banque mondiale. Des investissements également dirigés vers le Programme d'appui au secteur vivrier dans le pays, d'un coût global de plus de 14 milliards de FCFA supporté cette fois-ci par l'Union européenne (UE) et dont bénéficiera le district de Zanzan, ainsi que vers le projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI), s'élevant à plus de 12 millions de FCFA financés par le Fonds international de développement agricole (FIDA) au bénéfice des producteurs du Zanzan.

Après la première génération du Programme national d'investissement agricole (PNIA 1) qui avait mobilisé 1 600 milliards de FCFA sur 2 040 milliards de 2012 à 2017, avec 8% de croissance agricole par an, le PNIA 2, qui couvre la période de 2018 à 2025 et vise une agriculture plus compétitive et créatrice de revenus équitablement partagés, est évalué à 12 000 milliards de FCFA. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'application sectorielle du Plan national de développement (PND) destiné, selon la vision du président Ouattara, à créer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

**L.B.-D.**

mondial de cacao, avait subi le même sort, mais avec une baisse de production vertigineuse de 45 %, celle-ci passant de 78 078 tonnes en 2020 à 42 768 tonnes en 2021.

À en croire l'ICCO, ces baisses de rendement chez les deux géants du secteur sont à attribuer aux conditions climatiques. En effet, l'insuffisance de pluie dans les zones de culture a été la cause majeure de cette baisse de production. « *Le faible niveau des précipitations dans les deux pays a contribué au lent démarrage de la récolte, d'où la baisse actuelle des arrivées et des achats en glissement annuel* », note le rapport de l'ICCO.

La filière cacao, rappelons-le, fait vivre cinq à six millions de personnes en Côte d'Ivoire et représente la part non négligeable de 10 à 15 % dans le PIB ivoirien. Cette denrée constitue également 40 % des exportations. À ce titre, en 2020, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Économie et des Finances, la filière a confirmé son rang de leader avec un chiffre d'affaires à l'export de 2 971 milliards de FCFA, soit près de 5,4 milliards de dollars.

En matière de transformation locale du cacao, les autorités ivoiriennes pensent nécessaire de développer ce

### La filière anacarde va tripler ou quadrupler son taux de transformation en 2022

En Côte d'Ivoire, le développement de l'industrie de la transformation des fruits et légumes se poursuit. Pour exemple, la mise en service depuis le 15 juillet 2021 de l'usine de transformation Trafrule à N'douci, dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Cette unité de production dont le coût d'investissement global s'est élevé 6,3 milliards de FCFA est dotée d'une capacité horaire de production de 15 tonnes de concentré de tomates, 5 tonnes de jus d'ananas et 10 tonnes de jus de mangues. En avril 2021, c'est l'entreprise suisse HPW Fresh & Dry qui mettait sur pied une unité de transformation de 7 700 tonnes de mangues, de bananes, d'ananas et de noix de coco, ainsi que de 800 tonnes de fruits secs de première qualité. Car le pays jouit d'une position de premier exportateur de mangues fraîches en provenance d'Afrique de l'Ouest, et de premier fournisseur africain de bananes.

Cependant, bien que la Côte d'Ivoire soit également leader mondial de l'anacarde avec une production estimée à un million de tonnes en 2021, cette filière ne transforme que 10 % de sa production. Déterminé à changer la donne, le gouvernement de Patrick Achi a indiqué que son pays allait se doter de trois nouvelles usines en vue de tripler ou même quadrupler, dès 2022, sa capacité de transformation de la noix brute. À cet effet, les sites agro-industriels de Brobo et Yamoussoukro, dans le centre du pays, et de Bondoukou, au nord-est, vont transformer dès 2022 près de 300 000 t/an de noix brute, atteignant un taux de transformation locale de 30 à 40 %. Avec l'apparition du Covid-19, ce sont plus de 9 milliards de FCFA qui ont été octroyés par l'État en 2021 aux industriels du secteur pour soutenir la transformation. **L.B.-D.**



Kobenan Kouassi Adjoumani,  
ministre d'État, ministre de l'Agriculture  
et du Développement rural.

volet industriel. À ce jour, la transformation ne porte que sur 33 % de la production de fèves, mais en améliorant la compétitivité des entreprises de broyage, le gouvernement pense pouvoir parvenir à augmenter ce taux. En effet, les mesures incitatives consistant à intensifier la promotion des investissements privés à travers une plate-forme d'échanges sur les préoccupations relatives à la compétitivité des industriels et à accorder des facilités ou des arrangements fiscaux aux unités industrielles de broyage de cacao devraient permettre aux opérateurs d'utiliser pleinement leur capacité installée.

Au-delà du cacao, d'autres filières agricoles faisant l'objet d'expérience pourraient connaître une seconde vie. À Daloa, dans le centre-ouest du pays, des chercheurs de l'université Jean-Lorougnon-Guédé vont conduire cette année des expériences de culture d'igname associée à l'hévéa dans certaines plantations de cette ville, mais aussi à Yamoussoukro, dans le cadre d'un projet de recherche agroforestière. Cette recherche, lancée le 21 avril, vise à mettre en place des systèmes agroforestiers associant de façon permanente la variété d'igname dite de sous-bois à l'hévéa afin d'augmenter la production sur le marché local de l'igname. Selon l'équipe du projet, l'expérience devrait donner des résultats probants dans deux ans. La vulgarisation de cette nouvelle variété contribuera à réduire l'insécurité alimentaire liée à la culture de l'hévéa.

Louise Bibalou-Durand



# « LA MÉCANISATION AGRICOLE EST UN MAILLON INCONTOURNABLE VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE »

*Parmi les projets de CI-MOTORS CORPORATION figure un programme de retour à la terre destiné à la jeunesse afin de réduire le taux de chômage et de faire de l'autosuffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire une réalité. Mamadou Camara, directeur général, nous donne un aperçu des produits et services déployés sur l'ensemble du territoire pour atteindre cet objectif.*

CI-MOTORS CORPORATION est un acteur incontournable de la mécanisation agricole. Depuis combien de temps existe cette société en Côte d'Ivoire? Comment définir vos missions? Êtes-vous présent sur l'ensemble des grandes villes du pays?

**Mamadou Camara :** Tout d'abord, nous aimerions vous remercier pour l'opportunité que vous nous offrez de présenter nos belles idées par l'intermédiaire de notre entreprise. CI-MOTORS CORPORATION, basée en Côte d'Ivoire est née le 19 janvier 2015. Elle a donc sept ans d'existence, et c'est une entreprise spécialisée dans la vente de machines agricoles et la fourniture de services agricoles. Nous représentons plusieurs marques en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest, à savoir : CHALION, RIELA, MR-X, KETT et YANMAR. Nous avons obtenu notre premier marché avec l'ONDR (Office national de développement de la riziculture) devenu l'ADERIZ (Agence pour le développement de la filière riz) dans les conditions formelles et normales d'obtention de celui-ci. Ce marché fut le précurseur de l'activité de CI-MOTORS CORPORATION. Nos missions sont : faciliter l'accès à la mécanisation et à la motorisation des activités

agricoles en Afrique subsaharienne, appuyer le secteur agricole dans l'exploitation de la terre et le transport des produits issus des récoltes, et enfin dynamiser davantage l'activité agricole en la rendant plus rentable. De ce fait, nous multiplions nos activités de vente de matériels et de prestations de service sur l'ensemble du territoire ivoirien : nous souhaitons nous inscrire dans le développement de la Côte d'Ivoire car nous avons la conviction que la mécanisation agricole constitue un maillon incontournable vers l'autosuffisance alimentaire. Actuellement, nous effectuons des prestations à Yamoussoukro, Odienné, Tarifié, Eloka (Bingerville), Dabou et Anguedédou.

**Peut-on avoir un aperçu de la façon dont est diversifié votre portefeuille de produits ?**

Nous disposons d'une gamme large et variée de produits agricoles, notamment des machines pour toute la chaîne de production agricole : les machines pour labourer la terre que sont les tracteurs, les charrues à disques et les pulvérisateurs, des machines pour semer les graines comme les semoirs de riz, de maïs, etc., des machines pour récolter comme les faucheuses, les moissonneuses-batteuses-vanneuses, etc., les équipements post-récoltes que sont les décortiqueuses, les sécheuses de grains, les silos, etc., et enfin également des appareils allant jusqu'à tester la teneur en humidité d'une céréale.

**Que représentent les équipements de CI-MOTORS CORPORATION pour la mécanisation de l'agriculture ivoirienne ?**

Nos équipements permettent de faciliter l'activité agricole, d'optimiser le temps de travail ainsi que d'accroître la rentabilité. De plus, grâce aux machines innovantes que nous mettons sur le marché, nous avons le projet d'un programme de retour à la terre destiné à la jeunesse afin de réduire le taux de chômage et, comme nous le



Mamadou Camara,  
directeur général de CI-MOTORS CORPORATION.



## Bio

Mamadou Camara, président directeur général de CI-MOTORS CORPORATION, est titulaire d'un MBA option marketing et commerce international de l'Université internationale américaine (AIU) d'Atlanta (Géorgie), et prépare un doctorat d'État en administration des affaires à l'université Capella de Minnesota (USA).

Sa carrière professionnelle démarre en 1992 aux États-Unis, dès l'obtention de son baccalauréat en administration et science de gestion à l'université York College City de New York (CUNY), au poste de superviseur du centre de traitement et livraison de marchandises de Barney, à New York. Il sera ensuite conseiller en location et vente dans l'industrie automobile chez Toyota, directeur adjoint à CVS, en Géorgie, dans le cercle des ventes au détail et des grands magasins de la place, ou encore directeur du projet Juvian mis en place par Procter et Gamble à Atlanta. De retour en Côte d'Ivoire, il entame un brillant parcours de consultant international en affaires et administration auprès d'institutions publiques et privées comme la Poste de Côte d'Ivoire, SPECI, ESCOGET, la Mairie de Yopougon, Libya Oil-CI, Kaplan International ou encore Trivisions group USA. Adeptes de l'entrepreneuriat, il met à disposition son savoir en dispensant des cours sur l'entrepreneuriat au sein du groupe Écoles d'ingénieurs AGITEL-FORMATION et du groupe ESCOGET.

Toutes ces expériences lui permettent de capter un besoin crucial en Côte d'Ivoire : la mécanisation de l'agriculture. Pour participer à la résolution de ce problème, il décide donc de créer CI-MOTORS CORPORATION en 2015. Spécialiste dans maints domaines – gestion de ventes et coopération avec des organisations nationales et régionales, promotion d'investissements et financements de projets, négociation d'affaires et conclusion de contrats internationaux, consulting et formation, développement personnel des personnes physiques ou morales, entrepreneuriat, marketing international, commerce international, gestion de stock commercial, industrie automobile, etc. –, il nourrit pour CI-MOTORS CORPORATION de grandes ambitions qu'il s'est donné les moyens de concrétiser.

disions, de faire de l'autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire une réalité.

**En dehors de la vente de marchandises, avez-vous d'autres services à proposer au secteur agricole ?**

Depuis bientôt quatre ans, nous nous sommes lancés dans la prestation de services agricoles afin de permettre à nos clients qui n'ont pas assez de moyens de bénéficier de l'utilisation de nos machines et d'avoir accès aux spécialistes dont nous disposons pour obtenir des réponses précises et efficaces à leurs demandes spécifiques.

**Quels sont votre part de marché et votre positionnement dans le secteur de la mécanisation agricole ?**

Nous sommes une petite entreprise avec un grand projet qui se bat pour affirmer sa place et son utilité dans le secteur. Ce que nous pourrions dire, c'est que nous croyons en notre projet, en la modernisation de l'agriculture ivoirienne et en l'autosuffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire.

**En termes de chiffre d'affaires, comment ont évolué vos résultats en 2021 par rapport à 2020, et quelles sont les perspectives en 2022 ?**

L'année 2021 fut, en termes de chiffre d'affaires, une année positive et au-delà de nos espérances, ce qui nous conforte dans l'idée que nous répondons à un besoin bien réel. Pour 2022, nous espérons faire encore mieux et, surtout, satisfaire nos clients et les fidéliser. En somme, nous avons un espoir encore meilleur pour l'avenir de l'agriculture ivoirienne.

*Propos recueillis par Paul de Manfred*



## ■ Coton

# LA CÔTE D'IVOIRE VEUT RELANCER L'INDUSTRIE TEXTILE

Le gouvernement et les acteurs ivoiriens de la filière coton sont déterminés à donner un souffle nouveau à l'industrie du textile qui jadis prospérait en Côte d'Ivoire.

**À** en croire le directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), le D<sup>r</sup> Adama Coulibaly, un ensemble de dispositions sont actuellement prises pour redynamiser l'industrie textile qui avait marqué d'une empreinte particulière l'économie du pays, notamment dans la ville de Bouaké. En effet, le gouvernement travaillerait actuellement avec un partenaire sur la relance des usines de Gonfreville et Utexi de Bouaké, Utexi de Dimbokro et de Cotivo d'Agboville. Cette relance passera par la réhabilitation des infrastructures existantes malheureusement tombées en ruine. « Sur instruction du président de la République, nous sommes en train de travailler âprement

*pour relancer l'industrie textile de deuxième et troisième transformation : la filature, le tissage, la confection, etc. Pour le moment, nous n'avons pas encore de résultats palpables. Mais je peux vous dire que c'est une priorité d'une importance capitale »,* nous a confié le patron de la filière coton et anacarde en Côte d'Ivoire.

Le D<sup>r</sup> Adama Coulibaly affirme également être à la tâche afin de comprendre pourquoi l'industrie textile, qui était prospère, a décliné, et de trouver le moyen de la remettre sur les rails dans les meilleurs délais. « Je viens d'avoir une séance de travail avec un cabinet que le gouvernement a commis à l'effet de mener une étude permettant de comprendre les différents leviers de relance de l'industrie textile. C'est une industrie un peu plus complexe, avec plusieurs niveaux d'intervenants. Il s'agit de voir comment réunir les conditions d'un environnement qui permette à des unités de s'installer de façon durable. », explique le docteur Adama Coulibaly, avant d'annoncer que des zones industrielles sont en train d'être aménagées à Bondoukou et à Korhogo ainsi que, dans trois mois, à Ségouéla. Une poursuite de la dynamique de création de zones industrielles dédiées à la transformation de la noix de cajou et au textile qui, selon lui, est la politique à mettre en œuvre pour inverser la tendance dans la filière coton et la hisser au même niveau que la filière anacarde, où les résultats sont de plus en plus encourageants pour une Côte d'Ivoire devenue le premier pays transformateur de noix de cajou en Afrique et le troisième dans le monde, avec 136 854 tonnes en 2021.

### Le docteur Adama Coulibaly « vend » la Côte d'Ivoire aux investisseurs

Le D<sup>r</sup> Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), multiplie les rencontres aussi bien locales qu'internationales afin de vendre la destination Côte d'Ivoire pour des investissements dans les filières du coton et de l'anacarde. C'est dans cette perspective qu'il a présenté les opportunités d'investissements dans ces filières à Dubaï Expo 2020.

« Nous avons parlé de l'industrie textile. Nous n'avons pas oublié de nous prononcer sur l'industrie de transformation de la noix de cajou. Cela nous a conduit à présenter des modèles d'investissements que nous proposons à tous ceux qui sont intéressés », indique le responsable du CCA, qui a également pris une part active à la Conférence de la COP 15 tenue à Abidjan du 9 au 20 mai 2022 et portant sur la désertification. Il y a rappelé que l'anacardier était un arbre écologique avant d'évoquer sa dimension économique, et y a fait la promotion des produits locaux.

F.C

François Canthy



Le Conseil du Coton et de l'Anacarde

Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

# Investissez dans les filières Coton et Anacarde

Créer de la valeur ajoutée et contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural



## LES FILIÈRES COTON ET ANACARDE IVOIRIENNES CE SONT

- Un potentiel de production de plus de 600.000 tonnes de Coton graine (258.000 tonnes de fibre de coton)
- Une position de 1<sup>er</sup> producteur et 1<sup>er</sup> exportateur mondial de noix brutes
- Un potentiel d'installation de plus 100 unités de transformation d'une capacité annuelle par unité d'au moins 5000 tonnes de noix de cajou brutes
- Un marché d'intrants Coton de plus de 60 milliards de Fcfa par campagne agricole
- Près du quart de la production mondiale et un peu moins de la moitié de l'offre mondiale de noix brutes.
- Un immense potentiel de création de richesses et d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes

*Pour un développement durable de la filière coton et anacarde*

Siège : Abidjan-Plateau Immeuble CAISTAB, 15ème étage

Tel.: +225 27 20 20 70 30 / +225 27 22 52 75 80 - Fax : +225 27 22 52 75 85 • Email : support@conseilcotonanacarde.ci

# LES FILIÈRES ANACARDE ET COTON AFFICHENT DE BELLES PERFORMANCES EN 2021

*Le docteur Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), nous a accordé une interview dans son bureau d'Abidjan-Plateau. Il dresse un bilan de la dernière campagne de commercialisation des deux produits dont il gère les filières et aborde les questions de la fixation des prix et des débouchés.*



*Le D<sup>r</sup> Adama Coulibaly,  
directeur général du Conseil du Coton et de l'Anacarde.*

**Quel est le bilan de la filière anacarde en 2021 par rapport à 2020 en matière de commercialisation de la noix de cajou brute, de prévisions de récolte et de niveau de production ? Et qu'en est-il du bilan de la filière coton sur la même période ?**

**D<sup>r</sup> Adama Coulibaly :** Pour ce qui est de la filière ana-

carde, en termes de bilan, nous avons projeté une production de 900 000 tonnes pour 2021, mais nous avons terminé la campagne avec 968 676 tonnes. Cela représente une hausse de 14 % par rapport à 2020, année au cours de laquelle nous avons enregistré 848 700 tonnes. Par conséquent, cette campagne a été un succès. Le prix bord champ a été respecté, et même quelquefois au-delà du prix de 305 FCFA fixé par le gouvernement. En réalité, ce prix s'est situé entre 305 à 450 FCFA bord champ, ce qui a donné sur l'ensemble de la campagne une moyenne de 350 FCFA payés aux producteurs.

Concernant le coton, nos projections étaient de 520 000 tonnes et nous avons terminé la campagne avec 559 000 tonnes, ce qui représente aussi une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente, où nous avons terminé la campagne à 490 423 tonnes. Cette hausse sensible est liée à une plus grande implication des producteurs, dont le nombre est passé de 114 000 à 134 000. Le prix bord champ du

coton a été fixé à 300 FCFA pour le premier choix et à 275 FCFA pour le deuxième choix. C'est un prix garanti, stable et non négociable. La fixation de ces prix permet de sensibiliser nos producteurs afin de les amener à produire du coton de qualité, un élément important pour les filières agricoles.

**Quels sont les facteurs qui contribuent à la fixation du prix plancher du coton et de la noix brute de cajou ? S'agissant de la campagne de coton 2021-2022, le prix élevé de 300 FCFA/kg va-t-il éviter le versement de filets sociaux ? Les revenus reversés aux producteurs de noix de cajou et de coton en 2021 ont-ils augmenté par rapport à 2020 ?**

La fixation du prix plancher obéit à une démarche précise et claire dans la mesure où le président de la République a indiqué clairement, dans le cadre de la réforme du coton-anacarde, que le producteur devait recevoir 60 % du prix CAF (coût, assurance, fret). Au moment de la fixation de ce prix, nous nous référons à une analyse du marché international. Nous faisons des projections en termes de prix CAF possibles en direction de la Côte d'Ivoire, et ce en fonction des prix que les acteurs ont déjà avec leurs clients. Nous

### **«Le coton est la filière agricole la mieux structurée en Côte d'Ivoire.»**

apprécions les offres en direction de la Côte d'Ivoire et nous regardons aussi le comportement du dollar. C'est à partir de ces offres que nous nous donnons une marge pour proposer des prix au gouvernement. Ensuite, nous menons des discussions avec chaque famille professionnelle – producteurs, acheteurs, exportateurs et transformateurs – afin de tenir compte de leurs attentes. Quelquefois, nous avons à faire à des attentes contradictoires que nous devons concilier pour arrêter un prix compatible.

Je voudrais ensuite préciser qu'il n'y a pas de filets sociaux au niveau du coton. Sur la fixation du prix du coton, il y a un processus qui part des discussions au sein des familles professionnelles. Par ailleurs, le coton est la filière agricole la mieux structurée en Côte d'Ivoire : elle comporte une interprofession regroupant toutes les familles professionnelles et où se tient le premier niveau de discussion. Nous analysons les propositions de l'interprofession avant de les soumettre au gouvernement et, si elles sont validées, nous poursuivons au niveau du président de la République, qui peut soit nous suivre dans nos propositions, soit augmenter le prix en faveur des producteurs. Le chef de l'État entend donner à son action un véritable contenu de lutte contre la pauvreté et il fait en sorte que chacun soit mieux rémunéré pour ses activités. Prenons d'ailleurs l'exemple de la campagne dernière, où le prix professionnel pour les cotonculteurs était de 267 FCFA/kg. Le président a refusé ce prix et décidé de le rehausser à 300 FCFA. Il a donc donné des instructions pour

qu'une subvention de 33 FCFA soit apportée sur chaque kilogramme de coton afin de combler le gap. Cette subvention a coûté à l'État près de 37 milliards sur la campagne 2020-2021.

Au regard de tout ces éléments, on peut répondre que le revenu des producteurs a augmenté. Pour ce qui est de la noix de cajou, les producteurs sont passés d'une campagne à l'autre de 297 à 339 milliards de FCFA. S'agissant du coton, ils sont passés de 122 à 166 milliards de FCFA.

**L'Europe, votre marché de prédilection, peut-elle malgré la pandémie de Covid-19 ou certains problèmes d'acheminement être tentée de se fournir au Vietnam ? Cette tendance est-elle conjoncturelle ou durable ?**

On ne peut affirmer aujourd'hui ni pour l'anacarde ni pour le coton que l'Europe est notre marché de prédilection. S'agissant du coton, on peut plutôt parler des pays d'Asie : la Chine, le Vietnam, le Bangladesh et la Malaisie sont principalement nos clients, alors que la place de l'Europe dans le coton est marginale. Pour la noix de cajou, nous sommes en phase de croissance concernant nos offres.

Nous constatons pour le moment que nos amandes vont dans diverses parties du monde. Pour les noix brutes, nous n'avons que le Vietnam et l'Inde comme clients, mais quand nous transformons, nous nous ouvrons sur le monde entier. Donc l'avantage, pour nous, c'est de transformer. Nous n'avons vraiment pas de souci de débouchés pour nos amandes et, au contraire, nous n'arrivons pas à satisfaire les demandes venant soit des États-Unis, soit de l'Europe. Notons par ailleurs que nos amandes sont de qualité.

**Pour 2022, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?**

En 2022, nos priorités seront la consolidation des acquis des réformes et l'amplification du mouvement. Au niveau de la noix de cajou, nous aspirons à une hausse de la production par rapport à l'année dernière et nous souhaitons consolider également les acquis en termes de transformation tout en projetant une augmentation de près de 50 000 tonnes par rapport à la campagne dernière. Nous espérons aussi avoir de la visibilité pour ce qui est de la filière coton afin de relancer durablement l'industrie textile, ceci dans un contexte de qualité, de sorte à avoir des produits labélisés. Nous ambitionnons de mettre en place la première usine de transformation et de valorisation des coques cette année, et nous allons aussi amplifier les formations dans notre usine-école à Yamoussoukro.

*Propos recueillis par  
François Canthy*

# « LA CÔTE D'IVOIRE SERA À LA HAUTEUR DES ATTENTES ET DES DÉFIS »

La 34<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) se déroulera en Côte d'Ivoire du 23 juin au 23 juillet 2023. Les autorités ivoiriennes préparent activement cette compétition à laquelle participeront 24 pays africains.

La Confédération africaine de football a annoncé que la prochaine CAN se jouerait du 23 juin au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire. Près de 40 ans après une première édition en 1984, le pays organisateur se prépare donc à recevoir durant cette période la plus prestigieuse compétition de football d'Afrique. Les autorités ivoiriennes et les acteurs ivoiriens du football sont à pied d'œuvre pour faire de la CAN 2023 une excellente compétition. À en croire le ministre des Sports Danho Claude Paulin, l'organisation de cette édition sera à la hauteur du challenge.



Le Premier ministre Patrick Achi au sortir d'une audience qu'il a accordée le 9 février 2022 à la délégation de la Confédération africaine de football (CAF), conduite par son secrétaire général Vero Mosengo Omba (à droite du Premier ministre) dans le cadre de l'organisation de la CAN 2023.

Les autorités ivoiriennes sont confiantes en la réussite de l'organisation de la CAN sur leur territoire. Le premier ministre Patrick Achi l'a confié à la délégation de la Confédération africaine de football qu'il a reçue en audience en février dernier à la Primature. « Avec l'appui du président de la République Alassane Ouattara et des collaborateurs que nous avons pour préparer cette CAN, la CAF peut être rassurée sur le fait que la Côte d'Ivoire sera à la hauteur des attentes et des défis

qui lui sont assignés », a déclaré le Premier ministre au secrétaire général de la CAF Veron Mosengo Omba. Le président du COCAN Albert François Amichia a quant à lui affirmé le 14 mai 22 que la Côte d'Ivoire respecterait le délai de livraison des infrastructures sportives. « On peut certifier que 6 mois avant la compétition, toutes les infrastructures seront prêtes. Le gouvernement de Côte d'Ivoire a pris toutes les dispositions pour que ce rendez-vous ne se fasse pas sous la pression ni dans l'urgence. »

En outre, la délégation de la CAF conduite par Veron Mosengo Omba a souhaité voir l'état d'avancement des travaux pour l'organisation de cet événement. Au terme de sa visite des chantiers à Korhogo, San-Pedro et Abidjan, cette délégation a exprimé son satisfecit et déclaré que l'on aurait affaire à une prestation haut de gamme. « En entamant cette visite, mon souci, c'étaient les pelouses. Mais le constat c'est que tout a déjà été prévu. Je pense que ce sera une CAN 5 étoiles. Il faut que les Ivoiriens soient contents du fait qu'ils organiseront la meilleure CAN de toute la vie de la CAF », estime Veron Mosengo Omba.

Cela étant dit, la question des infrastructures sportives, hôtelières, routières, aéroportuaires, sanitaires et touristiques demeure un véritable challenge. Les 52 matchs au programme seront répartis dans six stades situés dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pedro et Yamoussoukro. Les différents stades retenus pour abriter la compétition sont tous en chantier et les travaux avancent bien. Les autres infrastructures dans les 5 villes sont en construction ou font peau neuve pour accueillir les populations et les amoureux du football qui effectueront le déplacement en terre ivoirienne.

La plupart des ouvrages seront livrés fin décembre 2022, affirme la délégation de la CAF, ajoutant d'ailleurs que la CAF suit de près le planning des travaux proposé par les autorités compétentes.

François Canthy

# RÉGIME SOCIAL DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS



CNPS

NOUVEAU RÉGIME

# 50%

**DU REVENU PAYÉ  
EN CAS D'INCAPACITÉ !**

COMME MOI ENRÔLE-TOI À LA CNPS

Rendez-vous en agence, sur [www.cnps.ci](http://www.cnps.ci)  
et sur la nouvelle application mobile RSTI



Ruth Gbagbi

Sportive - championne du monde de taekwondo

Offre soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité

LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !



# BNI, une relation construite sur votre satisfaction

V-4169/CSP/D/21



[www.bni.ci](http://www.bni.ci)



*Financer pour développer*

